Digitized by the Internet Archive
in 2020 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/s3id13654730

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

JUILLET 1765.

TOME XXIII.

A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JUILLET 1765.

SUITE

De l'Extrait de divers Ouvrages ſur les naiſſances tardives.

LE quatrieme des ouvrages dont nous avons promis de continuer à rendre compte à nos lecteurs, a pour titre : *Queſtion importante : Peut-on déterminer un terme préfix pour l'accouchement ? Par M. LE BAS, Maître en chirurgie, Cenſeur royal, &c. A Paris, chez* Simon, 1764, *in*-8° *de* 114 *pages.* M. le Bas ſe déclare pour la poſſibilité des naiſſances retardées ; & ſon ouvrage n'eſt,

à proprement parler, qu'une réfutation du Mémoire de M. Louis. Il établit d'abord, que la nature n'eſt pas ſi conſtamment uniforme dans ſes productions qu'elle ne s'écarte ſouvent de ſes regles : il en donne pour preuve les monſtres qu'on a obſervés, de tout tems, dans les régnes végétal & animal, dont il cite un très-grand nombre. Son but, en rapportant ces faits, ne peut être méconnu, puiſqu'il l'énonce clairement, en diſant, pag. 6, que c'eſt *pour diſpoſer les lecteurs à être pénétrés d'une certitude auſſi grande du jeu de la nature, touchant le terme de la groſſeſſe, que nous le ſommes de ces réalités non ſuſpectes & prouvées ;* & après avoir cherché la cauſe de ces monſtruoſités dans l'inertie de la matiere ſéminale, ou dans l'infirmité de la matrice, il conclut : *Ces exemples ne s'oppoſent-ils pas, en effet, à ces loix prétendues immuables du terme préfix pour l'accouchement des femmes, ainſi que l'eſt, à peu de choſe près, celui des brutes ?* Il ajoute tout de ſuite : *Je dis à peu de choſe près, puiſque des gens prépoſés à l'accouplement des jumens avec l'étalon, ont remarqué qu'elles ne mettoient pas plus que les brebis, indifféremment bas, au même terme d'un mâle & d'une femelle.* Il avoit rapporté, quelques pages auparavant, un paſſage d'une theſe ſoutenue, ſous la préſidence de M. Heiſter

par M. Wagner, qui prouve que l'accouchement peut être retardé considérablement dans les animaux. *Capra bubulci calculo circá initium jejunii quadrageſimalis paritura cenſebatur, peperit tamen in fine demùm earumdem, adeòque ſex hebdomadibus tardiùs quàm debuerat.*

M. le Bas diſcute enſuite les raiſons qui ont déterminé M. Louis à décider qu'il y a un terme préfix & invariable pour l'accouchement. Cet Auteur avoit dit que les loix de la nature ſont conſtantes & immuables; que tous les Naturaliſtes, depuis Ariſtote, conviennent de cette vérité à l'égard des animaux. M. le Bas remarque qu'Ariſtote dit auſſi, liv. 6, chap. 2 de ſon *Hiſtoire des animaux*, que les oiſeaux ſont plutôt éclos l'été que l'hiver; les poulets, le vingt-deuxieme jour en été, quelquefois le vingt-cinquieme en hiver; que les oies couvent ſouvent plus d'un mois; & au chap. 20 du même livre, que les chiennes de Laconie portent ſoixante jours & plus: (le texte dit un ou deux jours de plus ou de moins.) Notre Auteur oppoſe aux autorités des Auteurs que M. Louis cite en faveur de ſon ſentiment, celles d'Avicenne, d'Heningius, de Sennert, de Pline, de Cardan, d'Amatus-Luſitanus, qui n'ont pas cru que tout accouchement qui ſe fait au-delà du terme

de dix mois, ſoit hors de la claſſe des accouchemens légitimes.

Les rapports, les dépendances & les connexités d'actions entre le fœtus, ſes membranes, & les parties qui doivent préparer l'aliment deſtiné à le nourrir avant & après ſa naiſſance, ne lui paroiſſent pas auſſi néceſſaires qu'à M. Louis, parce qu'on a vu des femmes, ſans être groſſes, avoir les mamelles tuméfiées, &, vers le cinquieme mois d'une ſuppreſſion de leurs regles, rendre aſſez abondamment de lait; d'autres, dans une vraie groſſeſſe, en être dépourvues. L'exemple de l'incubation, que cet Auteur cite comme une preuve de l'immutabilité des loix de la nature pour cette fonction, ne lui paroît pas plus concluant, parce qu'il ne trouve aucune analogie entre cette incubation & le développement du fœtus dans la matrice. Il penſe cependant que le terme de l'accouchement *dépend abſolument de la perfection des organes à un point déterminé pour différentes fonctions dont il eſt devenu capable, & qu'il ne peut exercer dans la matrice*; mais il prétend que différentes circonſtances peuvent retarder la perfection des organes, &, par conſéquent, le terme de la groſſeſſe. Il cite, à ce ſujet, pluſieurs exemples de groſſeſſes retardées, & le témoignage de quelques Auteurs an-

ciens, qui ont admis des parts après dix, onze & treize mois révolus, tels que Plaute, Varron, Pline, & Aulu-Gelle, qui les cite tous. L'hiſtoire rapportée par Dodonée, dans ſes *Obſervations médicinales*, d'après Ægid. Hertogius, lui paroît démontrer le prolongement du terme de la geſtation au-delà du terme de neuf mois. » Catherine, » épouſe de Michel de Menne, dit cet » Auteur, devient groſſe au mois de Mars » 1549. Le mouvement de l'enfant, qui ſe » fit ſentir quatre mois après, fut un ſigne » univoque de la groſſeſſe. Les douleurs, » qui annoncent un accouchement prochain, » commencerent le 1er Décembre ſuivant, » & perſiſterent, ſans relâche, jour & nuit, » ainſi que le mouvement du fœtus, pen- » dant quarante jours conſécutifs. Elles » diminuerent alors inſenſiblement, à me- » ſure que l'agitation de l'enfant devint » moins ſenſible, pendant cinq à ſix jours, » au bout deſquels la tranquillité fut par- » faite. Cinq ans après il ſortit de la ma- » trice des os de fœtus. « *Il eſt manifeſte*, ajoute M. le Bas, *que cet enfant auroit pu auſſi-bien vivre, ſi rien ne ſe fût oppoſé à ſa ſortie, à dix mois & demi, qu'il l'auroit pu, s'il fût venu au monde au terme de neuf mois, lorſque les premieres douleurs s'annoncerent.*

Après avoir discuté les raisons qu'on puise, pour ou contre la légitimité des naissances tardives, dans les Ecrits d'Hippocrate, il continue à rapporter des exemples d'accouchements retardés, qu'on trouve dans les Auteurs. En voici un, tiré de la these de M. Wagner, que nous avons déjà citée d'après lui, qui nous paroît mériter quelque attention. » Une femme de trente ans, » d'un tempérament mélancolique & co- » lere, épouse, au mois d'Août 1719, un » homme, qui en avoit près de soixante, » qui mourut au mois de Décembre suivant. » Le jour même de la mort de son mari, » elle confia à son Médecin le soupçon » qu'elle avoit d'être grosse : peu de tems » après elle eut une perte qui fit appréhender » qu'elle ne fît une fausse-couche ; mais le » Médecin sut la prévenir par une saignée & » les remedes convenables. Au mois d'A- » vril de l'année suivante elle sentit remuer » son enfant : son ventre, depuis cette épo- » que, grossit insensiblement, de façon à » lui faire espérer qu'elle accoucheroit au » mois de Septembre ; mais elle resta dans » cet état jusqu'au mois de Janvier 1721, » qu'elle mit au monde, avec peine, un en- » fant, foible à la vérité, mais bien con- » formé, si l'on en excepte les futures du » crâne, qui étoient encore entr'ouvertes.

» Tous ceux qui l'avoient vue pendant le » tems de sa grossesse, attesterent qu'elle avoit » pris très-peu d'alimens, qu'elle avoit été » plongée dans la douleur & le chagrin par » la mort de son mari, enfin que son Médecin » avoit été obligé, par les circonstances où » elle s'étoit trouvée, de lui faire faire deux » saignées du bras. Ces considérations enga- » gerent la Faculté de Médecine de l'Univer- » sité d'Helmstat, qui fut consultée sur la » légitimité de cet enfant, de prononcer » qu'il l'étoit en effet. «

M. le Bas rapporte ensuite l'histoire de la femme de Jouare, qui se trouve décrite dans l'histoire de l'Académie des Sciences de Paris, pour l'année 1753. Cette femme fut mariée en 1748. Environ six semaines après son mariage, elle éprouva toutes les incommodités qui accompagnent ordinairement les commencemens des grossesses, à l'exception de la cessation des regles. Au huitieme mois elle eut du lait dans les mamelles; elle ressentit des douleurs très-vives, comme pour accoucher, le 23 Décembre, qui étoit le onzieme mois de la grossesse : après trois jours de douleurs & une saignée, ses regles parurent en petite quantité, & elle reprit sa premiere santé. Elle fut vue, quelque tems après, par M. Terrede, Chirurgien de l'Abbaye royale de Jouare : M. Sorbet, Chirurgien-Major

des Mousquetaires, M. Guibert, Médecin de Couloumiers, & même M. Winslow, tous assurerent qu'elle étoit véritablement grosse : cependant elle n'accoucha que le 7 Janvier 1751, c'est-à-dire trente-cinq mois après la conception. Il cite aussi l'histoire d'une femme qui conçut, à l'âge de quarante-huit ans, ressentit, au bout de neuf mois, les douleurs qui annoncent l'accouchement, & les eaux s'écoulerent. Les douleurs continuerent vivement, & sans interruption, pendant six semaines, au bout desquelles elles cesserent, au moyen d'un remede anodin que lui donna un charlatan. La tumeur & la pesanteur ordinaires à une grossesse de neuf mois, subsisterent jusqu'à sa mort, qui arriva dans la quatre-vingt-quatorzieme année de son âge : elle eut, pendant & indépendamment de cette longue grossesse, deux enfans, sans en être incommodée. Après sa mort, on fit l'ouverture de son cadavre, & l'on trouva une masse osseuse qui renfermoit un fœtus mâle, très-bien conformé. M. le Bas pense que ce fœtus n'a été privé de la vie que long-tems après le terme de neuf mois, qui fut l'époque des douleurs que ressentit la mere, & il se fonde sur leur durée, qui fut de six semaines ; enfin il s'autorise du sentiment de Lamotte, qui dit très-expressément : *Je suis bien éloigné de regarder ce terme* (celui de

neuf mois) *comme une regle générale pour tous les accouchemens ; puiſque j'appelle l'enfant être à terme, depuis le commencement du ſeptieme mois juſqu'au dix, douze, & même au treizieme. Ce tems avancé ou retardé n'eſt, ſelon moi, d'aucune conſéquence, quand cela n'arrive par aucune cauſe violente ; mais parce que la nature eſt obligée de ſe décharger d'un fardeau qui l'oppreſſe, & que l'enfant a pris plus ou moins de nourriture dans le ventre de ſa mere, dans la penſée que, quand ce retardement arrive, ce n'eſt qu'à cauſe que l'enfant eſt trop petit ou trop foible ; ce qui fait que la mere ne ſe ſent point incommodée, à moins que la matrice ne ſoit irritée ; car quelque foible & petit que ſoit l'enfant, dès qu'il irrite par trop la matrice, c'eſt une néceſſité qu'il en ſorte, parce que cette irritation donne occaſion aux douleurs, d'où s'enſuit l'accouchement, auſſi-bien à ſept & à huit mois qu'à dix ou à douze.* M. de Senac & Heiſter ne ſont pas moins décidés ſur ce point.

Après avoir établi ainſi ſon ſentiment, M. le Bas examine les raiſons que M. Louis a tirées des cauſes qui déterminent l'accouchement, pour étayer le ſien. Cet Auteur prétend que l'enfant ne fait aucun effort pour ſortir, & que l'accouchement eſt tout entier l'ouvrage de la matrice. M. le Bas lui op-

poſe l'exemple du poulet qui perce ſa coque, pour ſortir, & fait obſerver que les accouchemens où l'enfant eſt mort dans le ſein de ſa mere, ſont toujours beaucoup plus longs & plus laborieux ; d'où il conclut que ſi un fœtus n'a pas acquis le degré de conformation néceſſaire pour paroître à neuf mois, l'accouchement ſera plus ou moins retardé. Il réfute aſſez ſolidement, à ce qu'il nous a paru, les raiſons de ceux qui ne veulent pas qu'on conſulte les mœurs d'une femme avant de prononcer ſur la ligitimité ou l'illégitimité d'un accouchement retardé. Il ne croit pas que les allégations d'infirmités, de ſurveillans, de gardes, & autres de cette nature, ſuffiſent pour faire déclarer illégitime le fils de Renée ; & il prouve que celles de l'âge ſont auſſi foibles, en rapportant pluſieurs exemples d'hommes qui ont engendré dans un âge beaucoup plus avancé que n'étoit Charles.

On trouve, à la ſuite de cet ouvrage, deux *Conſultations ſur la légitimité des naiſſances tardives*, dont la premiere eſt ſignée de MM. Bourdelin, Ferrein, le Begue de Preſle, Médecins de la Faculté de Paris ; & la ſeconde, qui contient l'extrait d'une Lettre de M. Panenc, Médecin à Aix, qui aſſure que ſa femme accouchoit de ſes garçons au terme de neuf mois accomplis, & de ſes filles à dix mois, & même plus tard,

est signée de MM. Renard, Chomel, Belletête, Cochu, Médecins de Paris, Gervais, Allouel, Didier, Moreau, Ravenet, Dufouart, Tenon, Chirurgiens de S. Côme.

V. *Supplément au Mémoire contre la légitimité des naissances prétendues tardives; par M.* LOUIS, 1764, *in*-8° *de* 109 *pag.* M. Louis, blessé par quelques endroits du livre de M. le Bas, a composé ce Supplément pour y répondre. Nous n'en extrairons que ce qui est véritablement relatif à la question, & ce qui peut servir à la décider. L'Auteur avoit établi, pour premier principe dans son Mémoire, que les loix de la nature, pour la naissance des animaux, sont constantes & invariables. Il prétend qu'on a cru devoir commencer par ébranler les fondemens de sa Dissertation, en supposant des jeux de la nature, pour jetter de l'incertitude sur le terme de la grossesse; mais pour prouver combien cette façon de raisonner est peu exacte, il met en parallele trois propositions. Celle de M. le Bas est entre la sienne & un principe philosophique, reçu comme inconteſtable par tous les Physiciens. Voici ces trois propositions.

Prop. de M. Louis. » Les loix de la nature, sur le terme de la naissance, sont » constantes & immuables, puisque tous » les animaux naissent invariablement à un » terme préfix. «

Prop. de M. le Bas. » Les loix de la na-» ture ſont incertaines, puiſque, par ſes » bizarreries & par ſes caprices, il naît des » animaux vicieuſement conformés. «

Prop. de Phyſique. » Dans les produc-» tions qui paroiſſent les plus bizarres, la » nature ne s'écarte aucunement des loix » immuables qu'elle ſuit conſtamment dans » toutes ſes opérations. «

Selon M. Louis, on ne conteſtera pas que la premiere de ces propoſitions ne ſoit généralement vraie : la ſeconde eſt notoirement fauſſe ; elle eſt étrangere à la queſtion, puiſqu'il s'agit eſſentiellement du terme préfix, dont elle ne dit mot ; elle eſt détruite par la vérité & la ſolidité de la premiere propoſition. La troiſieme propoſition eſt de toute vérité ; elle acheve d'anéantir l'objection tirée de la bizarrerie de la nature, puiſque ces prétendues bizarreries ſont une ſuite de la féconde ſimplicité des loix de la nature. Les productions monſtrueuſes, ajoute-t-il, ne peuvent être propoſées contre l'invariabilité du terme précis de la naiſſance, dès que les individus, vicieuſement conformés, ne ſont pas venus hors du tems preſcrit par les loix de la nature, chacun ſuivant ſon eſpece particuliere.

Il convient cependant que ce que M. le Bas avance ſur l'irrégularité du terme auquel les poulets ſortent de l'œuf, mérite quelque

réflexion ; qu'il eſt vrai qu'Ariſtote dit que les œufs éclofent plutôt l'été que l'hiver ; que pour les poules, c'eſt l'ouvrage de vingt-deux jours en été, & qu'en hiver, cela va quelquefois à vingt-cinq ; mais il prétend que ce fait ne contredit point ce qu'il a avancé. La parfaite uniformité de la nature, dans ſes loix ſur la génération, eſt prouvée, ſelon lui, par l'obſervation de la maniere admirable dont ſe forment les poulets dans l'œuf. Ceux de poule, expoſés à un degré de chaleur conſtant, donnent infailliblement un poulet le vingt-unieme jour ; mais il n'a parlé que de l'incubation artificielle, telle qu'on la procuroit dans les fours d'Egypte. Il cite, à ce ſujet, les obſervations de Malpighi, de Lanciſi, de Haller, de Maître Jean, ſur la formation du poulet, & remarque que ces Obſervateurs n'ont trouvé que quatorze heures de différence dans les progrès du développement de l'embryon, quoique leurs obſervations aient été faites dans des climats & dans des ſaiſons très-différentes. Il ajoute : » La poule, en quittant les œufs qu'elle » couve, retarde le progrès de la formation » des parties ; cela eſt démontré : les varia- » tions dans le tems qui peut les faire éclorre, » dependent de cette cauſe, à la quelle le » fœtus humain n'eſt pas expoſé. La mere » lui conſerve une chaleur douce & conſ-

» tante ; il se forme, croît & se développe
» dans son sein : il lui faut neuf mois pour
» parvenir à la maturité nécessaire, comme
» au poulet vingt-un jours. Or, comme il
» est démontré que la regle est invariable
» pour le poulet, nous devons conclure
» que le terme n'est pas moins invariable-
» ment fixé, par les loix de la nature, à neuf
» mois pour l'enfant. On ne peut rien op-
» poser de raisonnable à cette conséquence :
» la cause agit constamment pour le déve-
» loppement du fœtus humain, comme pour
» l'œuf, dans l'incubation artificielle. Dans
» l'incubation naturelle, les causes sont va-
» riables, les effets peuvent l'être ; & ils le
» sont nécessairement, à proportion de l'in-
» constance de l'action qui opere la forma-
» tion du poulet..... Ceux qui argumen-
» tent de la variété qu'il y a dans le terme
» de la maturité des fruits, ne veulent pas
» faire attention qu'elle est dépendante de
» l'influence de causes extérieures, très-va-
» riables. «

M. Louis répond à l'objection prise des accouchemens prématurés, comme ceux qui se font à sept mois, que cent causes peuvent faire tomber de l'arbre un fruit avant sa maturité, comme des causes extérieures, ou des causes internes-accidentelles, peuvent exciter la sortie prématurée du fœtus. Avant la viabilité, son exclusion est

connue ſous le nom d'*avortement* : ſi elle ſe fait après ſept mois, & que l'enfant ſurvive, ce qui arrive quelquefois, *cet accouchement précoce n'en eſt pas moins contre les loix de la nature. L'accouchement n'eſt vraiment naturel qu'au terme de neuf mois.* Les Loix immuables ont fixé le terme de la maturité du fœtus humain à cet eſpace de tems, comme celle du fœtus des brebis à cinq mois, &c. C'eſt cette maturité qui en détermine la ſortie. Le fœtus ne peut pas vivre, au-delà de ce terme, dans le ſein de ſa mere : les ſources de la nourriture ſe tariſſent pour lui, par les proportions connues des accroiſſemens ſucceſſifs, réguliérement & conſtamment toujours plus grands vers les derniers tems. Si le fœtus pouvoit reſter naturellement un mois ou deux de plus dans la matrice, il y deviendroit d'un volume trop diſproportionné à la dilatabilité des parties qui doivent lui livrer paſſage. M. Louis croit pouvoir regarder cet argument comme étant de la plus grande force : en tout, il paroît ſi convaincu de la ſolidité de ſes raiſons, qu'il ne craint pas de reprocher aux conſultans qui ont ſouſcrit le Mémoire de M. le Bas, d'avoir mis trop de légéreté dans l'examen d'une queſtion ſi importante, ne pouvant imaginer qu'ils aient pu ne pas ſe rendre à ſes preuves.

Il joint à la liſte des Auteurs favorables

à ſon ſentiment, qu'il avoit déjà cités, Rodericus à Caſtro, Deuſſingius, Bohnius, Berger, Hamberger, Boerhaave, Haller. Le fait cité par les conſultans ſur le témoignage de M. Panenc, Médecin, ne prouve rien, ſelon lui, parce qu'il ne s'enſuit pas de ce que madame Panenc a cru porter ſes filles un mois de plus que ſes garçons, qu'elle les ait réellement portées pendant dix mois; & il croit qu'il ſuffit de ſuppoſer une erreur de calcul au compte de madame Panenc, ou à celui de ſon mari. Il rapporte, à ce ſujet, un long paſſage de Diamerbroeck, qui ne craint pas d'aſſurer que toutes les hiſtoires d'accouchemens retardés, qu'on cite, ſont apocryphes, parce que les cauſes auxquelles on les attribue ſont imaginaires, ſelon lui; & la raiſon qui le fait prononcer ſi affirmativement, c'eſt qu'il ſe fait un tel accroiſſement de chaleur dans le fœtus, dans l'eſpace de neuf mois, quelle que ſoit la conſtitution de la mere, qu'il a beſoin de ventilation par la reſpiration: *Cùm in quâcumque mulieris conſtitutione incrementum caloris ſpatio novem menſium in fœtu tantùm fiat, ut ventilatione per reſpirationem opus habeat, eamque ob cauſam illi neceſſariò ex uteri anguſtiis demigrandum ſit.* C'eſt ſur cette raiſon que Diamerbroeck préſume que toutes les femmes qui prétendent accoucher après le neuvieme mois, ou ſe trompent

dans leurs calculs, ou cherchent à donner à leurs maris défunts des héritiers qui ne leur appartiennent pas : c'eſt cependant cette déciſion que M. Louis qualifie de *principes clairs, ſolides & vrais*, qui jugent la cauſe, qui mettent à ſon prix le témoignage de madame Panenc, & auxquels il auroit été plus honorable, ſelon lui, de ſouſcrire, qu'à l'ouvrage de ſon adverſaire. Il diſcute enſuite l'hiſtoire de la femme de Jouare, & prétend que cette femme n'eſt devenue groſſe que neuf mois avant ſon accouchement, parce que c'eſt à cette époque ſeulement qu'elle ceſſa d'avoir ſes regles.

Ce Supplément au Mémoire de M. Louis eſt terminé par une Conſultation de MM. Pibrac, Coutavoz, de la Faye, Sorbier, Bordenave & Gourſaud, qui ſe conſtituent juges entre M. Louis & M le Bas, & qui prononcent en faveur du premier.

VI. Lettre à M. ***, où l'on prouve la poſſibilité des naiſſances tardives, d'après la ſtructure & le mécaniſme de la matrice, 1765, *in*-8° de 15 pages. M. Chirol, auteur de cette Lettre, y conclut la poſſibilité des naiſſances tardives, d'après la cauſe des accouchemens naturels, qu'il ſuppoſe conſiſter dans le mécaniſme de la matrice. Comme cette doctrine eſt celle de M. Petit, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, dont M. Chirol eſt le diſciple, nous nous réfer-

vons de l'expoſer, en rendant compte de la Conſultation de ce ſavant Médecin, où elle eſt beaucoup plus développée.

Nous acheverons, dans le Journal prochain, de rendre compte des pieces qu'a produit ce fameux procès.

OBSERVATIONS

Sur l'Uſage interne du Bulbe de Colchique d'automne, donné, ſous la forme d'oxymel, dans les hydropiſies; par M. MARGES, Chirurgien à Paris.

I. OBSERVATION. Le ſieur Jacquinot, âgé de quarante-cinq ans, Tailleur de ſon métier, & portier pour lors chez M. Maigrain, Marchand de tableaux, rue de Richelieu, près l'hôtel des deux Siciles, eſt le ſujet de ma premiere obſervation.

Le 15 du mois de Fevrier 1764, M. & madame Clainchans m'amenerent, pour voir ce malade, à neuf heures du ſoir. Je le trouvai aſſis ſur ſon lit, le viſage bouffi, la tête penchée ſur ſa poitrine, une chaiſe renverſée derriere ſon dos, ne pouvant ſe coucher ni reſpirer, ſuffoquant à chaque inſtant: il lui prenoit des quintes de toux ſi violentes qu'il croyoit y périr; il avoit des

ſueurs froides dans toutes les parties de ſon corps ; il rendoit des matieres glaireuſes & claires en abondance par la bouche ; le bas-ventre étoit enflé ; il avoit un bourrelet conſidérable à la région des reins ; ſon appétit étoit bon, digérant bien, & allant, une fois tous les jours, à la ſelle ; ſes bourſes étoient groſſes comme ſa tête ; il ne rendoit, en vingt-quatre heures que la valeur d'une demi-coquille d'œuf de poule d'urine épaiſſe, avec un ſédiment couleur de brique ; ſes cuiſſes, jambes & pieds étoient monſtrueuſement enflés ; ſon pouls étoit petit & intermittent ; ſa langue étoit pâteuſe : il ne mangeoit que du rôti, & ne buvoit que du vin blanc.

Cette maladie étoit venue à la ſuite d'une fluxion de poitrine, avec un crachement de ſang, point de côté & toux conſidérable, que le ſieur Jacquinot avoit eu au mois d'Août 1763. Il fut ſaigné ſix fois, prit des remedes pectoraux, & des purgatifs. Sur le neuvieme jour, les jambes devinrent enflées, & pour lors on crut que le malade étoit hors d'affaire ; mais les urines ſe ſupprimerent en partie, les cuiſſes & le bas-ventre enflerent. Les mois de Septembre, d'Octobre, de Novembre & de Février furent employés à faire faire uſage au malade des ſyrops purgatifs, ſans qu'on eût

pu le ſoulager ni rétablir le cours des urines.

Le 15 de Février au ſoir, quand je vis le malade, je lui dis qu'il falloit faire bouillir une pinte d'eau, enſuite y jetter quarante graines de genievre froiſſées entre les mains, avec une pincée de fleurs de ſureau, faire infuſer le tout comme du thé, & y ajouter une once de miel blanc; je lui dis auſſi d'envoyer ſa garde chez moi chercher de l'oxymel colchique, que j'avois tenu prêt, depuis qu'un de mes amis avoit reçu le livre que M. Storck avoit publié ſur la vertu de ce remede.

Je lui preſcrivis de mettre une cuillerée à café dans un poiſſon de ſon infuſion, & enſuite de tout boire, d'en prendre autant le lendemain matin.

Sur les dix heures du matin je fus le voir; je lui demandai comment il avoit paſſé la nuit. Il me dit qu'il avoit un peu dormi & mieux uriné; mais qu'il avoit fallu ſe préſenter pluſieurs fois.

Les urines étoient plus claires, ſans ſédiment: pour lors je lui fis les queſtions ſuivantes.

N'avez-vous point ſenti de mal d'eſtomac, comme chaleur, picotement, des envies de vomir, des maux aux reins, des envies preſſantes d'uriner, avec ardeur &

picotement ? Rien de tout cela, me répondit-il.

Je n'ai eu qu'une légere demangeaiſon au col de la veſſie, qui s'eſt continuée juſqu'au bout de la verge.

A onze heures on lui en fit prendre une autre doſe, à quatre heures après-dîner encore une, enfin le ſoir, à l'heure du ſommeil, encore une autre.

La nuit ſuivante le malade dormit bien ; il rendit plus de trois demi-ſetiers d'urine : les bourſes ſe trouverent déſenflées, & les hypocondres moins tendus. Il continua quatre priſes par jour, à la même doſe, pendant huit jours : il y eut des nuits moins bonnes.

Le troiſieme jour il mit ſa tête ſur ſon oreiller : il a toujours continué, excepté dans les criſes de toux, qui devenoient chaque jour moins fréquentes & moins fatigantes. Au bout de ce tems le bas-ventre étoit preſque déſenflé : les autres parties ſe déſenfloient dans le lit ; mais elles ſe gonfloient, quand le malade ſe tenoit long-tems levé.

Le huitieme jour le malade demanda à être purgé : je lui dis que les abondantes évacuations du ventre diminuoient ſouvent les évacuations des urines.

Le onzieme jour il me dit qu'il avoit pris un bol qui l'avoit fait beaucoup évacuer.

Cette nuit-là les urines ne s'évacuerent point : il fallut, le lendemain, faire prendre une cuillerée à bouche d'oxymel colchique au malade. Le troisieme jour de sa purgation, les urines reprirent leur cours, & les autres parties se désenflerent & se fortifierent peu-à-peu : la toux n'a cessé qu'après tous les autres accidens.

Le malade a continué son remede pendant six semaines ; &, depuis ce tems-là, toutes les fonctions se sont bien faites.

J'ai oublié de dire que, depuis le jour de l'augmentation du médicament, le malade a été réglément, deux ou trois fois par jour, à la selle.

II. OBS. Marie-Michel Bertaud, femme de Bricon, Menuisier, demeurant fauxbourg Saint-Laurent, à côté de l'ancien passage de l'Opéra comique, âgée de vingt-six ans, m'envoya chercher le 11 Avril 1764. Elle étoit malade, depuis dix à onze jours, d'un point de côté, avec crachement de sang, grande difficulté de respirer : les crachats, qu'elle rendoit étoient épais ; elle avoit beaucoup de mal de tête.

Elle se plaignoit de n'avoir point uriné depuis huit à dix jours ; elle étoit enceinte depuis quatre mois : la joue étoit enflée. En lui touchant le pouls, je m'apperçus que le poignet l'étoit aussi : elle croyoit que la difficulté

difficulté de remuer la main & le poignet, étoit un commencement de paralysie. En l'examinant, j'ai trouvé tout le bras enflé, le bas-ventre aussi : la cuisse, la jambe & le pied l'étoient aussi ; mais l'extrêmité droite avoit très-peu d'enflure. Toutes les fois qu'on lui levoit la tête, elle étoit prête à se trouver mal : il falloit la recoucher. Le pouls étoit très-dur & irrégulier, enfin son état étoit des plus tristes : sa boisson étoit de l'eau de chiendent & de réglisse ; on lui faisoit prendre une cuillerée d'émulsion émétisée dans chaque verre de boisson & dans chaque bouillon : elle avoit été saignée quatre fois.

Je lui conseillai de faire deux pintes de décoction de quatre figues grasses, de quatre dattes, d'y faire infuser un peu de fleurs de sureau, & d'y faire fondre une once de miel blanc, & d'en user pour boisson ordinaire ;

De prendre une pinte de cette boisson, de la mettre dans une bouteille de verre, & d'y ajouter une cuillerée à bouche d'oxymel colchique, & d'en prendre un verre de poisson toutes les trois heures, & de celle sans oxymel, pour boisson ordinaire, & un bouillon une heure & demie après son remede.

La même nuit la malade sentit quelques envies d'uriner ; mais elle rendit très-

peu d'urine : la poitrine expulsa plus facilement & plus abondamment les crachats. Le second jour les choses allerent à-peu-près de même : la seconde nuit la malade dormit fort bien. Les urines coulerent abondamment ; la malade portoit sa main à sa bouche, & se remuoit assez bien dans son lit ; au lieu qu'auparavant il falloit la mettre où on vouloit qu'elle fût.

Ce jour-là le bas-ventre commença à devenir libre : de jour en jour ses forces revenoient ; elle fut purgée : le huitieme jour tout étoit dissipé ; mais on continua le remede encore autant de jours. Elle n'eut point le désagrément d'avoir les jambes enflées dans sa convalescence ; tous ses amis furent étonnés de la voir revenir si promptement : on la purgea une seconde fois ; elle se porte mieux qu'elle n'a jamais fait.

III OBS. Une petite fille de M. Dupont, maître Jardinier, rue des Marais, à côté du Salpêtrier, fauxbourg Saint-Laurent, âgée de quatre ans, est le sujet de cette troisieme observation.

Le 9 Octobre 1764 M. Dupont m'envoya chercher pour voir cette petite fille : il y avoit quelque-tems qu'elle étoit languissante.

Je la trouvai étendue dans son lit, roide comme une morte : tout son corps étoit en-

flé; elle avoit une petite toux, elle rejettoit tout ce qu'on lui donnoit ; le peu d'urine qu'elle rendoit étoit très-épaiſſe : elle reſtoit ſans ſe remuer ſur ſon dos.

Je lui fis faire une tiſane avec une infuſion de turquette & de fleurs de violettes, & ſur chaque pinte j'y fis ajouter une once de ſyrop des cinq racines apéritives : cela ne fit aucun effet. Le lendemain matin je lui fis faire une infuſion de fleurs de ſureau, & j'ajoutai les trois quarts d'une cuiller à bouche d'oxymel colchique. La même nuit les urines percerent un peu : on continua cette même tiſane pour boiſſon ordinaire. La ſeconde nuit de ſon uſage la malade urina ſi fort qu'elle perça tout ſon lit, & elle évacua beaucoup du ventre ; auſſi toutes les parties ſe déſenflerent : enfin, en continuant pendant douze jours, elle s'eſt trouvée comme un ſquélette, mangeant & buvant bien, & enfin préſentement elle a de l'embonpoint, & n'a eu aucune incommodité depuis ce tems.

On voit que ces obſervations s'accordent très-bien avec celles que M Storck a publiées ſur les vertus de l'oxymel colchique.

Je m'abſtiens de faire aucun raiſonnement à ce ſujet ; je m'en tiens aux faits : je vais ſeulement communiquer ici la méthode dont je me ſuis ſervi pour faire mon oxymel colchique, & je la ferai précéder

par le détail de quelques expériences que j'ai faites pour acquérir quelques lumieres ſur les principes de cette plante, qui paroît mériter la plus grande attention de la part de tous ceux qui s'occupent de l'art de guérir.

Analyſe du bulbe de Colchique, dit par les Auteurs Colchicum commune C. B. P.

1° J'ai pris demi-once de bulbe de colchique ſec, réduit en poudre; je l'ai mis à digérer dans un matras de verre, avec de l'eau diſtillée au bain de ſable, ſur un feu très-doux : l'eau s'eſt colorée en jaune-rouge. Au bout de deux jours de digeſtion je la verſai tout doucement dans une bouteille; je verſai de nouveau ſur le marc de l'eau diſtillée, & je fis digérer : l'eau n'avoit point de couleur; elle étoit cependant un peu amere : le marc fut bien exprimé, & je filtrai la liqueur au travers d'un papier gris.

Cette teinture fut miſe dans une capſule de verre, dans un bain de ſable, ſur un feu très-doux : l'eau étant évaporée, il me reſta une matiere extractive, dont la ſaveur paroiſſoit un peu douce, mais qui devenoit bientôt d'une amertume inſupportable : cet extrait peſoit un gros & demi.

Le jour que je fis l'expreſſion de ce bulbe de colchique (c'étoit le 8 du mois de No-

vembre 1764, ſur le ſoir) il faiſoit très-chaud ; le marc étoit encore chaud : l'eau qui s'évaporoit me cauſa au viſage une demangeaiſon conſidérable : il y avoit des élévations ; mes levres étoient toutes gercées ; les mains me démangeoient auſſi. Le 9 je ne pouvois pas faire le moindre mouvement ſans tranſpirer : il me ſurvint *un prurit* au col de la veſſie, & peu de tems après des évacuations d'urines abondantes ; & cela me prenoit à tout inſtant dans la journée : ſur le ſoir cela ſe paſſa & je n'ai plus ſenti la moindre incommodité.

J'ai mis demi-once de colchique ſec en poudre dans une cornue de verre, avec de l'æther vitriolique bien rectifié ; j'adaptai un récipient à ſon bec ; je le lutai bien : la cornue fut portée dans un endroit chaud : l'æther devint très-ambré ; je décantai cette teinture, & je remis de nouvel æther ſur le marc : il y reſta pluſieurs jours ſans ſe colorer.

Toute la teinture fut miſe dans une cucurbite de verre, garnie de ſon chapiteau & d'un récipient ; elle fut miſe dans un bain-marie, & ſur un feu doux en commençant, & augmenté dans la ſuite. J'eus toute la peine du monde à deſſécher le réſidu ; je fus obligé de le mettre ſur un bain de ſable : j'obtins une certaine quantité d'extrait ; je le laiſſai ſans être bouché que d'une feuille de

papier. Au bout de trois ou quatre jours je fus très-surpris de trouver cette matiere liquéfiée : pour lors j'en mis un peu dans de l'eau distillée ; elle se délaya très-bien. Cet extrait a une odeur très-gracieuse : quand on en met sur le bout de la langue, on sent un peu de douceur, & ensuite une grande amertume.

Cette espece de déliquescence de l'extrait tiré par l'æther, est d'autant plus remarquable, qu'elle paroît constante, de quelque maniere qu'on s'y prenne pour faire l'extrait ; car ayant d'abord épuisé du colchique par l'eau, l'ayant ensuite bien séché, & l'ayant fait digérer dans l'æther, j'ai obtenu pareillement un extrait, à la vérité en moindre quantité, mais d'ailleurs en tout semblable à celui dont je viens de parler, par sa couleur, par son odeur, par sa saveur, & singuliérement par la propriété d'attirer l'humidité de l'air.

3° Le résidu fut mis à digérer avec de l'eau distillée, dans une cucurbite de verre comme le précédent. L'eau se colora un peu ; je la décantai & j'en remis de nouvelle : celle-ci en sortit presque sans couleur ; elle fut filtrée, & ensuite évaporée dans une petite terrine de grès. L'extrait que j'obtins étoit grisâtre ; j'en mis un peu sur ma langue ; je lui trouvai d'abord un goût sucré ; & peu de tems après, je m'apperçus d'un

peu d'astriction & d'amertume : j'en obtins environ douze grains.

4° Une once de colchique récent, bien succulent, coupé en petites tranches, fut mis avec une livre de vinaigre distillé, dans un matras de verre, avec son vaisseau de rencontre : je le posai dans un bain de sable, sur un feu très-doux. Le vinaigre devint peu coloré : pour lors j'exprimai le marc & j'en mâchai une tranche, qui avoit conservé très peu d'amertume, mais le vinaigre étoit âcre & amer.

Cette teinture fut mise à distiller : le vinaigre que j'obtins, avoit une odeur d'herbes cuites & un goût un peu amer. L'extrait étoit rougeâtre, d'un goût au premier instant, de groseille, & ensuite amer : il pesoit soixante grains.

5° Je mis trois onces de colchique récent & bien succulent, pilé, dans une cucurbite de verre, avec son chapiteau & son récipient, au bain-marie, qui fut échauffé par degrés. Les premieres gouttes qui distillerent furent éprouvées avec le syrop de violettes : la couleur de cette teinture ne fût changée ni en rouge ni en vert.

Je retirai le vaisseau du bain-marie pour le mettre dans un bain de sable, que je chauffai peu-à-peu, jusqu'à ce qu'il ne sortît plus de liqueur : elle fut éprouvée comme la pre-

miere, ſans donner aucune preuve d'acide ni d'alkali.

Cette eau diſtillée du colchique eſt devenue par le ſéjour toute filandreuſe, comme il arrive dans de certaines eaux diſtillées de quelques plantes.

6° Je mis auſſi deux gros de bulbe de colchique à digérer dans quatre onces d'eſprit-de-nitre dulcifié & diſtillé : auſſi-tôt après le mêlange, cette liqueur eſt devenue jaune.

Cette teinture priſe intérieurement, à la doſe de douze gouttes, provoque les urines, & chaſſe les vents par en-haut & par en-bas, ſans faire aucun mal.

7° Une tranche de colchique récent, appliquée ſur le bout de ma langue, y a produit une grande fraîcheur ; enſuite coupée avec mes dents inciſives, elles en furent agacées, & mes levres reſſentirent une grande aſtriction ; enſuite je l'appliquai de nouveau ſur ma langue, elle y produiſit le même effet que la premiere fois. Quand je voulois avaler la ſalive, je ſentois une ſi grande amertume, que quand la ſalive étoit portée au fond de ma bouche, le goſier ſe reſſerroit & il falloit la cracher.

8° Je mis ſur ma langue une tranche de colchique ſec, tiré d'un pré des environs de Paris : quand il eut reçu un peu d'humidité, je le portai entre mes dents inciſives.

Après l'avoir bien coupé, je ſentis un peu d'agacement aux dents, un grand picotement à l'intérieur de mes levres, accompagné de beaucoup de feu, & j'eus une excrétion conſidérable de ſalive. Le haut de mes levres étoit ſec & aride; j'étois obligé, à chaque inſtant, d'y porter le bout de ma langue avec de la ſalive pour les humecter.

Cette matiere ainſi coupée, rapportée ſur le bout de ma langue, me fit ſentir un goût douceâtre & de noiſettes, enſuite une grande amertume, ſuivie de picotement, d'un grand feu & d'un crachotement abondant: cela me dura plus de deux heures.

Je priai un éleve en pharmacie qui a le goût aſſez fin & qui aime ſa profeſſion, de me faire le plaiſir de mettre une tranche de colchique dans ſa bouche: il me rapporta exactement les mêmes phénomenes qui venoient de m'arriver, & encore plus violens: il eſt vrai qu'il inciſa plus long-tems le colchique que moi, & le garda davantage dans ſa bouche.

Il me ſemble que ſi cet oignon étoit pris intérieurement, en petits morceaux, il ſeroit en état de produire d'aſſez fortes irritations, pour attirer des inflammations conſidérables dans l'eſtomac & les inteſtins, & pour cauſer la mort à celui qui en auroit fait uſage; mais en le prenant en forme d'oxymel, & étendu dans un verre de tiſane, les princi-

pes de ce bulbe se trouvent nageans dans beaucoup de liquide, & embarrassés par le miel.

Ces deux ingrédiens sont suffisans pour empêcher leurs mauvais effets : d'un autre côté la quantité qu'on en prend n'est pas suffisante pour faire aucun mal.

9° Le bulbe de colchique, qui avoit été épuisé des principes qui sont solubles par l'eau distillée, fut bien séché, ensuite je le mis à digérer avec de l'æther vitriolique : ce dernier se chargea d'une matiere qui le colora en jaune-rouge. Cette teinture, appliquée sur le bout de ma langue, me fit sentir un peu de douceur, ensuite de l'amertume & enfin une âcreté insupportable.

Il faut remarquer que le bulbe de colchique récent, qui avoit été infusé dans le vinaigre distillé, pesoit une once; & quand je l'eus retiré de ce vinaigre, & mis dans une étamine, ensuite bien exprimé entre mes mains, la matiere restante pesoit neuf gros & demi.

Les anciens disoient que ce bulbe, pris intérieurement, nuisoit par la faculté que sa matiere avoit à se gonfler; mais s'ils avoient connu les principes actifs de cette plante, ils n'auroient point pensé ainsi. Ce bulbe séché mis en poudre & ensuite à infuser dans l'eau, acquiert un volume quadruple de son premier état.

Je ne compte cependant pas que ce soit-là

la vraie cauſe des cruels accidens qu'elle occaſionna à l'illuſtre M. Storck.

Le colchique avec lequel j'ai fait mes guériſons m'avoit été donné par M. Royer, Epicier-Droguiſte, & habile Botaniſte, demeurant fauxbourg Saint-Martin, au Jardin des plantes.

Voici comment je fais l'oxymel colchique : je prends, comme M. Storck, une once de bulbe de colchique récent, coupé par petites tranches bien minces, pour qu'elles préſentent plus de ſurfaces au vinaigre; je le mets dans un matras, j'y ajoute une livre de vinaigre blanc, j'y adapte un vaiſſeau de rencontre, & je le fais digérer pendant deux jours dans un bain de ſable, à un feu très-doux; j'ai ſoin de remuer ſouvent le matras : au bout de ce tems je paſſe le vinaigre au travers d'une étamine, j'exprime le colchique, enſuite je remets le vinaigre dans le matras; j'y ajoute deux livres de beau miel blanc, bien grainu, & j'adapte le vaiſſeau de rencontre au haut du matras; je le poſe dans un bain de ſable, à un feu très-doux, juſqu'à ce que le miel ſoit fondu, & pour lors je le tire du feu, & je m'en ſers dans le beſoin.

J'ai obſervé que, quand cet oxymel eſt fait de cette façon, il ne perd point, 1.° une matiere qui eſt contenue dans le colchique, qui me paroît être un acide huileux-volatil;

2° j'évite l'altération du miel qui tient ſuſpendue la partie extractive du colchique; 3° cette perte peut diminuer la vertu de ce médicament : d'ailleurs cet oxymel a toute la conſiſtance qui lui eſt néceſſaire.

J'ai employé ce remede dans des toux très-violentes, qui étoient des aſthmes humoraux : l'expectoration s'eſt très-bien faite, & ces maladies ſe ſont terminées par d'abondantes évacuations d'urine.

Au mois de Septembre 1764 j'étois chez un de mes amis : on caſſa, par accident, une cruche où il y avoit du vinaigre & du colchique à infuſer depuis ſix mois. Un particulier qui étoit avec moi croyant que c'étoient des truffes, en prit trois ou quatre tranches & il les mangea. Deux ou trois minutes après le Maître vint & ſe plaignit qu'on avoit caſſé ſa cruche de colchique. Celui qui en avoit mangé fut fort inquiet. Nous le raſſurâmes : il paſſa la nuit fort tranquille, ſans autre accident qu'un peu de ſurabondance dans les évacuations des urines.

Je ne crois point qu'il y ait aucune perſonne qui oſât avaler du colchique récent ni ſéché : après qu'il l'auroit mâché, ſon amertume & ſon aſtriction l'en empêcheroient.

L'extrait de colchique eſt gummo-réſineux, d'un doux-ſucré-amer : il y a, à ce qu'il me paroît, un acide huileux-volatil;

& ce qui semble le montrer, est, 1° l'agacement que ce bulbe cause aux dents incisives, en le coupant; 2° l'eau évaporée, portée au visage, qui m'a produit une demangeaison & des élévations.

L'extrait tiré par l'eau distillée, mis à digérer dans l'æther vitriolique, a donné une teinture rougeâtre.

OBSERVATIONS

Sur une Fille sans langue (a), *qui parle, avale, & fait toutes les autres fonctions qui dépendent de cet organe même; par M. BONAMY, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine, Professeur de botanique dans l'Université de Nantes, Associé à l'Académie royale des Belles-Lettres de la Rochelle.*

Marie Grêlard, qui fait le sujet de ce Mémoire, a demeuré trois mois ou environ à Nantes, à la fin de 1763 & au

(a) Cette fille est la même que celle dont M. Saulquin, Chirurgien de Nantes, a déjà donné l'histoire dans notre Journal d'Avril 1764; mais comme les observations de M. Bonamy nous ont paru beaucoup plus étendues, & contenir des faits également curieux & intéressans, nous avons cru devoir leur donner une place dans ce Recueil.

commencement de 1764, où je l'ai vue & examinée plusieurs fois (a).

Cette fille naquit le 18 Décembre 1743, dans la paroisse de Saint-Hilaire, près de Mortagne en bas Poitou, de Jacques Grêlard, Charpentier, & Marie Autin, sa femme. A l'âge de huit à neuf ans elle fut attaquée d'une petite-vérole maligne. Il survint à la langue des ulceres qui dégénérerent en gangrene. Cet organe se corrompit: la malade en détachoit des lambeaux avec les doigts, & le Chirurgien lui enleva le reste avec les ciseaux: dès-lors cette fille cessa de parler. Pendant les deux ou trois premieres années qui suivirent cet accident, elle ne fit plus entendre qu'un bruit confus, tels que peuvent être les sons mal articulés d'un muet. La déglutition devint pour elle une opération laborieuse: la salive lui couloit involontairement par les côtés des lévres, ne pouvant la cracher qu'avec peine. Au bout de ce tems la nature sut reprendre ses drois. D'abord Marie Grêlard bégaya; elle formoit quelques mots avec effort, elle s'est à la fin accoutumée peu-à-peu à parler plus distinctement: elle le fait actuellement, & chante même presque avec autant de facilité qu'une personne ordi-

(a) Elle s'est retirée à Saint-Hilaire, près de Mortagne, auprès de sa mere, où elle est actuellement.

naire : il y a seulement quelques lettres & quelques syllabes qu'elle a un peu plus de peine à prononcer que les autres ; défaut dont on ne s'apperçoit presque pas. Elle fait la mastication des alimens, & avale, tant les solides que les fluides, sans aucune difficulté ; enfin, elle trouve du goût dans tous les alimens dont elle fait usage.

Ce phénomene n'est pas l'unique qu'il y ait eu de cette espece ; mais comme il ne s'en trouve que deux ou trois à peu-près semblables, rapportés dans les Auteurs, j'ai cru qu'il étoit bon de recueillir celui-ci, afin de constater la vérité d'un fait qui pourroit encore aujourd'hui trouver des incrédules (*a*).

(*a*) Voilà comment s'exprime M. Senac dans ses Commentaires sur l'abrégé de l'Anatomie d'Heister, derniere édition, page 713 : » C'est une » erreur de croire que ceux à qui il ne restoit que » la base de la langue, aient pu former des sons » distincts : il ont pu ébaucher quelques-uns de » ces sons, pour lesquels l'action des levres & l'ap- » plication du fond de la bouche au palais res- » toient seulement nécessaires ; mais des sons qui ne » se forment que par la pointe de la langue, par » son recourbement ou que par d'autres mouvemens » composés, ces sons, dis-je, sont impossibles, » quand la langue est mutilée. «

Le fait concernant Marie Grêlard, & les autres que je vais rapporter, prouvent le contraire de ce qui a été avancé par ce savant Médecin.

1° Roland de Belebat, Chirurgien à Saumur, dans un petit Traité qu'il a donné au public, intitulé *Aglossostomographie* (a), fait mention d'une observation conforme à la nôtre, faite sur le nommé *Pierre Durand* (b), né dans la paroisse de S. George, près Montaigu en bas Poitou, qui, à l'âge de huit à neuf ans, avoit aussi perdu sa langue à la suite d'une petite-vérole maligne. Cette même observation est rapportée dans l'Anthropographie de Riolan, chap. viij, liv. 4; dans l'Anatomie de Bartholin, liv. 3, page 553, & dans la 22e Histoire de la se-

(a) Aglossostomographie, ou Description d'une bouche sans langue; par M. *Jacques Roland de Belebat*, Chirurgien, &c. imprimée à Saumur, en 1630, *in-16*. Ce petit livre a été traduit en latin par M. Rayger, & il est inséré en entier dans les Ephémérides d'Allemagne, en la troisieme année.

(b) Deux Chirurgiens qui ont parlé de Marie Grêland, dans l'Affiche de Nantes du 9 Décembre 1763, & le sieur Saulquin, qui en a aussi fait mention dans le Journal de médecine du mois d'Avril dernier, page 348, ont fait plusieurs observations de celle qui concerne Pierre Durand.

Celle qui est rapportée par Roland de Belebat, Riolan Bartholin, &c. étant absolument la même, les rédacteurs de ce Mémoire, dont l'Extrait a été inséré dans le Mercure d'Août dernier, page 143, ont commis la même faute.

conde Centurie du même Auteur ; dans les Commentaires de Blaſius, ſur l'Anatomie de Veſlingius, pag. 151 ; dans une note curieuſe du Dictionnaire de Bayle, au mot *Ceriſanthes* ; enfin dans les Traités d'Anatomie de MM. Vinſlow, Verdier, & dans le Traité des Sens de M. le Cat.

2° Tulpius, au chap. xlj du liv. 1 de ſes Obſervations, parle d'un jeune homme à qui des Pirates Barbareſques couperent la la langue. Il paſſa trois ans ſans parler. Un jour s'étant trouvé expoſé à un orage terrible, un éclair des plus vifs & des plus étincelans, lui cauſa une ſi grande frayeur qu'il reprit, ſur le champ, l'uſage de la parole.

3° Enfin, les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1718, nous préſentent (*a*) une obſervation de M. Antoine de Juſſieu, au ſujet d'une fille Portugaiſe, née ſans langue (*b*), & qui s'acquittoit fort

(*a*) Je n'ai pu trouver dans les Auteurs que trois obſervations qui aient rapport à celle dont Marie Grélard fait le ſujet. Ce qu'on lit dans Baillet, Vie de S. Réparat ; dans Evagre, chap. xjv, livre 4 de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique ; & Grégoire, livre 3, dialogue xxxij, ont été de vrais miracles.

(*b*) M. de Juſſieu vit & examina, chez le Comte d'Ericeira, la fille née ſans langue qui parloit. Ce Seigneur, qui n'étoit pas moins diſtingué par ſon amour pour les Belles-Lettres, que par ſa haute

bien, sans cet organe, de toutes les fonctions propres de cet organe même. Ce célebre Médecin nous explique le comment d'un fait aussi surprenant ; aussi ne ferai je, à ce sujet, que de légeres observations particulieres & relatives au cas de Marie Grêlard.

J'ai visité exactement la bouche de cette fille, & j'ai trouvé, au fond du gosier, une tumeur, ou petite élévation, moindre que la grosseur d'un pouce, & qui m'a paru être une très-petite portion de la base de la langue. En pressant avec le doigt, j'ai senti sur cette éminence un mouvement fort vif de contraction musculaire, causé, sans doute, par l'action des muscles génio-glosses, mylo-glosses, hyo-glosses, stylo-glosses, &c. qui y sont attachés. Vraisemblablement le

naissance, composa à l'occasion de cette fille, le distique suivant :

Non mirum elinguis mulier quòd verba loquatur ;
Mirum cum linguâ quod taceat mulier.

Un anonyme a rendu en françois ces vers latins :

Qu'une femme sans langue ait encor du caquet,
Le cas est assez vraisemblable ;
Mais qu'elle garde le tacet
Avec cet organe indiscret,
Oh ! je ne croirai pas un fait si peu croyable.

désir qu'avoit cette fille de rentrer, par la parole, dans le commerce de la vie, & les efforts qu'elle faisoit (ainsi qu'elle me l'a déclaré elle-même) pour y réussir, ont mis peu-à-peu les muscles en action, & leur ont donné du jeu & du ressort : ainsi ce petit reste du bout de langue s'est enfin trouvé en état de suppléer au défaut du corps entier de cet organe.

Ce que nous avançons ici n'est point une conjecture vague & sans fondement : des passions vives sont bien capables d'opérer des prodiges ; & elles en ont effectivement opéré dans ce genre.

1° Le jeune homme dont parle Tulpius assura que, dans l'instant qu'il fut saisi de frayeur par le vif éclair qui le frappa, & lui rendit subitement la parole, il avoit ressenti un mouvement plus grand qu'à l'ordinaire dans les muscles de la langue (*a*), dans lesquels les esprits animaux se frayerent, sans doute, alors, un cours plus libre, & comme précipité.

2° Marie Grêlard a aussi déclaré que les premieres paroles qu'elle commença à prononcer, après avoir resté trois ans muette, lui furent occasionnées par une colere, ou impatience, qu'elle ressentit contre sa sœur

(a) *Asseveravit mihi candidè se protinùs à fulgure percepisse majorem motum in musculis linguæ. Tulp. Obs. lib. 2, cap. xlj. page 76.*

qui lui avoit enlevé des pommes qu'elle vénoit de faire cuire.

3° Nous lisons, dans les Nuits Attiques d'Aulu-Gelle, *lib. 5, cap. jx.*, que le Roi Créſus eut un fils qui, dans ſon jeune âge, avoit eu l'uſage de la parole, & qui la perdit dans la ſuite : il devint muet. Créſus ayant été forcé devant une ville qu'il défendoit, un ſoldat, qui le trouva ſur ſes pas, ſans le connoître, leva ſur ce malheureux Prince ſon cimeterre pour le tuer. Le fils, à côté de ſon pere, fut ſi frappé de ce danger, que la tendreſſe filiale trancha tout-d'un-coup les liens qui garottoient ſa langue. Il parla, & dit au farouche ſoldat : Epargne le Roi ! *Clamans in hoſtem, ne Rex Creſus occideretur.* Aulu-Gelle a pris ce trait dans Hérodote.

Les efforts de Marie Grêlard, pour venir à bout de parler, ont été ſecondés par les parties auxiliaires qui, concurrément avec la langue, forment la voix & la parole : tels ſont la luete, les conduits du nez, le palais, les dents & les levres (*a*).

(*a*) La luete, les conduits du nez, le palais, les dents & les levres ont tant de part à la formation de la voix & de la parole, que des Nations entieres ſe ſont diſtinguées, dans leur maniere de parler, par l'uſage dominant de quelques-unes de ces parties. Mém. de l'Acad. 1718, pag 11. *Lingua ſermonis eſt promptuarium, non quòd unica*

Ce qui peut encore avoir favorisé notre muete, c'est un certain rétrécissement dans le fond de la bouche, que j'ai bien remarqué, & qui a, sans doute, été occasionné par la perte de la langue. La partie inférieure de la bouche n'étant plus assujettie par le volume de cet organe, s'est portée vers le palais; elle en est devenue plus convexe; les os du palais & de la mâchoire n'ayant pas acquis assez de consistance dans la bouche d'un enfant de sept à huit ans, se sont déjettés & poussés un peu en avant, pour remplir une partie du vuide : le palais s'est applati; en un mot, toutes les parties musculeuses & membraneuses, aux environs du gosier, se sont un peu rapprochées les unes des autres. Quel a dû être l'effet de ce rapprochement ? L'air chassé par la glotte, trouvant le passage plus étroit, a produit des vibrations plus vives & plus fortes dans les parties destinées à former la voix & la parole (*a*).

Si elle ne prononce pas toutes les lettres

& sola per se sensa exprimere & sermonem formare possit, cùm concurrant & oris palatum, dendes, narium foramina, aliæque partes variæ, sed quia primaria & principalis pars est, &c. Vide Gerard. Leonard Blasii. *Comment. & Syntag. Anatom.* Joan. Veslingii., *page* 151.

(*a*) La gloire, suivant M. Dodart, est l'organe de la voix, & les sons, différemment modifiés dans la bouche, forment la parole.

& toutes les syllabes avec la même facilité, voici ce qui y contribue sans doute beaucoup ; c'est qu'il lui manque une ou deux dents, & que les autres sont si mal arrangées dans sa bouche, & si inclinées, tant en dedans qu'en dehors, qu'elles paroissent former comme un double rang à chaque mâchoire.

Ce qui, d'un autre côté, sert à donner plus d'étendue à la voix de Marie Grêlard, & à rendre sa prononciation plus forte & plus libre, c'est une petite gouttiere, ou rigole, que j'ai aussi très-bien observée, & qui paroît à l'endroit où devroit être le frein de la langue. Cette cavité est beaucoup augmentée par l'action des muscles génio-glosses, hyo-glosses, &c. & par celles des genio-hyoidiens & milo-hyoidiens, quand cette fille est dans l'action de parler (*a*).

Quant à ce qui regarde la mastication & la déglutition, elle n'est point obligée d'introduire un de ses doigts dans sa bouche (*b*),

(*a*) Quand Marie Grêlard veut parler, les muscles de la langue & de l'os hyoïde font mouvoir le petit morceau restant de la base de la langue ; & par ce moyen, ils soulevent, vers le palais, la membrane qui tapisse la partie inférieure de la bouche ; ce qui fait prendre nécessairement à cette membrane la forme d'une rigole, ou gouttiere, qui fait, en quelque façon, l'office d'un porte-voix.

(*b*) Lorsque cette fille mange elle n'est point

ainſi que le pratiquoit la fille dont parle M. de Juſſieu, & qu'étoit obligé de faire le jeune homme dont Tulpius fait mention, ſoit pour porter ſous les dents les alimens qui ont beſoin d'y être broyés, ſoit pour les pouſſer vers le fond du goſier, pour en faire la déglutition. Les muſcles dont je viens de parler ont acquis, dans Marie Grêlard, une telle ſoupleſſe & agilité, que la partie inférieure de la bouche eſt portée vers le palais avec une très grande facilité; & elle a un mouvement ſi libre dans les levres & les buccinateurs, que les alimens qui ſont dans la bouche y ſont preſſés & pouſſés en tout ſens, par les côtés, en avant & en arriere, à la volonté de la fille. Les alimens, une fois arrivés au fond du goſier, la déglutition ne s'en fait pas différemment que dans toute autre perſonne. Pendant qu'elle étoit à Nantes, on a eſſayé de lui faire avaler du pain à chanter, à quoi on a réuſſi parfaitement, en l'introduiſant un peu profondément dans la bouche; ce qui a déterminé à lui faire faire ſa premiere communion, à

obligée de s'y prendre à pluſieurs repriſes pour avaler une bouchée, ni d'aſpirer l'air, pour ramaſſer les parcelles des alimens, & en faire la déglutition, ainſi que l'a avancé le ſieur Saulquin dans le Journal de médecine du mois d'Avril 1764, page 351.

laquelle on n'avoit pas osé l'admettre jusqu'alors.

C'est par le même mécanisme, sur-tout par l'action des levres & des muscles buccinateurs, qu'elle crache sa salive presqu'avec la même facilité que si elle avoit une langue.

LETTRE

A M. ROUX, Docteur en médecine de la Faculté de Paris, sur quelques cas de Coliques guéries par l'application extérieure des corps froids; par M. MARRIGUES, Maître en chirurgie à Versailles.

MONSIEUR,

En lisant, il y a quelques jours, un ouvrage intitulé, *Anecdotes de médecine*, par M. DUMONCHEAUX, j'ai trouvé, à la page 101, une maniere assez singuliere de guérir la colique. » Un jeune homme, » dit l'Auteur, fut attaqué de colique : les » douleurs étoient excessives; elles duroient » depuis trois jours, & avoient, depuis tout » ce tems, éludé l'action des meilleurs re- » medes. C'étoit l'hiver : il y avoit de la » neige. Le Médecin, las de solliciter en vain

» vain le ſecours de tant de remedes, en » prit une maſſe qu'il appliqua ſur toute l'é- » tendue du ventre, comme une emplâtre ; » il en prit une autre portion qu'il mêlan- » gea avec du ſucre, & il ordonna au mala- » de d'en manger tant qu'il voudroit. Com- » me il étoit étrangement altéré, il en » mangea extrêmement : une heure après » il cria qu'il étoit guéri. «

Cette obſervation, toute ſinguliere qu'elle paroît, n'eſt pourtant pas unique dans ſon genre ; elle m'a rappellé un fait à-peu-près ſemblable, dont j'ai cru devoir vous faire part, & vous prier de le communiquer au public, par la voie de votre Journal, ſuppoſé que vous le trouviez aſſez intéreſſant pour être placé à côté des excellentes obſervations dont vous nous gratifiez tous les mois.

Il y a environ ſix ans qu'on me vint chercher, ſur les neuf heures du matin, pour ſecourir un Soldat des Gardes-Suiſſes, qui ſouffroit, depuis quelques heures, d'une colique des plus violentes. Comme je n'étois pas chez moi, & qu'on déſeſpéroit de me trouver ; n'ayant pas dit où j'étois allé, étant ſorti précipitamment, dès le matin, le commiſſionnaire s'en retourna, & dit à ceux qui l'avoient envoyé, que l'heure à laquelle je pourrois venir étant incertaine, il ne falloit pas m'attendre. Un Sol-

dat, qui ſe trouva pour lors auprès du malade, s'offrit de le ſecourir, diſant qu'il avoit un remede infaillible pour la colique; & ſur ce qu'il aſſura qu'il avoit guéri dans ſon pays, & même en France, pluſieurs perſonnes attaquées de ce mal, on n'hélita pas de mettre ce malade entre ſes mains.

Il fit d'abord avaler à ce malade un verre d'eau-de-vie; enſuite il le fit coucher le dos ſur une paillaſſe, & lui fit mettre toute la partie antérieure du ventre à nud: après cela, il demanda des plats d'étain, & ſe fit apporter, dans des ſeaux, de l'eau de puits très-froide: il plongea ces plats dans l'eau afin de les refroidir, & les poſa alternativement tout glacés ſur le ventre du malade. Lorſque chaque plat commençoit à s'échauffer, il le replongeoit dans le ſeau, dont il renouvelloit l'eau de tems en tems, afin qu'elle fût plus fraîche, & rappliquoit les plats ſur le ventre; il répétoit les opérations, à meſure que la chaleur du corps ſe communiquoit à l'un & l'autre plat.

Ayant été informé, dans le cours de mes viſites, qu'on me demandoit auprès de ce ſoldat Suiſſe, j'y arrivai au moment que ſon camarade lui appliquoit ſes moyens de guériſon. Je fus d'abord étonné d'une méthode auſſi neuve: je lui demandai pourquoi il faiſoit telles choſes. Il me répondit, ſans m'alléguer d'autres raiſons, que ſon remede

étoit sûr ; qu'il l'avoit expérimenté nombre de fois, avec un succès admirable, & que si je voulois rester auprès de lui j'en serois bientôt convaincu.

Comme l'on ne peut rien dire contre les faits, & que l'air d'assurance avec lequel ce Soldat me parloit, m'annonçoit qu'il étoit sûr de son coup, je le laissai faire. Je restai près de lui, & je suspendis mon jugement; mais je ne fus pas long-tems témoin de cette opération, sans voir le malade en recueillir le fruit. A peine un quart-d'heure fût-il écoulé, depuis mon arrivée, ce qui ne faisoit pas en tout une demi-heure, à compter du moment qu'on avoit commencé à lui refroidir le ventre, que le malade assura qu'il ne souffroit plus, & qu'il étoit guéri. On le porta pour lors sur un matelas, on le couvrit bien, peu-à-peu il se réchauffa ; & s'endormit. L'après-midi, je retournai le voir ; je le trouvai debout, qui se promenoit devant la porte du corps-de-garde, où il m'assura qu'il ne ressentoit plus aucune douleur, & qu'il avoit même dîné à son ordinaire.

Ce fait singulier m'a fait faire les réflexions suivantes. Les coliques les plus communes sont, pour la plupart, causées par des masses d'air épanchées dans les intestins. Toutes les substances qui servent à notre nourriture en sont remplies ; & celles dont les gens du

menu peuple & les pauvres font uſage, étant le plus ſouvent priſes ſans choix, il s'y trouve parmi des choſes crues qui contiennent d'autant plus d'air qu'elles ont plus de denſité. Tous ces aliments ſe décompoſent dans l'eſtomac & les inteſtins, par l'action des puiſſances digeſtives; & l'air qui ſort par cette décompoſition, des entraves où il étoit retenu dans la tiſſure des alimens, venant à ſe dégager, reprend ſa vertu élaſtique, & s'épanche dans toute l'étendue du canal inteſtinal, & ſur-tout dans la partie de ce canal connue ſous le nom général d'*inteſtins grêles*. Il s'y accumule, & y ſéjourne d'autant plus long-tems, que l'extrêmité de l'iléon, qui répond au cœcum, ſe trouve plus remplie de matiere excrémenteuſe, & que l'abondance de cette matiere, & quelquefois ſon endurciſſement, font plus d'obſtacle au cours de l'air, qui cherche une iſſue par les gros inteſtins. Cet air, ainſi retenu, venant à s'échauffer par l'action de la chaleur qui regne dans les entrailles, ſa maſſe ſe dilate, ſon volume augmente; & cette raréfaction devenant conſidérable, elle écarte & éloigne les parois des inteſtins de leur axe, les gonfle comme ſi on les avoit ſoufflés; & ſi ce gonflement eſt porté à un point extrême, les parois des inteſtins, tendus outre meſure, tiraillent les nerfs qui s'y diſtribuent, & delà les impreſſions vi-

ves & les grandes douleurs que les malades reſſentent ; douleurs qui ſont le caractere de la colique, & qui ſont quelquefois ſi preſſantes, qu'on ne ſauroit y apporter trop tôt les remedes convenables.

Or, dans le cas de ces ſortes de coliques, l'indication qui ſe préſente eſt de faire ceſſer la douleur, ſoit en procurant l'iſſue des vents, en débouchant le canal inteſtinal par les lavemens, les huileux & les autres remedes propres à évacuer ces flatuoſités, ſoit en réduiſant l'air dilaté à un plus petit volume. Il n'eſt pas douteux que, dans tous les cas, les premiers moyens ne méritent la préférence ſur les derniers, qui ne peuvent que pallier le mal ſans en ôter la cauſe; mais dans des circonſtances particulieres, où il ne ſeroit pas poſſible de trouver les moyens de mettre ces premiers remedes en uſage, on ne devroit pas héſiter de ſe ſervir des derniers, lorſque la nature du mal ſeroit bien connue, parce que la matiere de ces remedes ſe trouve par-tout, & qu'elle peut s'employer dans toute ſorte d'endroits. L'application des corps froids ſur la ſurface du ventre peut donc, dans les cas de colique venteuſe, procurer du ſoulagement, & même guérir cette maladie, pour le moment, en réduiſant l'air raréfié, qui en eſt la cauſe immédiate, à un plus petit volume. C'eſt un fait d'expérience que le froid condenſe l'air &

même les autres corps, & diminue d'autant plus leur volume, que leurs parties ſont plus ſuſceptibles d'expenſion : or la diminution du volume de l'air épanché dans les inteſtins ne peut arriver que les parois de ces canaux n'en ſoient relâchés, & que l'irritation des nerfs, qui eſt une ſuite néceſſaire de la tenſion de ces parois, ne ſe calme, & ne ceſſe même à meſure que les inteſtins ſe relâchent, & que par-là la douleur ne s'anéantiſſe : c'eſt ce qui eſt arrivé dans les ſujets des deux obſervations que je viens de rapporter. Le ſuccès qui a ſuivi l'application des corps froids, dans ces deux cas, ne permet pas de douter de leur efficacité : c'eſt aux Praticiens à en faire telles applications qu'ils jugeront convenables, & à apprécier le mérite de ces ſortes de remedes.

L'application des corps froids ſur les hernies inteſtinales, en a ſouvent favoriſé la réduction : c'eſt ſur-tout lorſque l'inteſtin eſt rempli d'air, & que la raréfaction de cet air augmente le volume de la tumeur, que cette application peut être utile : dans ce cas, la glace pilée, la neige, ou l'eau froide, appliquées ſur la tumeur, en condenſant l'air contenu dans l'inteſtin, occaſionnent une diminution ſenſible dans le volume de l'inteſtin, qui rend ſa réduction plus aiſée. Beloſte, qui recommande ces re-

medes, & qui en faisoit grand cas, assure qu'ils lui ont réussi nombre de fois (*a*) ; mais, malgré la confiance & l'autorité de cet Auteur, les Praticiens savent qu'il est des circonstances où les corps froids, appliqués sur les hernies, seroient sujets à de grands inconvéniens ; de même cette application seroit aussi très-déplacée sur la surface du ventre, dans toute autre espece de colique, que celle qui est causée simplement par la raréfaction des vents.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*a*) Chirur. d'Hôpital, tom. ij.

RÉPONSE

Aux doutes de M. POUTEAU *le fils, par M. BRUN, au sujet de l'observation décrite dans le Journal de Médecine du mois de Novembre 1764.*

Vous avez, Monsieur, formé des doutes sur mon observation, & vous me les adressez ; je suis donc, par bienséance, engagé à les résoudre.

Le mot d'*antagoniste*, que je n'ai employé qu'une fois, paroît vous avoir offensé : il m'auroit honoré, Monsieur, si vous vous en étiez servi pour me désigner. Antagonistes, en bon françois, signifie *des person-*

nes opposées d'opinion. Voyez *le Dictionn. Encyclop.*

Ce titre n'est donc ni tranchant ni pointu : lisez, relisez mon Ecrit, vous n'y trouverez d'autre nuage d'aigreur, que celle que vous avez voulu lui supposer. J'ai voulu, je ne le cache pas, retirer autant d'honneur qu'il m'a été possible, d'une guérison dont le succès doit servir à me consoler de celles qui seront beaucoup moins heureuses. Voilà peut-être tous mes torts : j'avois mon amour-propre à satisfaire, & je le puis heureusement, sans vous faire aucune injustice. Je vais répondre, le plus succinctement qu'il me sera possible, à tous les chefs que vos doutes renferment.

Je ne sais à quel dessein vous insinuez qu'il m'a été plus facile qu'à vous de découvrir cette maladie : sans doute sa date éloignée vous a fait oublier des faits dont la vérité est connue de toute la ville. En voici deux pour lesquels je m'engage à vous donner les attestations les plus positives. 1° J'avois nommé la maladie bien des jours avant d'avoir vu la malade, & cela sur les rapports que m'en avoient fait les amis de ses amis : je l'ai même déjà dit au commencement de mon observation, & vous me contredisez mal-à-propos. 2° Vous aviez déjà proposé un remede qu'on rejetta, & dont l'application supposoit l'examen le plus scru-

puleux : c'eſt donc à vous ſeul que la malade a fait des aveux.

Je ne conviens pas qu'il ſoit démontré par le tact que les muſcles du bas-ventre ſont dans la plus parfaite intégrité : il n'en fut pas queſtion le jour que nous nous rendîmes chez la malade ; ce n'eſt qu'après coup que vous en avez parlé. Cependant je ne touche pas au fait ; je n'attaque que la conſéquence que vous en tirez. Je prétends qu'on ne doit point, pour dénommer une maladie, prendre un ſigne poſtérieur à cette maladie ; qu'il ne faut pas attendre que la hernie ſoit réduite pour décider ſi elle en eſt une : on n'apprendroit pas à connoître une apoplexie ſanguine, ou une hydropiſie de poitrine, ſi l'on donnoit pour ſignes eſſentiels de l'une ou de l'autre maladie un épanchement de ſang ou de ſéroſités à l'ouverture du cadavre.

Vous éludez la quatrieme objection, en diſant qu'elle vous éloigneroit trop de l'objet eſſentiel ; car c'eſt en elle qu'eſt le véritable nœud de la queſtion : j'en appelle au jugement de tous les lecteurs.

Vous n'objectez pas, dites-vous, que la ſituation de la partie qui forme la tumeur n'eſt pas naturelle à la veſſie, mais, ſelon vous, il paroît impoſſible de ſuppoſer une hernie de veſſie, d'autant plus que, lorſque la tumeur a le plus de volume, il eſt plus

aiſé de la repouſſer vers le rein que vers la veſſie ; mais faites attention que je penſe que cette tumeur eſt la veſſie déplacée ; que ce viſcere eſt affecté dans ſa figure & dans ſa ſituation ; que par conſéquent, lorſqu'on la repouſſe, on repouſſe la veſſie ; que par conſéquent vous ne devez pas m'objecter qu'il eſt plus aiſé de repouſſer la veſſie déplacée vers le rein que vers la veſſie. Ce que vous déſirez dans ma réponſe, vous le déſirerez long-tems : vous en verrez la raiſon plus bas.

On objecte, dites-vous, que cette ſituation eſt naturelle à une autre partie, & c'eſt l'uretere. Recueillez, Monſieur, tout ce que la lecture & les connoiſſances anatomiques vous ont appris, & vous conviendrez qu'un trop grand attachement à votre opinion vous a ſéduit.

Vous voulez qu'une cauſe quelconque, un gravier, un engorgement humoral aient dilaté l'uretere ; mais ce gravier, cet engorgement humoral, je ne ſais lequel, ont-ils donné des ſignes de leur préſence ? Selon vous, cette tumeur ſe fera ſentir dans une perſonne émaciée ſous les muſcles ; mais préciſément la tumeur ſurpaſſe le niveau de la peau ; elle eſt ovoïde, & on l'apperçoit avant de la ſentir.

Vous me demandez pourquoi je ne donne pas une explication de la néceſſité de pouſſer

la tumeur du côté du rein : je l'ai déjà dit, qu'il valloit mieux ne rien expliquer. Je penſe qu'on ne doit expliquer qu'un phénomene bien avéré par un autre évident ; mais le ſiege de la maladie eſt douteux, puiſque nous ſommes trois d'un avis différent ; & vous faites encore une ſuppoſition bien gratuite. Il faut qu'un fait ſoit bien établi pour l'expliquer ; & s'il l'eſt, qu'importe de l'expliquer. La médecine-pratique doit être purement obſervative. Nous apprenons, par l'hiſtoire de cette ſcience, que la manie d'expliquer non-ſeulement arrête, mais arrêtera prodigieuſement ſes progrès. Croyez-vous qu'il m'eût été difficile d'agencer la veſſie comme vous avez fait de l'uretere ? Ce viſcere, par ſa figure, par ſa poſition, me rendoit la choſe plus facile ; mais peut-on de bonne foi établir des poſſibilités ?

Je ſuis ſi convaincu de la néceſſité de ces principes dans la recherche de la vérité ; je leur ſuis ſi fort attaché, que je n'ai pas voulu, ni dans mon obſervation, ni dans cette réponſe, m'en écarter : ainſi, ſi vous voulez vous contenter d'une explication dégagée de toute ſuppoſition, & qui ne conduiſe pas à une ſimple poſſibilité, la voici : Pourquoi, demandez-vous, eſt-il plus facile de pouſſer la tumeur vers le rein que vers la veſſie, ou pour mieux dire avec la malade ? (Voyez Obſerv. pag. 429.) Pour-

quoi, lorſqu'elle étoit couchée, la tumeur paroiſſoit rentrer un peu au-deſſous des fauſſes côtes, & lorſqu'elle étoit levée elle paroiſſoit ſaillir un peu plus avant ? C'eſt que les hernies étant formées de derriere en avant, ou de haut en bas, doivent, en ſe réduiſant, être pouſſées de devant & en arriere, ou de bas en haut. La fin de vos doutes, Monſieur, eſt un modele d'inattention que vous me reprochez ſi gratuitement. 1° Vous n'avez rien trouvé dans ma citation qui ait rapport avec la hauteur ou les hernies de veſſie. Il eſt vrai qu'elle n'eſt pas exacte : c'eſt *animadv.* 36 & non 37. Il n'eſt point d'Imprimeur ni d'Auteur qui ſoit à l'abri d'une pareille faute : il falloit pour lors, comme tout lecteur fait en pareille occaſion, recourir à la table : il falloit conſulter encore ce qui précede, ce qui ſuit ; mais vous l'avez fait, dites-vous ; mais vous avez conſulté le paragraphe précédent : donc la faute d'exactitude diſparoît. Convenez à votre avantage que vous l'avez fait légérement : reliſez ce paragraphe ; vous y trouverez que l'Auteur y fait mention de l'obſervation de Manget ſur la veſſie de Caſaubon : il y fait mention de la veſſie d'un rude buveur, qui avoit, à droite, deux cellules de la groſſeur d'une bonne ceriſe, chacune communiquant à la veſſie par un orifice plus étroit ; il y fait mention d'une pareille cel-

lule qui alloit jusqu'à la vésicule du fiel : il conclut que ces dilatations de vessie, qu'il appelle des *hernies*, viennent d'une structure trop lâche dans certains endroits de ce viscere.

2° Vous me priez de donner plus d'étendue à *un point de théorie délicat, qui doit servir de bousſole dans la conduite des accoucheurs.* Mais ai-je dit que c'étoit un point de théorie, qu'il étoit délicat, & qu'il devoit servir de bousſole ? Vous avez voulu plaisanter ; mais la meilleure plaisanterie ne vaut pas une raison. Vos recherches sur *la pente rapide de la diversité des sentiments à une sorte d'inimitié*, l'image des avantages de la vérité débattue, exprimée par le choc du caillou & de l'acier, n'annonçoient pas que vous finiriez par une plaisanterie assez amere ; mais voyons si, en résumant nos avis, le vôtre conservera toujours la supériorité que vous lui supposez.

Je dis que la tumeur en question est une hernie, & une hernie de vessie. Pour réfuter mon sentiment il ne suffit pas d'en opposer un autre ; mais il faut le combattre en y opposant des raisons contradictoires à celles qui l'établissent : ainsi je vois dans cette maladie une tumeur qui s'est formée lentement, comme les hernies, qui est prominente, & surpasse le niveau de la peau comme les hernies, qui est susceptible d'ap-

parition & de rétroceſſion comme les hernies, que l'opération réduit comme les hernies : je vois encore une tumeur dont le volume eſt proportionné à l'excrétion des urines, l'envie d'uriner après la réduction, nul ſigne de tumeur après la micturition. Il faut donc à préſent m'oppoſer que ces ſignes ne ſe trouvent pas dans la hernie des veſſies, ou que la maladie préſente ne renferme pas ces ſignes. J'attaque à préſent votre ſentiment ; j'avance que vous ne trouverez point les ſymptômes de la maladie préſente dans les dilatations des ureteres, dont les obſervations ſont aſſez nombreuſes, & que ceux des dilatations de ces parties ne ſe trouvent pas dans cette maladie. J'ajoute que, ſuivant la théorie des tumeurs, une dilatation de l'uretere ne formeroit pas une tumeur de cette figure, & que, ſuivant la théorie du mouvement des fluides, cette dilatation ſeroit permanente. Ce ſont-là des points de théorie & des points délicats. (Voyez SAUVAGES, *de Theoriâ tumorum* ; BORELLI, *de Motu animal.*) C'eſt avec de pareils principes que j'ai découvert & guéri la maladie (*a*). Si je me ſuis trompé, je ne ſouhaite que de telles erreurs dans le cours de ma pratique.

Il me ſemble, Monſieur, que la queſtion

(*a*) La malade peſoit, il y a près de deux mois, cent ſoixante-treize livres.

eſt aſſez éclaircie pour que tous les lecteurs ſoient en état de la juger ; que d'autres doutes ſerviroient plutôt à nous chicaner qu'à nous inſtruire ; que ſi vous en formez de nouveaux, il eſt inutile de les faire paſſer de Lyon à Paris, pour m'être communiqués de Paris à Lyon.

OBSERVATION

Sur un Strabiſme connivent, accompagné de l'affaiſſement de la paupiere ſupérieure de l'œil droit ; maladie ſecondaire, traitée, ſans ſuccès, comme une paralyſie provenant du relâchement des ſolides, guérie enſuite par l'uſage continu des humectans. Par M. PAMARD fils, Chirurgien-Major de la garniſon & des Hôpitaux de la ville d'Avignon, Correſpondant de l'Académie royale de Chirurgie.

Les maladies convulſives en ont impoſé, de tout tems, aux Médecins & Chirurgiens les plus habiles ; & il ſeroit, je penſe, fort inutile de cacher que ces maladies ne ſeroient pas ſi communes ſi nous avions connu la véritable cauſe qui les procure. Entraînés juſqu'ici par la diverſité des ſentimens, autant que par la biſarrerie de leurs ſymptômes, nous avons inutilement cher-

ché des moyens curatifs assurés. C'est dans cette incertitude que nous avons commis tant de fautes dans la pratique ; c'est après l'aveu de celles que j'ai commises à mon tour dans le cours de mes opérations, où j'ai si souvent rencontré cette complication de maladie, que je vais publier les heureux effets de la nouvelle méthode de les traiter : l'insuffisance des remedes communs, dont le malade qui fera le sujet de cette observation avoit usé, mise en parallele avec ceux qui ont si bien réussi, prouvera toujours plus la nécessité où nous sommes de nous ranger sous les loix du généreux *Auteur* (a) à qui nous en sommes redevables.

M. Boin, Secrétaire de l'Intendance à Lyon, d'un tempérament sanguin & mélancolique, fut attaqué d'une syncope convulsive qu'on regardoit comme une attaque d'apoplexie : ce fut en conséquence qu'on employa les saignées, l'émétique, les purgatifs, les sudorifiques, & les remedes spiritueux, dont on fit des frictions sur la tête : des évacuations très-abondantes suivirent de près l'effet de ces remedes, & le malade resta dans un état de stupeur, auquel succeda bientôt un état tout contraire. Ses nerfs se roidirent toujours plus, & devinrent si sensibles, que l'impression du froid,

(a) M. POMME le fils, Traité des affections vaporeuses des deux sexes.

comme celle du chaud, furent bientôt insoutenables. La lumière occasionna des douleurs aux yeux ; les objets parurent doubles ; les yeux se tournerent du côté du nez (*a*). M. Boin devint louche, & la paupiere de l'œil droit s'affaissa ; ce qui annonçoit clairement l'érétisme de cet organe, pour lequel on n'employa que des remedes tout aussi opposés que ceux qui l'avoient primitivement produit. Un large véscatoire fut appliqué sur les épaules, dans la vue sans doute de détourner les humeurs qu'on accusoit faussement. Cette application eut son effet. Tous les sucs, devenus âcres par l'usage des remedes chauds, furent déterminés à couler vers les épaules, où ils formerent deux tumeurs phlegmoneuses qui s'abscéderent, & en imposerent au point qu'on flattoit le malade d'un soulagement assuré. Mais plus la suppuration fut abondante, plus le strabisme fit des progrès. Les alarmes s'accrurent avec la violence & la durée des accidens, ce qui aigrit tous les symptômes.

Tel étoit l'état de M. Boin, après un mois de traitement, lorsque je le vis à Lyon, où je fus appellé pour y faire l'opération de

(*a*) Cette maniere de loucher est appellée du nom de *strabisme connivent*, pour la distinguer du strabisme récédent, & du strabisme d'inégale hauteur. BOERHAAVE, leçons publiques des maladies des yeux, pag. 187, chap. jv.

pluſieurs cataractes. Sur ce récit, il ne me fut pas difficile de prononcer que l'érétiſme des nerfs étoit la ſeule cauſe qu'on avoit à combattre : le ſtrabiſme, accompagné de la douleur aux yeux, en étoit le ſymptôme, quoique l'affaiſſement de la paupiere parût en impoſer à pluſieurs. Inſtruit par les leçons de l'Auteur que j'ai cité, que les humectans ſont ſeuls capables de détruire ce vice des nerfs, & cette foule de ſymptômes qui en dépendent (*a*), & convaincu par ma propre expérience, je preſcrivis l'eau de poulet pour boiſſon ordinaire, enſuite le bain tiede, accompagné de pluſieurs lavemens froids ; je ſubſtituai à une nourriture des plus échauffantes les crêmes de riz à l'eau, les bouillons légers & ſans ſel, & enfin les alimens les plus doux. Dès le quatrieme jour de bain & de régime, la paupiere affaiſſée ſe releva : le malade, auſſi ſatisfait que ſurpris, devint docile ; le bain froid fut alors préféré, & on appliqua ſur la tête des linges trempés dans l'eau froide, pendant les trois heures de ſuite qu'il reſtoit dans le bain. Ces remedes agirent promptement ; la ſenſation douloureuſe de la rétine fut moindre, la vue moins ſenſible ; les deux prunelles devinrent peu-à-peu paralleles, & ne varioient plus que

(a) *Ibidem*, page 49.

relativement aux digeſtions & à l'inſomnie ; le ſtrabiſme, en un mot, ceſſa, & ce fut à la détente des ſolides que la diarrhée bilieuſe [effet ordinaire de ce traitement (*a*)] parut avec un caractere vraiment critique. On purgea le malade à mon inſu ; &, dans le fort de l'été, pendant mon abſence, on ſuſpendit les bains : le malade ſe relâcha ſur la boiſſon & ſur le régime ; on lui donna des bouillons altérans pour quelques dartres qu'il avoit ſur la peau, & dans peu tous les ſymptômes reparurent : il fallut revenir à l'eau de poulet, & aux bains. On promit ſincérement de rejetter tout remede contraire ; & le malade guérit pour la ſeconde fois.

J'enverrai ſucceſſivement nombre d'obſervations de cette eſpece, qui publient authentiquement l'effet des ſeuls humectans dans les maladies ſpaſmodiques ou convulſives. Cette complication ſe rencontre auſſi ſouvent dans la pratique des maladies chirurgicales, que dans celles qui ont rapport à la médecine. J'aurois été plus empreſſé, ſi je n'avois trouvé, dans mes différentes courſes, nombre de proſélytes auſſi zélés que je le ſuis de cette nouvelle méthode.

(a) *Ibidem*, page 362.

OBSERVATIONS

Sur le ver ſolitaire, ou Tœnia; par M. DE THOMAS, Docteur en Médedecine.

Une dame de Rieux, âgée de quatre-vingt-ſix ans, fut attaquée, dans le moiss d'Août dernier, d'une fievre putride-ſimple. Quoique j'euſſe à peine quitté les bancs, elle me jugea digne de ſa confiance, & jee fus appellé. Mais, ſans entrer dans le détaill du traitement, qui fut approprié au caracteree de la maladie, il me ſuffira d'obſerver quee la malade rendit ſouvent, par les ſelles, pluſieurs portions articulées de ce ver appellé *tœnia*, que les écrits des anciens & des modernes ont rendu ſi célebre. Je viss encore fréquemment des portions iſolées, ou plutôt des anneaux ſimples, détachés duu corps de cet inſecte, dont quelques Auteurss ont fait une claſſe de vers particuliers, & auxquels, pour le dire en paſſant, ils ontt accordé le diſcernement le plus juſte & le plus éclairé, des organes & des mouvemens diſtincts. De telles déjections étoient familieres à la malade, dès ſes plus tendres années : je le ſavois, & je n'en fus point affecté. Cependant la fievre ayant ceſſé, la malade uſa d'alimens ſolides; & bientôt

après la convaleſcence me parut ſi parfaite, que je ſuſpendis mes viſites pendant quelques jours : ce fut-là l'époque des nouveaux accidens qu'elle éprouva dans la ſuite. Accoutumée à ne point ſe défier de ſa conſtitution, elle ſe permit d'uſer de toute eſpece d'alimens. La ſcene ſe renouvella. J'inſiſtai ſur le premier traitement, auquel j'alliai l'uſage d'un électuaire amer. La fievre ayant encore diſparu, j'ordonnai le régime le plus convenable, & j'allai faire un voyage qui m'éloigna pendant douze jours. A mon retour je vis la malade, qui me parut être dans un danger preſſant : le bas-ventre étoit prodigieuſement bourſoufflé; elle avoit le pouls dur, concentré, des nauſées fréquentes; la langue étoit couverte d'un limon très-épais. M. Binet, Médecin de Rieux, connu dans le Journal de Médecine par un Mémoire dont l'objet eſt d'établir les vertus ſpécifiques de l'huile de noix & du vin d'Alicante contre le ver tænia, vit cette dame pendant mon abſcence; mais jugeant ſon état déſeſpéré, il ne crut point devoir la fatiguer par des remedes dont elle étoit déjà très-dégoûtée. Pour moi, qui, avec plus de jeuneſſe, avois ſans doute moins de prudence, m'appuyant toutefois ſur ce paſſage de Celſe, liv. 7 : *Hic nihil intereſt an præſtantiſſimum remedium ſit quod unicum eſt*, après avoir conſulté l'état des forces, je fis

prendre à la malade *ipecacuhanæ* xv gr. *in aquæ Menthæ* jv unc. Ce remede opéra au-delà de mes eſpérances : il évacua, par le vomiſſement, des matieres ténaces, diverſement colorées, & les ſelles fournirent quelques vers lombricaux, mais ſur-tout des portions nombreuſes du tænia. La conſtance de ces déjections me détermina à faire une guerre ouverte à cet inſecte, auquel je rapportai les fréquentes récidives & la plupart des ſymptômes qui m'avoient d'abord alarmé. J'ordonnai donc des bols compoſés avec l'aloës, la rhubarbe, le diagrede & le ſublimé doux. Ce remede pouſſa, le matin, par les ſelles, beaucoup de matieres fécales ; &, ſur les quatre heures du ſoir, la malade rendit un grand ver plat, long d'une aune & demie. On vint m'en avertir ſur le champ : je vis cet inſecte vivant ; & quoiqu'il fût enveloppé dans des matieres glaireuſes & bilieuſes, je reconnus, ſans peine, le tænia ; j'obſervai, avec la plus ſcrupuleuſe attention, ſes mouvemens divers. Quand j'apperçus à l'une de ſes extrêmités un grand point noir, voilà, dis-je à M. Binet, qui venoit d'entrer, voilà la tête du ver. Il en douta. Je ſortis ; je me pourvus d'un mauvais microſcope, à la faveur duquel cependant nous vîmes aſſez diſtinctement la ſtructure de cet organe, ainſi que celle du corps de l'inſecte, que j'avois lavé avec ſoin, & que je mis

dans de l'eſprit-de-vin, parce qu'étant à la veille de partir pour Paris, où je ſuis venu dans le deſſein d'étendre mes connoiſſances, je me propoſois de l'emporter avec moi; mais M. Binet déſirant de le faire deſſiner, le prit chez lui; & l'ayant laiſſé expoſé à la vue de madame ſon épouſe, elle en fut, dit-on, ſi révoltée qu'elle le fit jetter à ſon inſu. Ce fut donc en vain que je redemandai ce ver. Je l'avouerai, ce petit événement me fut ſenſible, & je renonçai dès-lors au projet que j'avois d'abord fait de communiquer mon obſervation. Si j'y reviens aujourd'hui, c'eſt qu'on l'a ainſi exigé; mais je preſſens que la deſcription la plus exacte ne ſuppléera jamais à la démonſtration complete que m'eût fourni l'aſpect du ver même.

Il avoit, ainſi que je l'ai remarqué plus haut, une aune & demie de long; il étoit d'un gris-blanc, d'une texture tendre & peu ſolide; ſa figure étoit applatie & inégalement convexe. J'apperçus d'abord, à la plus mince de ſes extrêmités, un grand point noir, ſolide, imitant à peu près la tête de ces vers que l'on rencontre dans quelques fruits. Sur cette tête, qui paroiſſoit engagée dans une eſpece de chaton membraneux, dont le cercle ou les bords étoient aſſez ſaillans, j'obſervai pluſieurs impreſſions ſuperficielles. Je n'oſerois aſſurer, ſi ce n'eſt

d'après M. Andri, que ce ſont des ouvertures, encore moins que les ouvertures ſont les nazeaux ou les yeux de l'inſecte, ainſi que M. Mery l'a cru. Les articles des portions les plus voiſines de la tête étoient rapprochés au point qu'ils ſe touchoient preſque; & l'on eût penſé volontiers que ce n'étoient que des rides circulaires; mais plus les portions articulées s'éloignoient, plus elles devenoient longues & larges. Les dernieres, dans le ver que je décris, avoient au moins dix lignes de long ſur cinq de largeur. Je vis encore, ſur les côtés des interſtices ou des anneaux, comme des petites houppes: c'étoit, ſans doute, les mamelons dont parle M. Andri. Je n'ai point apperçu, faute d'un bon verre, la petite ouverture ni le vaiſſeau bleuâtre qu'il y a remarqué: le mécaniſme des articulations m'a paru exactement tel qu'il l'a décrit.

Conſacré juſqu'à ce moment à l'étude de la théorie, je n'avois encore bien fixé mes regards ſur aucun fait de pratique. Celui que je viens d'expoſer, en me faiſant éprouver les premiers traits de ce plaiſir, toujours lié au ſuccès de nos ſoins, me parut digne d'attention: je le jugeai ſur-tout intéreſſant, d'après quelques écrits contentieux ſur le ſujet que j'avois lu en divers tems: la génération, la vie, la ſtructure du ver ſolitaire, ces trois objets me fixerent; j'eſſayai de les développer,

développer : je consultai quelques Auteurs ; mais la variété de leurs opinions ne fit que multiplier mes incertitudes.

Le ver tænia, au rapport d'Hippocrate, s'engendre dans le fœtus, lorsque le sang & le lait de la mere étant trop abondans, viennent à se corrompre ; & M. Andri ne craint point d'avancer que le germe de ce ver peut avoir été dans celui du fœtus ; enfin le célebre Baglivi, en adoptant l'opinion de ces deux Auteurs, met cet insecte au nombre des maladies héréditaires. Ces trois autorités sont respectables ; mais seroit-ce un crime que de refuser de s'y soumettre ? Non, sans doute, quand sur-tout les opinions qu'elles étayent, exposées au grand jour de la physique, n'offrent rien de vraiment satisfaisant. Que le sang & le chyle que la mere distribue au fœtus, puissent se corrompre, ce fait n'est point contesté. Mais la corruption peut-elle donner l'être ? Et ces rapports merveilleux, ce concert, que j'admire dans la structure du plus vil des insectes, furent-ils jamais son ouvrage ? Il faudroit donc supposer que l'œuf ou le germe du tænia existe dans le sang dont le fœtus se nourrit, indépendamment de toute condition étrangere ; que des veines ombilicales il suit les routes tortueuses de la circulation, & vient enfin se filtrer à travers les glandes du ventricule ou des intestins. Quel système ! Ce

pendant j'aimerois encore mieux l'adopter, que de croire que le germe de cet insecte peut exister dans celui du fœtus ; qu'il est transmis avec la liqueur séminale, & doit être regardé comme une maladie héréditaire.

Si de telles opinions ont eu des partisans, elles ne durent leurs premiers succès qu'à ceux dont le goût fut toujours flatté du merveilleux & de la nouveauté ; mais l'œil éclairé du Physicien n'y découvre que les jeux, les saillies d'une imagination féconde en hypothèses, & la vérité reprenant ses droits, elle les enveloppe dans les ténebres de l'oubli.

Je reviens, & je demande si quelqu'un pourra se persuader de bonne foi que l'œuf du ver solitaire qui se nourrit aujourd'hui dans mon corps, existoit dans le sang de celui qui me donna l'être ; qu'il étoit étroitement lié à cette portion de mucilage informe qui fut le principe de tous mes organes ; qu'il circuloit dans mes vaisseaux, quand je n'étois qu'un embryon ? Disons mieux : la génération du ver solitaire est pour nous un mystere de plus ; & nous devons encore, à cet égard, confesser notre insuffisance. La nature ne se découvrant à nous que par degrés, il est, sans doute, réservé aux siecles à venir de dissiper des ténebres que nous ne pouvons percer. Cependant si j'osois établir mon sentiment, au

milieu de tant d'incertitude, je dirois que si cet insecte a vécu dans le corps de ma nourrice, il a pu arriver que quelqu'un de ses œufs ait été transmis des voies du chyle dans le tissu lâche & spongieux des mamelles; que je l'ai reçu avec le lait; & s'il a trouvé, dans l'estomac ou dans les intestins, les conditions nécessaires à son développement, il a dû éclorre; s'il s'y est formé des sucs propres à sa nourriture, il a dû y croître. Cette opinion ne paroîtra peut-être point aussi hazardée; elle est du moins établie sur des principes universellement avoués: tels sont la propagation des insectes par des œufs d'une petitesse infinie, la liberté des voies lactées, dans lesquelles, sur-tout chez les nourrices, s'insinuent aisément des molécules solides, enfin le développement de ces mêmes œufs dans le corps humain, ainsi que l'accroissement des insectes qui en sont le produit. Mais d'ailleurs serois-je donc peu fondé à soutenir que le lait dont un enfant se nourrit, ainsi que les sucs innocens qui se séparent, chez lui, dans les organes de la digestion, sont le seul aliment convenable au ver solitaire, dans les premiers tems de sa vie? D'où vient qu'il est toujours seul, & ne peut se reproduire dans le corps des adultes qui y sont sujets? Du reste, je pourrois citer un fait directement

favorable à mon opinion ; mais ce n'eſt point aſſez : le tems, l'expérience doivent ſeuls l'affermir ; & c'eſt ſur-tout du concert des Praticiens éclairés qu'elle doit recevoir toute ſa conſiſtance.

Quoique la génération du ver ſolitaire ne paroiſſe, du premier coup d'œil, qu'une pure queſtion de théorie ; cependant, j'oſe le dire, elle peut devenir très-importante dans la pratique ; car enfin s'il eſt une fois conſtaté que des nourrices ſujetes à ce ver peuvent en tranſmettre le germe aux enfans qu'elles alaitent, les Médecins ſouffriront-ils que de telles femmes jouiſſent de ce titre précieux ? & n'auront-ils pas l'attention de préſerver ces petits infortunés d'une contagion auſſi dangereuſe ? Je ſais que quelques Auteurs ſe ſont efforcés de nous raſſurer ſur la frayeur qu'inſpire d'abord la préſence de cet inſecte : il ont atteſté qu'ils l'avoient obſervé pluſieurs fois ſans que les malades euſſent couru le moindre danger ; & la longue carriere qu'a fournie celle qui fait le ſujet de ce mémoire, prête quelque appui à leurs écrits : cependant des obſervations contraires nous ont convaincus que le tænia produit ſouvent des ſymptômes redoutables, qu'il altere l'ordre des digeſtions, qu'il conſume une portion du chyle deſtiné à la nourriture ou à l'accroiſſement

des parties, qu'il s'oppoſe ſur-tout au parfait rétabliſſement des malades, & leur procure fréquemment des récidives fâcheuſes ; ces obſervations n'avoient point échappé au génie éclairé des anciens ; & le ſavant Hippocrate, dans ſon quatrieme livre des maladies, s'exprime ainſi : *Si celui dans le corps duquel cet inſecte loge vient à tomber malade, il ne ſe rétablit qu'avec beaucoup de peine.* Mais quand même il ne cauſeroit point de déſordres réels dans l'économie animale, n'eſt-ce point aſſez que, par la variété de ces ſymptômes, il inſpire aux malades un effroi dangereux ; qu'il trompe & déconcerte le génie du Médecin ..... illuſion ſouvent funeſte dont l'Auteur du livre de la *génération des vers* nous fournit un exemple frappant dans l'obſervation qu'il cite, tome premier, page 309 ? Je ne penſe donc point que la cure prophylactique du tænia devienne aux yeux de l'art un objet frivole : auſſi n'inſiſterai-je point là-deſſus, & je me bornerai à quelques réflexions ſur la vie & la ſtructure de cet inſecte.

Tous les corps animés tendent à leur deſtruction, & le mouvement qui eſt le principe de la vie, eſt auſſi le principe de la mort. Ces organes, dont la ſtructure & l'harmonie offrent un tableau ſi merveilleux,

perdent peu-à-peu leur flexibilité ; & les humeurs deſtinées à l'entretenir s'altérent inſenſiblement : ainſi, dans un âge avancé, le jeu des fonctions s'affoiblit, les membres ſe roidiſſent, la lymphe, ſi j'oſe le dire, s'oſſifie, & l'animal meurt par le ſeul défaut de mouvement. Le ver ſolitaire ſeroit-il le ſeul des êtres vivans qui ne ſubît point la loi commune ? Je penſe qu'on ne doute point que celui dont j'ai donné la deſcription n'ait vécu dans le corps de la malade dès les premieres années de ſa vie ; mais qui expliquera pourquoi il n'a point vieilli avec elle, & comment il a pu ſe faire que les fibres & les vaiſſeaux dont ſon corps eſt tiſſu, au lieu de ſe roidir & de s'oblitérer, aient conſervé autant de fineſſe & de flexibilité que dans l'âge le plus tendre ? Cet inſecte ſe dépouilleroit-il, dans des tems marqués, des tégumens qui lui ſont propres ? Cela peut être. Mais ne ſeroit-il pas plus naturel de penſer qu'il croît juſqu'à ſa mort, & que ces rides circulaires dont j'ai parlé plus haut, qu'on peut regarder comme le rudiment des anneaux qui doivent ſe former dans la ſuite, s'étendent & ſe développent conſtamment, qu'il leur en ſuccede de nouvelles, qui croiſſent peu-à-peu & ſubiſſent le même changement ? Cette opinion me ſemble préférable à celle qui ſuppoſe que

l'extrêmité rompue du ver croît & repouſſe comme une plante ; car s'il en étoit ainſi, les portions qui ſe détachent par intervalles du corps de certains malades, devroient porter l'empreinte de leur nouvelle formation ; & les anneaux devroient avoir des dimenſions relatives au tems qu'elle a duré : cependant on ne voit rien de ſemblable ; mais au contraire ces portions ſont conſtamment formées d'anneaux très-longs & très-larges, d'où l'on peut juger de l'ancienneté de leur origine.

L'accroiſſement ſymmétrique & prodigieux du ver ſolitaire pourroit donc être conſidéré comme une végétation non-interrompue, dont l'extrêmité ſupérieure ſeroit le principe, & par-là on expliquera aiſément pourquoi cette portion de l'inſecte conſerve dans tous les tems la plus grande fineſſe, & ne participe point au volume qu'acquierent ſucceſſivement les portions qui la ſuivent : on peut encore, à la faveur de cette opinion, expliquer pourquoi le corps de ce ver eſt d'un tiſſu plus tendre & plus ſouple, à meſure qu'il s'approche de cette extrêmité ; l'obſervation ſemble appuyer ici les raiſons tirées de la ſtructure des parties ; car ſi l'accroiſſement du ver ſolitaire ne ſe faiſoit point ſans interruption, comment, pendant l'eſpace de plus de 80 ans,

ma malade en eût-elle rendu de ſi nombreuſes portions ? Soyons de bonne foi : de quelque étendue qu'eût été cet inſecte dans l'état le plus parfait, il auroit été bientôt détruit, ſi un accroiſſement conſtant n'eût ſuppléé aux diminutions qu'il a éprouvées en divers tems.

On dira peut-être que le tænia n'étant qu'une longue chaîne formée par une infinité de petits vers accrochés les uns aux autres dans l'ordre le plus ſymmétrique, & ſe reproduiſant tous les jours, on ne doit être étonné ni de ſa prodigieuſe longueur, ni de la flexibilité conſtante de ſes parties. Je n'examinerai point ici cette derniere opinion, dont l'Auteur du livre de la *génération des vers* a démontré victorieuſement l'erreur : il me ſuffira d'obſerver que ceux qui la défendent encore ſont amis du merveilleux ; qu'ils paroiſſent ignorer que la nature dans ſes opérations fait toujours choix des voies les plus ſimples ; & je finirai en les conjurant d'examiner de plus près la ſtructure du tænia : elle ſeule prévaut aux raiſonnemens les mieux concertés, & ruine à fond le ſyſtême des vers cucurbitains.

LETTRE

De M. PILLORE, de l'Académie des Sciences de Rouen, & Démonſtrateur en Anatomie & chirurgie, ſur les opérations de la taille, faites par la méthode de M. LE CAT.

MONSIEUR,

Depuis que vous avez eu la bonté d'inſérer dans votre ouvrage périodique les ſuccès qu'a eu, pendant un grand nombre d'années, & nommément en 1764, la méthode de tailler de M. le Cat, nous avons appris qu'ils avoient été plus nombreux même qu'il ne l'avoit cru; car pour l'année ſeule 1764, il n'avoit compté que quarante-huit pierreux taillés avec ſon *gorgeret cyſtitome*, & tous guéris; mais par des lettres qu'il a reçues de quelques autres Lithotomiſtes qui ſe ſervent du même inſtrument, le nombre de cette année 1764 monte à ſoixante-deux pierreux, tous ſauvés; ſavoir, quatorze taillés par M. le Cat; vingt-huit par M. Vandergracht, à Lille; trois par un de ſes Eleves, à Berg-op-Zoom; huit par M. Dumont, à Bruxelles; huit par M. Hoin à Dijon; & un par M. Hutre, à Toulon.

On a vu, par la relation que M. le Cat a donnée de ſes opérations, que pluſieurs de ces pierreux étoient dans un état déplorable : celle que M. Hoin lui a envoyée, fait auſſi mention de quelques ſujets preſque déſeſpérés parmi les huit qu'il a taillés. Il eſt donc évident, Monſieur, que la cure de ces ſoixante-deux pierreux, faite par ſix Chirurgiens différens, ne peut pas être dûe au hazard, ſur-tout quand ces ſoixante-deux cures ſont le produit de la derniere de huit années conſécutives, pareillement heureuſes. Je crois, Monſieur, qu'après de ſemblables faits dont on ne trouve point d'exemples en lithotomie, ceux même qui ne ſont pas du métier, en peuvent conclure que la méthode de M. le Cat eſt ſupérieure à toutes les autres. On a penſé qu'il étoit conſolant pour l'humanité de publier des ſuccès auſſi nombreux, auſſi conſtans dans une opération terrible, où l'on croyoit ci-devant tous les pierreux comme *entre la mort & la vie*. Il eſt très-vraiſemblable, Monſieur, que cette découverte de M. le Cat, & l'introduction de l'inoculation en France, feront deux anecdotes fort honorables à l'art de guérir de notre ſiecle.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATION

Sur une Séparation totale des os pubis entr'eux ; par M. MARTIN, principal Chirurgien de l'Hôpital S. André de Bordeaux.

On a long-tems disputé si la symphise des os pubis pouvoit se relâcher dans les accouchemens laborieux. Tout le monde convient aujourd'hui de cette vérité, ainsi que du relâchement de l'articulation des os des iles avec l'os sacrum ; & si mon témoignage pouvoit être de quelque poids, je puis assurer avoir vu l'un & l'autre, en disséquant un bassin d'une femme morte à la suite d'un long travail ; mais personne, si je ne me trompe, n'a parlé de cette séparation à la suite d'une chute : c'est, sans doute, parce qu'on l'a regardée comme impossible, de ce que les exemples ont manqué. En voici cependant un. Elie Tartas, âgé de quarante-cinq ans, Manœuvre de son métier, du fauxbourg Saint-Surin de cette ville, tomba, de quarante pieds de hauteur, sur le derriere ; de façon que, dans la chute, la partie postérieure de la crête de l'os illéum gauche porta davantage que les autres par-

ties, ainſi que l'avant-bras gauche ; car le cubitus ſe trouva fracturé, dans ſa partie moyenne & dans la ſupérieure, avec la luxation du radius, dans ſon articulation avec l'humérus. Ce malheureux, porté, dans cet état, à l'hôpital, le 20 Septembre dernier, mon premier ſoin fut d'ordonner, ſur le champ, une potion cordiale & vulnéraire, pour relever ſes forces, qui étoient tellement abattues que, demi-heure après, il expira. Une mort auſſi prompte ne devoit, ſelon le jugement que j'en portois, pouvoir être attribuée à la fracture de l'avant-bras, quoique bien compliquée. J'en cherchai donc ailleurs la cauſe, & je crus que la tête me la montreroit mieux qu'aucune autre partie du corps. Pour cet effet, j'examinai, avec beaucoup d'attention, les tégumens communs ; ils ne me parurent pas avoir la moindre marque de contuſion, ni le crâne aucune eſpece de fracture. Les vaiſſeaux des membranes du cerveau, & les ſinus étoient bien un peu engorgés, ainſi que ce viſcere même & ſa ſubſtance aſſez ſolide, mais rempliſſant exactement ſa boëte oſſeuſe, ſans y avoir aucun épanchement. Je crus que cet état dépendoit plutôt d'une ſuite néceſſaire de la mort prompte & forcée d'un homme robuſte qui jouiſſoit d'une parfaite ſanté, que de juger que c'étoit-là la

cauſe de ſa mort, & je fis l'aveu que je l'ignorois entiérement. Le ſujet me paroiſſoit bon à faire une expérience pour la taille. J'introduiſis dans la veſſie mon cathéter; mais en voulant porter ſa courbure contre l'arcade, elle s'engagea dans un vuide que je ne connoiſſois pas, & qui me parut extraordinaire. J'ouvris les tégumens au-bas de l'hypogaſtre, pour découvrir la veſſie dans ſa partie ſupérieure; je paſſai mes doigts entre ſon corps & la ſymphiſe, & alors je reconnus que cette union cartilagineuſe laiſſoit un eſpace à pouvoir y paſſer le pouce, qui s'étendoit dans toute la longueur des branches des os pubis. Ce fait me parut ſi rare, que je ſéparai ces os d'avec l'os iſchion. Pluſieurs perſonnes ont vu cette déſunion bien diſtincte, ſans qu'il y eût nulle fracture; & la ſurpriſe qu'ils en ont eu m'eſt un garant aſſuré que ſi ce cas eſt arrivé autrefois il n'eſt pas du moins bien commun, & que, par conſéquent, cette obſervation peut être de quelque utilité.

Il y a apparence que la violence de la chute, qui a cauſé cette eſpece de luxation, a produit auſſi un ébranlement ſi conſidérable dans le genre nerveux, qu'il a empêché la ſéparation du fluide vital, & a fait périr l'homme preſque ſubitement. Mais la mort ſuivra-t-elle toujours la ſéparation de

ces os, lorſqu'une chute ſera capable de les déſunir ? Quels ſont les ſignes qui nous la feront connoître, lorſqu'elle arrivera ? Et enfin, s'il y a du ſecours à donner, quels ſont ceux que l'on doit employer ? Ce ſont trois points que je ne me chargerai point de réſoudre : je les laiſſe aux Savans, *ſi cela mérite leur attention, pour les progrès de notre art.*

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6 h. & d. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	8 1/2	15	9 1/2	27 10 1/4	27 10	27 9 3/4
2	8 1/2	11	7	27 10	27 9 1/2	27 11 1/4
3	6 1/4	10	5	28	28 1/2	28 2
4	4	12	6	28 2 1/3	28 2 1/2	28 3
5	4	15	9 1/2	28 3 1/4	28 3	28 3 1/2
6	6 1/2	18	11 1/4	28 4	28 4	28 4
7	9 1/2	20 1/2	14	28 3 3/4	28 3 1/2	28 3 1/2
8	11 1/4	20 1/2	14	28 3 1/2	28 3	28 2 1/2
9	11 1/2	22	15	28 2 1/4	28 2	28 1 1/2
10	12 1/4	20	9	28 1 2/3	28 2	28 3 1/2
11	6 1/2	15	8 1/4	28 4 1/3	28 4 1/2	28 4 1/2
12	6	16 1/2	10 1/4	28 4 1/2	28 4	28 4
13	8	17	10 1/4	28 4 1/4	28 3	28 2 1/2
14	8	17 1/2	13	28 2	28 1 1/3	27 11 3/4
15	10 1/2	18	13 1/2	27 10 1/2	27 10	27 9 1/2
16	11 1/2	20 1/2	13	27 10	27 10	27 11
17	11 1/2	20	14	27 11 1/4	28	28 1
18	11 1/4	19	13	28 1 1/3	28 1/2	28 1
19	10 1/2	22	14	28 3/4	28	28 1/4
20	11 1/2	20 1/2	15	28 1/2	28 1/2	28 1
21	12	21	14 1/4	28 1 1/4	28 1 1/4	28 1 1/3
22	12	21	15	28 1	28 1/2	27 11 3/2
23	12 1/2	22	10 1/2	27 10	27 9 3/4	27 10
24	9 1/4	12	5	27 9	27 8 1/2	27 9 1/2
25	4 1/2	11 1/2	5	27 10	27 9 3/4	27 10
26	4 1/2	12	7 1/2	27 10 3/4	27 10 1/2	27 9
27	6	15	5 1/2	28	28 1/2	28 1
28	4	12 1/4	7	28 1 1/2	28 1 2/3	28 1 3/4
29	6 1/4	12 1/4	6 1/2	28 2	28 1 1/2	28 1 1/2
30	5 1/2	15 1/4	8 1/2	27 10 1/2	27 10 3/4	27 11 1/2
31	7 1/2	20	13	28 1	28 1 1/2	28 2

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S-O. cou. nuag.	S. E. n. p. ond.	Couvert.
2	S-E. couv. gr. pl. écl. tonn	N-N-E. couv. vent.	Vent, couv.
3	N-N-E. c. v. n.	N. b. vent.	Vent, beau.
4	N-N-E. b. v.	N. vent, b. ſer.	Serein.
5	N N E. beau.	N-E. nuag. b.	Beau.
6	S-O. beau	S-O. nuag. b.	Beau.
7	O. couv. nuag.	N-O. nuag.	Nuages.
8	N E. beau.	O N-O. beau.	Beau.
9	E-S-E. beau	E-S E. beau, ond. écl. tonn.	Beau, écl.
10	N. beau.	N N-O. b. ſer.	Serein.
11	N-E. beau.	N-E. beau.	Serein.
12	N-E. ſerein.	N-E. ſerein.	Serein.
13	N-E. ſer. b.	N E. b. ſer.	Serein.
14	E. b. vent.	E. vent, nua.	Nuag. vent.
15	E. gr. v. nuag.	E S E cou. pl.	Pluie.
16	S E. pl. n écl. t.	S-S E. n. f. ond.	Nuages.
17	E. couv. nuag.	E N-E. nua. b	Beau.
18	N-N-E. ſer.	N-E. ſerein.	Serein.
19	N-N-E. ſerein.	N-N-E. beau.	Beau.
20	N-N E. beau.	E-N E. beau.	Serein.
21	E-N E. ſerein.	N-E. ſerein.	Serein.
22	N. ſerein.	N. ſerein.	Serein.
23	O. beau, nuag.	O nuag. couv.	Couvert.
24	S-O. cou. nua.	O. nuag on t.	Serein.
25	O. v. nua. ond.	O. v. nua. ond.	Beau.
26	O S-O. vent, cou. nua ond.	O-S-O. vent nuages, ond.	Couvert, petite pluie.
27	N-O. nua. v.	N. v. b. ſerein	Serein.
28	N N E. n. v. b.	N N E. v. b.	Beau, vent.
29	N-N E. n. c. v	N-N-E. v. b	Beau, vent.
30	N N-E v. pl. c.	E-N E. v. b.	Beau, vent.
31	N-N-E. beau.	E-N-E. beau.	Serein.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 22 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été de 4 degrés au-dessus du même terme: la différence entre ces deux points est de 18 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 4 ½ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 8 ½ lignes: la différence entre ces deux termes est de 8 lignes.

Le vent a soufflé 5 fois du N.
11 fois du N-N-E.
7 fois du N-E.
5 fois de l'E-N-E.
3 fois de l'E.
2 fois de l'E-S-E.
3 fois du S-E.
1 fois du S-S-E.
1 fois de l'O S-O.
3 fois du S-O.
4 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
2 fois du N-O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 20 jours beaux.
13 jours serein.
10 jours du vent.
16 jours des nuages.
11 jours couverts.
9 jours de la pluie.
3 jours des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Mai 1765.

Les fievres catarrales, qui avoient régné juſqu'ici, ont paru ſe calmer vers la fin du mois ; mais en revanche, les petites-véroles ſe ſont beaucoup multipliées, & ont paru prendre, quoique diſcretes, un caractere de malignité qu'on ne leur avoit pas obſervé depuis quelque tems. On a oui parler d'un aſſez grand nombre de perſonnes qui en étoint mortes : on a vu, en même tems, beaucoup de rougeoles qui n'ont préſenté rien de particulier.

Les fievres printanieres, qu'on avoit obſervées dans le mois précédent, ont régné, pendant tout celui-ci ; elles ont affecté principalement le type des tierces, & ont paru céder, avec aſſez de facilité, au quinquina, lorſqu'on avoit fait précéder les remedes généraux, s'ils étoient indiqués, & les délayans.

Observations Météorologiques faites à Lille au mois d'Avril 1765 ; par M. BOUCHER, Médecin.

L'air a été à un état de température moyenne tout le mois, excepté vers son milieu, que le thermometre s'est approché, quelques nuits, du terme de la congélation. Dans les derniers jours du mois il s'est porté, pendant le jour, à celui d'environ 16 degrés.

Le tems n'a guere été moins pluvieux, ce mois, que le précédent ; mais la pluie n'a été forte & suivie que trois ou quatre jours.

Le barometre a été observé assez haut tout le mois : le 12 il s'est porté à vingt-huit pouces 5 $\frac{1}{2}$ lignes.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 16 degrés au-dessus du terme de la congélation & la moindre chaleur a été de 1 $\frac{1}{2}$ au-dessus de ce terme : la différence entre ces deux termes est de 14 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 5 $\frac{1}{2}$ lignes, & son plus grand abaissement a été de 27

pouces 8 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 9 ½ lignes.

Le vent a ſoufflé 7 fois du Nord.
4 fois du N. vers l'Eſt.
3 fois du Sud vers l'Eſt.
2 fois du Sud.
11 fois du Sud vers l'Oueſt.
5 fois de l'Oueſt.
6 fois du Sud vers l'Oueſt.

Il y a eu 27 jours de tems couvert ou nuageux.

17 jours de pluie.
1 jour de grêle.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois d'Avril.

Les fluxions éryſipélateuſes & diverſes eſpeces d'éruptions cutanées ont continué à régner ce mois, ainſi que les ophthalmies, les fluxions dans les oreilles, & les affections rhumatiſmales : cependant il y a eu très-peu de petites-véroles. Les éruptions cutanées, en général, & ſur-tout les éryſipeles, étoient critiques ; de façon que quand elles ſe trouvoient établies, il étoit dangereux de troubler les mouvemens de la nature, par des ſaignées déplacées, & par l'uſage des purgatifs & d'autres remedes peu propres à la ſeconder. Il y a eu cepen-

dant quelquefois, dans des ſujets pléthoriques, indication de recourir à une ou deux ſaignées, & d'employer quelque émétique, dans le cas même de l'éruption avancée.

Nous avons eu encore, ce mois, beaucoup de coliques du genre inflammatoire, & dans leſquelles la ſaignée a été très-ſouvent indiquée. La maladie aiguë dominante a été la fievre double-tierce, dont les accès étoient accompagnés d'un grand accablement, de violens maux de tête, de nauſées, avec une bouche pâteuſe, chargée, amere, &c. Les émétiques, ou émético-cathartiques, employés immédiatement après avoir ſuffiſamment dégorgé les vaiſſeaux ſanguins, arrêtoient ſouvent le progrès de la maladie, & ont guéri un bon nombre de perſonnes, ſans preſque aucun autre ſecours. Dans ceux en qui la maladie ne cédoit point à ces remedes généraux, on a mis en uſage le quinquina avec ſuccès, & ſans inconvénient.

LIVRES NOUVEAUX.

Diſſertatio nova de ſuffuſione ſeu cataractâ, oculi Anatome & Mechaniſmo locupletata, autore D. Colombier, *medicinæ Doctore.* C'eſt-à dire : Diſſertation nouvelle ſur la cataracte, enrichie de l'anatomie & du mécaniſme de l'œil ; par M. *Colombier*, Docteur en Médecine. A Amſterdam ; & ſe

vend, à Paris, chez *Didot* le jeune, 1765 *in*-12.

Dissertation sur la nature, la maniere d'agir, les especes & les usages des anti-spasmodiques proprement dits, qui a remporté le prix de l'Académie des Sciences & Belles-Lettre de Dijon, en 1764; par M. *Guillaume-Lambert Godar*, Docteur en médecine à Verviers. A Dijon; & à Paris, chez les *Desventes*, 1765, *in*-8°.

Nous avons déjà fait connoître cette Dissertation, en publiant l'Extrait que nous en avoit envoyé M. Maret, Secrétaire de l'Académie de Dijon. Le suffrage de cette compagnie est un préjugé bien favorable en faveur de l'Auteur & de l'ouvrage.

Traité complet des accouchemens naturels, non naturels, & contre nature, expliqué dans un grand nombre d'observations & de réflexions sur l'art d'accoucher; par le sieur *de la Motte*, Chirurgien-Juré & Accoucheur à Valognes: nouvelle édition, augmentée de beaucoup de remarques intéressantes, & mise en meilleur ordre, avec figures en taille-douce. A Paris chez *d'Houry*, 1765, *in*-8°, 2 vol.

De Insitione variolarum nonnulla momenta recenset & simul ad sermonem Academicum de physiologiâ errores quosdam expurgante, die xvj Aprilis 1765, *recitandum, invitat* Henricus-Augustus Wrisberg,

D. Medicinæ, Anatomiæ, atque artis obstetriciæ Professor. C'eſt-à-dire : Programme dans lequel M. *Henri-Auguſte Wrisberg*, Docteur & Profeſſeur en Médecine, Anatomie, & en l'art des Accouchemens, rapporte quelques faits relatifs à l'inoculation, & par lequel il invite à un diſcours qu'il doit prononcer, le 16 Avril 1765, ſur la phyſiologie qui ſe corrige de quelques erreurs. A Gottingue, chez *Schulz*, 1765, *in*-4° de 28 pages.

Le fait, dont il eſt fait mention dans ce programme, eſt celui-là même que j'avois indiqué dans mon Mémoire à MM. les Commiſſaires de la Faculté, d'après la gazette ſalutaire de Bouillon, de cinq filles inoculées dans l'électorat d'Hanovre, & qui avoient été, diſoit-on, attaquées une ſeconde fois de la petite-vérole naturelle, deux ans après avoir eu l'artificielle. Ce fait, ſur lequel il ne m'avoit pas été poſſible d'avoir aucun éclairciſſement, a été cité par M. *de l'Epine* comme conſtaté, & comme une preuve du retour de la petite-vérole, après l'avoir eue par inoculation. Voyez le Rapport de M. *de l'Epine*, pag. 39. M. *Wrisberg* nous apprend ici que ces cinq filles avoient été inoculées à Clauſthal, dans l'électorat d'Hanovre, par feu M. Roëderer, qu'aucune d'elles n'avoit eu la petite-vérole artificielle, n'ayant eu ni fievre ni boutons qui vinſſent à ſuppuration, ni preſque de ſuppuration aux plaies; par conſéquent c'eſt pour la premiere fois qu'elles eurent la petite-vérole naturelle deux ans après. Cet exemple ne prouve donc pas le retour de la petite-vérole naturelle après l'artificielle.

TABLE.

SUITE de l'Extrait de divers Ouvrages sur les naissances tardives, page 3
Observations sur l'Usage interne du Bulbe de Colchique d'automne. Par M. Marges, *Chirurg.* 20
—— *Sur une Fille sans langue, qui parle & fait toutes les autres fonctions qui dépendent de cet organe*. Par *M.* Bonamy, *Médecin*, 37
Lettre sur quelques Cas de Coliques guéries par l'application des corps froids. Par M. Marrigues, *Chirurgien*, 48
Réponse aux Doutes de M. Pouteau fils. Par M. Brun, *Médecin*, 55
Observation sur un Strabisme connivent. Par M. Pamard, *fils*, *Chirurgien*, 63
Observations sur le Ver solitaire. Par M. de Thomas, *Médecin*, 68
Lettre sur les Opérations de la taille, faites par la méthode de M. le Cat. Par M. Pillore, *Chir.* 81
Observation sur une Séparation totale des os pubis entr'eux. Par M. Martin, *Chirurgien*, 83
Observations météorologiques, Mai 1765, 87
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Mai 1765, 90
Observations météorologiques faites à Lille au mois d'Avril 1765. Par M. Boucher, *Médecin*, 91
Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois d'Avril 1765. *Par le même*, 92
Livres nouveaux, 93

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

AOUST 1765.

TOME XXIII.

A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

AOUST 1765.

TROISIEME EXTRAIT

De divers Ouvrages sur les naissances tardives.

VII. *Nouvelles Observations sur les naissances tardives ; par M.* LE BAS, *Maître en chirurgie, Censeur royal, &c. suivies d'une Consultation de célebres Médecins & Chirurgiens de Paris. A Paris, chez* Delalain, 1765, *in*-8°.

CES nouvelles observations sont destinées à servir de réponse au Supplément de M. Louis, dont nous avons donné l'Extrait dans le Journal précédent : elles sont

diviſées en quatre parties. Les réponſes aux objections de M. Louis ſont renfermées dans la premiere ; la ſeconde comprend celles que M. le Bas fait à ſes argumens ; la troiſieme contient les ſentimens des Auteurs qui ont écrit ſur cette matiere ; enfin M. le Bas cite les Arrêts des Tribunaux qui confirment l'opinion qu'il a adoptée.

» Mon intention, dit-il, a été de prou-
» ver, & je crois y avoir réuſſi, que la
» forme des êtres vivans s'écartoit des loix
» générales de la nature, puiſqu'il y en naît
» de monſtrueux, & qu'il pouvoit en être
» de même du terme de la groſſeſſe. Si
» quelque choſe, en effet, pouvoit ſe con-
» cilier avec les loix de la nature, ce ſeroit
» plutôt la forme que le tems : or, ſi la forme
» n'eſt pas immuable, comme il eſt démon-
» tré par les monſtruoſités, à plus forte rai-
» ſon le tems ne le ſera pas, & le terme de
» la groſſeſſe ſera indéterminé, ce qu'il y a
» de moins important pour l'humanité ; car
» il ſera indifférent à un homme d'être né à
» ſept, huit, neuf, dix, douze & treize
» mois, ou plus, de groſſeſſe, pourvu
» qu'il ſoit bien conformé ; mais il n'en eſt
» pas de même pour celui qui naîtra ayant
» une partie eſſentiellement utile, défec-
» tueuſe. « M. Louis prétend cependant que *les loix de la nature, ſur le terme de la geſtation, ſont conſtantes & immuables ;*

que tous les Naturaliſtes, depuis Ariſtote, conviennent de cette vérité à l'égard des animaux. M. le Bas obſerve, à ce ſujet, qu'on ne peut nier qu'il n'y ait une infinité de cauſes particulieres qui dérangent l'opération de la nature, & s'oppoſent à ce que les réſultats ſoient les mêmes, & que cette prétendue immuabilité de ſes loix à l'égard de la naiſſance des animaux eſt anéantie, de l'aveu de M. Louis, par les propres paroles d'Ariſtote, qui dit que les œufs écloſent plutôt l'été que l'hiver; que, pour les poulets, c'eſt l'ouvrage de vingt-deux jours en été, & qu'en hiver cela va quelquefois à vingt-cinq. M. Louis répond à la vérité que la poule, en quittant les œufs qu'elle couve, retarde les progrès de la formation des parties, & que ce retardement n'a point lieu dans l'incubation artificielle; mais quelle que ſoit la cauſe de ce retardement, il s'enſuit bien évidemment que, dans certaines circonſtances, la maturité du poulet peut être retardée. Il a beau prétendre que le fœtus humain trouve dans le ſein de ſa mere, dans lequel il ſe forme, croît & ſe développe, une chaleur douce & conſtante. *Cette chaleur ne ſauroit être toujours égale*, dit M. le Bas, *autrement il faudroit ſuppoſer que la groſſeſſe met à l'abri de toutes maladies.* D'un autre côté, quand il ſeroit vrai que, dans l'incubation artificielle, le

poulet sortît constamment de l'œuf le vingt-unieme jour, comme l'avance M. Louis, on n'en pourroit rien conclure, parce que la sortie du poulet ne précede jamais ce terme, & que les accouchemens prématurés sont de toute évidence. L'observation d'Aristote, celle de Mathæus, qui rapporte, dans ses *Questions médicinales*, que des Auteurs ont observé que parmi les éléphans, qui portent ordinairement deux ans, il s'en est trouvé qui ont mis bas à seize & dix-huit mois de gestation; celle de M. Wagner, que nous avons citée dans l'Extrait précédent, prouve bien évidemment que le terme de la naissance des animaux n'est pas immuable, & qu'il en peut être de même à l'égard de l'homme. M. le Bas fait ensuite l'énumération des causes qui peuvent avancer ou retarder le développement du fœtus, &, par conséquent, le terme de l'accouchement: ce sont la force ou la foiblesse du germe, les maladies de la mere, celles du fœtus, &c.

L'argument que M. Louis regarde comme le plus fort en faveur de son opinion est, comme on a pu le voir dans l'Extrait que nous avons donné de son Supplément, que *le fœtus ne peut vivre, dans la matrice, au-delà du terme de neuf mois, 1° parce que les sources de la nourriture se tarissent alors; 2° parce qu'il deviendroit d'un volume trop*

disproportionné à la dilatabilité des parties qui doivent lui livrer passage ; ce qu'il est aisé de conclure de la connoissance des proportions des accroissemens successifs, régulièrement & constamment plus grands vers les derniers tems. Pour répondre à la premiere partie de cet argument, M. le Bas observe que le mécanisme de la nutrition & de l'accroissement du fœtus n'est pas encore démontré, & il fait l'énumération des différens systêmes qu'on a imaginés pour l'expliquer : il les réduit à trois. Le premier est celui des Physiciens, qui prétendent que le sang vient de la mere immédiatement à l'enfant, sans avoir reçu aucune préparation ; le second admet une liqueur chyleuse, émanée du sang, & filtrée dans les glandes ou les vaisseaux lymphatiques du placenta ; le troisieme est celui des Physiologistes, qui pensent que les eaux servent de nourriture à l'enfant dans les derniers tems de la grossesse. M. le Bas démontre que quel de ces systêmes qu'on embrasse, il est évident que le fœtus aura toujours la quantité suffisante de nourriture, pour rester dans la matrice au-delà du terme le plus ordinaire. D'ailleurs il est possible, ajoute-t-il, que *le fœtus ait été plus long-tems à se développer par l'inertie qu'il aura en propre du pere, ou par quelqu'autre cause de maladie de la mere, qui aura influé sur tout l'individu.*

Ces mêmes obſtacles peuvent encore s'oppoſer à l'accroiſſement qui ſe fait ſuivant l'ordre le plus commun, & retarder ſa perfection. Alors l'accouchement ſera d'autant plus différé, que le fœtus n'aura eu, juſqu'à ce moment, que ce qui étoit néceſſaire à ſa nourriture & à ſon accroiſſement, ſans avoir reçu ce qui étoit néceſſaire à ſa perfection, & le placenta, ce qui étoit requis à ſon entretien. Pour confirmer cette vérité, M. le Bas expoſe ce qui ſe paſſe dans l'accroiſſement de l'homme, après ſa naiſſance.

Pour répondre à l'objection priſe du volume que l'enfant continueroit à prendre dans la matrice, s'il y étoit retenu au-delà du terme de dix mois, volume qui ſeroit diſproportionné à la dilatabilité des parties qui doivent lui livrer paſſage, il obſerve qu'il naît quelquefois des enfans qui ſe préſentent par les feſſes, & qui viennent au monde, pour ainſi dire, pliés : d'ailleurs il y a des exemples de femmes qui ſont accouchées heureuſement de deux gémaux adhérens l'un à l'autre, chacun d'un volume égal à celui d'un enfant très-gros. Il examine enſuite les parties où réſide le fœtus, & croit trouver, dans leur organiſation & leur ſtructure, des preuves ſuffiſantes de la vérité de ſon opinion ; il en conclut que l'accouchement peut être retardé, 1° par la foibleſſe de la matrice d'une femme d'un

tempérament de la plus grande délicateſſe ; 2° par les maladies de l'enfant ; 3° par celles du placenta ; 4° par celles de la mere.

Dans ſa troiſieme partie, M. le Bas rapporte, comme nous l'avons dit ci-deſſus, les autorités pour & contre ſon opinion. Il compte, parmi les Auteurs qui lui ſont favorables, Ariſtote, Pline, Riolan, Fortunatus Fidelis, Jerôme Mercurialis, Spigel, Gerard Blaſius, Kyperus, Etienne Blancard, Gaſpard de Ries, Jean Mathæus, Horatius-Augenius, Jean-Uldaric Streitter, Jean Langius, Frédéric Nitzſchius, & Herman-Frédéric Teichmeyer. Il met, parmi ceux qui lui ſont oppoſés, George-Philippe Nenter, François Sylvius, Jean-Godefroi Berger, Harvée, Bohnius, Paul Amman. Parmi les Auteurs qui ont cherché à concilier les deux opinions, c'eſt-à-dire qui ont admis des parts légitimes après le terme de neuf mois, mais qui ont prétendu cependant que cela ne paſſoit pas certaines limites, il place Alberti, qui étend le terme de l'accouchement juſqu'au commencement du dixieme mois, Jean Langius, qui eſt du même avis, mais qui cependant admet ailleurs la poſſibilité de la geſtation au-delà de ce terme. Dolée, Gofey, Vater, Ortlob, Ottomar G ëlicke, veulent qu'il y ait un terme fixe & invariable pour la naiſſance de

l'homme comme pour celle des animaux ; mais Dolée & Goëlicke ſe contrediſent enſuite. Théodore Craanen ne nie pas que les enfans nés le douzieme mois ne ſoient légitimes ; mais il ne veut pas les admettre à ſuccéder, de peur des abus. Zachias & Venette donnent de l'étendue au terme de neuf mois, &c. Il peſe enſuite l'autorité des ſuffrages de part & d'autre, & trouve que ceux qui penſent comme lui ſont d'un bien plus grand poids que ceux qui ſont favorables à ſon adverſaire. Nous ne les ſuivrons pas dans ces diſcuſſions.

M. le Bas, après ces autorités, rapporte les obſervations les plus propres à démontrer la poſſibilité & la réalité des accouchemens retardés : il cite tout au long celle de mademoiſelle Reffatin, que nous avons inſérée dans le Journal de Médecine pour le mois de Mai. Il donne l'hiſtoire d'un fait ſur lequel la Faculté de Léipſick ayant été conſultée, elle crut devoir déclarer légitime un enfant né un an & treize jours depuis la mort du mari. Il ne croit pas devoir s'arrêter à une déciſion ſemblable de la Faculté d'Ingolſtadt, ni à une obſervation de Dortman, citée dans la vie de M. de Peireſc, ni à celle d'Harvée, qui, quoique décidé contre la légitimité des naiſſances tardives, rapporte cependant l'hiſtoire d'une groſſeſſe de ſeize mois ; mais il a cru devoir entrer

dans quelques détails au ſujet d'une fille de Léipſick, qui, s'étant plainte d'être groſſe des faits d'un jeune homme fort riche, fut détenue, par ordre du Magiſtrat, dans une maiſon de force. Elle parvint à neuf mois de groſſeſſe ſans accoucher ; ce qui ayant perſuadé au Médecin que la matrice ne renfermoit qu'une mole qui avoit contracté adhérence, il lui fit différentes applications ſur le ventre, & les continua juſqu'au ſeizieme mois, dans lequel elle accoucha d'un enfant qui vécut deux jours. Les autorités de MM. Levret, Maningham, Van Swieten, que M. le Bas cite comme lui étant favorables, & l'hiſtoire très-détaillée d'une femme de Wolffenbutel, qui accoucha deux fois au terme de treize mois, rapportée par M. Heiſter, terminent cette troiſieme partie de ſon ouvrage.

La quatrieme partie contient, comme nous l'avons dit, les Arrêts & Jugemens qui confirment ſon opinion. Il obſerve très-bien que les loix, ſur cette matiere, n'ont dû dériver que des connoiſſances de la marche de la nature. Il cite un paſſage de Ferrieres, qui, au mot *Accouchement*, dans ſon *Dictionnaire de Droit & de Pratique*, s'explique ainſi : » Il ſeroit impoſſible d'établir » une regle certaine & infaillible pour le » tems & l'accouchement des femmes, que » la nature elle-même n'a pas abſolu-

» ment pu fixer, puiſque nous voyons » tous les jours différens accidens avancer » ou retarder l'accouchement des femmes. » C'eſt ſur ce principe que pluſieurs Arrêts » ont déclaré légitimes des enfants nés dans » l'onzieme mois, & même par-delà, après » la mort du pere. « Ce Juriſconſulte cite enſuite le Jugement de Papirius, celui de l'Empereur Adrien, celui du célebre Denis Godefroy, en faveur d'une veuve de la maiſon de Chappes. Cujas, conſidéré comme le pere du Droit, reconnoît, ſelon M. le Bas, que l'accouchement qui ſe fait dans l'onzieme mois eſt légitime ; enfin M. le Nain, Avocat-Général, dans un de ſes Plaidoyers ſur une cauſe de cette eſpece, ne craint pas de dire » que, dans cette queſtion qui dépend » entiérement de la nature & de ſes opéra- » tions, il étoit bien difficile de ſe régler » par des loix, & ſur-tout par des loix étran- » geres ; qu'encore que les loix Romaines » ſoient regardées dans pluſieurs provinces » du royaume, entr'autres dans le Lyon- » nois, comme la loi municipale du pays, » cependant cette autorité du Droit Romain » n'étant fondée que ſur un uſage, il ne ſe- » roit pas raiſonnable de la faire prévaloir » aux regles de la nature, qui ne reçoit de » loix de perſonne, & qui, au contraire, » ſoumet tout le monde à ſon pouvoir. Les » loix peuvent bien régler ce qui eſt arbi-

» traire aux hommes qui, après les avoir
» créées, ſe ſont une loi de s'y aſſujettir ;
» mais elles n'ont jamais pu étendre leur au-
» torité ſur les mouvemens & les reſſorts
» de la nature, à qui ſeule appartient le
» droit de donner un tems à la naiſſance de
» l'homme. En effet, comment ſeroit-il poſ-
» ſible d'établir une regle certaine & uni-
» forme pour un tems que la nature elle-
» même n'a pas pu fixer, & auquel tout ſon
» pouvoir n'a pu encore donner de juſtes
» bornes, puiſque nous voyons tous les
» jours différens accidens avancer ou retar-
» der l'accouchement des femmes ? Cepen-
» dant, comme le terme de dix mois eſt le
» plus long terme de la groſſeſſe des femmes
» qui n'ont point d'accidens extraordinaires,
» on ne peut, dans ces matieres qui ſont
» toujours conjecturales, établir de regle
» plus sûre que celle-ci, c'eſt-à dire de
» déclarer illégitimes tous les enfans nés
» dans le onzieme mois après la mort de
» leur pere, à moins que des circonſtances
» particulieres ne formaſſent des préſomp-
» tions très-violentes en faveur de la veuve,
» & ne donnaſſent lieu de croire que ſa
» groſſeſſe a été plus longue que les groſ-
» ſeſſes ordinaires. C'eſt ſur ces principes
» que pluſieurs Arrêts ont déclaré légitimes
» des enfans nés dans le onzieme & même
» dans le douzieme mois. Nous en avons

» un célebre pour le onzieme mois, dont les » circonſtances ſont dignes d'être rappor- » tées, afin de donner une idée de ce qui » peut porter les Juges à paſſer ſur les regles » ordinaires, dans des occaſions auſſi im- » portantes que celles où il s'agit de l'état & » de la fortune des hommes. Une veuve, » qui avoit vécu d'une maniere exemplaire » pendant la vie de ſon mari, déclara, » auſſi-tôt après ſa mort, qu'elle croyoit » être groſſe, & ſe retira dans un couvent. » Neuf mois près elle ſentit toutes les dou- » leurs de l'accouchement; mais ces dou- » leurs ſe paſſerent, ſans qu'elle pût accou- » cher, & ſes couches furent retardées de » deux mois. Comme la conduite de cette » veuve n'étoit point ſoupçonnée, qu'elle » avoit déclaré ſa groſſeſſe auſſi-tôt après la » mort de ſon mari, qu'elle s'étoit même » retirée dans un lieu non ſuſpect, preſque » toute la famille reconnut pour légitime » l'enfant dont elle accoucha. Un ſeul pa- » rent de mauvaiſe humeur lui conteſta ſon » état, qui fut confirmé par Arrêt. «

Nous terminerons ici l'Extrait des obſervations de M. le Bas: ce que nous en avons dit ſuffira pour mettre nos lecteurs à portée de juger de la nature de ſes preuves, & de la marche qu'il a ſuivie dans la défenſe de la cauſe dont il s'eſt déclaré le protecteur. M. Petit, Docteur-Régent de la

Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie royale des Sciences, &c. a joint à ces obſervations une Conſultation ſur le même ſujet, qu'il paroît avoir enviſagé ſous une face nouvelle. Nous allons tâcher de la faire connoître à nos lecteurs.

Le terme de l'accouchement, dans l'eſpece humaine, peut-il s'étendre & ſe prolonger juſqu'aux onzieme & douzieme mois incluſivement, & même par-delà ? Nous répondons ſans détour, dit M. Petit, que nous croyons la choſe poſſible ; & nous ſommes convaincus que très-réellement elle a eu lieu pluſieurs fois.

Il penſe que pour déterminer ſi, dans l'eſpece humaine, l'accouchement a toujours un terme précis & invariable, ſans qu'il ſoit poſſible que ce terme prenne une plus grande extenſion, il eſt néceſſaire de fixer les idées ſur les principaux points de cette action. C'eſt une vérité aſſez généralement admiſe par les Phyſiologiſtes, que l'enfant ne ſort de la matrice que parce qu'il en eſt chaſſé, qu'il eſt purement paſſif dans cette action. C'eſt une autre vérité également avouée & également inconteſtable, que c'eſt la contraction de la matrice, aidée de celle du diaphragme & des muſcles du bas-ventre, qui opere la preſſion que ſouffre le corps de l'enfant, & le force à ſe faire jour par l'endroit qui lui oppoſe la moindre

réſiſtance ; enfin tout le monde convient que ce qui détermine les fibres de la matrice à ſe contracter ainſi, c'eſt qu'étant arrivées au dernier point de diſtraction ou de développement auquel elles puiſſent parvenir ſans être irritées, ſi elles paſſent ce point, elles ſouffrent une irritation qui les ſollicite à ſe reſſerrer ou à faire effort pour chaſſer loin d'elles ce qui occaſionne le ſentiment qu'elles éprouvent. Cette qualité, remarque M. Petit, n'appartient point aux ſeules fibres de la matrice : toutes celles qui jouiſſent de la faculté de ſentir dans le corps des animaux, jouiſſent auſſi de celle de ſe mettre en action, & de revenir ſur elles-mêmes, en ſe contractant, dès qu'elles y ſont excitées par l'impreſſion d'un corps irritant. A l'égard de la matrice, ce corps irritant eſt évidemment l'enfant vivant ou mort, le placenta, la mole, le caillot, ou tel autre corps étranger qui pourra ſe rencontrer dans ſa cavité : cette irritation peut même ſe communiquer à la matrice du dehors.

Suivant l'ordre le plus commun de la nature, l'enfant & ſes annexes acquierent à-peu-près, en neuf mois de tems, le volume propre à porter les fibres de la matrice au point de diſtenſion ou de développement, par delà lequel l'irritation & toutes ſes ſuites ſurviennent ; ce terme eſt, en conſéquence, celui où le plus ordinairement

les enfants viennent au monde ; & M. Petit ne fait aucune difficulté de convenir que c'eſt le terme le plus naturel, le terme par excellence ; mais il s'agit de ſavoir s'il eſt le ſeul qui mérite d'être regardé comme légitime. Nous avons déjà annoncé que M. Petit penſoit le contraire. Voici les raiſons ſur leſquelles il fonde ſon opinion.

» A quelque terme que l'enfant vienne au » monde, dit-il, pourvu qu'il puiſſe vivre » après être né, ce terme doit être regardé » comme un terme naturel..... D'après » les principes certains que nous venons de » poſer, il eſt évident que l'irritation qui » termine l'accouchement, eſt en raiſon » compoſée de la ſenſibilité & de l'extenſi- » bilité de la matrice, d'une part, & du vo- » lume de l'enfant & de ſes annexes, de » l'autre ; de maniere que, dans une matrice » fort ſenſible & peu ſuſceptible d'exten- » ſion, il ne ſera pas néceſſaire, pour pro- » duire l'irritation ſuſdite, que l'enfant ac- » quiere autant de volume qu'il faudroit » qu'il le fît dans un organe moins ſenſi- » ble & plus diſpoſé à prêter & à s'éten- » dre ; en ſorte que toute la queſtion ſe ré- » duit à ſavoir s'il n'eſt pas poſſible que, » dans une matrice d'une ſenſibilité & d'une » dilatabilité ordinaire, un enfant prenne plu- » tôt ou plus tard le degré de volume pro- » pre à amener les fibres au dernier degré de

» développement dont elles ſont ſuſceptibles? » S'il n'eſt pas également poſſible, ſans que ſa » crue ſoit accélérée ou retardée, qu'il ſe » trouve placé dans un organe plus ou moins » capable de s'amplifier, & doué d'une ſen- » ſibilité plus vive ou plus obtuſe, ſoit que » naturellement cet organe ſoit ainſi conſti- » tué, ſoit qu'il ait été conduit à cet état par » quelque vice particulier. Nous avouons » de bonne foi, ajoute M. Petit, que nous » ne concevons pas comment la poſſibilité de » l'une ou de l'autre de ces choſes pourroit être » révoquée en doute par des perſonnes inſ- » truites & exemptes de tout eſprit de parti. «

C'eſt une choſe démontrée, qu'il y a des enfans qui viennent au monde à ſept mois, & qui non-ſeulement vivent & ſe portent bien, mais encore ſont quelquefois plus forts & plus volumineux que d'autres enfans nés à neuf mois accomplis. Il y a même des femmes qui ne portent jamais leurs enfans plus de ſept mois, & qui accouchent toujours à ce terme. Ces femmes ſont en général, ſelon la remarque de notre Auteur, celles qui ont reçu de la nature un corps délicat & ſenſible, & qui ſont fluettes, mignones ou trop jeunes, & chez qui la matrice eſt, ainſi que le reſte du corps, facile à agacer, & d'ailleurs médiocrement ſuſceptible d'extenſion : or ſi, par le concours des circonſtances ci-deſſus exprimées, c'eſt-

à-dire par l'excès de ſenſibilité de la matrice, par ſon défaut d'extenſibilité relative, par la crue prompte & rapide de l'enfant, ſoit que chacune de ces cauſes agiſſe en particulier, ou que pluſieurs exercent en même-tems leur action ; ſi, dis-je, il eſt arrivé que l'accouchement ait été accéléré & avancé de deux ou même trois mois, pourquoi, par l'effet des choſes contraires, ne pourroit-il pas être retardé d'autant de tems, & même de plus ? On ne peut nier, quand on parle de bonne foi, qu'il y ait des matrices naturellement diſpoſées de maniere à prêter & à s'étendre, &, par conſéquent, à contenir des corps d'un plus gros volume que d'autres ne le pourroient faire. On ne peut raiſonnablement nier qu'il y en ait dont la ſenſibilité ſoit exquiſe & très-vive, tandis que d'autres en ont une bien moindre. Si l'on ſuppoſe maintenant qu'un enfant ſoit renfermé dans une matrice, dont les deux facultés, celle de s'étendre & celle de ſentir, ſoient dans l'ordre le plus naturel, ne peut-il pas arriver que ſon accroiſſement ſe retarde, ou parce qu'il eſt attaqué de maladie, ou par quelqu'autre cauſe ? Dans tous ces cas l'accouchement ſera néceſſairement d'autant plus retardé, que la matrice ſe prêtera plus aiſément ou ſera moins ſenſible, ou que le fœtus ſe développera plus lentement.

Après avoir ainſi démontré la poſſibilité

des naissances tardives ; après avoir fait observer qu'en accordant dix jours après les neuf mois, terme qu'on regarde comme le plus ordinaire pour l'accouchement des femmes, les adversaires des naissances tardives sont forcés de reconnoître une cause de ce retardement, qui, si elle augmente d'intensité, peut se prolonger beaucoup au-delà ; après avoir dissipé le ridicule qu'on avoit voulu répandre sur l'induction qu'on avoit tirée des monstres, en faveur de la légitimité des naissances tardives, M. Petit entreprend de faire voir que, suivant les Auteurs les plus graves, ces sortes de naissances ont réellement eu lieu quelquefois. Il se fonde sur le témoignage de Galien, de Pline, des Philosophes & Médecins auxquels l'Empereur Adrien s'adressa lorsqu'il porta un Jugement contraire au décret des Décemvirs, sur celui du Préteur Papyrius, d'Avicenne, d'Henningius, de Cardan, de Fortunatus Fidelis, de Jérôme Mercurial, de Spigel, de Schenckius, de Sennert, de Dodonée, d'Augenius, d'Hartungius, de Speronius, d'Amatus-Lusitanus, de Fontanus, d'Harvée, de Dulaurens, d'Hoffmann, de Zitman, Nebel, Blasius, Kiperus, Blancard, &c. ; Riolan, Maningham, Heister, Berger, Teichmeyer, Lamotte, Lieutaud, Senac, Buffon, &c. Il fait remarquer ensuite que, parmi les Auteurs sans nom-

bre qui ſe ſont occupés de la queſtion dont il traite, il y en a pluſieurs dont l'avis eſt mitigé, & qui, ſentant bien qu'il eſt contraire à toute expérience de fixer rigoureuſement le terme de la groſſeſſe des femmes à neuf mois précis, ont donné les uns plus, les autres moins d'extenſion à ce terme; mais ſi ces Auteurs, dit M. Petit, conviennent qu'il y a des cauſes qui peuvent retarder d'un mois ou cinq ſemaines la naiſſance d'un enfant, comment eſt-il poſſible qu'ils ne ſentent pas qu'en donnant le double d'activité à ces cauſes, on la retardera de deux mois & demi ?

Ce n'eſt pas ſeulement par de ſimples particuliers que cette doctrine a été avouée & défendue : des Compagnies entieres de Médecins ſe ſont fait un devoir de l'admettre & de la profeſſer publiquement, quand l'occaſion s'en eſt préſentée. M. Petit rapporte des déciſions de cette eſpece des Facultés de Halle, d'Heidelberg, d'Helmſtad, de Gieſſen, d'Ingolſtat, de Léipſic. Il cite enſuite les faits particuliers d'accouchemens retardés, qui ſe trouvent dans les Auteurs; mais, comme nous les avons déjà tous rapportés, nous ne les répéterons pas ici : nous ferons ſeulement obſerver qu'il nous a paru détruire, avec beaucoup de ſolidité, les nuages qu'on avoit voulu répandre deſſus. Il s'attache enſuite à réfuter les objections

des partisans de l'opinion contraire à celle qu'il soutient. Mais cet extrait n'est déjà que trop long : c'est à regret que nous supprimons une infinité de choses bien vues & bien présentées, qu'on trouve dans cette Consultation. Le peu que nous en avons dit suffira, sans doute, pour engager le lecteur à recourir à l'original : il y admirera sur-tout la maniere honnête & polie avec laquelle M. Petit défend son opinion, & combat celle de ses adversaires.

DESCRIPTION

D'un fœtus monstrueux, par M. RENARD, Médecin à la Fere, en Picardie.

Aliud ex alio clarescet.

La femme de Jambert, Tonnelier de cette ville, accoucha, dans le mois d'Août dernier, d'un enfant mort. C'est l'usage dans ce pays-ci de les enterrer aussi-tôt dans le cimetiere des Chrétiens, sans cortege sacré. Celui-ci y fut placé avec encore beaucoup moins de bruit que les autres. On vouloit dérober au public que c'étoit un monstre. C'est ainsi qu'on cele tous les jours aux curieux des phénomenes dont ils pourroient tirer de grands avantages pour le salut & la conservation de l'espece humaine.

Cependant, malgré tant de précautions, il transpira qu'une femme étoit accouchée d'un monstre. Je ne l'appris qu'après neuf jours de sépulture. On lui donnoit alors une tête de carpe ; c'est la coutume : on grossit toujours les objets : *crescit eundo.* Je fus curieux de m'en assurer, malgré la pourriture. Ainsi je priai M. le Lieutenant-Général de Police d'ordonner l'exhumation de ce petit cadavre monstrueux. Ce Magistrat aima mieux l'autoriser par sa présence, & nous constatâmes ensemble un fait si curieux.

Après avoir enlevé le linceul, voici ce que nous découvrîmes extérieurement. Au premier aspect on reconnut aisément que le fœtus n'étoit pas à terme : je fixai son âge à sept mois environ. Le tronc & les extrémités n'offrirent rien de particulier : seulement le nombril parut placé un peu plus bas que dans les fœtus ordinaires. Tout le prodigieux se trouva réuni dans la tête & dans le col. Le derriere de ces deux parties étoit hideux & sans le moindre tégument. Je crus d'abord que c'étoit l'effet d'un accouchement laborieux & contre nature ; mais on m'assura que l'accouchement avoit été facile & naturel : d'ailleurs je reconnus bientôt que c'étoit défaut de conformation.

Un lacis de vaisseaux sanguins, de fibres membraneuses & le péricrâne, recouvroient tous les os de la tête & de l'épine du col.

Tout cela paroiſſoit ſanguinolent ; & au tact je trouvai toutes les vertebres du col bifurquées & formant une cavité, dans laquelle je pouvois loger mon doigt index. L'atlas étoit uni au ſinciput par des membranes ; de ſorte que la face ſe trouvoit placée parallelement aux vertebres, & enfoncée juſqu'aux côtes. Le viſage n'avoit rien de remarquable : ſeulement les yeux étoient ſaillans, &, pour ainſi dire, ſitués hors de l'orbite ; le front manquoit entiérement.

Après ce premier examen je fis faire par un Chirurgien habile l'ouverture du bas-ventre & de la poitrine. Tous les viſceres me parurent bien conformés, & dans l'état naturel. Il fut auſſi prouvé clairement que ce fœtus n'avoit pas reſpiré ; car le diaphragme étoit extraordinairement voûté, & les lobes du poumon réduits à un très-petit volume, & cantonnés à côté de l'épine. J'en fis jetter un morceau dans l'eau, & il ſe précipita au fond du vaſe ſur le champ. Ils n'avoient pas non-plus la couleur que leur donne l'air, quand il y eſt entré. Les capſules atrabilaires, qui dans les fœtus égalent ordinairement ou ſurpaſſent même les reins, n'étoient pas de la groſſeur d'une petite noix vomique : le thymus étoit auſſi déprimé & moins gros que de coutume.

Le canal de l'épine ayant été ouvert dans toute

toute ſa longueur, m'a paru ne renfermer que des vaiſſeaux ſanguins : celui des vertebres du col ne contenoit évidemment ni moële allongée ni moële épiniere ; il étoit totalement ouvert : ſes apophyſes épineuſes manquoient ; les tranſverſes étoient fort écartées. La premiere vertebre, nommée *atlas*, étoit articulée au ſommet de la tête, par le moyen de deux petits os plats, minces, & un peu courbes, unis enſemble, & à tout le reſte de la tête, par des membranes ou des fibres. La ſeconde vertebre, appellée *epiſtrophæus*, n'avoit point d'apophyſe odontoïde ; elle n'étoit articulée à la premiere que par ſes apophyſes obliques.

A l'égard des os du crâne, preſque tous manquoient : je n'ai trouvé ni os frontal, ni pariétaux, ni occipital. Les temporaux étoient d'une forme ſinguliere : ils manquoient preſque entiérement de la partie ſupérieure qu'on nomme *écailleuſe*. Je n'ai remarqué, ſur la ſurface externe, que l'apophyſe zygomatique, tout-à-fait rapprochée de l'apophyſe maſtoïde ; de ſorte qu'il n'y avoit nul veſtige de la foſſe glénoïde pour l'articulation de la mâchoire inférieure ; & le méat auditif, qui ſe trouve toujours entre ces deux apophyſes, étoit ſitué au milieu de l'apophyſe pierreuſe. Le canal n'étoit qu'un petit cercle oſſeux, comme dans les autres fœtus ; l'enclume, le marteau &

l'étrier ſe trouverent conformés, & ſitués comme de coutume. Je n'ai pas pu diſtinguer le labyrinthe, les canaux demi-circulaires, la coquille, &c. L'oreille externe étoit un peu renverſée par une tubéroſité de l'apophyſe pierreuſe qui terminoit le crâne. On trouva, à la place des os pariétaux, frontal & occipital, des petits os informes, ſans ſuture, & unis entr'eux par des membranes, des fibres & des vaiſſeaux ſanguins : il y avoit même pluſieurs grands intervalles membraneux.

L'os ſphénoïde, dont la figure, dans les ſujets ordinaires, approche de celle d'une chauve-ſouris qui vole, avoit ſes grandes ailes fort courtes, & ſans apophyſes temporales. Je n'ai pas cru trouver non plus les apophyſes ptérigoïdes : les ſinus ſphénoïdaux manquoient auſſi. Dans la face interne, les petites ailes & les apophyſes clinoïdes étoient unies enſemble & arrondies : la ſelle du Turc repréſentoit une foſſe oblongue : en général, cet os étoit fort compact. L'apophyſe cunéïforme lui étoit unie par un cartilage ; & ſon extrêmité, derriere laquelle ſe trouve le trou occipital, étoit ſeulement creuſée comme pour recevoir la moële allongée qui n'exiſtoit pas. L'os ethmoïde m'a échappé ; peut-être manquoit-il. Les cornets du nez étoient placés naturellement, ainſi que les os du palais & le vomer.

Tout cela n'étoit guere propre à former un ovale, ou boëte osseuse, capable de renfermer le cerveau; aussi ce viscere manquoit-il absolument. Je cherchai en vain le corps calleux, les nerfs, le cervelet & la moële allongée. Quand celle-ci auroit existé, le trou occipital, par où elle passe, manquoit, ainsi que le canal de l'épine, comme nous l'avons déjà dit. Le globe de l'œil étoit bien conformé : j'y ai reconnu la rétine ; mais je n'ai pas pu suivre le nerf optique. La situation des yeux rendoit toute la figure hideuse. Comme ils manquoient d'orbite supérieurement, & n'étoient recouverts que par la paupiere, qui terminoit la tête de ce côté-là, ils étoient tout-à-fait saillans.

Le nez, la bouche, le menton paroissoient assez bien conformés; mais en examinant chaque os en particulier, on leur trouvoit encore bien des défauts & des irrégularités.

On trouve, dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Paris, la relation d'un enfant venu au monde sans tête, année 1667; une observation sur un fœtus sans cerveau, 1674; une autre sur un enfant qui est venu au monde sans cerveau, & qui a vécu, 1697, &c. Les fœtus sans cerveau ne sont donc pas sans exemple ; mais peut-être n'en a-t-on jamais vu un pareil à celui que je viens de décrire. Dans les au-

tres, ſi le cerveau manquoit, la moële épiniere ne manquoit pas ; ainſi l'un pouvoit, en quelque ſorte, ſuppléer à l'autre.

On diſpute, ou plutôt on ignore encore d'où viennent les vices de conformation. Si on écoute le préjugé, on les attribuera à l'imagination des meres ; mais ſi on conſulte la mécanique & la phyſique, on les expliquera d'une maniere plus claire & plus ſatisfaiſante. Nous ne connoiſſons, dans le corps humain, que matiere & mouvement :

Tangere enim & tangi, niſi corpus, nulla poteſt res.
LUCRETIUS, *lib.* I.

Si le Créateur, dit M. de Senac, avoit établi qu'à l'occaſion des mouvemens & des imaginations de la mere, il agiroit ſur l'embryon conformément à ces mouvemens & à l'imagination, on trouveroit là une cauſe ; mais elle ne ſeroit pas générale. Des femmes ont été extrêmement frappées de pluſieurs objets, dont les impreſſions n'ont point paru dans le fœtus : ou plutôt toutes les femmes, pendant l'eſpace de neuf mois, ſont plus au moins frappées, & les monſtres ſont très-rares ; donc l'imagination de la mere ne peut pas agir ſur l'enfant qu'elle renferme dans ſon ſein. Il eſt prouvé, au contraire, par les argumens les plus forts & les plus convaincans, que le fœtus, dans tous ſes différens états & différentes

configurations, étant un individu distinct & séparé de la mere, ne peut recevoir aucun dommage par la simple imagination, puisqu'il subsiste hors de la sphere de cette opération de l'entendement (*a*).

Il est certain (au moins c'est le sentiment le plus suivi) que la nature forme le fœtus du mêlange des semences de l'homme & de la femme (*b*). C'étoit le sentiment du pere de la médecine. M. de Buffon ne s'en éloigne pas trop : on en peut juger par ce qu'il dit sur la formation des monstres : » Si » quelques unes des parties communes aux » deux individus (pere & mere) dit-il, se » trouvant également à portée du premier » centre de réunion, elles y arrivent au » même tems, elles produiront alors des » monstres par excès, & qui auront plus de » parties qu'il ne faut; ou bien si quelques- » unes de ces parties communes se trouvant » trop éloignées de ce premier centre, sont » entraînées par la force du second autour » duquel se forme le placenta, elles feront » alors un monstre par défaut, auquel il » manquera quelques parties. « Voilà une

(*a*) Voyez M. Blondel dans sa *Dissertation physique sur l'imagination des femmes enceintes.*

(b) *Usque adeò magni refert, ut semina possint*
Seminibus commisceri generaliter apta....
Semper enim partus duplici de semine constat.
Lucretius, *lib.* 4.

explication bien raisonnée, bien physique & vraisemblable.

Il seroit à souhaiter que le système ingénieux de ce célebre Auteur sur *la génération* fût aussi lumineux & aussi conséquent. Mais les molécules organiques ne paroissent pas encore bien démontrées ; & l'on peut faire contre elles des objections assez solides. Vous voudrez bien, sans doute, m'en permettre une. Ordinairement, dit M. de Buffon, la matiere nutritive ne devient surabondante dans l'homme, que quand le corps a pris la plus grande partie de son accroissement ; & c'est par cette raison que les animaux ne sont en état d'engendrer que dans ce tems.... Cela est vrai ; mais comment la matiere de la génération, la semence, ou les corps organiques, qui ne se forment qu'en s'assimilant à chaque partie du corps de l'animal ou du végétal, & en pénétrant intimement la forme de ces parties, qu'il appelle *le moule intérieur ;* comment, dis-je, ces corps organiques peuvent-ils s'assimiler, se mouler, puisque l'accroissement est fait, & que tous les moules sont supposés être remplis? Est-ce en chassant les premiers corps organiques qui rempliſſoient ces moules ? mais par quelle force cela se fera-t-il, &c. ?

Il est encore bien difficile d'expliquer comment, dans les acéphales, s'operent le mouvement & le sentiment, puisque tout

ou preſque tout le monde convient que le cerveau eſt le principe de toutes les parties du corps, & que c'eſt lui qui leur donne la faculté de ſe mouvoir & de ſentir. On dira, ſans doute, que tout cela s'opere par les nerfs qui ſortent du cerveau & de l'épine : cela ſeroit bon dans les ſujets ordinaires ; mais cela ne ſe peut pas de même dans les monſtres ſans cerveau : de plus tous les mouvemens qui agitent la machine animale, ſe réuniſſent à la tête, & établiſſent une eſpece de commerce réciproque entre l'ame & le corps. Le cerveau & le cervelet ſont les réſervoirs où ſe filtre la matiere qui entretient cette correſpondance dans tous les membres, par le concours des nerfs, qui ſont les ſeuls corps ſenſibles, tandis que le cerveau, d'où ils ſortent, ne l'eſt point ou ne l'eſt que très-peu.

Comme tout cela dépend des loix de l'union de l'ame avec le corps, de l'eſprit avec la matiere, & qu'il y a par-tout du myſtere, nous ne dirons pas ſi notre petit monſtre avoit une ame, s'il devoit être baptiſé, s'il convenoit de l'inhumer en terre ſainte, &c. Nous répéterons ſeulement, qu'il n'avoit pas de crâne, pas de cerveau, &, par conſéquent, qu'il ne devoit pas avoir non plus de *ſenſorium commune*, puiſque tout le cerveau paroît l'être : peut-être auſſi chaque partie y a-t-elle le ſien propre & particulier,

& chaque nerf ſon canton où il exerce toutes ſes fonctions.

Quoi qu'il en ſoit, toutes ces queſtions métaphyſiques, & autres ſemblables, ne ſont pas du reſſort d'un Médecin ni d'un Phyſicien : il n'appartient qu'aux Théologiens de les diſcuter, de les entendre & de les expliquer : pour nous, *non omnia poſſumus omnes.*

LETTRE

De M. DE LIGNAC, Eleve en Chirurgie, contenant trois obſervations ſur les accouchemens retardés.

MONSIEUR,

Les écrits qui paroiſſent pour ou contre la légitimité des naiſſances tardives, doivent intéreſſer tous les citoyens. Il n'eſt permis qu'aux grands hommes, qu'aux hommes célebres & éclairés de diſcuter, avec profondeur & ſagacité, des faits qui peuvent faire admettre ou réfuter les naiſſances dont la légitimité paroît équivoque ; mais les obſervations relatives à cet objet, ne parviennent pas toujours à ceux qui pourroient les faire valoir. L'obſervation ſinguliere que j'ai l'honneur de vous adreſſer, ſeroit peut-être reſtée enſevelie dans la ville de Pont-Sainte-Maxence, dont je ſuis habitant, ſi la conteſtation qui s'éleve au-

jourd'hui, ne m'obligeoit à la rendre publique. Si on nie la poſſibilité d'une naiſſance légitime après dix mois de groſſeſſe, voudra-t-on admettre trois accouchemens conſécutifs dans un même ſujet; deux à treize mois & demi, & un à onze mois?

Les perſonnes accoutumées à ne rien croire, celles qui ont contracté l'habitude de nier tout ce qu'elles ne peuvent concevoir ou expliquer, ne manqueront pas de crier à l'*impoſteur*; mais avant d'en venir à cette épithete, joſe les prier de m'entendre.

Claire Trézel, mon aïeule, qui fait le ſujet de cette obſervation, eſt morte, il y a environ dix-huit ans. Elle avoit épouſé Mathurin de Lignac, Chirurgien en cette ville, qui avoit été long-tems Chirurgien-Major du régiment d'Asfeld, Dragons. Il eſt mort, en 1735, généralement regretté de ſes concitoyens, dont il avoit ſu mériter l'eſtime & la confiance par ſa capacité dans ſon art & par ſa probité. Il a rédigé, pendant le cours de ſa vie, pluſieurs Manuſcrits relatifs à ſon état, pour ſon uſage & l'inſtruction de ſes enfans. C'eſt d'après un de ces Manuſcrits que je vais rapporter fidelement l'hiſtoire de trois groſſeſſes extraordinaires. Voici ſes expreſſions, au mot *Accouchement contre nature* (a).

(a) Ce Manuſcrit eſt une eſpece de compilation en forme de Dictionnaire de Médecine;

» L'hiſtoire ſuivante eſt aſſez remarquable » pour en faire le récit. Claire Tréze!, mon » épouſe, après douze ou treize couches, » ou fauſſes couches, ſe trouva groſſe de » quatre mois & demi, pendant lequel tems » elle avoit eu pluſieurs pertes de ſang, qui » furent ſuivies d'une autre très-conſidéra- » ble, avec des douleurs & tranchées ſem- » blables à celles de l'accouchement, qui fu- » rent appaiſées par l'expulſion d'une mole; » & l'évacuation du ſang ceſſa peu-à-peu. » Je crus ma femme entiérement débarraſſée » de ſa groſſeſſe, mais le lendemain elle » me dit qu'elle ſentoit du mouvement dans » ſon ventre. Je lui dis que ce ne pouvoit » être que des vents, & que s'il y avoit eu » un enfant, indubitablement il ſeroit ſorti » après la mole. Comme elle continua à me » dire qu'elle ſentoit le mouvement d'un en- » fant, je tins ma main (l'ayant bien » chauffée) ſur ſon ventre, & je fus aſſuré » de la vérité. Elle reſta encore neuf mois » entiers, après la ſortie de ladite mole, » ſentit toujours les mêmes mouvemens; &, » pendant cet eſpace de tems, elle n'avoit » pas plus de huit ou dix jours d'intervalle, » ſans avoir des pertes de ſang très-conſidé- » rables: il eſt même ſurprenant qu'elle ait pu » fournir à de ſi grandes évacuations, ſans

Chirurgie, Pharmacie, &c. Il eſt compoſé de neuf volumes, ou cahiers, petit *in-folio*.

» y perdre la vie. Au bout des neuf mois » du jour de la ſortie de la mole, elle ſentit » les tranchées ou douleurs de l'enfantement, » qui fut très-laborieux & long. Elle accou- » cha d'un garçon mort, qu'elle avoit porté » treize mois & demi, & qui fut ſuivi de » deux moles auſſi groſſes que la premiere » qui étoit ſortie neuf mois avant l'enfante- » ment. Cet enfant étoit de la groſſeur ordi- » naire.

» Quelques mois après ma femme de- » vint encore enceinte, & porta ſon fruit » encore treize mois & demi, ayant, de » tems en tems, quelques pertes de ſang, » & accoucha heureuſement d'un garçon, de » la grandeur & groſſeur du précédent, & » qui a vécu ſix ſemaines. Sa derniere groſ- » ſeſſe qui ſuivit celle-ci dura onze mois, » avec pluſieurs pertes de ſang, & ſe ter- » mina par l'accouchement d'une fille, qui » n'avoit pas le tiers de la groſſeur & gran- » deur d'un enfant nouveau né. Elle fut on- » doyée, & mourut un quart d'heure après. «

Il faut laiſſer aux Maîtres de l'art le ſoin d'expliquer (s'il eſt poſſible) des phénome- nes auſſi ſinguliers; mais je déſirerois que l'on ne niât point le fait, ſi l'on ne peut en donner d'explication. Ce n'eſt point ici une femme & des collatéraux qui font leurs efforts pour embrouiller la naiſſance d'un enfant poſthume, dans les détours de la chi-

cane ; c'eſt un homme de bonne foi, c'eſt un Chirurgien, & j'oſe dire un Chirurgien en réputation, que rien n'oblige à en impoſer au public ; c'eſt un homme de l'art, qui reconnoît une groſſeſſe à quatre mois & demi, par le ſigne le plus ſenſible, le plus certain, le plus évident, par le mouvement d'un enfant dont la naiſſance n'arrive que neuf mois après. Des perſonnes reſpectables ſe ſouviennent encore de cet événement extraordinaire.

Ceux qui ont lu les Mémoires de Trévoux (Janvier 1714 & Avril 1718) ont trouvé deux Diſſertations de Mathurin de Lignac, l'une ſur l'*uſage des eaux minérales*, & l'autre ſur la *génération des inſectes dans le corps humain*. On pourroit demander pourquoi mon aïeul ne s'eſt pas ſervi de la même voie pour faire part au public des groſſeſſes extraordinaires de ſa femme ? Je réponds à cette queſtion que mon pere m'a dit ſouvent, que Mathurin de Lignac avoit deſſein de donner au public ſes obſervations ſur différentes parties de la médecine & de la chirurgie ; qu'il avoit commencé ce travail lorſque la mort l'empêcha de le terminer, & que c'étoit dans ce Recueil où il devoit placer l'hiſtoire détaillée de ces trois groſſeſſes ſingulieres.

Si vous jugez, Monſieur, que, dans les

circonſtances actuelles l'obſervation que je prends la liberté de vous adreſſer puiſſe être de quelque utilité, je vous prie de l'inférer dans votre Journal.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

De M. MERCADIER, Chirurgien de Paris, à M. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c. ſur une jeune Demoiſelle qui a été environ ſix mois ſans prendre preſqu'aucune nourriture.

Le ſujet de l'obſervation ſuivante, que j'ai l'honneur de vous communiquer, Monſieur, eſt une jeune Démoiſelle qui a paſſé environ ſix mois ſans preſque prendre aucune nourriture, ni prononcer la moindre parole. Comme le fait a paru ſingulier à pluſieurs perſonnes de l'art, qui ont vu la malade, je prends la liberté de vous l'envoyer, pour vous prier de vouloir bien l'inſérer dans votre Journal, ſuppoſé que vous le jugiez capable d'exciter la curioſité de quelques-uns de vos Lecteurs. J'avoue que ce phénomene, quoiqu'extraordinaire d'abord, n'eſt pas nouveau, puiſque dans un des Journaux des Savans de l'an-

née 1688, on y lit l'obſervation d'une fille qui fut trente cinq ſemaines ſans boire ni manger, & qui a vécu long-tems après. Michelloti, dans ſes ouvrages, en rapporte encore une ſemblable ; le Journal de Verdun, Mars 1760, cite une femme qui ne vouloit ni voir, ni parler, ni manger devant perſonne, & qui a reſté dix-ſept ans dans cet état : votre Journal en fournit même pluſieurs exemples. Mais comme ces maladies ſont rares, & que d'ailleurs celle que je préſente au public a été accompagnée de bien des circonſtances qui ſemblent la diſtinguer des précédentes, tout cela me perſuade qu'elle peut devenir intéreſſante, eu égard aux effets & aux moyens dont on s'eſt ſervi pour détruire une maladie qu'on a toujours regardée comme incurable.

Mademoiſelle L....., âgée d'environ vingt-trois ans, jouiſſant d'une parfaite ſanté, n'ayant eu, en ſa vie, d'autre maladie que la petite-vérole, dont elle fut attaquée en nourrice, d'un caractere ſombre & mélancolique, mangeant naturellement beaucoup, & très-ſédentaire, tomba, vers le milieu de Décembre 1759, dans une eſpece d'imbécillité ; elle tenoit des propos contraires au bon ſens & à la raiſon ; elle verſoit continuellement des larmes comme une perſonne affectée d'un grand chagrin ; de ſorte qu'elle

passa plusieurs jours sans presque prendre aucun aliment solide ou liquide. Ses parens, inquiets sur son état, firent tous leurs efforts pour découvrir la cause de son chagrin ; mais leurs instances furent inutiles. Elle s'obstina à garder le silence : il est vraisemblable qu'elle en ignoroit elle-même la cause : la triste suite de sa maladie en est une forte preuve. Dans ces circonstances on me pria de la voir. J'examinai d'abord son pouls, que je trouvai très-régulier : son embonpoint étoit toujours le même ; son sommeil assez tranquille la nuit : il est vrai qu'à son réveil la tristesse & les pleurs recommençoient avec autant de force que la veille. Après bien des questions, auxquelles elle ne répondit que très-imparfaitement, je m'informai de ses évacuations périodiques. On me dit que le tems ordinaire devoit être passé, & qu'on ne s'étoit encore apperçu de rien. Ne trouvant autre chose qui pût exiger aucun secours de l'art plus pressé, je conseillai, puisqu'elle avoit moins d'horreur pour la boisson que pour tout autre aliment, de lui donner une légere infusion de safran, afin d'aider la nature à opérer cette évacuation, qui n'avoit jamais été retardée ni avancée d'un seul jour. En effet, après peu de jours d'usage de ce remede, les regles parurent avec plus d'abondance qu'à l'ordinaire. Sans doute que ce retard ne

provenoit que du prétendu chagrin dont son esprit étoit affecté, puisqu'à la seule apparition des regles, les larmes, qui avoient coulé pendant près de quinze jours, cesserent en même tems, & la malade reprit ses occupations vers le commencement de Janvier 1760.

Cette tranquillité apparente ne dura pas long-tems. Vers la fin du même mois de Janvier les regles reparurent, & avec elles les larmes & les gémissemens. On lui fit toujours des questions inutiles : elle ne parloit que par monosyllabes. Après l'évacuation du sang menstruel, qui ne fut pas d'une si longue durée, ni en si grande quantité que le mois précédent, les larmes parurent se calmer : elles n'étoient plus continuelles, mais elles revenoient par intervalles. Dans le peu de paroles qu'elle prononçoit on s'appercevoit aisément qu'elle déraisonnoit un peu. Elle resta huit ou dix jours dans ce second période de sa maladie, pendant lesquels il arriva plusieurs foiblesses qui faisoient craindre pour sa vie. Cela ne paroîtra pas si étonnant, quand on fera attention que la malade ne prenoit, pour toute nourriture, qu'un peu de tisane ou de bouillon ; encore cela n'arrivoit-il que deux ou trois fois par jour. Elle n'a eu d'autres évacuations, durant ce tems-là, que celles des urines.

Enfin, vers le milieu du mois de Février, dix jours après la ceſſation des ſymptômes du ſecond période de ſa maladie, la malade tomba entiérement dans une eſpece d'aſſoupiſſement, elle ne verſoit plus aucune larme, ne prenoit aucun genre de nourriture, ne prononçoit aucune parole ; les excrétions furent totalement ſupprimées, les regles diſparurent, les yeux étoient fermées ; ſa tête penchée ſur ſa poitrine, ſans qu'on pût la lui faire relever, ſon pouls dans le même état qu'auparavant. A l'inſpection de ſon viſage on ſoupçonnoit qu'elle devoit ſouffrir intérieurement : il étoit ridé comme celui d'une perſonne qui ſouffriroit ſans ſe plaindre.

Les parens, plus touchés de ce triſte état qu'ils ne l'avoient encore été, conſulterent un Médecin, qui, après s'être informé de ce qui avoit précédé, convint de la ſingularité de la maladie ; & faiſant conſiſter ſa principale cauſe dans l'embarras du cerveau, il propoſa la ſaignée du pied & du bras, qui ne furent pas entiérement exécutées, attendu les foibleſſes qui ſurvenoient après l'iſſue d'une demi-palete de ſang. On employa alors les boiſſons & les potions aiguiſées de pluſieurs eſpeces, qui furent inutiles, à cauſe de la difficulté inſurmontable qu'on avoit à lui faire avaler un liquide quelconque. Trois ou quatre jours après ces tentatives on parvint à lui faire prendre, non

ſans peine, un lavement purgatif, qu'elle garda ſix heures, après lequel temps elle eut une évacuation conſidérable de matieres noires & liquides. Trois heures après l'effet de ce remede, la malade ouvrit les yeux, & demanda du pain & de la viande ; choſe qu'elle n'avoit pas fait depuis long-tems. On voulut voir alors à lui donner un peu de ſoupe, de crainte que la viande ne l'incommodât, n'ayant rien voulu manger de ſolide depuis un mois au moins ; mais elle refuſa la ſoupe. On lui donna donc ce qu'elle avoit demandé ; elle le mangea avec une avidité ſurprenante. Deux heures après elle retomba dans ſon premier état. Le lendemain on tenta un ſecond lavement, dans l'eſpérance qu'il procureroit le même effet que celui de la veille ; mais, malgré tous les moyens dont on ſe ſervit pour le lui faire prendre, on ne put jamais en venir à bout : elle ſe roidiſſoit contre tous ceux qui la forçoient. On lui préſenta à manger, elle le refuſa. Dans ces circonſtances, le Médecin preſcrivit les demi-bains, pour paſſer enſuite aux bains entiers : le tout fut exécuté ponctuellement. La malade reſtoit dans l'eau deux ou trois heures : on l'y tenoit, à la vérité, malgré elle. Après quinze jours d'uſage des bains il ne parut pas que la malade fût mieux : il ſembloit, au contraire, qu'elle alloit plus mal, puiſque la maigreur

du visage & du corps se faisoit appercevoir de plus en plus. Le Médecin ayant mis en usage tout ce qui lui parut le plus propre dans un état semblable, sans aucun effet, ne voulut pas continuer de la voir, & se retira.

Depuis l'époque du troisieme période de sa maladie, qui est arrivé vers le milieu du mois de Février, jusqu'au départ du Médecin, six semaines se sont écoulées, durant lequel tems la malade n'a pas prononcé la moindre parole, ou du moins elle parloit si bas, qu'on avoit toutes les peines du monde à l'entendre, si proche que l'on fût de sa bouche. Sa nourriture étoit un peu de pain trempé dans du lait; ce qui n'arrivoit que deux ou trois fois par semaine; sa boisson, une eau rougie, très-légere : il n'y eut d'autres évacuations que celle des urines qui étoient un peu crues, aux environs de chopine, tous les huit jours. On la promenoit quelquefois dans sa chambre : il ne falloit que la soutenir; elle marchoit assez bien, mais lentement, sa tête toujours penchée sur sa poitrine On a essayé à lui mettre plusieurs fois des alimens autrefois agréables à son goût, à côté d'elle; alors on la laissoit seule un peu de tems, mais on les retrouvoit à la même place, quand on revenoit auprès d'elle. A l'égard du sommeil, on ignore si elle en prenoit, ayant toujours les yeux fermés : il n'étoit plus possible de savoir l'état

de ſon pouls, puiſqu'elle retiroit le bras toutes les fois qu'on vouloit le lui prendre.

Comme la famille déſeſpéra de la voir revenir, pluſieurs perſonnes leur conſeillerent de la tranſporter à l'Hôtel-Dieu, aſyle où ſe trouvent plus communément tous les ſecours qui, dans le particulier, conſtituent dans d'énormes dépenſes, ſur-tout dans les longues maladies On l'y tranſporta, en effet, au commencement d'Avril de la même année 1760.

Les circonſtances d'une ſi ſinguliere maladie ne parurent pas moins ſurprenantes aux habiles Médecins qui conduiſent cette maiſon. Ils employerent donc tout ce qu'ils crurent capable de la détruire ; &, malgré les ſaignées réitérées du bras & du pied, & de la jugulaire, malgré l'application continuelle des véſicatoires pendant près de deux mois, & les remedes internes qu'on a employés ſous différentes formes, elle eſt reſtée toujours dans le même état. Les évacuations ont été, à la vérité, un peu plus fortes, attendu la quantité des purgatifs & des émétiques qu'on lui faiſoit avaler malgré elle.

Dans le courant de Mai on s'apperçut qu'elle craignoit beaucoup l'eau froide : on la baigna donc dans l'eau froide. Ce moyen la fit un peu revenir ; mais celui-là ne ſuffiſant pas, on la coucha à nu ſur le carreau,

& on l'arroſoit d'eau ſortant du robinet. On a répété pluſieurs fois cette eſpece de douche, & l'on eſt enfin parvenu à la remettre dans ſon premier état au commencement de Juin de la même année. Quelques jours après elle eſt revenue dans ſa famille, attaquée d'une maladie cutanée, qui fut très-conſidérable, qui a même, ſuivant les apparences, contribué à ſa parfaite guériſon.

Depuis ce tems-là elle s'eſt très-bien portée, s'eſt mariée depuis deux ans, n'a pas encore eu d'enfans, & jouit d'ailleurs d'une parfaite ſanté, ſans ſe reſſouvenir de la moindre circonſtance de ſa maladie

OBSERVATIONS

Sur les Maladies épidémiques qui régnerent à Cuſſet & dans ſes environs, ſur la fin de l'année 1762, pendant le courant de 1763, & dans le commencement de 1764; par M. DESBREST, Médecin de l'Univerſité de Montpellier, ancien Médecin des camps & armées du Roi, & Médecin à Cuſſet en Bourbonnois.

» *Si vero æſtas ſicca & aquilonia fiat, autumnus* » *autem pluvioſus & auſtralis, capitis dolores ad* » *hyemen fiunt & tuſſes, & raucedines & gravedi-* » *nes; quibuſdam verò etiam tabes.* HIPP. *Apho-* » *riſm. 23, ſect. 3.* «

Après les chaleurs brûlantes des mois de

Mai, Juin & Juillet 1762, qui desséchèrent nos ruisseaux (*a*), brûlerent nos prairies & nos pâturages; il étoit naturel de nous attendre, dans l'automne, à différentes especes de maladies, le mois d'Août ayant sur-tout été fort pluvieux, aussi éprouvâmes-nous, dans les mois de Septembre & d'Octobre suivans, une espece de catarre épidémique, connu sous le nom de *grippe*, qui n'épargna presque personne.

Cette maladie qui semble avoir été généralement répandue dans le royaume, ne fut dangereuse dans ce pays que pour ceux, ou qui ne se ménagerent pas, ou qui ne s'en rapporterent point assez à la nature. Tout le traitement consistoit dans l'usage d'une tisane mucilagineuse & pectorale: rarement les saignées trouvoient-elles place; encore moins les purgatifs: ils ne faisoient qu'irriter le mal, & ils devoient le faire: les

(*a*) La sécheresse étoit si grande, que l'on fut obligé de moudre le bled à force de bras, tous nos moulins se trouvant à sec. Les plus anciens habitans du pays ne se rappelloient pas d'avoir vu une semblable sécheresse: l'eau manquoit pour abreuver les bestiaux: on étoit obligé, dans certains endroits, de faire plusieurs lieues pour en trouver.

L'Espion Turc, tome 2, Lettre 114, parle d'une sécheresse, qui, en 1646, causa bien des maladies à Paris, & qui fit périr les hommes & les animaux.

humeurs ſe trouvant privées de leurs parties les plus fluides, que la ſéchereſſe & la chaleur avoient diſſipées, les ſolides devoient manquer de ſoupleſſe; & les Médecins n'ignorent pas que, lorſque les fibres ſont roides & tendues, les purgatifs doivent être exclus du traitement de la maladie, juſqu'à ce qu'on ait rendu aux fibres le degré de ſoupleſſe néceſſaire pour céder à l'action irritante du purgatif.

Il y eut, dans le même tems, des fievres quartes & des fievres rémittentes, de la nature des hémitritées. Ces dernieres s'annonçoient par l'horreur fébrile, ſuivie d'une chaleur brûlante qui étoit toujours terminée par une ſueur abondante. Le jour de rémiſſion les malades étoient aſſez tranquilles; auſſi les Chirurgiens prenoient-ils ces maladies pour des fievres tierces. On voit aſſez ſentir que les remedes qu'ils employoient en conſéquence devoient irriter le mal. Les délayans, les potions ſalines neutres, & les lavemens ſimples, étoient les ſeuls remedes qu'il étoit à propos de faire entrer dans le traitement de cette fievre, dont je fus moi-même attaqué dans les derniers jours du mois d'Août. Après avoir eſſuyé deux redoublemens fort violens qui ſe diſſiperent à l'aide d'une ample boiſſon délayante & adouciſſante, j'eus deux jours conſécutifs de rémiſſion, qui me firent con-

clûre que ma maladie tiroit à sa fin; qu'un purgatif emporteroit les restes de l'humeur qui l'avoit produite. Un minoratif assez doux que je pris le sixieme jour de ma maladie, & qui n'occasionna qu'une très-légere évacuation, renouvella tous les symptômes de la fievre, avec encore plus de force qu'ils n'avoient paru. Je reconnus, mais un peu tard, les mauvais effets du purgatif; je me remis, pour tout remede, à l'usage des délayans & des tempérans. La fievre diminua insensiblement; je terminai la curation avec quelques verres d'apozemes faits avec les plantes ameres, & le quinquina infusé dans le vin. Un minoratif encore plus doux que le premier, me procura une évacuation très-abondante le treizieme ou le quatorzieme jour de ma maladie, & la termina. *Concocta purgare & movere oportet, non cruda, neque in principiis, nisi turgeant, plurima verò non turgent.* HIPP. *Aphr.* 22, *sect.* 1.

Les femmes enceintes, celles sur-tout qui ne se ménagerent pas assez, eurent des conches funestes pendant les mois de Septembre, Octobre & Novembre; ce que l'on doit attribuer à la rigidité des fibres vasculaires, qui par leur tension s'opposoient à l'écoulementdes lochies, qui se supprimoient peu de jours après les couches.

Les chaleurs qui avoient tout desséché pendant

pendant les mois de Mai, Juin & Juillet, comme je l'ai déjà dit, avoient encore altéré le fruit des arbres : les poires, les pommes & les pêches manquoient de consistance. Le fruit, en général, étoit petit, sans goût & sans saveur: les plantes légumineuses furent brûlées : on ne recueillit point de ce fruit, aliment si nécessaire au petit peuple : le vin fut bon, mais en petite quantité. Les maladies vermineuses devoient, en conséquence, être bien fréquentes, comme cela arrive toujours lorsqu'il y a peu de fruit, ou qu'il est d'une mauvaise nature, contre le sentiment général du peuple & de bien des Médecins, qui regardent le fruit comme la cause des maladies putrides & vermineuses, tandis que l'observation & la raison disent tout le contraire. Rien ne s'oppose si puissamment à la putridité des humeurs, que les fruits qui contiennent toujours un peu d'acide : les fruits d'été, *fructus horœi*, en contiennent plus que ceux d'hiver, & ils se réduisent presque tous en eau. La nature bienfaisante, qui veille, avec une attention toute particuliere, à notre conservation, nous les prodigue dans cette saison, pour lubrifier nos vaisseaux, réprimer l'effervescence des humeurs qui cherchent à s'étendre & à se dilater, & pour favoriser la transpiration. Ce sont aussi, de tous les alimens, ceux qui conviennent le mieux à

l'homme pendant la brûlante canicule, tems auquel nos humeurs ont beſoin d'être continuellement renouvellées, pour remplacer ce que nous perdons par la tranſpiration, qui eſt ſi abondante pendant l'été; des alimens d'une nature plus ſolide, qui fourniroient des parties nutritives en plus grande quantité, ne nous conviennent pas auſſi-bien dans cette ſaiſon où l'aſſimilation n'eſt pas parfaite.

Les fruits d'hiver, au contraire, ſont plus mucilagineux, d'une texture plus ſerrée; ils fourniſſent plus de parties nutritives; ils ſont moins aqueux: c'eſt que, pendant l'hiver, le corps tranſpire moins; les parties nutritives ſont mieux aſſimilées; la nutrition eſt plus parfaite; auſſi l'urine eſt-elle plus abondante en hiver qu'en été; du moins elle eſt plus chargée de ſédiment, plus colorée; on crache davantage; la mucoſité du nez eſt en plus grande quantité; enfin les excrétions ſenſibles augmentent en raiſon de la diminution de l'inſenſible tranſpiration; les humeurs ont moins de tendance à la diſſolution; les ſubſtances qui ſe corrompent le plus aiſément peuvent être priſes en plus grande quantité que pendant l'été: la nature d'ailleurs ne ſe méprend guere ſur ce qui nous eſt avantageux ou nuiſible. Pendant les chaleurs de l'été on ſent un dégoût pour la viande, tandis

qu'on déſire ardemment les ſuſtances végétales & aqueuſes. Le corps, pendant l'hiver, eſt plus denſe, plus ſerré; il ſe nourrit davantage; il a plus de force: pendant l'été, il eſt mou, lâche, foible; il doit être moins peſant ſous un plus grand volume.

Avant d'entrer dans le détail des maladies qui régnerent pendant cette année, je dois dire un mot ſur les variétés que nous obſervâmes dans l'atmoſphere.

Les mois de Mai, Juin & Juillet 1762 furent très-chauds; Août fut pluvieux par un vent de ſud. Le même vent ſouffla pendant les mois de Septembre & d'Octobre: il y eut quelques jours de beaux en Septembre; mais le reſte, ainſi que preſque tout le mois d'Octobre & le commencement de Novembre, furent pluvieux. Il y eut auſſi quelques jours de gelée pendant ce dernier mois; le reſte en fut aſſez doux: le ſud & le ſud-eſt ſoufflerent pendant tout le mois. Décembre fut fort froid par un vent d'eſt ou d'oueſt, de nord-eſt ou nord-oueſt, & Janvier 1763 fut encore plus froid par un vent de ſud.

Depuis le 28 Janvier juſqu'au 12 Mars, le tems fut très doux par un vent de ſud. Preſque tout le mois de Fevrier fut pluvieux: il y eut cependant quelques jours qui furent très-chauds; & ce qui paroîtra

assez singulier, c'est que le sud souffla constamment depuis le 4 Janvier jusqu'au 5 de Mars, que le nord lui succéda pour quelques jours: l'est, le nord-est, l'ouest & le nord-ouest régnerent pendant le reste du mois. Le 11 de Mars la liqueur du thermometre étoit au douzieme degré au-dessus du terme de la glace, & il y eut, pendant la nuit du 11 au 12, une pluie fort orageuse & une gelée très-vive. Le nord-est, qui souffloit le 12, étoit si vif, que les voyageurs ne pouvoient pas tenir dans la campagne: les oiseaux, qui se posoient par terre, avoient de la peine à s'envoler, leur ailes mouillées se glaçant aussi-tôt. Tous les arbres étoient couverts de glaçons; les herbes potageres se brisoient comme du verre, tant elles étoient glacées. A trois heures après midi la liqueur du thermometre étoit à deux degrés & demi au-dessous du terme de la congélation; & il tomba encore, ce jour-là, beaucoup de neige, qui fondit le jour suivant. Le 14 il y eut, par un vent de nord, de la pluie & de la neige qui fondit presque aussi-tôt. Depuis le 14 jusqu'au 24, qu'il tomba de la pluie & de la neige, par un vend de sud-ouest, le tems fut assez doux: le 26 il plut & il neigea par un fort vent de nord-ouest.

Depuis le 26 Mars jusqu'au 11 Avril, le tems fut très-beau, quoique jusqu'au

10 Avril il y eût toutes les nuits des gelées assez fortes : le nord souffla presque toujours. Il tonna le 15 du même mois, par un vent de nord ; & le 16, par un vent de sud, il y eut beaucoup de tonnerre, de pluie & de grêle. La liqueur du thermometre étoit alors au dix-septieme degré au-dessus du terme de la glace : le 27 elle monta jusqu'au dix-huitieme ; d'ailleurs la derniere moitié du mois fut pluvieuse.

La mauvaise qualité des fruits, leur rareté, les chaleurs brûlantes de l'été 1762, les pluies abondantes qui leur succéderent, les variations continuelles de l'atmosphere, pendant l'hiver 1763, tout nous annonçoit les maladies dangereuses que nous éprouvâmes, & qui régnerent depuis le mois de Décembre 1762 jusqu'au commencement de 1764.

Décembre 1762 & Janvier 1763.

Indépendamment des froids vifs & piquans de ces mois, je dois observer qu'un brouillard infect & fort épais se fit sentir pendant plusieurs jours.

Les maladies de Décembre & de Janvier étoient des fievres putrides-vermineuses, qui s'annonçoient toutes par une grande douleur de tête, des nausées ou des vomissemens. Les premiers jours de la maladie une fois passés, les malades étoient dans

un état d'indifférence & d'abattement qui les rendoit insensibles à tout : la tête paroissoit cependant toujours occupée. Quelques malades avoient des délires furieux & opiniâtres ; les saignées ne devoient pas être souvent répétées ; le tartre stibié en lavage faisoit des merveilles dans le commencement de la maladie ; mais les vésicatoires étoient indispensables pour ranimer les forces & débarrasser la tête : les potions tempérantes, salines, neutres (*a*) réussissoient à merveille, pour entretenir la souplesse des fibres & la langue humide. La fievre se soutenoit au moins jusqu'au vingtieme jour de la maladie, & la convalescence étoit fort longue. Quelquefois aussi ces maladies commençoient par des points de côté & des crachats teints de sang : il n'y avoit cependant point de vraies pleurésies. La coëne du sang que l'on tiroit aux malades, étoit mollasse, & d'une couleur tirant sur le violet ; ce qui indiquoit la putridité des humeurs, & combien il falloit être ré-

(*a*) Elles étoient ordinairement composées avec un gros de sel végétal, ou de tartre vitriolé, autant de nitre, un demi-gros ou un gros d'yeux d'écrevisses & de corail, de suc de citron, & d'un syrop ou le vinaigre scillitique & le miel, de l'eau simple, ou une infusion aromatique : j'y ajoutois quelquefois la confection hyacinthe, ou le diascordium, suivant les indications : la dose ordinaire étoit d'une cueillerée toutes les heures.

ſervé ſur les ſaignées. La mort moiſſonna beaucoup de miſérables qui périrent, ſur-tout faute de ſecours.

Fevrier & Mars.

Les maladies qui avoient régné en Janvier, continuerent pendant ces deux mois, c'eſt-à-dire que les fievres putrides-verminеuſes furent ſur-tout très-répandues parmi le petit peuple : elles étoient très-ſouvent compliquées avec des points de côté & une diarrhée colliquative ; elles s'annonçoient comme celles des mois précédens. La ſaignée, dans les commencemens, & l'émétique, lorſque les vaiſſeaux avoient été ſuffiſamment déſemplis, les potions tempérantes & nitreuſes ſervoient à calmer la chaleur, & à diminuer la ſéchereſſe de la bouche: elles tenoient le ventre libre, & faiſoient couler les vers. Jean Pouzerat, âgé d'environ trente-ſix ans, en rendit une quantité très-conſidérable de fort gros & de très-longs, tant par la bouche que par les felles. Une fille, âgée de vingt-deux ou vingt-trois ans, ayant tout-à-coup été attaquée, dans les premiers jours de Mars, d'une violente douleur de tête, & d'une groſſe fievre, vomit, à l'aide du tartre émétique, douze gros vers vivans : elle fut enſuite attaquée d'une apoplexie ſéreuſe, ou plutôt verminеuſe, qui lui laiſſa la langue & le bras

droit paralytiques. Le bras, par la ſuite, recouvra un peu de mouvement; mais la langue demeura paralyſée juſqu'à la mort de la malade, qui périt, un an après, d'une autre maladie. Les premieres voies étant une fois évacuées, il falloit s'en tenir aux boiſſons délayantes & rafraîchiſſantes.

Il régna pendant ces deux mois une maladie épidémique qui ſe répandoit de proche en proche, & qui attaquoit les bœufs, vaches & taureaux, ſans en épargner preſqu'aucun. C'étoit un petit bouton qui ſe formoit deſſus ou deſſous la langue, mais plus ordinairement deſſus, environ vers ſon milieu. Ce bouton faiſoit des progrès très-rapides; il excavoit la langue, & il s'y formoit un abſcès qui étoit rempli d'un pus verdâtre qui corrodoit la langue, & la faiſoit tomber, ſi on n'avoit pas le ſoin de viſiter ces animaux, qui ne ceſſoient cependant pas de manger. Tout le traitement conſiſtoit à leur racler la langue avec une cuiller d'argent, ou quelque piece du même métal: on touchoit enſuite la plaie avec une pierre de vitriol bleu, & on leur lavoit la bouche & la langue avec un mêlange de ſel, de poivre, d'ail, de canelle & de girofle infuſés dans le vinaigre. En les lavant, ſoir & matin, avec cette infuſion, le mal n'avoit pas de ſuites dangereuſes, & il ne périſſoit aucune de ces bêtes.

Avril.

Un villageois, âgé d'environ trente ans, en travaillant, vers la mi-Avril, dans son jardin, fut piqué d'une abeille un peu au-dessus du sourcil, en tirant vers la tempe ; il tomba aussi-tôt par terre, & mourut quelques instans après. Son visage s'enflamma ; & , après sa mort, il eut une hémorragie fort abondante par le nez. Deux fois, & en différens tems, il avoit été piqué par des abeilles, &, à chaque fois, il étoit tombé en syncope : il redoutoit beaucoup ces insectes, & ce n'étoit pas sans raison.

Les maladies qui avoient régné en Mars, continuerent en Avril. Les saignées étoient plus nécessaires que pendant les mois précédens, à cause des chaleurs de Février, d'une partie de Mars, & du commencement d'Avril, qui avoient laissé des dispositions inflammatoires au sang : la diarrhée étoit la compagne assidue des points de côté ; d'ailleurs le traitement étoit le même.

Mai.

Le mois de Mai fut généralement chaud & pluvieux. Le 2 il y eut, sur les deux heures après midi, du tonnerre, de la pluie & du grésil, &, sur les dix heures du soir, de la neige & beaucoup de pluie : il y eut encore quelques jours de tonnerre. Le sud

ſouffla juſqu'au treize ; le nord & l'eſt dominerent pendant le reſte du mois. La liqueur du thermometre alla juſqu'au dix-huitieme degré & demi au-deſſus du terme de la glace ; & le 2, qui fut le jour de ſon plus grand abaiſſement, elle monta au troiſieme degré au-deſſus du même terme. La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, fut de vingt-ſept pouces quatre lignes ; & ſon plus grand abaiſſement de vingt-ſix pouces neuf lignes.

Des fievres putrides-vermineuſes, quelques fievres malignes & des fievres tierces régnerent pendant tout ce mois. Je traitois les premieres par la ſaignée plus ou moins répétée : le tartre ſtibié étoit auſſi indiqué ; mais les cathartiques, même les plus doux, cauſoient toujours des ravages étonnans : la machine tomboit dans un affaiſſement prodigieux, & la tête s'embarraſſoit. Le délire phrénétique étoit ordinairement la ſuite d'un cathartique appliqué mal-à-propos : lors même que le tartre émétique faiſoit ſon effet par en-bas, les ſuites en étoient à craindre. Les potions acidules & tempérantes étoient des remedes très-appropriés : les véſicatoires convenoient pour ranimer les forces, rendre le ton aux fibres, & faciliter les ſécrétions, que l'on aidoit encore avec des apozèmes faits avec la chicorée ſauvage, la bourrache & le ſel de Glauber.

Toutes ces fievres avoient un ſymptôme preſque général : c'étoit une diarrhée qui ſuivoit ordinairement la premiere évacuation que l'on faiſoit éprouver au malade. Le ventre ſe tendoit & devenoit douloureux : les fomentations & les cordiaux étoient conſéquemment indiqués pour remédier à ces accidens.

Juin & Juillet.

Tout le mois de Juin fut pluvieux & orageux ; les tonnerres furent très-fréquens : il y eut pluſieurs Paroiſſes qui furent entiérement grêlées. Il y eut des arbres qui furent déracinés, des maiſons renverſées, des chauſſées d'étangs crevés par les ouragans. Il y en eut un le 29 qui dura plus de trois heures, & qui cauſa beaucoup de dommage dans les environs de Cuſſet. Le ſud ſouffla tout le mois, à l'exception du 5 au 11, où le nord donna quelques jours de froid. La liqueur du thermometre monta à vingt-quatre degrés au-deſſus du terme de la congélation ; & ſon plus grand abaiſſement fut de cinq degrés au-deſſus du même terme : les variations du mercure, dans le barometre, furent continuelles ; on ne le voyoit pas deux jours de ſuite à la même hauteur.

Juillet fut aſſez beau & chaud : il y eut

cependant quelques jours de pluie, de tonnerres & d'orages. L'oueſt ſouffla au commencement du mois, & le ſud pendant le reſte. La liqueur du termometre monta au vingt-huitieme degré au-deſſus de la glace, & elle ne deſcendit pas au-deſſous du douzieme degré au-deſſus du même terme. La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, fut de vingt-ſept pouces cinq lignes; & ſon plus grand abaiſſement de vingt-ſept pouces & demi-ligne.

Les maladies qui avoient régné pendant le mois de Mai continuerent pendant ces deux mois, mais avec un degré de malignité plus marquée. Ces maladies s'annonçoient comme des fievres intermittentes, quotidiennes ou tierces, & laiſſoient les malades dans une dangereuſe ſécurité. On négligeoit le mal, parce qu'il ne paroiſſoit pas à craindre. Les friſſons ſe faiſoient ſentir les premiers jours de la maladie: la chaleur ſuccédoit aux friſſons; la tête devenoit douloureuſe, le ventre ſerré, la bouche ſéche. Quelques malades avoient des maux de cœur & des envies de vomir; d'autres ne s'en plaignoient pas: cependant la chaleur & l'altération augmentoient inſenſiblement; la peau étoit brûlante; la langue, de blanche & humide qu'elle étoit dans les commencemens, devenoit ſéche, aride, & en-

fin noire & gercée. La diarrhée ſe mettoit de la partie : les déjections, d'abord bilieuſes, devenoient ſéreuſes ; le ventre ſe tendoit, & étoit douloureux, fort élevé & bourſoufflé. Les urines couloient avec peine : quelquefois il y avoit une toux ſeche : la reſpiration n'étoit cependant pas ordinairement gênée ; la tête, qui d'abord avoit été douloureuſe ceſſoit de l'être, du moins les malades ne s'en plaignoient plus, non plus que d'aucune autre eſpece de douleur. Si on leur preſſoit le ventre, on s'appercevoit bien que cette partie ſouffroit. La tête paroiſſoit fort occupée ; les yeux étoient vifs & étincelans. Les malades étoient aſſez généralement aſſoupis, non pas dans les premiers jours de la maladie, mais dans ſon état : ſouvent ils s'agitoient, demandoient à ſe lever, parloient ſeuls : le délire étoit ſourd, mais preſque continuel dans l'état de la maladie. Preſque tous les malades, dans le commencement de la maladie, avoient la langue fort rouge, ſymptôme qui démontre toujours la préſence des vers dans l'eſtomac ou les inteſtins ; auſſi en rendoient-ils, dans les différens tems de la maladie, ſoit par le haut, ſoit par le bas. Le pouls étoit petit & ſerré, quelquefois très-fréquent : d'autres fois il différoit peu de ſon état naturel ; mais il changeoit fort ſouvent. Les malades

étoient insensibles à tout ; ils ne refusoient rien de ce qu'on leur présentoit, ne se plaignoient jamais : on sentoit quelques soubresaults dans les tendons des muscles ; bientôt ils devenoient fréquens ; tout le genre nerveux paroissoit attaqué ; le spasme étoit universel ; le délire augmentoit, devenoit phrénétique, & le malade périssoit plutôt ou plus tard, selon que la maladie avoit été plus au moins négligée ou mal traitée. J'oubliois de dire que, dans l'état & sur le déclin de la maladie, les malades étoient ordinairement fort durs d'oreille ; mais ce symptôme, qui, dans les fievres malignes ordinaires, est d'un bon augure, ne présageoit ici rien d'avantageux.

Le traitement étoit à-peu-près le même que dans les mois précédens : quelques saignées plus ou moins répétées, l'émétique, des potions nitreuses, acidules & tempérantes, des béchiques, lorsque la poitrine étoit affectée ; les anti-septiques vermifuges, mariés avec les béchiques ou les acides, suivant les indications ; les apozèmes avec la bourrache & la chicorée ; les véficatoires, pour relever le pouls. J'observai cependant que dans ces deux mois ils ne firent pas des effets marqués en bien, comme dans les mois précédens ; mais sur-tout point de purgatifs : ces maladies ne les admet-

toient que dans la convaleſcence. Il mourut peu de perſonnes de celles qui furent bien traitées.

Août & Septembre.

Le mois d'Août fut fort chaud & très-ſec : il y eut cependant quelques jours de pluie & de tonnerre. L'oueſt ſouffla dans les premiers jours, & le ſud tout le reſte du mois. La liqueur du thermometre alla du dixieme au vingt-ſeptieme degré & demi au-deſſus du terme de la glace : le mercure ne deſcendit point au-deſſous de vingt-ſept pouces, & ne monta pas au-deſſus de vingt-ſept pouces cinq lignes.

L'oueſt ou le ſud ſoufflerent pendant tout le mois de Septembre : la plus grande partie du mois fut pluvieuſe ; il y eut quelques jours de tonnerres & de brouillards. La liqueur du thermometre alla du deuxieme degré & demi au vingtieme degré au-deſſus du terme de la glace ; & le mercure ne monta pas plus haut, ni ne deſcendit pas plus bas que le mois précédent.

Les maladies qui régnoient depuis ſi long tems, furent encore plus généralement répandues pendant ces deux mois que dans les précédens. C'étoient des fievres putrides, vermineuſes & miliaires, preſque toujours accompagnées d'inſomnie, dans le

commencement, & d'assoupissement à la fin, avec un dévoiement involontaire. La fievre s'annonçoit ordinairement par des frissons, qui revenoient quelquefois les deux ou trois premiers jours de la maladie ; d'autres fois ils laissoient un jour d'intermission : le pouls étoit constamment assez serré & peu développé. Quelques malades délirerent fort long-tems : la surdité terminoit toujours ces maladies ; rarement étoit-il nécessaire de répéter la saignée ; un vomitif dans le commencement, des potions antiseptiques & vermifuges, des purgatifs à la fin de la maladie, étoient les seuls remedes qui convenoient : j'observai seulement, que les purgatifs pouvoient être répétés avec plus de sûreté que dans le commencement de la constitution.

Il y eut aussi quelques dyssenteries qui céderent à l'usage répété des cathartiques.

On trouvera, dans le Journal prochain, la suite de ces Observations.

OBSERVATION

DE CHIRURGIE

Sur une Plaie, avec fracas à la main & au poignet; par M. GOIRRAND, Chirurgien à Berre en Provence.

La nature, aidée des secours de l'art, opere tous les jours de nouvelles merveilles; le sieur Paul Ponsard, âgé de ving-trois ans, étant à la chasse le 10 Février 1765, nous en fournit un exemple bien marqué, en nous présentant une blessure d'une nature singuliere.

Son fusil éclata malheureusement à l'endroit où il étoit saisi par les trois premiers doigts de la main gauche; le pouce & le doigt index ne m'offrirent d'autres dérangemens que la contusion & la stupeur, qui sont des suites assez ordinaires des plaies des armes à feu; le médius me présenta la derniere phalange à découvert; les enveloppes communes ne tenant plus au doigt que par une portion de la peau; l'annulaire & l'auriculaire n'avoient été que contus & meurtris, tandis que des parties bien plus éloignées me présenterent les plus grands désordres. La luxation du poignet, le déplacement du trapeze, du trapésoïde, du

pyramidal ; en un mot, la déſunion entiere de tous les os du carpe furent ceux qui ſe manifeſterent d'abord à ma vue, mais qui ne me ſurprirent point tant que la fracture, avec fracas, que je trouvai aux premier & troiſieme os du métarcape, ſans ſolution de continuité à la peau. Il ſemble que le poignet & le carpe ayant cédé à la violence du coup, certains os du métacarpe n'auroient pas dû être briſés, & pour ainſi dire moulus. Je laiſſe aux Savans à donner une explication plauſible de ce phénomene ; je me borne, dans cette obſervation, à l'hiſtoire de la maladie, & à faire connoître le ſuccès des moyens chirurgicaux que j'employai pour la conſervation d'une main qui me préſenta d'abord ſi peu d'eſpoir. Mon appareil prêt, je procédai aux opérations. Je commençai par l'amputation de cette phalange, que j'ai dit être reſtée au bout du doigt. Dénué de tout, le bandage qui y convient appliqué, M. Rouſtant, Chirurgien fort eſtimé, & qui jouit ici d'une très-bonne réputation, tenant la partie inférieure de l'avant-bras, faiſoit la contre-extenſion, tandis que prenant la partie bleſſée avec mes deux mains, je faiſois des extenſions convenables pour la réduction du poignet ; m'étant aſſuré de la rentrée de la tête du carpe, dans la cavité du rayon, par le mouvement d'élévation & de flexion

que je fis exécuter à la partie, je gliſſai mes deux mains vers la partie inférieure, & je fis, chemin faiſant, avec mes deux pouces, qui répondoient ſur le dos de la main, la réduction des os du carpe luxés, & des os du métacarpe, qui étoient fracaſſés en tant de morceaux qu'il me ſembloit tenir dans ce moment un ſachet que l'on auroit rempli de verre rompu, tant la crépitation ſe faiſoit ſentir ſous mes doigts.

Après avoir remédié à tous ces déſordres, avec toute l'attention dont je fus capable, je remis la partie à un aide-Chirurgien entendu, & je commençai par appliquer quelques tours de bande à la partie inférieure de l'avant-bras, pour modérer l'action des muſcles, qui, par la grande irritation que leurs tendons avoient ſouffert dans le métacarpe, de la part des ſquilles, portoient la main à une flexion ſi forcée, qu'elle avoit pour lors plutôt la figure d'une boule que d'un quarré long; je continuai mes tours de bande juſque ſur le poignet. J'enveloppai enſuite la main de quelques compreſſes trempées dans le défenſif ordinaire; & je mis en deſſous une plaque d'un bois mince, bien matelaſſée, pour m'oppoſer à la rétraction où tendoient toutes les parties; j'en mis un autre par-deſſus pour empêcher que les os du carpe ne ſortiſſent de leurs places naturelles, & ne fiſſent une

forte saillie en dehors : cet inconvénient n'a pas manqué d'arriver à ceux qui, dans un pareil cas, n'ont point pris cette précaution; le tout fut assujetti assez lâchement, pour ne pas intercepter le libre cours des liqueurs; je plaçai ensuite toute l'extrêmité supérieure bien mollement, & dans une situation commode au pansement. Je passai la premiere nuit auprès du blessé, qui étoit mon ami intime ; toutes mes vues tendant à son soulagement, je visitois sans cesse cette partie si cruellement maltraitée, toujours prêt à lâcher le bandage, si la souplesse de l'avant-bras ne m'eût fait connoître que la circulation se faisoit avec assez d'aisance ; mais la froideur s'emparant de la partie, je la trouvai, sur le minuit, froide comme glace ; l'insensibilité des doigts, qui répondoient aux os du métacarpe les plus fracassés, m'inquiéta. Ma plus grande attention fut, pour lors, de ranimer promptement cette partie ; j'y parvins, en l'arrosant avec de l'eau-de-vie, que je fit chauffer au bain-marie, & en mettant sur le bandage une serviette bien chaude : sur les six heures du matin la main fut moins froide, & la chaleur revint insensiblement ; mais les doigts resterent pendant plusieurs jours dans une grande stupeur ; les douleurs étoient alors assez vives ; & comme elles se faisoient encore assez sentir sur le midi, je levai le premier

appareil, de l'avis de tous mes confreres, qui m'honoroient de leur préſence & qui m'ont prêté bien volontiers leurs aſſiſtances pendant tout le cours du traitement. Nous trouvâmes la partie couverte de quelques phlictènes, & d'un fond rouge-brun, qui ne nous auroit rien laiſſé eſpérer de bon, ſi la peau qui nous reſtoit à découvert aux endroits où nous avions détruit des cloches, ne nous eût paru naturelle. M. Buiſſon, Maître en chirurgie à Aix, qui avoit été mandé, propoſa de ſubſtituer à l'eau-de-vie un mêlange d'huile d'hypéricum & de vin blanc; ce remede remplit efficacement nos vues, en relâchant & en procurant une douce réſolution dans la partie. Comme nous n'avions pour lors plus rien à craindre de l'irritation des muſcles, qui, comme j'ai déjà fait remarquer, portoit la main à une flexion forcée, nous mîmes à la place du premier appareil un bandage à dix-huit chefs, qui, en permettant de mettre la partie à découvert, n'entraîne point avec lui l'inconvénient de la remuer.

La diete, qui fut réglée par M. Maiſſe, Docteur en Médecine, de beaucoup de mérite, & qui pratique ici avec ſuccès, fût ſévere, & les ſaignées auſſi abondantes que le pouls & les forces le permirent. Avec l'aide de la ſecourable nature & de nos ſoins, nous eûmes la ſatisfaction de

voir paroître le quatrieme jour une ſuppuration fort louable, au bout du doigt amputé, aux endroits de la peau qui avoient ſouffert quelques déchirures, & par-tout où nous avions détruit des phlictènes. Cette abondante tranſudation qui ſe faiſoit à travers la partie, la bonté du ſujet, l'abſence des douleurs pulſatives, & de tous les ſignes qui annoncent la ſuppuration, me firent eſpérer qu'elle ſe borneroit au-dehors. Le cinquieme & le ſixieme, le bleſſé fut également bien; & le tems que nous gagnions le huitieme, me confirma dans l'idée que j'avois déjà conçue que la main ne ſuppureroit point intérieurement: le quinzieme la ſuppuration étoit encore très-abondante, mais elle diminua ſenſiblement vers le vingt. La tête de la ſeconde phalange du médius, qui n'a point ſouffert d'exfoliation, commença à rougir, & ſe couvrit inſenſiblement d'une chair bien grainue; le quarantieme de la bleſſure le bout du doigt a été cicatriſé; il ne nous reſte plus, dans le carpe & le métacarpe, qu'un léger gonflement, quelques difformités aux endroits du calus, & dans les doigts une eſpece d'engourdiſſement, qui ſe diſſipera vraiſemblablement quand la main pourra ſe livrer aux exercices ordinaires.

Devoit-on s'attendre à un ſi heureux ſuccès, après tant de fracas dans les os, la

déchirure inévitable des parties qui les couvrent, la ſtupeur qui étoit grande, & l'engorgement, qui fut d'abord aſſez conſidérable ? N'avoit-on pas lieu de craindre les dépôts, les fuſées, la gangrene, & tant d'autres accidens qui auroient mis la vie du bleſſé en grand danger, ou qui nous auroient forcés à une opération très-cruelle ? C'eſt delà que je conclus que cette obſervation pourra ſervir de leçon à ceux qui manquent de circonſpection, & qui hazardent trop légérement leurs pronoſtics ; d'exemple, à ceux qui ſe déterminent trop tôt à l'amputation ; & elle pourra encore apprendre aux Chirurgiens trop timides à ne point perdre courage dans les cas même les plus déſeſpérés.

OBSERVATION

Sur la ſortie totale de la matrice ; par M. MARTINAY, Maître en chirurgie & Chirurgien-Accoucheur de la ville de Grenoble en Dauphiné.

Rien de plus utile que les obſervations, & on ne ſauroit aſſez les multiplier pour le bien & l'utilité de l'humanité ; ce qui m'a engagé à donner celle qui ſuit. Le 16 Mai 1763 je fus prié par M. Dupilou d'An-

gel, Aide-de-Camp de M. le Marquis Duménil, Lieutenant-Général de la province de Dauphiné, de me rendre à Luc, village près de Die, où je trouvai Madame ſon épouſe dans une ſituation des plus dangereuſes, à la ſuite d'un accouchement qui n'avoit point été abſolument laborieux. Après la ſortie de l'enfant, la matrice ſe contracta & ſe reſſerra extraordinairement; ce n'eſt qu'à la ſortie du placenta, qui fut tiré avec beaucoup de force, ſans les précautions néceſſaires en pareil cas, & par de violentes ſecouſſes qui entraînerent la matrice hors du vagin, à laquelle on peut attribuer les accidens dont je vais faire le détail. Elle n'eut d'autre ſecours que ceux d'une Sage-femme; cependant M. Roux, Médecin de Die, fut appellé, & par l'examen de la ſituation de la malade, envoya promptement chercher un Chirurgien de ſa ville, qui tenta tous les moyens poſſibles pour faire rentrer la matrice, qui étoit entiérement ſortie; & je ne puis dire par quelle fatalité il ne put la réduire, puiſqu'il fut au ſecours de la malade deux heures après cet accident. Les efforts violens que la nature faiſoit, & les tentatives de la Sage-femme furent inutiles. L'étraglement augmentoit toujours, le Chirurgien revint à la charge par quatre à cinq fois, mais ſans ſuccès. Les différentes contuſions faites à cette

partie,

partie, & les violentes douleurs qui, toutes les fois, jettoient la malade dans une ſyncope qui effrayoit, obligerent d'abandonner toutes ces manœuvres qui déterminerent plutôt la gangrene, & pour y remédier, on ſe ſervit ſimplement, pour topique, d'un mêlange d'eau de roſes, & d'un blanc d'œuf, qui formoit un vernis ſur la ſurface de la partie : enfin une ſituation auſſi dangereuſe, où tous les ſecours juſque-là adminiſtrés n'avoient apporté aucun ſoulagement ; & le danger étant auſſi imminent, déterminerent M. Dupilou de m'appeller ; ce fut le dix-huit du mois de Mai 1763 : j'y arrivai le lendemain, à onze heures du matin. M. Roux eut la bonté de me détailler tous les accidens & les moyens qu'avoit employés le Chirurgien pour les combattre. Nous trouvâmes la malade avec une fievre des plus ardentes, une ſoif inextinguible, un érétiſme ſur toute la peau, le ventre tendu & enflammé. Comme la veſſie me parut pleine d'urine, par l'élévation marquée dans ſa région, je demandai depuis quel tems elle avoit uriné. Il ne s'étoit échappé que quelques gouttes par intervalles, & qui ne paſſoient qu'en augmentant les douleurs de la malade, par rapport au volume extraordinaire de la matrice, qui touchoit abſolument l'orifice de l'uretre. Je cherchai à pouvoir introduire

ma ſonde, & je lui tirai onze écuellées d'urine ; ce qui parut la ſoulager. On lui donna des lavemens émolliens : tous ces moyens concoururent à donner du calme, & les agitations diminuerent ; le pouls parut meilleur. Je trouvai un commencement de ſuppuration à la circonférence de l'orifice de la matrice, qui, par ſa ſortie, s'étendoit entiérement ſur les os pubis, ſe propageoit du côté de l'anus & des feſſes, & couvroit toutes ces parties. Cette tumeur fourniſſoit ſur toute ſa ſurface une ſuppuration ichoreuſe, dont l'odeur étoit inſoutenable. Après l'examen, j'apperçus que, du côté de l'étranglement, il s'y diſpoſoit une exfoliation de tout ce qui étoit gangréné ; & comme je me trouvois dépourvu de remedes anti-ſeptiques, je me ſervis de ceux du regne végétal, qui ſe trouvent dans les campagnes, comme de l'abſynthe : j'en fis tirer le ſuc mêlé avec de l'eau-de-vie ; je chargeai ce mêlange d'alkali volatil ; je baſſinai la partie de ce mêlange, & l'enveloppai avec des compreſſes qui en étoient imbues : le tout ſoutenu d'un bandage convenable, &, de deux heures en deux heures, on humectoit l'appareil ; ce qui ne fut pas ſans ſuccès, & je m'apperçus que la gangrene s'étoit bornée. Je mis la malade à l'uſage du quinquina ; je continuai toujours les mêmes fomentations. Le 20 il

ſurvint un épanchement de lait, une diarrhée conſidérable, une fievre ardente, une ſéchereſſe & une altération exceſſive, des inquiétudes continuelles, qui ne lui permettoient point de repoſer. J'employai alors tout ce qui eſt capable de tempérer & de modérer l'effervescence du ſang; je la mis à l'uſage d'une tiſane de poulet, avec les plantes rafraîchiſſantes, telles que le creſſon, la chicorée, le cerfeuil, &c. Je n'oubliai point les lavemens émolliens: ces moyens remplirent mes vues. La fievre diminua; le calme ſuccéda à l'orage; le ſommeil reparut; & je trouvai le moment de la purger avec un doux minoratif: enfin je m'apperçus que la gangrene s'étoit arrêtée, & qu'elle avoit fait tout ſon progrès. Alors, après avoir bien lavé & nétoyé la tumeur, je panſai le tout avec des plumaſſeaux couvers d'un digeſtif animé. Comme la malade ſe trouvoit extrêmement affoiblie, je lui fis prendre une potion cordiale, pour ranimer ſes forces abattues par la violence du mal; je ne diſcontinuai point l'uſage du quinquina, à qui je dois, en partie, la guériſon de cette cruelle maladie; je purgeai de nouveau, avec la médecine ci-deſſus; j'emportai enſuite tout ce qui commençoit à ſe détacher de la tumeur, & continuai à ſuivre le même panſement. Toutes les fois qu'elle alloit à la ſelle, ſoit

par les lavemens, soit par les médecines, elle rendoit des matieres fétides, bilieuses & de très-mauvaise qualité, & quantité de flocons de matiere laiteuse. Le lendemain de la derniere purgation, il lui survint une douce transpiration. Depuis cette heureuse époque les accidens diminuerent; la fievre & la diarrhée disparurent absolument; & la malade, qui jusques-là, malgré tous les narcotiques, n'avoit pas joui d'une heure de sommeil, dormit une bonne partie de la nuit. Le 27 la transpiration se soutint, & l'exfoliation totale de l'escarre gangrénée tomba. Je me bornai ensuite à un seul pansement dans les 24 heures: je purgeai la malade pour la derniere fois; &, dans l'opération de cette derniere médecine, la matrice, dont le volume n'excédoit point celui de la grosseur d'un œuf de poule, rentra d'elle-même. Je me contentai alors d'injecter les parties affectées avec une simple décoction d'absynthe & de quinquina, introduisant un suppositoire chargé d'un digestif simple. Le 30 la malade, qui jusques-là n'avoit pu uriner qu'avec le secours de la sonde, urina aisément, & sans douleur; &, depuis ce jour, elle reprit ses forces, se leva quelques heures dans le jour. Le troisieme du mois suivant le pus étoit d'une très-bonne qualité. J'avois soin de la faire promener dans ses appartemens. Je ne

me suis point apperçu que les ligamens aient souffert de ce relâchement considérable, cette dame ne souffrant point de l'exercice qu'on lui faisoit prendre. Pour bien assurer & affermir sa guérison, je lui fis deux ou trois pessaires de différente grandeur; j'abandonnai ensuite le pansement à sa femme de chambre. Je me retirai; &, le premier Juillet, j'appris, avec beaucoup de satisfaction, qu'elle étoit parfaitement guérie.

OBSERVATION

Sur la Vertu anti-septique du Camphre & de la Sanicle contre les chutes violentes, & le sang épanché dans l'intérieur & à l'extérieur du corps; par M. SALERNE, Maître en chirurgie à Moyaux, près Lisieux.

L'année derniere, dans une des Terres de M. de Bois-Simon, Maître des Comptes de Rouen, un Couvreur en tuiles, ayant eu le malheur de prendre mal ses précautions pour attacher une échelete à la lanterne d'un colombier sur lequel il étoit monté, tomba perpendiculairement, comme une masse, de soixante pieds de haut, bien mesurés. L'avant-bras droit se trouva cassé à

trois doigts près de l'articulation du poignet qui avoit pénétré dans la terre, d'un demi-pied de profondeur. La cuisse du même côté meurtrie, & presque tout le corps devint livide. M. de Bois-Simon eut la générosité de faire administrer tous les secours que la commisération exigeoit pour ce malheureux. Je fus mandé dans le moment. On l'avoit déjà transféré, sans connoissance ni sentiment, dans un lit, où l'on essayoit, avec l'eau vulnéraire, de le faire revenir de la foiblesse & de la syncope où il étoit encore à mon arrivée. L'ayant trouvé comme un cadavre livide & bouffi, froid, sans pouls & presque sans sentiment, je ne voulus pas le saigner sur le champ, ni réduire ses fractures, malgré la sollicitation pressante; je dis ses fractures, car on le croyoit brisé, à raison de la hauteur du colombier, le plus élevé qu'il y ait dans le pays. Je tournai d'abord mes vues du côté de la foiblesse où il paroissoit être; je le réchauffai, & rappellai ses esprits, par le moyen d'un demi-verre d'eau-de-vie camphrée, faisant, en outre, appliquer des bouteilles d'eau chaude autour du malade. La connoissance revint un peu, mais sans le sentiment de la cuisse froissée. A peine put il articuler quelques mots, que je crus devoir le faire confesser. Il parut, quelques momens après, être revenu à lui-même. Je m'assurai alors

de l'état de la cuisse du malade, & des autres membres, que je trouvai seulement contus & livides ; le visage sur-tout étoit tuméfié, ainsi que les parties de la génération ; je réduisis la fracture de l'avant-bras, si manifeste aux yeux des assistans, qu'elle faisoit comme une troisieme articulation. Je saignai le malade jusqu'à quatre fois, de six heures en six heures. Indépendamment de cette évacuation ; le malade cracha le sang à pleine bouche, pendant trois jours ; & ses crachats avoient plutôt la ressemblance de la poix navale, que celle d'un véritable sang ; ce qui m'avoit engagé à lui faire prendre une boisson théiforme de sanicle, soir & matin, dans laquelle je dissolvois trois grains de camphre, au moyen de quelques gouttes d'huile d'amandes-douces, pour chaque gobelet ; ce qui l'entretenoit dans une transpiration & des sueurs si abondantes, pendant cinq à six nuits, qu'on étoit obligé de le changer de linge fort souvent. Nonobstant ceci, la cuisse étoit encore échymosée, & sans mouvement : le scrotum & le testicule du même côté avoient acquis un volume considérable, par une tumeur emphysémateuse, qui m'obligerent à renouveller les cataplasmes de camomille, de roses & de mélilot, aiguisés d'eau-de-vie camphrée, qui leverent, en peu de jours, cet embarras, secondés de lavemens, qui furent d'une grande utilité, vu la consti-

pation & le météoriſme du bas-ventre. Le malade enſuite fut de mieux en mieux, & voulut, vers le quinzieme jour, ſe mettre en devoir de marcher ; mais ne pouvant ſe ſoutenir ſur ſa cuiſſe, qu'à l'aide d'un bâton, rien ne pouvoit le diſſuader qu'elle ne fût caſſée, même trente jours après ſa chute. J'eus beau lui faire entendre que ce n'étoit que la violence de ſa chute qui lui avoit cauſé une vive compreſſion du genre nerveux de cette partie ; que des bains aromatiques ſuffiroient pour réveiller le ton ſyſtaltique des vaiſſeaux, & le guérir enfin radicalement : il voulut voir un prétendu Médecin bannal du pays, qui, par un reſte de bonne foi, lui perſuada que le défaut de mouvement parfait de ſa cuiſſe n'étoit pas capable de l'inquiéter ; qu'en ſe faiſant ſuer dans une peau de bœuf nouvellement écorché, il recevroit ſon rétabliſſement. Il le fit cependant ſans ſuccès. La belle ſaiſon du printems eut plus de part à compléter la cure, que le topique indiqué. Le malade reprit ſes fonctions dans la ville de Liſieux, comme s'il ne lui fût jamais rien arrivé, deux mois & demi après ſon accident.

Nota. Depuis long-tems j'ai été à portée de confirmer l'heureux ſuccès du ſpécifique énoncé. Je l'ai donné, notamment à un nommé *Neuville*, de Moyaux, qui étoit tombé du haut d'un bâtiment, chez

M. de Corneville, à Saint-Philbert, s'étoit froissé le corps dans sa chute. Deux poignées de sanicle, bouillies dans une demi-bouteille de vin blanc, réduite à moitié, prise dans l'espace de six heures, le rétablirent, en poussant une sueur si vive, qu'il trempa trois chemises en quatre heures de tems.

OBSERVATIONS

Qui prouvent l'inutilité & le danger des sondes après l'amputation de la verge ; par M. MARTIN, principal Chirurgien de l'Hôpital S. André de Bordeaux.

La théorie de M. Celliez, pour démontrer l'inutilité & le danger des sondes après l'amputation (*a*) de la verge, est si juste & si conforme à la structure des parties, que je ne ferai qu'exposer simplement deux faits pour prouver davantage son solide raisonnement, & rassurer les esprits, comme il le dit lui-même, sur la crainte du froncement de l'uretre.

I. OBSERVATION. Un homme, âgé d'environ soixante-cinq ans, entra, dans le mois de Décembre 1763, à l'hôpital, avec une tumeur de la grosseur du poing,

(*a*) Voyez le Journal de Médecine du mois de Février 1764, pag 169.

toute boſſelée, qui comprenoit le gland & les deux tiers du reſtant de la verge. Il y avoit environ trois ans qu'elle avoit commencé par une eſpece de verrue, qui, étant irritée par des cauſtiques, parvint juſqu'au volume que je dis, & au poids de quatorze onces. M. Gouteyron fit cette opération. Il eut beaucoup de peine à introduire dans l'uretre une petite canule de trocar, qu'il préféra à l'algalie. L'urine y paſſa très-peu, pendant les trois premiers jours que la plaie reſta ſans être panſée, & le malade ſe plaignoit que tout l'appareil en étoit mouillé. Au premier panſement on trouva la canule dehors; & ce ne fut qu'après pluſieurs tentatives, & beaucoup de douleurs, qu'on parvint à la placer. Dès ce moment j'apperçus les grands inconvéniens de cette méthode; & volontiers je l'aurois ſupprimée, ſachant que la veſſie ſe décharge aſſez ſouvent de l'urine qu'elle contient, pour empêcher l'oblitération d'un canal auſſi conſidérable que celui de l'uretre. Le ſecond panſement ne fut point exempt de l'accident du premier, c'eſt-à-dire, de la ſortie de la canule, qui ne put jamais être replacée. Alors elle me fut déférée; mais comme je voyois que je ne ſerois pas plus heureux dans ce tems, avec ce même moyen, je crus devoir différer, changer l'inſtrument & attendre que le malade eût envie d'uriner. Quand

il fut dans ce cas, en ſuivant la direction du jet, j'entrois, avec facilité & ſans douleur, dans le canal & la veſſie, parce que je m'étois ſervi d'une algalie en maniere d'S, afin de n'être pas obligé de la placer ſi ſouvent. Il ſembloit que la réuſſite de cette petite manœuvre, ſur laquelle je n'eſpérois cependant pas beaucoup, devoit raſſurer ſur la liberté du cours des urines, & l'épargne de beaucoup de douleurs: l'une ni l'autre ne fut pourtant pas. Les premieres ſortoient en plus grande quantité, entre le canal & la ſonde, que par elle-même; &, malgré les précautions que je pris de la bien contenir, ſans rien bleſſer, il fallut néanmoins la tirer, par l'incommodité & les douleurs qu'elle cauſoit. Cet accident alarma: on ſe ſervit de bougies. Un éleve fut chargé de la remettre, quand le malade auroit uriné: pluſieurs fois je l'ai moi-même placée. Il eſt parfaitement bien guéri; & les urines ont leur cours auſſi libre qu'auparavant ſa maladie & ſa mutilation. Mais depuis ſa guériſon, il m'a avoué que quand nous lui avions mis la bougie, il la retiroit un inſtant après, par le mal-aiſe qu'elle lui faiſoit ſouffrir; &, pour ne pas être ſoupçonné, il avoit ſoin de nous faire avertir, quand il avoit uriné.

II. Obs. Blaiſe Dubourg, âgé de vingt-un ans, natif de cette ville, entra à l'hôpital,

le 28 Juillet dernier, ayant la verge, juſqu'à trois travers de doigt du pénil, noire, ſans ſentiment ni douleurs aux inciſions qui pénétroient juſqu'au corps caverneux, exhalant une odeur fétite & cadavéreuſe. Après l'adminiſtration des remedes ordinaires contre la pourriture, la partie mortifiée ſe détacha du reſte, le douzieme jour, environ un pouce & demi du ligament ſuſpenſeur. Je ne mis point d'algalie dans le canal, appuyé ſur ma premiere expérience, & ſur l'obſervation de M. Celliez, que j'avois lue alors. Le malade a toujours très-bien uriné, comme il fait encore aujourd'hui, quoiqu'à la fin de ſa guériſon.

OBSERVATION

Sur une Paralyſie à la ſuite d'une chute ; par le même.

Le nommé *Jean Tiſſet*, Appointé dans la compagnie de M. Lacoſte, régiment de l'Iſle de France, fit une chute, je ne ſais ſur quelle partie (l'homme n'a point eu de ſouvenir d'être tombé) qui lui cauſa une perte de connoiſſance, avec le délire, le ſaignement de l'oreille gauche, & un vomiſſement de matieres bilieuſes, qui a duré quatre jours, ainſi que les autres accidens.

Malgré tous les examens scrupuleux que j'ai faits plusieurs fois de sa tête, après avoir été bien rasée, & des autres parties du corps, jamais je n'ai trouvé le moindre vestige de la plus légere contusion ; & des personnes de l'art, très-éclairées, qui ont fait les mêmes recherches, n'ont pas été plus heureuses que moi. Les secours qu'on met en usage dans pareils symptômes, comme les saignées du bras, du pied, du col, les doux minoratifs & les lavemens, ont été employés, à mesure que les indications le requéroient ; & le malade est sorti de l'hôpital le 24 Septembre. Quand il rit, la bouche s'agrandit du côté droit, le menton se porte plus de ce même côté, les dents de la mâchoire inférieure ne se rencontrent pas vis-à-vis celles de la mâchoire d'en-haut, & la prononciation n'est pas aussi libre qu'elle étoit auparavant. Ce côté de face n'est point plus sensible que l'autre, ni jamais il ne l'a été ; de façon qu'on ne peut point y soupçonner la chute qui auroit pu causer le déplacement d'un condyle de la mâchoire : de plus, en l'embrassant, on peut lui donner ses différens mouvemens avec facilité, & sans nulle douleur. Je crois donc que cette difformité dépend plutôt de la paralysie des muscles, qui la meuvent latéralement du côté gauche, & de ceux du même côté des levres, que de toute espece

de déplacement. Mais quelle eſt la cauſe de cette paralyſie ? Peut-on l'attribuer à l'accident ? Il y a tout lieu de croire ainſi, & que, dans ce moment, l'ébranlement qu'a reçu le cerveau, a été ſi conſidérable qu'il a produit une obſtruction dans la portion dure de la ſeptieme paire des nerfs, & dans la troiſieme branche de la cinquieme, qui empêche que le fluide nerval ne ſe porte dans les parties paralyſées ; ou peut-être que, par l'affaiſſement d'une partie du cerveau, le ſang s'eſt conſidérablement dévié vers le ſinus caverneux : la derniere branche de cette cinquieme s'y eſt comme noyée, le reſſort de ſes fibres médulaires en a été perdu ; ce qui peut bien produire une paralyſie de ces parties, de même qu'en ſuppoſant une obſtruction, ſur-tout ſi on ſe rappelle la communication avec le petit ſympathique.

Quoique cette obſervation ne préſente rien d'intéreſſant pour la pratique, j'ai cru néanmoins qu'elle pourroit être de quelque utilité, autant pour le pronoſtic qu'on nous oblige de porter dans les maladies, que pour le cas aſſez extraordinaire.

Observations Météorologiques. Juin 1765.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6 h. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin.* pouc. lig.	*A midi.* pouc. lig.	*Le soir.* pouc. lig.
1	11	22	15	28 2	28 1 3/4	28 1
2	13	21	12	28 3/4	28 1/2	28 1/4
3	12 1/2	23 1/2	17 3/4	28 1 1/2	28 1	28 1 1/4
4	15 1/4	24	15 1/2	28 3/4	27 11 3/4	27 11 1/2
5	14 1/2	25	16	27 11 2/3	27 11 3/4	27 11 3/4
6	15	20 1/2	15	28 1/4	28 1/2	28 1 1/4
7	13	23	16	28 1 3/4	28 2	28 2 3/4
8	11 1/2	20	10 1/2	28 3 2/3	28 3 3/4	28 3 1/2
9	9 1/2	20	13 1/2	28 3 1/4	28 3	28 2 1/2
10	12	22	18	28 2 2/3	28 2 1/2	28 2
11	14 1/2	25	18	28 1/2	28 1 1/3	28 1 1/4
12	15	22	13	28 1	28 1 1/2	28 1 3/4
13	12	18	14 1/2	28 1 3/4	28 1 3/4	28 1 3/4
14	12 1/2	20	15 1/4	28 1	28 1/2	28
15	13	23	17	27 11 3/4	27 11 1/2	27 11 1/2
16	14 3/4	17 3/4	12	27 11 2/3	27 11 1/4	27 11
17	12	18 1/2	13 3/4	27 11 1/3	27 11 1/4	27 11 1/2
18	12	19	13	28 3/4	28 1 1/4	28 1 3/4
19	10 1/2	20	14	28 2	28 2 1/4	28 2 1/4
20	12 1/4	22	14 1/4	28 1 3/4	28 1 1/2	28 2
21	12 1/2	21	13 1/4	28 2 1/4	28 2 1/4	28 1 3/4
22	12 1/2	20	11 1/2	28 1	28 1	28 1 1/3
23	10 1/4	20	14 1/4	28 1 1/3	28 1 1/2	28 1 3/4
24	13	20	16 1/4	28 1 1/4	28 1 1/2	28 1 3/4
25	12 1/2	23	14 1/2	28 1 1/2	28 1	28 3/4
26	13	20	13	28 3/4	28 3/4	28 3/4
27	10 1/4	16	12	28 1 1/3	28 4	28 4 1/4
28	10	16	9 1/2	28 4 1/3	28 4 1/2	28 4 1/2
29	9	14 1/2	10	28 3 3/4	28 3 1/2	28 3 1/4
30	8 1/2	15 1/2	10	28 2 1/2	28 2 3/4	28 2

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	*La Matinée.*	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
1	N-N-E. ser. b.	N-E. beau.	Couvert.
2	E. couvert, nuages.	S-S-E. écl. tonn. gr. pl.	Beau.
3	E. beau.	N-E. beau, nua.	Beau.
4	N. beau.	N. beau.	Beau.
5	E. beau.	E. beau.	Beau.
6	S-S-O. ser. nua. écl. tonn. ond.	S-O. nuages.	Beau.
7	N-O. beau, nua. écl. tonnerre.	N-E. écl. tonn. pet. pl.	Nuages.
8	N. nuag. b.	N-E. b. serein.	Serein.
9	N. couv. b.	N. beau.	Serein.
10	N. beau.	N. beau.	Serein.
11	N. beau.	N-O. beau.	Serein.
12	N-O. beau.	O-N-O. beau.	Beau.
13	O. cou. pet. pl.	O. couvert.	Couvert.
14	O. cou. pet. pl.	O. couv. nuag	Beau.
15	O-S-O. nuag.	O. nuag. beau.	Beau.
16	O-S-O. pluie.	S. pet. pl. c. n.	Beau.
17	S. cou. pl. cou.	S. pl. couv.	Couvert.
18	N. nuages.	N. beau.	Beau.
19	N. couv. nuag.	N. beau.	Beau.
20	N. beau.	N. b nua. beau.	Beau.
21	N-N O. b. gr. v.	N-O. beau.	Beau.
22	O-N-O. cou. n.	O-N-O. n. b.	Nuages.
23	N O. beau.	N-O. beau.	Nuages.
24	O beau.	O. beau.	Beau.
25	N-O. beau.	N-O. beau.	Serein.
26	N O. cou. nua.	O. nuag. c. pl.	Pluie.
27	O-N O. n. ond	N-O. n. f. ond.	Couvert.
28	N-O. nuag	O. couv. pl.	Couvert.
29	S-S-E. pl. cou	S-E. pluie.	Gr. pluie.
30	N-N-E. vent, beau.	N N-E. vent, beau, nuag.	Nuages.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 25 degrés au-deſſus du terme de la congélation de l'eau; & la moindre chaleur a été de 8 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du même terme : la différence entre ces deux points eſt de 16 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 4 $\frac{1}{2}$ lignes, & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 11 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 5 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 8 fois du N.
2 fois du N-N-E.
4 fois du N-E.
3 fois de l'Eſt.
1 fois du S-E.
2 fois du S-S-E.
2 fois du S.
1 fois du S-S-O.
1 fois du S-O.
2 fois de l'O-S-O.
6 fois de l'O.
3 fois de l'O-N-O.
9 fois du N-O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 23 jours beau.
7 jours ſerein.
16 jours des nuages.
11 jours couvert.
11 jours de la pluie.
2 jours du vent.
3 jours des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Juin 1765.

Les petites-véroles ont continué à faire du ravage pendant tout ce mois ; elles ont emporté beaucoup de monde, ſur-tout dans les hôpitaux. L'éruption étoit ordinairement fort difficile : les boutons étoient petits, & s'applatiſſoient facilement. Il y a eu auſſi beaucoup de rougeoles ; mais elles n'ont pas été dangereuſes : elles ont laiſſé cependant, dans quelques ſujets, des toux opiniâtres qu'on a eu beaucoup de peine à calmer.

On a obſervé, dans le commencement du mois, des fievres putrides, accompagnées d'un abattement conſidérable de forces, & qui laiſſoient les malades dans un état d'épuiſement. La tête ſe prenoit dès les premiers jours ; & les malades ne revenoient à eux que lorſque la fievre avoit ceſſé. Ce genre de maladie n'a pas paru durer paſſé le 15 du mois.

Observations Météorologiques faites à Lille au mois de Mai 1765 ; par M. BOUCHER, Médecin.

Les vents de nord-eſt qui ont régné ce mois, ont produit une féchereſſe préjudiciable à nos campagnes, la pluie qui a tombé vers la fin du mois ayant été peu de choſe.

Il n'y a pas eu de chaleurs vives ce mois : il a même fait froid, les premiers & les derniers jours du mois, au point qu'il a gelé pluſieurs nuits à la campagne, le thermometre ne s'étant pas porté plus haut, certains jours, qu'à 8 ou 10 degrés : cependant, les 20, 21 & 22, il a monté à environ 22 degrés.

Le mercure, dans le barometre, n'a été obſervé, au-deſſus du terme de 28 pouces, que du 3 au 14, & les cinq derniers jours du mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 22 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 4 $\frac{1}{2}$ au-deſſus de ce terme : la différence entre ces deux termes eſt de 17 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans

le barometre, a été de 28 pouces 3 lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 6 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 9 lignes.

Le vent a ſoufflé 10 fois du Nord.
15 fois du N. vers l'Eſt.
2 fois de l'Eſt.
1 fois du Sud.
5 fois du S. vers l'Ou.
2 fois de l'Oueſt.
6 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 22 jours de tems couvert ou nuageux.
7 jours de pluie.
3 jours de grêle.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité au commencement du mois, & de la ſéchereſſe à la fin.

Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Mai 1765.

La fievre double-tierce a continué à régner ce mois, conſervant, dans les uns, le type de l'intermittente, & ſe trouvant continue dans les autres. Le traitement, dans l'un & l'autre cas, a dû être preſque le même, & tel que nous l'avons annoncé ci-deſſus, avec cette différence que la ſaignée devoit être moins ménagée dans la fievre continue, ſur-tout lorſque la poitrine

étoit attaquée ; ce qui s'obſervoit ſouvent.

Les vents du nord ont amené des fievres continues-inflammatoires, portant à la tête & à la poitrine, & qui étoient fâcheuſes & opiniâtres, ſur-tout lorſqu'elles n'avoient pas été bien traitées dans leur principe. J'ai vu, dans les hôpitaux, nombre de vraies pleuropneumonies, avec grande oppreſſion, crachemens de ſang, &c. où d'amples & de bruſques ſaignées étoient néceſſaires, dans les premiers jours du traitement : on s'eſt trouvé même parfois obligé d'y revenir dans le progrès de la maladie, lorſqu'on n'avoit pas aſſez tiré de ſang dans l'invaſion ; & il n'étoit pas bien sûr alors de ſe fier à un commencement d'expectoration louable, lorſque les ſymptômes violens perſiſtoient, l'oppreſſion conſidérable, la forte toux, le point de côté, le pouls encore embarraſſé, &c.

La fievre putride-maligne s'eſt réveillée, ce mois, dans certains quartiers, & notamment au nord de la ville. Il y a eu, en pluſieurs ſujets, une éruption miliaire-rouge, qui, dans aucun, n'a paru critique. La convaleſcence, dans la plupart des malades, a été longue ; mais peu de ceux qui ont été traités dans les regles ont ſuccombé.

LIVRES NOUVEAUX.

Mêlanges d'Hiſtoire Naturelle ; par M. *Alléon Dulac*, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, avec cette épigraphe :

Quam magnificata ſunt opera tua, Domine! Omnia in ſapientiâ feciſti, impleta eſt terra poſſeſſione tuâ.

Pſ. 103.

A Lyon, chez *Duplain*, 1765, petit *in*-8°, 6 vol. Prix relié, 24 liv. On en trouve quelques exemplaires, à Paris, chez *Durand*, neveu.

Traité hiſtorique des plantes qui croiſſent dans la Lorraine & les Trois-Evêchés, contenant leur deſcription, leur figure, leur nom, l'endroit où elles croiſſent, leur culture, leur analyſe, & leurs propriétés, tant pour la Médecine que pour les arts & métiers. Par M. *P. J. Buc'hoz*, Docteur en Médecine, &c. Tome IV. A Nancy, chez *Lamort* ; & ſe trouve, à Paris, chez *Durand* neveu, 1765, *in*-8°.

Conſultation ſur une naiſſance tardive, *pour ſervir de réponſe*, 1° *à deux Ecrits de M.* le Bas, *Chirurgien de Paris ; l'un intitulé :* Queſtion importante ; *l'autre :* Nouvelles Obſervations ; 2° à une Conſulta-

tion de M. *Bertin*; 3° à une autre de M. *Petit*, tous deux de l'Académie royale des Sciences, & Docteurs-Régens de la Faculté de médecine de Paris. A Paris, chez *J. Th. Hériſſant*, 1765, *in*-8°.

Lettre à M. *Bouvart*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, au ſujet de ſa derniere Conſultation *ſur une naiſſance prétendue tardive*, pour ſervir de réponſe, 1° aux deux Ecrits de M. *le Bas*, Chirurgien de Paris; l'un intitulé: *Queſtion importante*; l'autre: *nouvelles Obſervations*; 2° à une Conſultation de M. *Bertin*; 3° à une autre de M. *Petit*, tous deux de l'Académie royale des Sciences, & Docteurs-Régens de la Faculté de médecine de Paris. Par M. *le Bas*, Maître en chirurgie, Cenſeur royal, &c. A Amſterdam, chez *Chatelain*, 1765, *in*-8°.

TABLE.

Troisieme Extrait de divers Ouvrages sur les naissances tardives, page 99
Description d'un Fœtus monstrueux. Par M. Renard, *Médecin*, 118
Lettre de M. de Lignac, *Chirurgien, contenant trois observations sur les accouchemens retardés*, 128
—— *Sur une Abstinence de près de six mois.* Par M. Mercadier, *Chirurgien*, 133
Observations sur les Maladies épidémiques de Cusset. Par M. Desbrest, *Médecin* 141
Observation de chirurgie sur une Plaie avec fracas à la main. Par M. Goitrand, *Chirurgien*, 161
—— *Sur la Sortie totale de la Matrice.* Par M. Martinay, *Chirurgien*, 167
—— *Sur les Vertus du Camphre & de la Sanicle contre les chutes & les épanchemens de sang.* Par M. Salerne, *Chirurgien*, 173
—— *Sur l'inutilité & le Danger des sondes après l'amputation de la verge.* Par M. Martin, *Chirurgien*, 177
—— *Sur une Paralysie à la suite d'une chute. Par le même*, 180
Observations météorologiques, Juin 1765, 183
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Juin 1765, 186
Observations météorologiques faites à Lille au mois de Mai 1765. Par M. Boucher, *Médecin*, 187
Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Mai 1765. *Par le même*, 188
Livres nouveaux, 190

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, Prince du Sang.

Par M. A. Roux, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

SEPTEMBRE 1765.

TOME XXIII.

A PARIS,

Chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

SEPTEMBRE 1765.

EXTRAIT.

Morbi deterioris notæ Gallorum castra trans Rhenum sita, ab anno 1757 ad 1762 infestantes; autore Josepho-Adamo LORENTZ, *philos. ac Medic. in augustissimo* Ludoviceo, *Monspelienſi Doctore, olim exercituum, nunc nosodochii militaris Selestadienſis in Alsatiâ medico regio*, c'est-à-dire : Traité des maladies les plus dangereuses, qui ont régné dans les armées de France, au-delà du Rhim, depuis 1757 jusqu'en 1762 ; par M. *Joseph-Adam* LORENTZ, Docteur en médecine de l'Université de Montpellier, ci-devant Médecin des armées, & maintenant de l'hôpital militaire de Séleſtat, avec cette épigraphe:

Interdùm minùs nova novitas, quàm veritas est....

A Séleſtat, chez *Gasser*, 1765, petit *in*-8° de 220 pages.

LES maladies dont M. Lorentz traite dans ce volume, sont la *dyssenterie*, les *différentes especes de diarrhées*, la *périp-*

neumonie & la *pleuréſie ;* la *fievre maligne*, l'*anaſarque*, le *ſcorbut* & la *fievre quarte.* Il avoue lui-même qu'il ne s'eſt déterminé à prendre la plume que pour défendre une méthode de traiter la dyſſenterie, proſcrite par M. Strack, dans ſon Eſſai ſur cette maladie. Ce célebre Praticien, qui a enrichi le Journal de médecine de pluſieurs morceaux très-intéreſſans, avoit prétendu, dans cet ouvrage, que la dyſſenterie étoit toujours une maladie contagieuſe ; qu'elle ne pouvoit naître que lorſqu'un grand nombre d'hommes ſe trouvoient raſſemblés dans un trop petit eſpace, comme dans les camps ou les villes aſſiégées ; ce qu'il confirmoit par l'hiſtoire d'un très-grand nombre de dyſſenteries épidémiques, obſervées en différens tems & en différens lieux : il penſoit qu'on avoit ſouvent confondu la véritable dyſſenterie contagieuſe avec des diarrhées plus ou moins accompagnées de douleurs & de déjections ſanguinolentes. Il croyoit pouvoir regarder les évacuations qui accompagnent cette maladie, comme la criſe par laquelle la nature cherche à ſe débarraſſer du venin qui l'accable ; mais criſe qui devenoit quelquefois funeſte au malade, lorſque l'acrimonie de l'humeur étoit telle, qu'elle produiſoit la gangrene & le ſphacele dans les organes où elle ſe portoit trop abondamment. En conſéquence de cette

doctrine, M. Strack croit qu'on ne doit se proposer, dans le traitement de cette maladie, que de favoriser les efforts de la nature par des purgatifs, & sur-tout par des émétiques, qui, en détournant une partie de l'humeur, empêchent qu'elle ne se porte en trop grande quantité sur un seul organe.

M. Lorentz a cru devoir envisager la chose sous une autre face. Il regarde la dysenterie comme une maladie inflammatoire, quelquefois compliquée de putridité, & l'attribue à la dissipation de la partie du sang la plus fluide, pendant les chaleurs de l'été, à la disposition que les humeurs acquierent à l'alcalescence & au reflux de la matiere de la transpiration, toutes les fois qu'elle est supprimée par un air froid & humide. Il joint à ces différentes causes les mauvaises nourritures & les excès de toute espece, auxquels les soldats ont coutume de se livrer. Il ne veut pas admettre de virus particulier, capable de produire cette maladie, parce qu'il croit pouvoir expliquer, sans son secours, & d'une façon plus satisfaisante, les phénomenes qui la précedent & l'accompagnent. » Si la chaleur de l'été, dit-il, après » avoir dissipé le véhicule aqueux, concen- » tre les principes salins, & produit dans les » humeurs des dispositions telles qu'elles » irritent & crispent les vaisseaux qu'elles » arrosent; si la même chaleur, en augmen-

» tant l'insensible transpiration relâche le
» tissu de la peau, dessèche le ventre, &
» rend le canal intestinal plus tendu & plus
» irritable qu'il ne doit l'être naturellement;
» si l'insensible transpiration, ainsi augmen-
» tée, vient à être obligée de refluer par
» quelque changement survenu dans la tem-
» pérature de l'atmosphere, qu'elle se porte
» sur les intestins, & que, venant à s'y accu-
» muler, elle en irrite les filamens nerveux;
» si en même-tems les premieres voies se trou-
» vent surchargées de crudités qui viennent à
» s'y corrompre, & à y acquérir une acrimo-
» nie d'autant plus grande qu'elles y séjour-
» nent davantage; si, dis-je, toutes ces
» causes agissent en même-tems, ne doit-il
» pas nécessairement arriver que les tuni-
» ques sensibles des intestins, obligées à se
» contracter, éprouvent un sentiment dou-
» loureux; que les humeurs étant portées
» en plus grande abondance vers ces par-
» ties, en distendent les vaisseaux; que
» celles qui sont d'un tissu plus tendre se
» déchirent; qu'il se mêle du sang à l'hu-
» meur intestinale; que la force expultrice
» augmente, & que, par conséquent, le
» malade ait des déjections fréquentes,
» accompagnées de sang, de tranchées &
» de ténesme. Rien n'empêche, ajoute
» M. Lorentz, que cette maladie s'étant
» une fois engendrée, ne s'étende au loin,

» à la maniere des maladies contagieuſes ;
» car la ſemence morbifique qui a pu naître
» dans les uns, peut ſe communiquer aux
» autres. Il ſuffit, pour cela, que les éma-
» nations putrides qui s'échappent des ma-
» lades ſoient reçues par des gens ſains,
» dont les humeurs, déjà diſpoſées, ten-
» dent à l'acrimonie, & que les viſceres,
» devenues plus irritables, ſoient plus diſ-
» poſés aux ſtaſes inflammatoires. «

Quelque ſpécieuſe que puiſſe paroître cette théorie, elle préſente cependant une difficulté qu'il n'eſt pas aiſé de réſoudre. C'eſt d'expliquer comment il ſe peut faire, ſi les émanations putrides qui s'exhalent des perſonnes infectées de la dyſſenterie contagieuſe n'ont point de caractere particulier & ſpécifique ; comment il peut ſe faire, dis-je, qu'elles produiſent conſtamment, dans les gens ſains qui les reçoivent, une maladie de même eſpece, & non pas toute autre maladie de putréfaction ? pourquoi elles produiſent plutôt la dyſſenterie que la fievre des hôpitaux, par exemple ; car ſi elles n'ont pas de caractere particulier, on voit bien pourquoi elles produiſent une maladie de putréfaction, mais non pas pourquoi elles produiſent telle maladie de putréfaction en particulier ?

Quoi qu'il en ſoit, après avoir établi cette æthiologie, M. Lorentz paſſe aux indica-

tions qu'il prétend en découler ; indications qui lui paroiſſent ſi claires, qu'il ne craint pas d'aſſurer, ſi on y ſatisfait fidélement, que cette maladie cede promptement & facilement. Ces indications ſont, ſelon lui, d'évacuer l'âcre qui produit la maladie, & d'adoucir ce qu'on ne peut évacuer. On évacue ſans danger les humeurs âcres, ſi l'on a ſoin auparavant de relâcher ce qui eſt tendu, de détruire l'inflammation, de calmer l'éréthiſme, afin de pouvoir placer les émétiques & les cathartiques, ſans courir le riſque d'augmenter l'irritation, & d'ajouter à celle de la maladie celle de l'art, qui entretiendroit & augmenteroit même les ſpaſmes, l'inflammation, la putridité & la gangrene. On adoucit l'âcre par l'uſage des remedes aqueux, qui diſſolvent les parties ſalines, & les entraînent, par celui des huileux & des mucilagineux, qui les enveloppent & les engluent, enfin par celui des acides, qui les détruiſent par leur nature oppoſée.

Il conſeille donc, le premier jour, de faire une ſaignée du bras, de donner un lavement émollient, avec la décoction de graine de lin & de bouillon-blanc ; il preſcrit enſuite une doſe d'huile d'amandes-douces. La boiſſon ordinaire de ſes malades eſt une décoction d'orge ou de riz, ou de mie de pain, & de corne de cerf brûlée.

Le lendemain il lui fait prendre vingt ou trente grains d'ipécacuanha; le soir, il réitere le lavement & la dose d'huile d'amandes douces.

Le troisieme jour il prescrit une potion purgative, composée d'un gros de rhubarbe, deux onces de manne, & demi-once de *catholicum*: le soir il fait prendre la potion suivante, en deux doses, à une heure d'intervalle.

℞. *Decoct. Hord.* uncias iij.
Syrupi de Althea Fernel.
Olei amigd. dulci. recent. express. āā unciam j.
Laud. liquid. Sydenham, scrupulum semiss.

Le quatrieme jour il donne l'infusion d'un demi-gros de rhubarbe, & le soir la potion parégorique, comme la veille, ou un gros de *diascordium*, avec quelques grains de camphre.

Si la maladie résiste, soit parce que l'humeur est d'une nature plus âcre, ou qu'elle soit plus abondante, il conseille d'insister sur les adouciſſans & les narcotiques, ou sur les évacuans. Si la douleur, la fievre & l'inflammation subsistent, il multiplie les lavemens, & y ajoute même de la thériaque, du *philonium Romanum*; il fait faire sur le ventre des embrocations avec de l'huile imprégnée de cam-

phre, augmente la dose du *laudanum*, & répete les saignées, selon que les symptômes paroissent le demander. Si, malgré que la fievre & la douleur soient calmées, le flux dyssentérique subsiste cependant, il conseille de recourir de nouveau à l'ipécacuanha & à la rhubarbe, de leur faire succéder les toniques mêlés aux narcotiques; enfin si la fievre, si les tranchées, si l'orgasme, si les déjections, en un mot, si tous les accidens se calment, il faut avoir recours aux doux astringens, pour rétablir le ton des parties, affoibli par la maladie. Il conseille, pour cet effet, les décoctions de *simarouba*, de cascarille, de bois de santal rouge. Il assure que, par cette méthode, une semaine suffit ordinairement pour conduire le malade à une heureuse convalescence. Quelquefois cependant il arrive que la convalescence n'est pas si heureuse : les forces ont peine à se rétablir; l'appétit languit, le malade reste pâle, & est menacé de récidive. Dans ce cas, il est nécessaire de recourir aux légers évacuans, pour emporter ce qui reste de la matiere morbifique. *Je n'ai point vu de maladie qui résistât à ce traitement*, dit M. Lorentz, *s'il étoit bien ménagé; & si on a vu périr quelques malades, ce n'est que lorsque la maladie avoit été négligée dans son commencement.* Il reconnoît cependant qu'il y a

des diſſenteries ſi malignes de leur nature, que tout ce que l'art peut faire c'eſt de prolonger la vie des malades de quelques heures.

Il prétend qu'il n'a pas été obligé de recourir, pluſieurs jours de ſuite, à l'uſage de l'ipécacuanha, comme le conſeille Piſon. Il n'approuve pas non-plus la préparation de Sydobre, qui dépouilloit l'ipécacuanha de ſa réſine Il ne croit cependant pas que cette racine ait une vertu ſpécifique; & ſi elle a quelqu'avantage, ce n'eſt, ſelon lui, que parce qu'elle fait vomir avec moins d'effort que les autres émétiques. Il fait peu de cas du verre d'antimoine ciré; il paroît craindre que la chaleur de l'eſtomac & des inteſtins ne vienne à fondre la cire, & ne laiſſe à nud le verre d'antimoine qui agiroit pour lors comme un des plus puiſſans émétiques. Enfin il juſtifie le grand uſage qu'il fait de l'*opium* dans cette maladie, & expoſe le danger qu'il croit que peut faire courir aux malades un émétique donné ſans précaution, & avant d'avoir fait précéder la ſaignée, pour calmer l'érétiſme & prévenir la diſpoſition inflammatoire; &, à cette occaſion, il s'éleve contre M. Strack, qui paroît ſuivre une méthode entiérement oppoſée. Pour mieux faire ſentir la ſupériorité de la ſienne, il rapporte qu'en 1757, dans l'Hôpital de Weſel, à

peine, ſur ſix cens Soldats attaqués de diſſenterie, il en mourut ſept, tandis que, dans la ville, il ne ſe paſſoit guere de jour qu'on n'enterrât au moins dix hommes, morts de cette maladie. Ce n'eſt pas ſeulement dans la ville que la maladie fit du ravage, elle s'étendit dans tous les villages des environs; & l'on vit des familles entieres éteintes par ce fléau, au lieu que, parmi les Troupes françoiſes, il n'en mouroit preſque perſonne.

Le traitement des diarrhées ne paroît pas à notre Auteur, à beaucoup près, auſſi facile que celui de la dyſſenterie. Il eſt vrai qu'il ne traite pas de la diarrhée proprement dite, conſidérée comme maladie eſſentielle, mais de la diarrhée ſymptomatique, & qui accompagne certaines maladies graves, telle que celle qui reconnoît pour cauſe l'engorgement des glandes méſentériques & inteſtinales; engorgement toujours très-difficile à détruire, ſi on ne l'attaque pas dans ſon principe; d'où notre Auteur prend occaſion d'exhorter les Médecins de porter toute leur attention ſur l'état des viſceres du bas-ventre, dans le commencement des diarrhées.

Pour peu qu'ils ſoient aſſurés qu'il y a des obſtructions, il conſeille de recourir aux apéritifs, qu'on fera précéder d'un doux laxatif. Si, comme il arrive quelquefois,

ces obſtructions ſont accompagnées d'un relâchement univerſel, ce qu'on reconnoît à la pâleur & à la bouffiſſure de tout le corps, à la foibleſſe du pouls, &c. il conſeille de joindre les toniques aux apéritifs ; mais il arrive quelquefois que ces obſtructions ayant été irritées, preſque tout le ſyſtême de l'économie animale, bien loin de pécher par le relâchement, eſt, au contraire, trop tendu : pour lors il convient d'ajouter aux remedes ci-deſſus quelques grains d'*opium*. Quelquefois on eſt obligé d'interrompre entiérement les apéritifs, & même de recourir à une petite ſaignée, pour revenir à ces remedes, après que les accidens ſont calmés. Quelquefois on voit la diarrhée continuer après même que les obſtructions ſont levées, & que le ventre a repris ſont volume : pour lors il conſeille de faire uſage des corroborans & des ſtyptiques les plus puiſſans. Mais encore un coup, dans ces ſortes de cas, l'obſtruction eſt la maladie eſſentielle ; c'eſt elle ſeule qui doit attirer l'attention du Médecin : la diarrhée n'eſt qu'un ſymptôme qui cede preſque toujours, lorſque la maladie ne ſubſiſte plus. Il en eſt de même de celle qui accompagne la fievre lente dont M. Lorentz traite enſuite, & pour laquelle il conſeille le petit-lait bien clarifié, dans lequel on a fait bouillir des roſes rouges, parce que, dit-il, c'eſt le

ſeul remede qui fortifie, ſans échauffer ; qui adouciſſe, ſans détruire le ton des ſolides ; qui délaie les humeurs âcres, ſans affoiblir les forces digeſtives, &c. Il en eſt de même encore de ces diarrhées qui accompagnent l'éthiſie ; par conſéquent, c'eſt moins de la diarrhée qu'il eſt traité dans ce chapitre, que des maladies que nous venons de nommer. Mais, comme l'Auteur n'a eu en vue que de traiter le ſymptôme, il n'a ſans doute pas cru devoir s'étendre ſur la nature de ces maladies, ni, par conſéquent, devoir entrer dans le détail de la méthode qui convient pour les traiter avec ſuccès. On trouve, à la fin de ce chapitre, l'hiſtoire de l'ouverture de quelques cadavres qui confirment l'idée que nous en donnons à nos lecteurs : la plupart paroiſſent être morts de ſuppurations dans les poumons, d'engorgemens, d'abſcès, de gangrene dans quelque viſcere.

En traitant de la péripneumonie & de la pleuréſie, M. Lorentz veut que le Médecin faſſe attention à trois choſes, 1° ſi la maladie n'eſt pas accompagnée de fievre putride, ſi l'inflammation eſt l'effet de la putridité ou non, &, par conſéquent, s'il faut inſiſter ſur les purgatifs & les anti-ſeptiques, ou ſur la ſaignée ; 2° ſi la péripneumonie eſt fauſſe & catarrale, ou véritablement inflammatoire & ſanguine, &, par conſéquent,

s'il faut tirer peu ou beaucoup de ſang ; & ſi, après une ou deux ſaignées, il convient de recourir aux béchiques inciſifs ; de tenter la révulſion par quelque cathartique, ou d'atténuer par un émétique la lymphe arrêtée. 3° Si, dans le cas où la maladie eſt inflammatoire, elle eſt d'un caractere éryſipélateux ou phlegmoneux, &, par conſéquent, s'il faut faire uſage des rafraîchiſſans, des condenſans, des incraſſans & des anti-phlogiſtiques, ou des remedes capables d'atténuer la matiere épaiſſie du phlegmon.

Sa regle ſur la ſaignée a été de la répéter auſſi ſouvent que les forces du malade le lui ont permis, tant que l'orgaſme inflammatoire a paru l'exiger ; & il ne s'en laiſſoit point impoſer par les diarrhées ſymptomatiques qui paroiſſoient quelquefois au commencement de la maladie, ni par la petiteſſe du pouls, qui eſt plutôt l'effet de la réſiſtance que de la foibleſſe, ni par des crachats cruds, quelque abondans qu'ils fuſſent. Cependant il n'a pas cru devoir la porter à l'excès où l'ont portée quelques Médecins ; & il paroît croire que, lorſque cinq ou ſix ſaignées, ſur-tout lorſqu'on fait la derniere du pied, ne ſuffiſent pas, une ſeptieme ne ſeroit pas plus efficace.

Si la maladie ne cede pas aux ſaignées, aux délayans, aux évacuans, & que la nature ne paroiſſe pas faire quelque effort en

faveur du malade, M. Lorentz conſeille de recourir aux véſicatoires : il n'attend pas même ſi long-tems dans les fauſſes péripneumonies bien caractériſées ; il les emploie dès les commencemens. Si c'eſt une pleuréſie, il les fait appliquer ſur la partie douloureuſe ; mais, dans la péripneumonie, il préfere de les mettre aux jambes, ſe fondant ſur cet aphoriſme d'Hippocrate : *In vehementi & periculosâ inflammatione pulmonum, abſceſſus qui in crura decumbunt, omnes ad ſalutem faciunt.* Il ſoutenoit leur action par l'uſage du kermès minéral, donné comme altérant, & par quelque infuſion diapnoïque ; ou, ſi les forces du malade le permettoient, & qu'il n'eût pas une trop grande diſpoſition aux ſueurs, par quelques grains de camphre.

Il n'eſt pas rare, dit M. Lorentz, de voir les camps infectés de fievres qu'on appelle mal-à-propos *malignes*, parce qu'elles ſont compliquées de ſymptômes très-graves, & ſouvent funeſtes ; mais il eſt plus rare encore que ces maladies ſoient telles de leur nature, & par elles-mêmes, n'étant le plus ſouvent que l'effet d'un mauvais traitement : il le prouve, en rapportant l'hiſtoire de pluſieurs maladies qui, quoique ſimples dans leur principe, ſe ſont compliquées, & ont pris le caractere le plus malin, par l'effet des remedes qu'on a em-

ployés pour les combattre. Mais les véritables fievres malignes ne ſont pas communes ; elles ſont rarement épidémiques ; elles n'affectent aucune ſaiſon de l'année. Elles attaquent ſourdement le malade, marchent, pour ainſi dire, à couvert, & manifeſtent tout-à-coup leur caractere malin ; de ſorte qu'il n'eſt pas rare de voir périr des gens dont le pouls, le ſang, la langue ne paroiſſoient la veille même annoncer rien de funeſte. Dans le commencement, la violence des ſymptômes l'emporte ſur la vivacité de la fievre ; la chaleur s'éloigne à peine de l'état naturel : cependant le malalade paroît affaiſſé, & comme dans un état de délire ſourd, ſa reſpiration eſt profonde, ſes yeux ſont fixes ; ſa bouche eſt humide : il n'éprouve pas de ſoif, il ne ſent aucune douleur ; mais tout-à-coup, & lorſqu'on s'y attend le moins, le pouls s'affaiſſe, devient vîte, fréquent, petit, tremblant, intermittent ; la bouche devient ſeche & noire ; les muſcles crotaphites, maſſeters & zygomatiques entrent en convulſion ; le malade a peine à avaler ; on ſent des ſoubreſaults dans ſes tendons, les dents lui grincent, enfin la mort vient finir la tragédie.

Il eſt rare que le malade échappe, à moins qu'on n'attaque la maladie dans ſon principe, qu'on ne s'oppoſe puiſſamment à l'épaiſſiſſement gangréneux, qu'on ne ré-

veille le genre nerveux, & qu'on ne rappelle les forces accablées ſous le poids de la maladie. Pour cet effet, il faut faire d'abord une ſaignée du bras, & une autre du pied, ou deux ſaignées du bras, donner un vomitif; mettre le malade à l'uſage d'une tiſane aiguiſée avec un grain ou deux de tartre ſtibié; appliquer les véſicatoires aux jambes ou à la nuque. M. Lorentz conſeille, en outre, de donner toutes les trois heures le bol ſuivant:

℞.	*Serpentar. Virg.*	ſcrupul. ſemiſſ.
	Nitri	grana vj.
	Camphoræ	grana iij.
	Kermes mineral.	grana ij.

On peut encore, dit-il, donner les mêmes remedes, en forme de poudre, dans un julep qu'on fera prendre par cuillerées, & auquel on ajoutera l'eſprit de Mindererus, le *lilium* de Paracelſe, ou la liqueur de corne de cerf ſuccinée, ſans omettre les lavemens, & ſans interrompre l'uſage de la tiſane aiguiſée. Cette méthode, ajoute-t-il, nous a conſervé un grand nombre de malades, la maladie ſe terminant le plus ſouvent par les ſelles & par les urines, rarement par les ſueurs, & quelquefois ſans évacuation ſenſible; auſſi les parotides ſont-elles toujours favorables, ſoit qu'elles ſuppurent ou ne ſuppurent pas. Si la maladie

ne se termine pas le douzieme jour, elle va jusqu'au vingt, & paroît garder la même teneur, sans augmenter ni diminuer. On apperçoit pour lors plutôt des signes de dissolution que d'épaississement. Le délire augmente, le malade devient phrénétique : il s'agite, ne peut garder aucune position ; il éprouve une soif dévorante ; ses urines sont enflammées, son ventre coule, son corps se couvre de taches, &c. Dans cette circonstance, les acides employés à grande dose, sont les seuls remedes dont on doive attendre quelque succès ; tels que l'eau de tamarins, l'oxycrat, la décoction de quinquina, de feuilles d'oseille, de laitue, d'endive, de pourpier, l'esprit de vitriol employé jusqu'à une agréable acidité.

L'automne & l'hiver amenent la leucophlegmatie, que M. Lorentz distingue en chaude & en froide, selon la fievre qui l'accompagne. On observe, dit-il, dans les hommes nerveux & quarrés, dont les forces ne sont pas épuisées, que la fievre se joint à la leucophlegmatie, & la rend chaude ou œdematoso-érysipélateuse, la tumeur ne retenant point l'impression du doigt. Il arrive aussi que la leucophlegmatie se joint à la fievre, dans les tempéramens fluets & infirmes, dont les fibres lâches se laissent facilement distendre par les humeurs raréfiées & mues avec une nouvelle vîtesse ;

& comme elles ne peuvent pas réagir, elles demeurent diſtendues & engorgées. Dans l'un & dans l'autre cas, ſi, tandis que la fievre ſubſiſte, on voit que l'anaſarque s'affaiſſe, on s'en tiendra à une boiſſon légérement diapnoïque, faite avec la racine de chiendent, la ſcorſonere, le bois de ſaſſafras, &c. Mais ſi la fievre eſt accompagnée d'une très-grande ſoif, & qu'elle faſſe craindre quelque danger, il faut recourir aux délayans, aux tempérans, aux nitreux, aux laxatifs, &c. M. Lorentz prétend avoir fait uſage, avec le plus grand ſuccès, du tartre ſtibié, à la doſe de trois grains, dans une livre de petit-lait, qu'il faiſoit prendre en trois verres dans l'eſpace d'une demi-heure: il prétend que cela évacuoit les eaux par haut & par bas.

Rien n'eſt moins rare que l'anaſarque froide, ou elle eſt la ſuite d'une fievre quarte, de quelque ſquirrhe, de quelque grande hémorragie, &c. elle ſe termine en aſcite & ſe guérit très-difficilement, ou elle ſe manifeſte tout-à-coup ſans avoir été précédée d'aucune autre maladie, par la ſuppreſſion de l'inſenſible tranſpiration, l'épaiſſiſſement de la lymphe, l'atonie des vaiſſeaux, l'appauvriſſement du ſang, &c. Mais de quelque ſource qu'elle vienne, il n'y a de reſſource que dans l'uſage des hydragogues, dont notre Auteur donne quelques formules

que nous ne rapporterons pas ici, parce que les livres en ſont remplis. Enfin, il admet une troiſieme eſpece d'anaſarque, qui tient le milieu entre l'anaſarque chaude & la froide, dans laquelle le malade éprouve une légere fievre qui ne l'oblige pas de garder le lit, & qui augmente aux approches de la nuit. Dans ce cas, M. Lorentz dit qu'il n'y a rien de plus efficace que les légers laxatifs ſoutenus de l'uſage des apozemes légérement apéritifs.

Notre Auteur n'a pas cru devoir paſſer ſous ſilence le ſcorbut, qui fait quelquefois tant de ravages dans les troupes, ſoit qu'il doive ſon origine au froid & à l'humidité des lieux qu'elles habitent, aux alimens groſſiers dont elles ſe nourriſſent, &c. ſoit qu'il ſurvienne à la ſuite de quelqu'autre maladie. Il ſe manifeſte communément par une pâleur cachectique, des laſſitudes ſpontanées & conſtantes, des douleurs vagues, le gonflement, la demangeaiſon, le ſaignement & la puanteur des gencives, l'ébranlement des dents, des taches de diverſes couleurs qui ſe laiſſent appercevoir le plus ſouvent aux jambes, & jamais à la face. Il ne conſeille pour tout le remede, après une purgation, que des bouillons au veau, altérés avec des plantes anti-ſcorbutiques, & les préfere aux décoctions, aux vins, &c. de même eſpece. Il aſſure qu'il eſt très-rare,

lorſqu'on s'y prend de bonne heure, que la maladie faſſe des progrès ; mais, quand cela arrive, & que les humeurs paroiſſent avoir acquis le dernier degré de putridité, on eſt obligé de changer de batterie & de ſubſtituer à ces remedes les plantes fraîches, les rafraîchiſſans & les anti-putrides. Mais dans les camps on obſerve moins le ſcorbut que des ſymptômes ſcorbutiques, parmi leſquels un des plus fréquens eſt la douleur des genoux. M. Lorentz propoſe, pour le combattre, de donner chaque jour au malade une livre de petit-lait, à laquelle on ajoutera trois onces de ſuc de creſſon, & vingt cloportes écraſés, & un liniment d'onguent *althœa*, avec le camphre.

Enfin, pour guérir la fievre-quarte, qui regne ſur-tout en automne, & plus dans les garniſons que dans les camps bien aërés & bien ſecs, notre Auteur recommande, entre le premier & le ſecond accès, une tiſane avec la racine de patience, & le ſel de Glauber : au troiſieme accès il donne un émétique ; enſuite il met ſon malade à l'uſage d'apozèmes apéritifs & purgatifs, pour recourir au quinquina, entre le ſixieme & le ſeptieme accès. Si la fievre perſiſte avec la même force, il redonne encore ſa tiſane de racine de patience, & fait prendre une doſe d'ipécacuanha avant l'accès, pour revenir au quinquina. Si cette méthode ne lui réuſ-

fit pas, il a recours au camphre, qu'il donne à la dose de trois grains, avec six grains de nitre, toutes les trois heures; ou bien il l'associe au quinquina. Il ne craint pas d'employer le quinquina, même lorsque la fievre-quarte est compliquée avec des obstructions, prétendant que ces obstructions sont l'ouvrage de la fievre, & qu'on ne peut les détruire que lorsqu'elle est calmée; ce qui s'accorde peu avec les observations des plus grands Praticiens. L'exercice lui paroît si indispensablement nécessaire, qu'il recommandé de faire promener les malades jusqu'à ce que l'accès les prenne; & il assure avoir observé que, toutes les fois qu'on étoit obligé de changer d'Hôpital, il y avoit des malades que la route délivroit de leur fievre-quarte.

Voici un précis exact de l'ouvrage de M. Lorentz : il nous a paru qu'on devoit moins le considérer comme un traité des maladies des armées, que comme des observations d'un Praticien éclairé sur quelques-unes de ces maladies.

SUITE

Des observations sur les maladies épidémiques qui régnerent à Cusset, & dans ses environs sur la fin de l'année 1762, pendant le courant de 1763, & dans le commencement de 1764, par M. DESBREST, Médecin de l'Université de Montpellier, ancien Médecin des Camps & Armées du Roi, & Médecin à Cusset en Bourbonnois.

OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE.

Le sud & le sud-oueſt ſouffllerent pendant preſque tout le mois d'Octobre, qui fut aſſez doux; mais il y eut, le 13 & le 14, une petite gelée qui fit beaucoup de mal aux vignes. Le vin que nous cueillîmes fut vert, & en petite quantité: les raiſins n'avoient pas eu le temps de mûrir avant la gelée, à cauſe des pluies preſque continuelles de Septembre. Le tems fut enſuite aſſez chaud, par un vent de ſud qui ſouffla juſqu'au 15 Novembre: le 4 il y eut du tonnerre & des éclairs. Depuis le 15 juſqu'à la fin du mois, il gela par un vent d'eſt, de nord, de ſud & de ſud-eſt: le 19 & le 20 il tomba beaucoup de neige.

Il

Il y eut huit lignes de différence dans les variations que l'on obſerva dans le barometre.

La température de l'air fut aſſez douce en Décembre ; il tomba un peu de neige, qui fondit bientôt ; il ſuccéda quelques jours de gelée & beaucoup de pluie. Un vent de ſud, fort & orageux, ſe fit ſentir pendant tout le mois, ſi on en excepte quelques jours, pendant leſquels l'eſt domina. La liqueur du thermometre monta à 12 degrés au-deſſus du terme de la congélation ; & ſon plus grand abaiſſement fut de trois degrés au-deſſous du même terme. La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, fut de 27 pouces ſept lignes ; & ſon plus grand abaiſſement de vingt-ſix pouces une ligne. On voit que la différence entre ces deux termes eſt d'un pouce & demi : les variations, pendant ce mois, furent très-ſenſibles, promptes & fréquentes. (*a*)

Cette année, qui promettoit une récolte abondante de toutes ſortes de fruits, trompa

(*a*) Le barometre dont je me ſers, & que j'ai conſtruit moi-même, ſuivant les principes de Toricelli, eſt très-bon : rarement voyons-nous ici le mercure monter à vingt-huit pouces au-deſſus de ſon niveau. A vingt-ſept pouces & demi le temps eſt ſerein, il eſt ordinairement couvert, venteux ou pluvieux à vingt-ſept pouces : lorſqu'il deſcend plus bas, le tems eſt encore plus mauvais.

l'attente des cultivateurs. La gelée du mois de Mars emporta les fruits, les arbres étant déjà fort avancés, à cauſe de la douce température de l'hiver. Les pluies abondantes & orageuſes de Juin & Juillet renverſerent les bleds & les gâterent : on cueillit beaucoup de paille & peu de grains, & encore étoient-ils d'une mauvaiſe nature. L'humidité du mois de Septembre retarda les vignes, & les gelées d'Octobre empêcherent le raiſin de mûrir : la ſeule récolte des fourrages fut belle & abondante.

Les maladies dont nous avons parlé, ſuivirent ſucceſſivement différentes paroiſſes. Le Vernet, village diſtant d'une demi-lieue de Cuſſet, en fut ſur-tout beaucoup affligé : il y eut très-peu de maiſons exemptes de l'épidémie. Tous les malades rendirent des vers par haut & par bas : il mourut cependant peu de ceux qui ſe firent traiter, eu égard au grand nombre de malades qu'il y avoit.

La petite-vérole, qui fut très-répandue, ne fit pas de grands ravages ſur la fin de l'été & pendant l'automne ; elle étoit alors du genre diſcret, & ne demandoit, pour tout traitement, qu'un vomitif dans ſon commencement, & de l'eau froide ou chaude dans ſon cours : je remarquai même que les enfans qui furent bien ſoignés éprouverent des accidens, dont ceux que l'on aban-

donna aux ſoins de la nature furent préſervés.

J'obſerverai ici que cette maladie, qui régnoit depuis près d'un an à Cuſſet & dans ſes environs, emporta beaucoup d'enfans dans le commencement de la conſtitution ; de façon que je préſume qu'il en périt au moins une cinquieme partie, ſi la perte ne fut pas même du tiers de ceux qui en furent attaqués ; ce que l'on peut attribuer à la malignité de la maladie, & peut-être à l'abus des cordiaux, qui ſont preſque les ſeuls remedes dont on ſe ſerve ici dans cette maladie, l'uſage n'étant pas encore bien établi de conſulter des Médecins, qui, pour le dire en paſſant, font eux-mêmes preſqu'autant de mal que les cordiaux, en accablant les malades d'autres remedes de différentes eſpeces : cette maladie n'a preſque beſoin que des ſeules forces de la nature.

J'avois un enfant que je fus obligé de retirer, dans ſon douzieme mois, du village où il étoit, à cauſe de la maladie de ſa nourrice : je le mis à Cuſſet, chez une ſevreuſe qui avoit elle-même deux enfans, dont le plus jeune venoit d'éprouver une petite-vérole très-diſcrete ; & l'ainé étoit menacé, depuis quelques jours, de la même maladie. La ſevreuſe, avant de ſe charger de mon enfant, & afin de prévenir les reproches que j'aurois été en droit de lui

faire, me fit part de ce qui se passoit dans sa maison.

Je sentois tous les avantages de l'inoculation : je désirois que cette méthode fût plus généralement adoptée; & j'aurois peut-être donné moi-même, dans ma patrie, l'exemple d'une premiere inoculation sur mon fils, alors unique ; cependant, pour éviter les reproches & les clameurs auxquelles je n'aurois pu me soustraire jusqu'à ce que le danger eût entiérement cessé, je profitai de la circonstance pour faire inoculer mon enfant par la nature même. Je dis à la sevreuse que je ne craignois pas la petite-vérole ; que celle dont ses enfans étoient attaqués n'étant pas d'une mauvaise nature, le mien courroit peu de risques, s'il la gagnoit ; & elle s'en chargea.

Le fils de la sevreuse eut une petite-vérole discrete, ainsi que son frere ; il ne courut aucun danger. A peine étoit-il convalescent, qu'on vint me dire que le mien étoit malade J'y volai, & je le trouvai fort accablé, avec une grosse fievre, le visage rouge & enflammé. Nous étions alors dans le mois de Novembre : il commençoit à geler. J'apperçus un petit bouton qui commençoit à pointer au visage. Je dois l'avouer, cette éruption si prompte me fit craindre une petite-vérole d'un mauvais caractere ; & je me reprochois déjà mon imprudence. J'ordon-

nai à la ſevreuſe de tenir mon enfant au lit le moins qu'il ſeroit poſſible, de ne le point envelopper dans ſa coëte de plume, comme c'eſt l'uſage, & de l'expoſer, pluſieurs fois par jour, au grand air, en le promenant dans ſon jardin. Comme elle avoit peine à adhérer à mes conſeils, j'étois ſouvent chez elle, & je lui donnois l'exemple de ce que je voulois qu'on fît.

Le troiſieme jour de la maladie, l'éruption étoit déjà avancée; bientôt elle devint confluente. Le corps entier étoit couvert de boutons plats, qui ſe touchoient; les yeux ſe fermoient; toutes les parties du corps étoient rouges, enflammées & brûlantes: point de ſituation commode pour ce petit malheureux. La chaleur du lit ne faiſoit qu'augmenter ſon mal, & ſa garde ne ſavoit dans quelle ſituation le tenir pour diminuer ſes douleurs; car tout ſon corps n'étant qu'une plaie, il étoit difficile de le toucher ſans le faire ſouffrir.

On lui faiſoit boire une infuſion de racine de guimauve, édulcorée avec le ſyrop de capillaire: la ſoif étoit extrême, ainſi que la chaleur; auſſi buvoit-il encore avec plaiſir d'une émulſion faite avec l'infuſion de guimauve, les amandes douces, le ſyrop de capillaire & le ſel de nitre, à petite doſe: voilà les ſeuls remedes que je jugeai à propos de mettre en uſage. J'enten-

dois crier, de tous côtés, à la thériaque, à la confection & au vin vieux. Je défendis expreſſément qu'on fît aucun uſage de ces poiſons. Je vis l'éruption aller en augmentant juſqu'au dixieme jour : la ſuppuration fut abondante ; déjà les boutons commençoient à ſécher, & mon eſpoir commençoit à renaître. J'avois fait le ſacrifice de ſa beauté ; car je n'imaginois pas qu'il fût poſſible qu'il s'en tirât, ſans porter des marques ineffaçables du mal dont il étoit tourmenté ; & il eſt d'une aſſez jolie figure pour que je fuſſe fondé à avoir des regrets à cet égard. Enfin la deſſiccation ſe fit, & je vis tomber peu-à-peu toutes ces croûtes noirâtres, dont tout ſon corps étoit couvert, ſans qu'il reſtât la moindre trace du mal, ſi on en excepte une cicatrice auprès de l'anus, qui fut la ſuite d'un gros furoncle qui ſe forma pendant la deſſiccation des boutons, & dont je hâtai la ſuppuration avec des cataplaſmes émolliens & l'onguent *baſilicum*.

L'on dira peut-être que, puiſque j'étois décidé à laiſſer gagner la petite-vérole à mon enfant, j'aurois dû l'y préparer ; mais de quelles préparations falloit-il uſer ? Je crois m'être convaincu du danger des remedes trop compliqués & trop multipliés dans les maladies en général : d'ailleurs mon enfant étoit ſain, bien conſtitué, robuſte & vigoureux. J'avois eu le courage de le ga-

rantir du funeſte maillot, de la bouillie de farine & des corps de baleine, auſſi funeſtes que le maillot : juſqu'alors il n'avoit été nourri que de lait, de pain, d'eau & du peu de fruits que la foibleſſe de ſes gencives lui avoient permis d'écraſer.

Ses habits étoient ſimples, légers, larges & commodes : ſon humeur étoit douce, ni chagrine ni criarde ; ſes pleurs annonçoient ſes beſoins, mais jamais autre choſe : je n'imaginois pas pouvoir l'expoſer à la petite-vérole avec des armes plus avantageuſes. Il a couru, je l'avoue, de grands dangers ; mais la nature vigoureuſe les a ſurmontés. Il eſt actuellement à l'abri de cette maladie, dont je craignois qu'il ne fût attaqué lorſqu'il ne ſeroit plus ſous mes yeux. J'écris en Mars 1765 : mon fils n'a pas encore vingt-neuf mois.

Il a autant de conception qu'on peut en déſirer à cet âge ; il n'eſt ni perroquet ni automate, comme le ſont ordinairement les enfans *bien élevés* ; il ne dit & ne fait que ce qu'il veut dire & faire ; mais s'il fait mal, il le conçoit dès qu'on l'en fait appercevoir. Il a la voix forte, pleine, ſonore ; il articule beaucoup mieux que les enfans de ſon âge ; il eſt remuant, vif, pétulant, toujours en mouvement : il faudroit être bien habile pour le faire reſter deux minutes de ſuite à la même place, & tran-

quille ; il veut tout voir, tout toucher, & tout faire par lui-même ; il se croit déjà assez fort pour se passer du secours d'autrui.

Il n'est ni mutin ni boudeux : s'il crie lorsqu'on lui refuse ce dont il a envie, il s'appaise bientôt, parce qu'il sait que ses pleurs deviennent inutiles pour l'obtenir : la gaieté renaît sur son visage ; & il ne se souvient plus de l'objet désiré. Il est vrai qu'on ne lui refuse que ce qu'il demande par humeur, ou qui pourroit lui nuire. Personne n'est étranger pour lui ; il accorde ses caresses à tous ceux qui les lui demandent ; aussi espérai-je bien qu'il sera doux, humain, compatissant.

Il se leve ordinairement à sept heures du matin, court, saute, parle, rit, boit, mange indifféremment de tout, si on en excepte la viande, dont je ne permets pas qu'il abuse ; & cela pendant douze heures : au bout de ce tems on le porte au lit. Alors c'est une masse qui a perdu le sentiment : il dort pendant douze heures, & ne s'éveille que pour s'agiter encore autant de tems.

Ses dents ont percé tard ; il lui en manque même encore plusieurs : une fievre de quelques jours a toujours été le précurseur de la sortie de la dent de l'alvéole ; & à chaque fois, l'eau froide ou chaude, quand il a eu soif, a été le seul remede dont il ait fait usage, si on en excepte quelques prises

de *ſemen-contrà*, de coraline & de rhubarbe en poudre, que je lui ai fait prendre, lorſque j'ai ſoupçonné des vers ou que je lui en ai vu rendre.

Je dois dire ici que la méthode que j'ai ſuivie, & que je ſuivrai conſtamment pour l'éducation de mes autres enfans, a trouvé quelques approbateurs, qui en ont reconnu la bonté & la ſolidité ; mais qu'elle n'a pas eu d'imitateurs, parce qu'il a fallu changer des uſages & ſacrifier des préjugés à la vérité. La pareſſe, ſuite néceſſaire de la foibleſſe de notre ame, qui vient elle-même de notre mauvaiſe éducation, eſt encore un obſtacle preſque inſurmontable. On aime bien ſes enfants ; mais on ne les aime pas aſſez pour leur ſacrifier des momens qu'il faudroit dérober aux plaiſirs ou à l'indolence : on préfere de ſe décharger de ce ſoin ſur des domeſtiques. Il eſt pourtant quelquefois des meres aſſez généreuſes pour prendre quelque part à l'éducation de leurs enfans ; mais, dans ce cas, tous leurs ſoins ſe bornent à les parer, à leur faire des habits juſtes, & qui faſſent paroître une taille délicate & avantageuſe ; & lorſqu'elles veulent joindre les agrémens de l'eſprit à ceux du corps, elles font faire à ces petites marionetes, à l'aide des coups & des menaces, toutes les ſingeries qu'elles imaginent propres à faire admi-

rer leur gentilleſſe : elles leur apprennent de petits contes qu'elles leur font répéter à tout propos, & ne leur laiſſent ignorer aucune des miſeres dont cet âge eſt ſuſceptible. Je vis, il y a peu de tems, une troupe de petits chiens qui faiſoient des tours aſſez ſurprenans, pour que, dans l'éducation ordinaire, on fût flatté d'en voir faire autant à ſes enfants ; auſſi diſoit-on de tous côtés : voyez ces petits chiens ; qu'ils ſont jolis ! on les prendroit pour des enfants. La comparaiſon n'étoit pas étrange. Je connois une mere qui a deux petits garçons qui ſont obligés, tous les matins, de venir, en tremblant de crainte, pencher la moitié du corps en avant, ayant les deux bras pendus aux côtés, comme deux bâtons, & ſouhaiter, dans cette attitude auſſi gênée que ridicule, le bon jour à la maman, qui, lorſqu'elle n'eſt pas dans ſa belle humeur, les renvoie avec mépris & dédain. Il ne faut pas être grand ſorcier pour prédire que ces enfants, lorſqu'ils ſeront grands, ſeront des lâches & des ſots : le mépris, la crainte & la gêne aviliſſent l'ame, la dégradent, & lui ôtent le ſentiment ; la baſſeſſe & le crime ſont le partage des eſclaves. C'eſt chez les peuples libres que l'on trouve des exemples de vertu que l'on croyoit au-deſſus de l'humanité ; & je ne craindrois pas de blaſphémer,

en disant qu'en enchaînant la liberté dans un état, on en chasse les vertus.

Je connois une autre mere, & que je révérerai toujours, qui a un si grand fond de tendresse pour ses enfans, qu'elle n'a jamais su s'opposer à leurs volontés : on peut dire qu'ils ont été de vrais enfans gâtés. Cependant, comme cette tendre mere, dont la sincere piété est toujours exemplaire, ne leur a jamais donné que des leçons de sagesse, & des marques de la bonté de son cœur compatissant & vertueux; qu'elle a toujours été renfermée dans le sein de sa famille, uniquement occupée de ses enfants & de son ménage, on n'en a vu aucun donner dans les excès trop ordinaires aux jeunes gens livrés à eux-mêmes. Si la vertu est innée dans le cœur de l'homme, comment peut-on s'en écarter, en ayant un modele continuellement sous les yeux ? Je n'ai plus qu'un mot à dire.

Chacun a sa foiblesse ici bas : le noble, sotement bourssoufflé de l'ancienneté de ses titres, s'enorgueillit du mérite de ses ancêtres; l homme de lettres se félicite de ne devoir qu'à lui-même la considération qu'il s'est acquise; le riche parvenu, sans regarder à côté ni derriere lui, jouit par anticipation de la noblesse future de ses descendans, dont il se regarde comme la mere-souche.

Moi, j'ai la vanité de laiſſer des enfans qui puiſſent me bénir un jour, en ſentant toute leur ſupériorité ſur leurs ſemblables. Avec un corps ſain, robuſte & vigoureux, ils auront une ame forte : ils ſeront doux, humains, affables; ils ignoreront l'art de ramper : c'eſt l'apanage des ames foibles ; ils ſoulageront les malheureux, s'ils le peuvent ; ils les aideront au moins de leurs conſeils ; ils plaindront les riches, en appréciant les richeſſes à leur juſte valeur ; ils n'encenſeront pas la fortune ; ils auront aſſez de reſſources dans leur propre conſtitution, pour n'être à charge à perſonne ; & ils auront peut-être la vanité de laiſſer des enfans qui leur reſſemblent, & de voir renaître une nouvelle race d'hommes, qui remette l'humanité dans ſes droits, dont elle eſt déchue depuis que le luxe, la vanité, l'orgueil, la molleſſe & l'intérêt perſonnel ont fait fuir l'attachement à la patrie, & l'amour du bien public.

Les maladies, qui avoient été ſi prodigieuſement répandues pendant toute l'année, diminuerent ſenſiblement pendant ces derniers mois, ſur-tout pendant les deux derniers : il y eut ſeulement quelques fluxions de poitrine, toujours compliquées avec des fievres putrides ou bilieuſes ; les ſaignées, conſéquemment, ne pouvoient ni ne de-

voient être répétées : il y eut auſſi des fievres putrides ſimples qui exigeoient le même traitement que celles dont nous avons parlé pour les mois précédens.

Je ferai obſerver ici, qu'un malade, âgé d'environ trente-cinq ans, attaqué d'une fievre putride, que je traitai par la ſaignée & l'émétique dans les premiers jours de la maladie, que je mis enſuite à l'uſage des antiſeptiques & des calmans, pour diminuer la chaleur, modérer la ſoif, relâcher les ſolides, & auquel je fis encore appliquer deux emplâtres véſicatoires aux jambes, pour favoriſer la tranſpiration, & débarraſſer la tête du délire & de la frénéſie : je ferai obſerver, dis-je, qu'ayant fait purger ce malade le dix-ſeptieme ou le dix-huitieme jour de la maladie, la coction paroiſſant bien faite, la tête étant fort libre, le pouls doux, & preſque point fiévreux, la purgation jetta de nouveau le trouble dans la machine, ralluma la fievre, & me fit craindre une ſeconde fois pour ſa vie ; enfin, après deux ou trois jours de ſueurs fétides, & preſque continuelles, il ſe fit une éruption miliaire qui termina la maladie : vraiſemblablement la nature auroit fait elle-même toute la beſogne, ſans le ſecours de cette purgation, qui la troubla dans ſes fonctions.

Hippocrate a dit qu'il falloit purger, lorſ-

que la matiere étoit cuite ; mais qu'il ne falloit pas le faire lorſqu'elle étoit crue, à moins qu'elle n'abondât ; c'eſt-à-dire qu'il a penſé que la purgation convenoit dans le commencement des maladies, lorſque le corps étoit plein : *Concocta purgare & movere oportet, non cruda, neque in principiis, niſi turgeant ; plurima verò non turgent.* J'admets, avec lui, cette maxime ; mais je ne crois pas qu'il ſoit eſſentiel de purger à la fin de la maladie, lorſque la coction eſt faite, quoiqu'on le faſſe preſque toujours ſans danger ; & je ne m'apperçois pas que les payſans, qui n'admettent plus aucune eſpece de remede lorſqu'ils commencent à ſe ſentir un peu mieux, ſoient plus mal guéris que les autres : au contraire, leur convaleſcence eſt beaucoup moins longue ; & ils ne rechutent pas comme pluſieurs de ceux que l'on purge ſouvent dans la convaleſcence, c'eſt-à-dire lorſque la matiere eſt cuite. Ceci eſt digne de l'attention des Praticiens véritablement Médecins ; car, quant à ceux qui craindroient de paſſer pour ignorans, s'ils quittoient leurs malades ſans leur avoir preſcrit quelque nouveau médicament, ce n'eſt pas pour eux que j'écris : ils attribuent tous les accidens à la maladie & à la nature, & toutes les criſes heureuſes ſont l'effet de leurs remedes : je penſe pré-

ciſément tout le contraire. Tout événement heureux doit être mis ſur le compte de la puiſſante nature, & tout changement en mal eſt ordinairement le produit des remedes mal appliqués. *Si in methodo error fiat, multorum ſymptomatum auctor erit medicus, non morbus.* BAGL.

Je penſe qu'il vaut beaucoup mieux ne pas paſſer, aux yeux du vulgaire, pour fort habile, en preſcrivant beaucoup de remedes, & en tuant les malades, que de paroître un Médecin ordinaire en les guériſſant ſans remedes : d'ailleurs les ſuccès conſtans du Médecin qui gagne du tems, en temporiſant, lui feront, à la longue, une réputation sûre & brillante, tandis qu'on ſe laſſera de mettre ſur le compte de la maladie les mauvais ſuccès du Médecin qui accable ſes malades de drogues. *Res corporeæ admirabili quâdam, eâque æternâ & conſtanti regulâ gubernantur : naturæ itaque leges ſi hominibus non verba dare, ſed reapsè eos juvare volumus, notare, meditari, obſervare, eiſque adamuſſim obſequi ac ſervire opus eſt.* BAGLIVI.

RECHERCHES

Sur la Colique des Potiers & autres ouvriers, pour servir à l'hiſtoire de la maladie vulgairement connue ſous le nom de Colique de Poitou ; *par M.* DE BORDEU, *Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris.*

Suite du Journal du mois d'Août de l'année 1763.

L'hiſtoire profane n'eſt pas moins favorable à l'uſage du cuivre, que ce qu'on trouve dans la *Bible*, au ſujet de ce précieux & utile métal. Quelques traits ſuffiront pour montrer la maniere de penſer des divers peuples : ils ont fait des épreuves courageuſes qui doivent nous ſervir de regle ſur cet objet, comme ſur tant d'autres. Voyons d'abord ce qu'apprennent les Philoſophes & les Hiſtoriens ; nous conſulterons enſuite les Médecins.

Ariſtote demande pourquoi l'on applique ſur les meurtriſſures des morceaux de cuivre, notamment des taſſes ou des coupes de ce métal (*a*), & pourquoi ces incommodités guériſſent par cette application ? Il répond que le cuivre eſt froid, & qu'il a quelque choſe de médicamenteux. Nous aurons

(a) *Cyatus ænei*, Problem. ſect. x.

lieu de revenir ſur cette déciſion d'*Ariſtote ;* mais il réſulte des expreſſions de ce Philoſophe, que les coupes ou taſſes de cuivre étoient d'un uſage très-commun de ſon tems. On a coutume, parmi nous, d'appliquer ſur les meurtriſſures une pièce de cuivre, par exemple, un *liard ;* cette pratique vient ſans doute des anciens : nous avons ſubſtitué la monnoie de cuivre aux taſſes de ce métal. Chez les *Grecs*, une mere de famille, dont l'enfant faiſoit une chute, trouvoit ſous ſa main une taſſe de cuivre avec autant d'aiſance que nos meres y trouvent un *liard.* M. *de Caïlus* conſerve des vaſes de bronze, dont les *Grecs* ſe ſervoient, comme des ſaucieres, ou pour boire (*a*) : il y a donc toute apparence que les *Grecs* buvoient dans des vaiſſeaux de cuivre : ils auroient par conſéquent bien ri de nos craintes exceſſives, ou de la peur qu'on ſe plaît à nous faire de ce métal.

Les *Etruſques*, qui avoient une grande quantité de vaſes de terre, & dont on conſerve encore des plats, faiſoient auſſi des bouteilles de bronze, dont quelques-unes ſont parvenues juſqu'à nous (*b*). Les *Romains* avoient des urnes en bronze, des armes de cuivre, des mors de bronze pour leurs chevaux ; ils employoient des vaiſ-

(*a*) Recueil d'Antiquités, tom. iij.
(*b*) *Ibid* tom. j.

ſeaux de cuivre pour le ſervice des autels, de même que pour leurs beſoins domeſtiques ; ils faiſoient enfin un uſage extraordinaire de ce métal, plus connu parmi eux que parmi les autres peuples. (*a*) Leur ſanté n'étoit aſſurément pas plus mauvaiſe que la nôtre ; au contraire, s'il eſt poſſible de trouver dans l'hiſtoire quelques traces des maladies & des incommodités qu'on voudroit attribuer au cuivre, ce n'eſt préciſément que dans le tems où *Rome* fut devenue la maîtreſſe du monde. Renonçant alors au régime & aux pratiques anciennes, elle ſe laiſſa vaincre par le luxe ; elle tomba dans un excès de petits ſoins, vers lequel les mœurs nous entraînent, dans ce ſiecle foible & ſenſible, timide & raiſonneur, inſtruit & incertain.

Cependant *Pétrone* nous inſtruit, dans ſon fameux repas de *Trimalcion*, de l'uſage que les *Romains* faiſoient du cuivre juſques ſur leurs tables. Il parle d'une eſpece de *ſurtout*, ou de grand baſſin, à la maniere des *Grecs*. Ce baſſin portoit un petit âne de cuivre de *Corinthe*, chargé de deux beſaces de ce métal, & qui contenoient, l'une, des olives noires, & l'autre des olives blanches. (*b*) Il parle des jeunes veaux qu'on

(a) *Ibid.* & Hiſtoire de l'Académie des Inſcriptions, tom. XXV. PLINE, *lib* 34.

(b) *Aſellus Corinthius cum biſaccio.* PETRON. SATYRIC.

faiſoit bouillir dans des vaiſſeaux de cuivre (*a*), & enfin d'une ſous-coupe de cuivre, faite pour faire ſupporter ou préſenter une coupe. (*b*) Ce feſtin étoit celui d'un Empereur débauché : le cuivre y tenoit un rang auquel nos Bourgeois ne le mettroient pas. La coupe dont il eſt queſtion pouvoit, ſi l'on veut, être d'or, d'argent ou d'autre matiere ; mais dès que la ſous-coupe d'un pareil perſonnage que *Néron* étoit de cuivre, il n'y a pas lieu de douter que les ſujets de cet Empereur n'euſſent des taſſes faites de la matiere dont étoient les ſous-coupes qu'on ſervoit à ſa table. Il ſe faiſoit ſervir du veau cuit dans le cuivre ; il mangeoit des olives contenues dans un vaiſſeau de ce métal : que devoit-ce être chez le peuple ? Enfin *Trimalcion*, ou *Néron*, s'écrioit : Je ſuis le ſeul qui ai du vrai cuivre de Corinthe (*c*) ! On ſait que cette eſpece de cuivre étoit fort recherchée, & qu'elle ſe vendoit au poids de l'or : le cuivre ordinaire étoit réſervé pour les gens du commun. Un Empereur Romain ſe vantoit d'avoir des uſtenſiles de cuivre ; & aujourd'hui un ſimple particulier, qui a ſu ſe procurer de grandes richeſſes, affiche avec enthouſiaſme l'horreur du cuivre ! Il oublie que

(a) *Vitulos aheno cocos.* Ibid.
(b) *Poculum in lance Corinthiâ.* Ibid.
(c) *Solus ſum qui vera Corinthiâ habeam.* Ibid.

ſa mere lui faiſoit autrefois la bouillie dans des vaſes de ce métal : entouré de maſſes d'or & d'argent, dans leſquelles la fortune l'enſevelit, il ne connoît plus même la monnoie de cuivre dont ſon pere achetoit du pain bis, lorſqu'il pouvoit s'en procurer à la ſueur de ſon front !

Les *Francs* n'ignoroient pas l'uſage du cuivre ; ils l'employoient aux uſtenſiles auxquels il eſt propre : les chaudieres qui ſervoient à l'épreuve de l'eau bouillante, étoient de cuivre. (*a*) L'Hiſtoire de l'Egliſe fait mention de S. *Colomban*, qui vivoit environ quatre cens ans après *Néron*, & qui fonda pluſieurs Monaſteres dans les *Gaules* : il ne ſe ſervoit que de vaiſſeaux de cuivre pour célébrer le ſaint ſacrifice, apparemment, dit M. *Fleury*, par eſprit de pauvreté (*b*) ; d'où l'on peut conclure que le peuple, chez les *Gaulois*, buvoit ſouvent dans des vaſes de cuivre, tout comme chez les *Grecs* & chez les *Romains*. L'hiſtoire de S. *Colomban* prouve encore que les Catholiques ont adopté quelquefois les vaiſſeaux de cuivre pour le ſervice des autels, à l'exemple de *Moïſe*. Ce fait ne devroit-il pas, une fois pour toutes, fermer la bouche aux détracteurs d'un métal auſſi généralement répandu ? On trouve encore que *Ferdi-*

(*a*) Mém. des Inſcript. *ubi ſup.*
(*b*) Hiſt. Eccléſiaſt. liv. 35.

nand, premier Roi de *Caſtille*, fit tenir, en 1050, un Concile. » Ce Concile or-» donne la réſidence aux Evêques & aux » Clercs ; il leur défend de porter des ar-» mes ou des habits indécens, & de loger » avec des femmes ; de ſacrifier dans des » calices de bois ou de terre ; ce qui montre » la pauvreté du pays, dit M. *Fleury*. (*a*) » Suivant le même Auteur, les Prêtres, » (s'écrioit Pierre *Damien* en 1072) vi-» vent comme le peuple ; ils plaident & ſe » querellent comme les autres, & vont offrir » le ſaint ſacrifice pleins de leurs paſſions : » leur négligence pour le ſervice du ſaint au-» tel eſt ſi grande, que leurs calices ſont » d'étain ou d'autre vil métal craſſeux & en-» rouillé. (*b*) « Le Concile ne défendoit pas les calices de cuivre : Pierre *Damien* ne paroît ſe plaindre que de la négligence des Prêtres ; ils laiſſoient enrouiller leurs calices ; ils avoient oublié le précepte de *Moïſe*, qui leur ordonnoit de tenir leurs vaiſſeaux de cuivre bien propres.

Ce qui ſe paſſe à *Nanterre*, bourg à deux lieues de *Paris*, eſt trop favorable à l'emploi des taſſes de cuivre pour être oublié. *Nanterre* eſt le lieu de la naiſſance de ſainte *Génevieve*. Il y a dans ce bourg une égliſe dédiée à cette Sainte, &, dans l'inté-

(a) *Ubi ſupr.* liv. 59.
(*b*) Liv. 61.

rieur de l'égliſe, près du portail, un puits dont l'eau eſt très-célebre pour la boiſſon & pour des lotions aux yeux. Un grand nombre de perſonnes viennent uſer de cette eau; & on ſe ſert, pour la puiſer & la boire, de deux taſſes de cuivre attachées au mur du puits, au moyen d'une chaîne de fer qui y eſt ſcellée. Ces taſſes ont été pluſieurs fois uſées par les buveurs : on les a toujours renouvellées, & elles ſont encore aujourd'hui de même métal. » Les terreurs » paniques du vert-de-gris, qui inquietent » ſi fort nos *Sybarites* (diſoit une dame de » *Paris*) n'ont point encore troublé l'in- » nocente ſécurité de ceux qui viennent en » foule boire de l'eau du puits de *Nanterre*, » & s'en baigner les yeux. On trouveroit » aiſément beaucoup de pareils exemples. » J'ai ſouvent paſſé les fêtes de la Pentecôte » dans une terre à deux lieues de l'*Iſle-* » *Adam* : on a peine à croire quel eſt le » nombre de pélerins qui s'y rendent pen- » dant les trois fêtes & à la Nativité de la » Vierge, pour implorer l'aſſiſtance de *No-* » *tre-Dame de Frouville*. J'y ai vu, de » même qu'à *Nanterre*, des taſſes de cui- » vre attachées à une fontaine où l'on boit, » ſans qu'il en ait jamais réſulté aucun in- » convénient, ſans que la crainte ſe ſoit » emparée des pélerins, qui ne connoiſſent » peut-être pas encore les élégies des enne-

» mis du cuivre. Enfin (disoit la même » dame née & élevée à Paris) j'ai bu moi-» même, dans ma jeuneſſe, dans des taſſes » de cuivre, qui me rappellent les mœurs » ſimples de nos ancêtres; j'ai appris à pren-» dre garde à ma batterie de cuiſine; je » n'ai pas été épouvantée par l'exemple & » les pratiques timides & ſuperſtitieuſes de » quelques unes de mes compagnes, dont le » grand ſavoir & les ſoins minutieux qui en » réſultent ont rempli la tête de fantômes » au ſujet du cuivre. «

Interrogez les *Quinze-Vingts* que vous trouvez dans les rues de *Paris*, ayant en main une taſſe de cuivre rouge, avec une petite anſe de même matiere : quelques-uns de ceux qui ſont les mieux inſtruits des anciens uſages de leur Hôpital, vous diront que cette taſſe fut originairement un des uſtenſiles qu'on leur fourniſſoit, & qu'elle ſervoit principalement à boire, chaque matin, une ration de vin ou d'eau-de-vie que la maiſon leur faiſoit ſervir : donnez-leur à boire dans ces taſſes, vous verrez s'ils le refuſeront.

Edoüin, Roi d'une partie de l'*Angleterre*, au ſeptieme ſiecle de l'Egliſe, fit attacher auprès des fontaines qui ſe trouvoient ſur les grands chemins des coupes de cuivre, pour la commodité des paſ-

ſans. (*a*) Perſonne n'enlevoit ces coupes, tant on reſpectoit les ordres du Roi ; mais chacun en uſoit ſuivant ſes beſoins. Le Roi avoit ſans doute en vue de concourir au bien de ſes ſujets ; il choiſit des coupes de cuivre pour faire boire les voyageurs : on connoiſſoit donc l'uſage de pareilles coupes, ſans quoi la bienveillance du Prince eût entiérement porté à faux. Un acte auſſi généreux n'auroit pas aujourd'hui l'approbation des ennemis du cuivre ; ils aimeroient mieux vraiſemblablement, qu'à l'exemple de *Gédéon*, Général & Juge du peuple *Juif*, un Roi laiſſât boire ſes ſujets, ou en ſe courbant ſur les fontaines, ou en puiſant l'eau dans le creux de leurs mains, & la léchant comme les chiens. (*b*) Mais *Edoüin* prit un parti plus réfléchi que celui de *Gédéon*. Celui-ci ſe comportoit en militaire, & comme il convient dans une expédition preſſée ; au lieu que la paix étoit ſi aſſurée dans les Etats d'*Edoüin*, qu'elle paſſa en proverbe. Cette paix profonde inſpiroit aux ſujets d'*Edoüin* des mœurs douces & tranquilles ; ils jouiſſoient du ſang froid néceſſaire pour l'uſage des vaiſſeaux de cuivre.

On voit encore, dans les Provinces méri-

(*a*) Hiſt. Eccléſiaſt. liv. 35.

(b) *Qui linguâ lambuerint aquas, ſicut canes lambere.* Lib. Judicum, cap. vij.

dionales

dionales du royaume, de très-honnêtes gens boire dans des vaisseaux de cuivre, qu'ils nomment *coupets* ou *petites coupes*. Le peuple de *Paris* boit dans des vases d'argent, que les Marchands de tisane attachent à leur ceinture; comme *Edoüin* faisoit attacher ses coupes de cuivre aux fontaines des grands chemins : une chaîne légere mettoit en sûreté les coupes d'*Edoüin* au milieu des grands chemins. Ne vaudroit-il pas mieux qu'on pût renoncer, dans les rues de *Paris*, à ces chaînes qui annoncent une méfiance peut-être utile & nécessaire, que d'avoir substitué aux coupes de cuivre des tasses d'argent, qui annoncent une timidité certainement inutile, & peut-être nuisible à la santé ?

J'ai dit que d'honnêtes gens de nos provinces méridionales boivent quelquefois dans des vaisseaux de cuivre : ce fait n'est pas surprenant dans le pays où le luxe n'a pas encore fait oublier *Jean d'Albret*, Roi de *Navarre*. Ce Roi, si on s'en rapporte à une tradition qu'il est prudent de ne pas ébranler, promit à sa fille *Jeanne*, femme d'*Antoine de Bourbon*, qu'il lui donneroit sa coupe d'or si elle chantoit une jolie chanson en accouchant; il lui recommanda, avec la tendre sévérité d'un pere, de ne pas lui faire un enfant *pleureur* & *rechigné*. *Henri IV* vint au monde; le Roi lui frotta les levres

avec de l'ail, & lui fit avaler du vin. Sa mere gagna courageuſement la coupe d'or; elle avoit ſouvent bu dans un *coupet* de cuivre. C'eſt une eſpece de taſſe portée par un manche cylindrique & creux; la taſſe reſte toujours dans l'eau qu'on garde dans une cruche ou une ſorte de baril de bois, qui n'a qu'un fond, & qui eſt contenu par des cercles de fer ou de cuivre, comme on en voit chez les Epiciers de *Paris*, pour contenir l'huile. J'ai vu boire, dans ces vaſes, de jeunes demoiſelles qui auroient été de la Cour de *Jeanne*, & qui jouiſſoient de la plus brillante ſanté. Comment, après cela, n'aurois-je pas été étonné d'entendre de longues diſſertations contre le cuivre, de la part même de quelques petites ſavantes qui auroient pu être les chambrieres de celles que je voyois boire dans nos *coupets*; & comment auſſi n'aurois-je pas été étonné que ces ſavantes faſſent, avec leur vaiſſelle d'or & d'argent, tant d'enfans *pleureurs* & *rechignés*, & que les meres s'épuiſant à calculer les effets des poiſons & des âcretés, telles que celles de l'ail & tant d'autres, ces enfans ne ſoient ſouvent que des eſpeces de morts-nés ?

Les *coupets* de cuivre connus dans la *Champagne* & dans d'autres provinces, ſous le nom de *taſſes*, ſont plus rares que ceux de bois. Rien de plus commun que les

taſſes de bois, de terre & de corne dont les anciens ſe ſervoient auſſi avant de connoître les coupes de métal, de verre, d'ambre, de pierre, d'os & de cuir. On fit, dans tous les ſiecles, des coupes de ces différentes matieres. Les premiers habitans de la campagne, dit *Martial* (a), ſe firent des coupes de terre. Dans ces ſiecles heureux & modeſtes, les ſtatues même des dieux étoient de cette matiere, ſuivant la remarque de *Juvenal.* (b) *Ovide* célebre les tems *héroïques* où les hommes buvoient dans des vaſes de hêtre. (c) *Bacchus* buvoit, dit-on, dans une corne de bœuf; & cette taſſe étoit moins remarquable que celle d'*Hercule*, qui avoit un gobelet d'une grandeur ſi prodigieuſe, que deux hommes le portoient à peine. Me prouvera-t-on qu'il n'étoit pas de cuivre? Quoi qu'il en ſoit, on voit, par ce qui vient d'être rapporté ſur les différentes eſpeces de taſſes, pourquoi la quantité de celles de cuivre a dû être moindre. Ce métal devint trop précieux pour beaucoup de pauvres, & trop commun pour beaucoup de riches; mais il conſerva toujours ſes droits. Il fut employé pour des meubles auſſi utiles que les coupes: on en fit des cuillers & des fourchettes; & cette pratique

(a) *Pocula, de facili compoſuitque luto.*
(b) *Fidilis & nullo violatus Jupiter auro.*
(c) *Terra rubens crater, pocula fagus erat.*

dure encore dans bien des endroits du royaume. Il y en a dans lesquels chaque habitant porte dans sa poche sa cuiller & sa fourchette, comme les convives chez les Romains emportoient leurs serviettes.

On a porté le scrupule jusqu'à se plaindre de ce que les Boulangers se servent d'un instrument de cuivre nommé *coupe-pâte*, avec lequel ils partagent la pâte & raclent leurs *pétrissoirs*. Ces plaintes auroient eu plus de fondement, elles auroient paru d'une conséquence plus grande, si elles avoient porté sur les cuillers & les fourchettes. Et que ne se plaignoit-on aussi de ce que les vendeuses de *cerneaux* les ouvrent & les préparent pour tout le monde, & au milieu de *Paris*, avec de petits couteaux de cuivre? Pourquoi ne réveilloit-on pas l'attention de la police sur ce fait important? On auroit au moins pu lui faire remarquer que les tuyaux des fontaines publiques dans *Paris*, comme dans tant d'autres lieux, sont de cuivre, & que l'eau les use en emportant des parcelles du métal. Ces remarques auroient donné lieu à des phrases vives & pathétiques; & en cas de besoin, à des calculs sur la quantité de cuivre que peut contenir chaque seau d'eau; ces phrases & ces calculs auroient trouvé des partisans parmi cette portion timide de citoyens toujours prête à prendre l'alarme sur le plus

petit objet. Ne faudroit il pas auſſi interdire la monnoie de cuivre ? Quel eſt l'homme qui, dans ſa jeuneſſe, n'ait joué au *palet* avec des *liards*, & qui n'ait ſouvent rempli ſa bouche de ces pieces ? Ne ſeroit-ce pas l'origine de tant de maladies d'entrailles, qui ſe développent dans l'âge viril ? Il faudroit au moins qu'on fît une Ordonnance contre l'uſage des épingles de cuivre : indépendamment de ce qu'on en avale quelqu'une, elles gâtent ſans doute les dents; cette remarque tient toujours ſon coin dans les plus minces Traités ſur les dents, dont on ne ceſſe d'enrichir la médecine. Combien de femmes qui ne manquent jamais de donner cette cauſe aux déſaſtres arrivés à leurs bouches ! Et la moitié des femmes du royaume, qui ſe parent avec des anneaux de cuivre, quels effets terribles n'éprouvent-elles point de la craſſe venimeuſe qui noircit leurs doigts ! Ah ! quelle différence de leur ſanté à celle des dames de la ville ! J'en ai connu une de cette derniere eſpece, qui me diſoit s'être enrhumée parce qu'elle avoit oublié de mettre ſes bagues; elle n'auroit pas eu un amour ſi tendre pour ſes bijoux, s'ils euſſent été de cuivre, comme les bagues des femmes de la campagne. Tout le monde peut voir encore des boîtes à tabac de cuivre, comme des pommes de canne & tant d'au-

tres meubles & uſtenſiles. On devroit, dira courageuſement quelqu'un, bannir toutes ces pratiques. Je le croirai lorſqu'il ſera bien prouvé que ceux qui ſe ſervent de tous ces uſtenſiles de cuivre, ſont plus ſujets aux maladies que ces gens riches qui achetent tout au poids de l'or, hors la ſanté qui ne s'achete point, non plus que le courage, la paix & la fermeté de l'ame, ni le bon ſens.

Quant à la batterie de cuiſine, elle a preſque toujours été faite de cuivre chez tous les peuples, les Chinois comme tous les autres. » Les cuiſines du *Grand-Sei-*
» *gneur* ſont meublées de la plus belle bat-
» terie qu'on puiſſe voir : la plupart des
» grandes pieces ſont de bronze, tenues avec
» une telle netteté, que la vue d'icelles
» donne & du plaiſir & de l'étonnement ; les
» autres uſtenſiles qui ſont de cuivre étamé,
» ſont en ſi grande quantité, qu'on ne les
» peut compter. (*a*) « Ainſi les cuiſines des maiſons religieuſes, des hôpitaux & des plus riches particuliers, ſont plus ou moins bien montées en cuivre ; ainſi les uſtenſiles néceſſaires des habitants de la campagne ſont la plupart de cuivre. Cependant c'eſt contre la batterie de cuiſine que les plaintes ont

(*a*) Hiſtoire du ſerrail, par BAUDIER.

été ſouvent multipliées : on lui a déclaré une guerre ouverte, & on a projeté de la bannir entiérement ; ce qui n'eſt pas aſſurément une petite entrepriſe.

Mait cette batterie a trouvé des défenſeurs capables de raſſurer le public. MM. *Formey*, *Matty* & *Eller* ſe ſont formellement expliqués ſur ce point dans le *Journal Britannique* (a) ; ou plutôt MM. *Formey* & *Matty* y ont donné leur approbation aux réflexions & aux expériences de M. *Eller*. Après avoir fait quelques remarques ſur l'uſage des vaiſſeaux de cuivre, dont les *Juifs* ſe ſervoient par l'ordre de *Moïſe*, M. *Eller* » a fait bouillir des liqueurs dans des vaiſ» ſeaux de cuivre ; elles n'ont donné aucun » ſigne d'avoir pris du cuivre ; il a fait bouil» lir des ſolides, ils n'y ont rien pris. La » biere & le lait bouillis n'ont rien produit, » non plus que le vin ; le bœuf & les légu» mes bouillis, rien ; le lard, les poires, » les pommes bouillis, rien ; des viandes » cuites avec des plantes piquantes, telles » que l'ail, l'oignon & des épiceries, rien ; » la marmelade de jus de baies de ſureau » & de pruneaux (qu'on mange en *Alle*» *magne*, avec du pain) cuite dans du » cuivre, rien ; les poiſſons, rien ; le café, » rien. Le ſel & l'eau ont pris quelque choſe

(a) Année 1755, Mars & Avril.

» de cuivreux lorſqu'ils ont bouilli ſeuls ;
» mais étant mêlés avec la viande, ils n'ont
» rien pris. Tout cela doit anéantir, ſans
» retour, le préjugé conçu contre le cui-
» vre : on a donné à cet égard dans les
» plus grandes exagérations. Il y a en effet
» des Auteurs qui ſoutiennent que l'eau gar-
» dée ſeulement une nuit dans du cuivre,
» en montre la marque ; mais l'eau bouillie
» & refroidie n'a rien produit. Il n'en eſt
» pas de même lorſqu'il y a du jus de ci-
» tron, du vin ou du vinaigre, ou lorſqu'on
» expoſe le vaiſſeau de cuivre à l'humidité
» de l'air, qui peut détacher du vert-de-gris.
» Ces mets cauſeroient des angoiſſes, mais
» ce ne ſont point des poiſons : ce ne ſeroit
» qu'un émétique plus ou moins violent.
» Ces expériences peuvent ſervir de leçon à
» tant de gens qui débitent avec confiance
» des choſes qu'ils ſeroient le moins en état
» de prouver, ou qui adoptent avec pré-
» cipitation toutes les chimeres qui ſe ré-
» pandent. Elles raſſurent contre ce qu'ont
» avancé *Lanzoni*, *Vallieſnieri*, *Mauchart*,
» & les *Ephémérides d'Allemagne* ſur les
» effets dangereux du cuivre. « Nous pou-
vons donc être tranquilles en *France*, mal-
gré les plaintes réitérées & ſoigneuſement
affichées de ceux qui ont copié *Lanzoni*,
Vallieſnieri & *Mauchart* : nous avons à leur
oppoſer *Eller*, *Formey*, *Matty*, & l'ex-

périence de tous les siecles & de tous les états. Au reste, il sera nécessaire de faire dans la suite quelques reflexions sur les épreuves & les raisonnemens de M. *Eller.*

Passons à l'examen d'un fait sur lequel les Commentaires ne tarissent point, & qui regarde la batterie de cuisine. » Pourroit-on » (s'écrioit *Combalusier*) n'être pas frappé » du généreux exemple de la *Suede*, qui a » proscrit l'usage du cuivre de la cuisine, » quoique la vente de ce métal soit pour » elle une branche de commerce très-consi- » dérable (*a*) ?.... Qu'on se conforme, dit » le même Auteur, à l'exemple glorieux & » mémorable d'une grande nation, qui sur » cette matiere a oublié son intérêt, pour » ne consulter que l'humanité. (*b*) Les mê- » mes idees se trouvoient déjà dans l'*Encyclo-* » *pédie*. Le cuivre fait une partie considera- » ble du commerce *Suédois*. Cette considéra- » tion, quelqu'importante qu'elle paroisse » au premier coup d'œil, n'a point empêché » le Gouvernement de proscrire l'usage du » cuivre dans tous les hôpitaux & établisse- » mens qui sont de son ressort. Un exem- » ple aussi généreux doit-il n'être point suivi » par des nations moins intéressées que la

(*a*) Observ. & Réflex. sur la Colique de Poitou, page 104.

(*b*) *Ibid.* page 288.

» *Suede* au commerce du cuivre (*a*) ? «

Remontons à la ſource. Voici la Déclaration de Sa *Majeſté le Roi de Suede*, & des Chambres royales du commerce & des mines, donnée à *Stockholm* le 5 Septembre 1754..... » De par le Roi : Nous, » vu l'effet mal-ſain & dangereux qu'a pro- » duit l'uſage général de la batterie de cui- » ſine de cuivre rouge & jaune, & la grande » sûreté pour la ſanté, de celle de fer étamé, » déclarons & ordonnons que de cette der- » niere l'uſage ſoit introduit non-ſeulement » dans les armées & flottes du Roi, mais » recommandons à tous nos fideles ſujets cette » eſpece de batterie de fer étamé, déjà » adoptée dans pluſieurs pays étrangers ; & » afin qu'il s'en trouve à un prix raiſonna- » ble une quantité ſuffiſante, tant pour les » beſoins du royaume que pour faire quel- » ques exportations dans les pays étran- » gers, avons accordé pleine liberté (*b*)..... » Sa *Majeſté* occupée de tout ce qui peut » favoriſer le ſuccès du commerce de ſon » royaume, promet non-ſeulement ſa très- » gracieuſe protection à tous ceux qui prou- » veront avoir fait des exportations, pour » les pays étrangers, de cette batterie

(*a*) Encyclop. au mot *Cuivre*.

(*b*) Suivent les conditions impoſées aux manufactures de fer.

» de fer étamé, mais même accorde 10 » pour 100 de bénéfice, à prendre sur le » fond du comptoir des manufactures..... » Donné, &c. (*a*) «

Est-il donc vrai que la *Suede proscrive l'usage du cuivre de la cuisine, & qu'elle ait oublié son intérêt pour ne consulter que l'humanité ?* Il semble que cette *Déclaration* soit moins une défense d'employer le cuivre, qu'un encouragement pour l'emploi & pour la fabrication du fer étamé ; c'est une permission à laquelle les manufactures de cuivre s'opposoient vraisemblablement. Ceux qui étoient à la tête du projet de la manufacture de fer, n'auront pas manqué de faire sonner fort haut les forfaits du cuivre. Eh ! quelle autre raison auroient-ils pu mettre en avant pour obtenir quelque faveur pour leur nouvel établissement ! Ils auront fourni des essais de leur vaisselle ; ce qui aura suffi pour en *introduire l'usage dans les armées & les flottes*, & pour *recommander* cet usage à tous les *Suédois ;* mais il n'y a là-dedans rien de coactif, rien d'exclusif pour le cuivre. Les partisans de ce dernier auroient peut-être voulu exclure le fer ; en quoi ils avoient tort. Le Roi l'*introduit dans ses ar-*

(a) Cette Déclaration a été traduite par un des Membres de l'Ambassade de Suede. Nous avons l'original, qui a été confronté avec la traduction par des connoisseurs.

mées ſans défendre le cuivre : il *recommande* le fer ſans qu'il ordonne de renoncer au cuivre. D'ailleurs *Sa Majeſté, le Roi de Suede, occupée de tout ce qui peut favoriſer le ſuccès du commerce de ſon royaume, accorde* 10 *pour* 100 *à ceux qui feront des exportations de cette batterie de fer dans les pays étrangers.* Voilà le nœud de la choſe : on vient de faire valoir les manufactures de fer étamé; mais encore une fois, on *ne proſcrit pas l'uſage du cuivre ;* on *ne renonce pas à la branche de commerce* qui provient de ce métal ; on continuera de le vendre à ceux qui en demanderont. Tout cela eſt fort ſage, & ne gêne la liberté de perſonne. Cette *Ordonnance* ne heurte pas directement celle de *Moïſe* ſur l'uſage du cuivre ; elle ne fait pas la critique de celle d'*Edoüin*, Roi d'*Angleterre :* elle a été défigurée dans l'*Encyclopédie*, & par *Combaluſier*.

Voilà ce que c'eſt que des *oui-dire !* Mais pardonnons à *Combaluſier* cette légere faute en faveur des éclairciſſemens qu'il paroît fournir ſur un article eſſentiel de la même *Déclaration*. Voici cet article : *Nous recommandons à tous nos fideles ſujets cette eſpece de batterie de fer etamé, déjà adoptée dans pluſieurs pays étrangers.* La difficulté roule ſur ces dernieres paroles, *la batterie de fer étamé, déjà adoptée dans pluſieurs*

pays étrangers. S'il ne s'agit que de la liberté, dont tout le monde jouit, d'avoir des uſtenſiles de cuiſine en fer, certainement la batterie faite de ce métal eſt dès long-tems *adoptée en France :* le peuple même y a toujours connu des marmites de fer, & bien des uſtenſiles de *fer-blanc*, depuis que celui-ci eſt en uſage ; ce qui n'a pas empêché la néceſſité du cuivre dans beaucoup de circonſtances ; mais ſi le mot *adopté* s'entend d'un uſage du fer reçu, de maniere à exclure le cuivre, il n'y a point de pays où cela ait paſſé en loi ni en coutume. Où eſt donc le mot de l'énigme ? Je le trouve dans l'ouvrage de *Combaluſier.* » Les ſoins égale-
» ment empreſſés & éclairés que Mad. ***
» a pris, pour remplir ce double objet d'u-
» tilité publique (*découvrir le danger du*
» *cuivre*, *& en trouver le remede*) méritent
» bien que j'en faſſe ici une mention hono-
» rable. M. le Baron *Scheffer*, l'aîné, qui
» en a été le témoin aſſidu, pendant ſon mi-
» niſtere auprès de notre Cour, a porté en
» *Suede* les premieres lumieres qui ont dé-
» terminé le parti courageux du gouverne-
» ment ſur ce ſujet (*a*). « Ainſi l'on dit aux *François :* le *Roi de Suede* a proſcrit le cuivre ; & il ſe trouve qu'il a ſeulement donné

(a) *Ubi ſup.* page 288.

la permiſſion d'établir une Manufacture de batterie de fer : d'autre part, on dit aux *Suédois* : la batterie de fer étamé eſt adopté dans pluſieurs pays étrangers ; & il ſe trouve (pour ce qui concerne la *France*) que M. le Baron *Scheffer*, ayant été témoin des ſoins éclairés & empreſſés de Madame ***, a enſuite apporté en *Suede* les premieres lumieres à cet égard. Cette étincelle ſuffit pour allumer nos têtes. On s'échauffe, on s'électriſe les uns les autres ! Eh bien, vous répete ſans ceſſe un vieux nouvelliſte, moitié Philoſophe, moitié Médecin, les *Suédois* viennent de faire le ſacrifice de tout leur cuivre. Les *François*, dit un autre, renoncent journellement à la batterie de cuiſine de cuivre. Ces vieilles nouvelles volent de bouche en bouche ; chacun les orne à ſa guiſe, & ſuivant ſes paſſions : qu'arrive-t-il ? C'eſt que ce ne ſont que des propos vagues, légers, inconſidérés ; des faits groſſis au centuple, & très-mal rendus ; des objets de converſation, qui finiſſent par ennuyer ceux qui ont le goût & le tact au vrai.

Me permettra-t-on d'oppoſer à l'exemple de Madame *** celui d'une dame de *Paris*, dont j'ai parlé ci-deſſus, & qui m'a défendu de la nommer ? Les *ſoins* de celle-ci s'étendent ſur ſon ménage ; elle en bannit l'inattention & la mal-propreté qui peuvent

rendre l'usage du cuivre sujet à quelques inconvéniens ; elle craint très sincérement de voir ses concitoyens tomber, à force de rafiner, dans une suite d'idées fantastiques que la peur fera naître dans leurs imaginations agitées, & qui seroient cent fois pires que les mauvais effets du cuivre. Ses *soins éclairés* pour ce qui regarde l'intérieur de son domestique, ont mérité l'attention de plus d'un étranger, qui ont ensuite apporté dans leur pays une fort bonne idée de la maniere de vivre des Dames *Françoises* : toutes les bonnes ménageres du Royaume la prendroient volontiers pour modele, & ces ménageres, avec leurs enfans, font le gros de la nation, qu'il ne faut pas concentrer dans quelques maisons de *Paris*.

Je trouve parmi les ennemis du cuivre, une espece de vœu pour celui qui réussiroit à bannir tous les ustensiles de ce métal. On devroit, dit-on, assembler tout ce cuivre & lui en ériger une statue (*a*) : elle seroit, il faut en convenir, non moins énorme que le fameux colosse de *Rhode*. C'est ainsi que *Spurius Carvillius*, ayant défait les *Samnites*, fit fondre toutes les armes de cuivre qu'il avoit prises sur eux, & en fit faire une statue de *Jupiter*, au pied de laquelle il plaça la sienne. Croyez-vous

(*a*) Encyclop. au mot *Cuivre*.

qu'il ne se glissât pas quelques tasses de cuivre parmi toutes les armes des *Samnites*, qu'on fit fondre ? Ou bien, aimeriez-vous mieux penser que les *Samnites* buvoient dans leurs casques (*a*) ? Quoi qu'il en soit, la statue de notre héros, destructeur du cuivre, seroit sans doute plus considérable que celle de *Carvillius*.

Je trouve aussi qu'un des plus déterminés *cuivro-phobes* (s'il est permis de parler ainsi) s'est mêlé de faire une prédiction, pour favoriser l'usage des nouvelles fontaines filtrantes par lui imaginées.... » Voici, » dit il, ma prédiction géométrique.... Insensiblement, & avec le tems, le cuivre, » ennemi du genre-humain, sera banni des » cuisines & des pharmacies de *Paris*, tant » pour l'eau que pour la préparation des remedes (*b*). « Il ne faut donc pas se flatter que quelqu'un parvienne au point d'être le réformateur général, & de mériter, par un seul acte de vigueur, la statue qu'on nommeroit, à bon droit, de *la vieille vaisselle*. J'en suis fâché ; car j'avois à proposer un projet sur cette statue : je la voudrois mo-

(*a*) Les Romains disoient, en maniere de proverbe : le casque est la tasse d'un soldat (*galea poculum militis.*) *Alexandre* se trouvant pressé par la soif, on lui offrit de l'eau dans un casque.

(*b*) M. AMY, *Nouvelles Fontaines filtrantes*, &c.

delée ſur ces monumens où ſont repréſentés les *Bramines*, appliqués aux divers travaux qu'ils s'impoſent. Il y en a qui ont le cœur ſi tendre, qu'ils vivent le nez & la bouche enveloppés d'un linge, de peur de faire mourir quelque mouche, en l'avalant avec l'air de la reſpiration ; ils ont toujours un balai à la main, avec lequel ils balaient devant eux pour écarter les vers & les autres inſectes : ils paſſent ainſi leurs jours, courbés vers la terre, marchant ſur la pointe des pieds & le balai en main pour ſe faire une route. Cette attitude me paroîtroit aſſez convenable pour la ſtatue de celui qui banniroit toute la batterie de cuivre.

Mais ceſſons de nous alarmer les uns les autres ; raſſurons-nous au contraire, ne donnons point dans des excès inutiles, portons l'attention néceſſaire dans l'uſage du cuivre, & continuons à l'employer comme on l'emploie depuis le commencement du monde ; craignons les ſuites d'une fauſſe logique qui nous feroit chercher la certitude & la préciſion géométrique ſur des matieres qui ne ſont pas ſuſceptibles d'une démonſtration rigoureuſe ; évitons les écarts des imaginations échauffées, qui, de proche en proche, nous dégoûteroient des choſes les plus néceſſaires à la vie. Si nous voulons ériger des ſtatues, que ce ſoit à ceux qui feront

régner dans tous les ménages la paix, l'aiſance, les lumieres & la gaieté néceſſaires: voilà les moyens de mettre les hommes à l'abri de la négligence, ſuite ordinaire de la foibleſſe, de l'ignorance & de la langueur qui s'emparent d'eux, lorſqu'on les opprime, ou qu'on leur fait peur.

La ſuite dans les Journaux ſuivans.

RÉFLEXIONS

Sur l'uſage des Humectans; par M. PARIS, Docteur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier.

MONSIEUR,

J'ai lu dans votre Journal du mois dernier une obſervation de M. Pamard fils, Chirurgien, ſur un ſtrabiſme connivent, *accompagné de l'affaiſſement de la paupiere ſupérieure de l'œil droit; maladie ſecondaire, traitée ſans ſuccès, guérie enſuite par l'uſage continu des humectans.*

Ce Chirurgien, auſſi ingénieux qu'habile dans ſon art, *prétend que c'eſt le ſeul remede qui convienne aux maladies ſpaſmodiques ou convulſives, & que les ſuccès qui en réſultent prouveront toujours plus la néceſſité où nous ſommes de nous ranger*

ſous les loix du généreux Auteur (a), *à qui nous en ſommes redevables.*

Preſque tous les Médecins anciens & modernes ont conſeillé & mis en uſage les humectans dans les maladies ſpaſmodiques; Hoffmann, autoriſé par Hippocrate & Gallien, & pluſieurs Auteurs anciens, ont conſeillé cette pratique, de même que Stahl, Riviere, Zacutus Luſitanus, &c. Mais quoique M. P. ne ſoit point le premier Auteur de cette pratique, il n'eſt pas moins louable de l'avoir renouvellée; il eſt vrai que cette maladie, de même que toutes les autres, reconnoiſſant pluſieurs cauſes différentes, on ne s'en eſt pas tenu au ſeul uſage des humectans pour les combattre toutes. M. Pomme ne differe donc de tous les autres Médecins, qu'en ce que n'admettant qu'une ſeule & même cauſe pour cette maladie, il n'admet auſſi qu'un ſeul moyen curatif: trois réflexions ſe préſentent naturellement à la vue de ce ſyſtême.

1° La cauſe des affections vaporeuſes eſt-elle toujours l'érétiſme des nerfs?

2° L'uſage continu des humectans eſt-il le ſeul moyen curatif?

3° Peut-on employer ces remedes ſans danger?

(a) M. Pomme le fils.

1° Il eſt démontré que pluſieurs cauſes très-oppoſées les unes aux autres peuvent produire la même maladie ; celle qui fait le ſujet de mes réflexions eſt peut-être celle qui en reconnoît un plus grand nombre : on ne peut donc aſſurer que l'érétiſme des nerfs ſoit toujours la cauſe des affections vaporeuſes.

La connoiſſance parfaite de la véritable cauſe qui procure une maladie parmi pluſieurs autres compliquées, étant la pierre d'achoppement de la plupart des Médecins, il n'y a qu'une profonde théorie, ſoutenue par l'obſervation, qui puiſſe nous en faire diſtinguer la vraie cauſe *auprès de chaque malade. Car*, dit M. Raulin (a), *on ne ſauroit jamais guérir une maladie vaporeuſe, compliquée, ſans avoir une connoiſſance parfaite de la cauſe des vices d'où elle dépend, des parties ou des viſceres qui ſont affectés ; il faut encore ſavoir diſtinguer la cauſe vaporeuſe de celle de la maladie compliquée ; car ſi les vapeurs dépendent de celle-ci, on pourroit l'irriter, en donnant des remedes pour l'autre.*

Le même Auteur ajoute en un autre endroit, que la délicateſſe qui rend les nerfs ſuſceptibles d'irritation, ne doit point être

(a) Traité des vapeurs.

confondue avec la débilité diatonique, celle-ci eſt occaſionnée par le relâchement : il faut pour la guérir des remedes toniques, actifs, qui donnent de l'action aux ſolides.

Les Medecins reconnoiſſent pluſieurs différentes eſpeces de vapeurs produites par des cauſes également différentes. Les affections de l'ame, par l'étroite connexion de celle-ci avec l'économie animale, ſuffiſent quelquefois pour produire cette maladie ; quelquefois auſſi elle doit ſon exiſtence à une trop grande rigidité, ou à un relâchement exceſſif des ſolides. Les bornes que je me ſuis preſcrites ne me permettant pas d'entrer dans le détail des différentes cauſes qui peuvent produire cette maladie, il me ſuffit de prouver qu'elle n'eſt pas toujours la même : un Praticien de bonne foi qui emploieroit toujours les mêmes remedes (ſoit toniques ou humectans) en ſeroit bientôt convaincu par leur peu de ſuccès.

2° Le Médecin ne ſauroit trop s'arrêter à la variété des cauſes qui exigent des remedes proportionnés à leur nature. L'uſage continuel des humectans ne peut donc être le ſeul moyen curatif, puiſque la cauſe de la maladie n'eſt pas toujours la même.

On doit diſtinguer les remedes qui conviennent dans le paroxyſme, d'avec ceux que la ſagacité du Médecin doit preſcrire

après le paroxyſme. Preſque tous les Auteurs conviennent que dans le paroxyſme il faut donner des remedes propres à faciliter la circulation du ſang, qui ſe trouve rallentie ou interceptée en différens endroits par les convulſions ou les érétiſmes

M. Imbert, Chancelier de l'Univerſité de Montpellier, dit dans une de ſes theſes : *In paroxyſmo hyſterico ad caſtorea tanquam ad ſacram anchoram confugimus, variaque fœtida admovemus naribus, ſpaſmos ſedamus narcoticis quæ optimè cardiacis permiſcentur, dum conſtricta à ſpaſmo vaſa humores coercent, fluxumque eorum prohibent, quod ex pulſu, dejectis omninò ægri viribus, membrorum frigiditate novimus* (a).

Etmuller, Riviere, Haller, Sydenham, & une infinité d'autres recommandent le *caſtoreum* & le *laudanum* pour calmer les douleurs, s'il en eſt de conſidérables : ils ont obtenu de bons effets dans de pareils cas, des potions calmantes anti-vaporeuſes. Quand le paroxyſme eſt fini, dit M. Aſtruc, on ne doit plus s'occuper que d'en prévenir les retours ; & pour cet effet il faut tâcher de reconnoître quelle en eſt la cauſe

(a) *Quæſt.* II : *An hiſteriæ ſal ſedativum. Hombergic.*

antécédente pour la combattre le plus efficacement qu'on pourra par les remedes convenables. Si le mal vient de la rétention ou de la suppression des regles, des vuidanges ou des fleurs blanches, il faudra employer des emménagogues, & les autres remedes destinés pour ces maladies (*a*).

Si l'âcreté seule des fleurs blanches y donne lieu, on aura recours aux délayans, aux tempérans & aux adouciſſans; ſi c'eſt à l'âcreté ou à l'abondance de la ſemence qu'on doive attribuer le mal, on profitera des ſecours ordinaires pour y remédier, dont le plus ſûr, & peut-être l'unique, eſt l'uſage du mariage; en tout cas on emploiera les anti-aphrodiſiaques, qui conviennent dans la fureur utérine; enfin s'il y a quelque tumeur ou quelque obſtruction dans la matrice, dans les ovaires, dans les trompes ou dans les environs, on travaillera à les réſoudre par l'uſage des apéritifs. Les remedes qu'il conſeille ſont les apéritifs martiaux, les apéritifs mercuriaux, les réſines anti-hyſtériques, telles que le *caſtoreum*, le *galbanum*, &c.

La troiſieme réflexion conſiſte à ſavoir ſi l'uſage continuel des humectans eſt ſans danger.

(*a*) Maladies des femmes, tom. iij, page 270.

Il n'eſt point de remede dont l'uſage trop continué ſoit exempt de danger : les humectans ſont moins à l'abri de ce reproche que bien d'autres ; car les fibres de l'eſtomac & du canal inteſtinal, étant debilitées, on doit craindre les effets des mauvaiſes digeſtions, & du chyle mal conditionné : ſi l'on relâchoit trop les ſolides, on prepareroit les voies à des coagulations, à des concrétions des liquides, qui feroient enfin une nouvelle maladie. Les obſervations exactes, très-répetées, & les ſentimens des Auteurs ſur ces mêmes obſervations, en donnant plus de poids à ce que j'avance, confirment mon avis (*a*).

M. Raulin dit : quand on a exercé la médecine avec aſſez de lumiere pour faire des obſervations utiles, on connoît, par l'expérience, que la compreſſion que l'eau d'un bain fait ſur le corps, cauſe, ſi elle eſt de trop de durée, ſur-tout à des perſonnes delicates, des douleurs de tete, des vertiges & d'autres incommodités qui proviennent de ce que l'eau forme une atmoſphere beaucoup plus peſante que celle de l'air dont elle tient la place. Comme la tête n'eſt pas ſubmergée, les vaiſſeaux en ſont moins comprimes que dans les autres par-

(*a*) Eclairciſſement ſur la ſeconde édition, pag lxxjv, & ſect. 3, chap. iij, pag. 355.

ties.

ties. Le ſang y trouve moins de réſiſtance qu'ailleurs ; s'y porte en plus grande abondance, & ſa circulation y eſt gênée à cauſe de la compreſſion des autres parties qui s'oppoſent au retour de ce liquide par les veines qui doivent le reconduire au cœur ; ce ſont des faits qu'un Médecin ne peut pas ignorer.

L'uſage trop répété des bains & des humectans ne peut donc être que pernicieux, & dès qu'on voit qu'ils affoibliſſent & ne conviennent point aux malades, les amers ſont fort utiles. Il faut les choiſir & les varier ſelon les indications ; les amers céphaliques ſont à préférer, parce qu'étant toniques, ils font leurs effets ſans irriter, rapprochent ſans violence les fibres relâchées de l'ordre de la nature, & les rendent plus propres à faire leurs fonctions : je pourrois citer bien des obſervations de différens Auteurs pour prouver combien l'uſage continuel des humectans peut être dangereux, mais il n'eſt perſonne (pas même l'Auteur des Affections vaporeuſes) qui, dans le cours de ſa pratique, n'ait été à même de ſe convaincre de cette vérité ; quoique l'*ingénieux Teliamed diſe que l'eau étant un élément ſi favorable pour nous, il doit nous être naturel, & que ſi le tempérament s'altere par les maladies, ou s'il s'affoiblit, nous n'avons point de moyen*

plus sûr & plus prompt pour rappeller la nature à ses devoirs, & pour bannir ses foiblesses, que de la réunir à son principe (a).

On ne sauroit cependant se refuser aux éloges que mérite (*b*) l'Auteur des Affections vaporeuses; son attention continuelle à observer sur l'usage des humectans, en éclairant certains Médecins systématiques, qui ne veulent ordonner, après le paroxysme, que des remedes toniques, actifs, propres à augmenter l'incendie, peut contribuer dans certains cas à soulager l'humanité; & quoique son sentiment soit trop étendu, il n'en est pas moins louable.

OBSERVATION

Sur une Pierre urinaire, engagée dans l'orifice de la vessie; par M. MARTIN, principal Chirurgien de l'hôpital S. André de Bordeaux.

François Armand, âgé de vingt-trois ans, de l'Umeau en Bazadois, entra dans l'hôpital, le 23 Mai 1764, pour se faire guérir d'une hernie inguinale du côté gauche, qui rentroit avec facilité, & dont le volume étoit monstrueux quand elle sor-

(*a*) De l'origine de l'homme & des animaux.
(*b*) M. Pomme fils.

toit. Depuis ſon bas âge il ſe plaignoit d'une difficulté d'uriner, dont il attribuoit la cauſe à l'hernie dont il étoit affligé, parce que, diſoit-il, il n'avoit jamais rendu de graviers. J'avois de la peine à concevoir qu'une deſcente, à moins qu'elle ne fût formée par la veſſie, eût pu cauſer une iſchurie auſſi conſtante ; car, dans le cas d'une hernie inteſtinale, après la rentrée de l'inteſtin, l'iſchurie devoit ceſſer. Pour m'aſſurer ſi la cauſe ne ſe trouvoit point dans la veſſie, j'y portai mon algalie ; & j'eus de la peine à vaincre une pierre que je rencontrai à ſon orifice. Dès ce moment, je penſai à l'opération qu'il convenoit de lui faire ; & s'il m'avoit été permis de l'entreprendre, je l'aurois exécutée, huit jours après, de la maniere que je le dirai plus bas. Mais le Chirurgien Lithotomiſte de la ville de Bordeaux, qui a ſeul le droit excluſif pour la taille dans l'hôpital, ne fut pas de mon avis. Il jugea la pierre entiérement renfermée dans la veſſie, & d'un très-gros volume, par rapport à ſon ancienneté, & à l'impoſſibilité qu'il avoit éprouvée de ſonder le malade : il ajouta même qu'il ſeroit très-difficile d'en faire l'extraction, à moins qu'elle ne fût friable, ou qu'il s'en trouvât pluſieurs. Il eſt certain que, dans l'idée où étoit ce grand Lithotomiſte ſur la groſſeur de la pierre,

il devoit naturellement s'effrayer & reculer, puiſqu'au mois d'Octobre de l'année 1763 il avoit jugé à propos, par un excès de prudence, ſans doute, d'abandonner une pierre du poids de deux onces, au nommé *Bachelier*, Soldat dans le régiment de Vermandois, après lui avoir fait ſubir l'opération de la lithotomie. Je rendrai compte, une autre fois de ce qui s'eſt paſſé dans cette opération; & je reviens à François Armand. Ce grand Lithotomiſte en queſtion, lui conſeilla d'attendre juſqu'à l'automne prochain pour l'opération, & de ſe retirer juſques-là. Mais, à la veille de ſon départ, la fievre le prit; quelque tems après, il lui ſurvint la petite-vérole, & enfin il mourut le 12 Septembre ſuivant. L'ouverture du cadavre fut faite le lendemain, en préſence de pluſieurs perſonnes. Nous ne trouvâmes qu'une ſeule pierre, étroitement engagée dans l'orifice de la veſſie, d'une figure & maniere de doigt recourbé, ayant deux extrêmités, celle qui répondoit au corps de la veſſie, beaucoup plus groſſe & arrondie que celle qui répondoit au dehors, ſillonnée dans une partie de ſa longueur, ſemblant embraſſer, par ſa partie concave, l'arcade, peſant une once, & compoſée de parties tartareuſes de l'urine, qui s'attachent ordinairement au vaiſſeau qui la reçoit.

Cette observation, toute simple qu'elle paroisse, nous offre cependant trois choses essentielles à considérer. 1° Pourquoi une pierre qui a resté si long-tems engagée dans l'orifice de la vessie, d'une nature molle & friable, n'est-elle parvenue qu'au poids d'une once. 2° Quels sont les signes qui pouvoient la faire reconnoître. 3° Enfin quelle est la méthode d'opérer qui lui convient. Je ne me flate point de satisfaire les maîtres de l'art dans l'explication que je donnerai de la cause du petit volume de la pierre, ainsi que des signes que je lui crois propres, & & du choix de l'opération que j'aurois fait ; mais j'espere qu'ils me sauront bon gré de mes efforts, & qu'on les recevra comme une preuve de mon zele & de mon émulation. Dans cette confiance je dirai donc que la vie dure & laborieuse que cet homme étoit obligé de mener pour gagner sa vie (il étoit laboureur) est une des principales causes qui a empêché le grand accroissement de la pierre. En effet tout le monde sait que la pierre & la goutte ont beaucoup de rapport ensemble ; & qu'outre les dispositions constitutives du tempérament pour engendrer ces deux maladies, ceux qui font le moins d'exercice, qui se nourrissent d'alimens mucilagineux, & de jeunes animaux, &c. sont les plus sujets à cette maladie ; & cer-

tainement la misere de François Armand, qui l'a obligé de réclamer notre secours, ne lui permettoit pas ce repos ni cette nourriture, qui, dans tout autre, auroit pu augmenter la premiere disposition qu'il a eue au calcul. Quant aux signes qui pouvoient la faire distinguer d'avec une autre, c'étoit d'abord une douleur que le malade ressentoit, lorsqu'on portoit le doigt aussi près qu'il étoit possible de l'arcade ; la difficulté constante d'uriner, soit que le malade fût debout ou sur son séant ; le défaut de pesanteur que cause ordinairement une pierre, quand elle est d'un gros volume, & sur-tout quand on se tient droit ; l'introduction des doigts dans l'anus, qui la faisoit toujours reconnoître sans qu'elle changeât jamais de place ; quelquefois une saillie qu'elle pourroit faire au périnée; enfin l'impossibilité de pouvoir introduire une algalie qui ne seroit pas bien déliée, & le choc qu'on ressentiroit à son extrêmité. Je sais que quelques-uns de ces signes peuvent se rencontrer dans les pierres contenues dans la vessie ; cependant ils ne s'y trouvent pas constamment ; mais s'ils ne sont pas pathognomoniques, ils peuvent toujours donner des soupçons pour un fait semblable, & alors faire changer son pronostic, & se mettre à même de faire le choix de la méthode pour l'opération ;

car quelque bonne & générale qu'en ſoit une, elle ne peut convenir dans tous les cas. Depuis que la taille a ceſſé d'être un ſecret dans la famille des Collot, & qu'on l'a pratiquée en public dans l'hôpital de la Charité à Paris, & dans d'autres villes du royaume, tous les grands hommes de l'art ſe ſont attachés à la perfectionner; & ſi tous les Chirurgiens aujourd'hui ne ſont pas en état de la faire, c'eſt vraiſemblablement à cauſe de la charge de Lithotomiſte, établie encore dans quelques villes, par un ancien uſage des ſiecles reculés. Hippocrate avoit fait le ſerment de ne jamais la pratiquer, & regarda en conſéquence les plaies de la veſſie comme mortelles. Celſe l'a cependant pratiquée & décrite; mais ſa méthode ne convient guere qu'aux enfans, parce qu'ayant leur veſſie plus haute à proportion que les adultes, la pierre s'engage avec facilité dans l'eſpace membraneux du canal de l'uretre qui ſe trouve entre le bulbe & la glande proſtate, qui eſt le ſeul cas, pour le dire en paſſant, où cette maniere d'opérer convient, qui peut néanmoins ſe rencontrer quelquefois dans les adultes. Le grand appareil inventé par Jean de Romanis, Médecin de Crémone, ne ſauroit non-ſeulement convenir pour la ſituation de notre pierre; mais même encore cette méthode ne devroit jamais ſe

pratiquer ; & un réglement de la Magiſtrature qui la proſcriroit entiérement épargneroit bien des victimes, ſur-tout dans cette ville. Le plus grand nombre des méthodes latérales du col de la veſſie ne ſauroit non plus y convenir, puiſque le cathéter, introduit dans cet organe, eſt le guide de l'opération, ou ſert à y conduire le Lithotome ; & dans ce cas-ci il n'eſt pas poſſible de bien l'introduire juſque dans la veſſie. Le haut appareil mis en uſage par Pierre Franco, ne ſauroit non plus avoir lieu, puiſque la pierre n'eſt qu'en partie dans la poche urinaire même. La méthode de M. Fouber, pratiquée avec ſes inſtrumens, ou avec ceux de M. Thomas, ſeroit également auſſi peu ſûre que cette derniere, par l'impoſſibilité qu'il y auroit à faire des injections dans la veſſie, & par la difficulté de faire garder les urines à un malade qui ſouffre, par la préſence de ſa pierre, de cruelles douleurs. Quelle méthode convient donc pour un cas ſemblable ? C'eſt préciſément celle que le célebre M. Ledran nous a décrite dans ſon Traité d'opérations. En effet la ſonde droite qu'il nous recommande, après avoir fait une inciſion avec ſon rondache aux tégumens & à l'uretre, par le moyen du cathéter ; la ſonde droite, dis-je, auroit été introduite entre la pierre & l'orifice ; alors, par le

moyen du sillon de la sonde, on auroit agrandi la premiere incision, en coupant une partie de la prostate gauche; & si la sonde à bec, dont cet Auteur se sert, se fût trouvée trop grosse, comme il y a tout lieu de le penser, on auroit pu lui substituer un stylet d'argent, plus délié & sillonné, qui, en remplissant la même indication, n'auroit rien changé à l'invention éclairée de M. Ledran.

On s'appercevra, sans doute, que je n'ai d'autre intention, en publiant cette observation, que d'indiquer une méthode pour un cas particulier, plutôt que de porter mon jugement sur toutes les manieres de tailler. Ce travail demanderoit beaucoup plus d'érudition & de pratique que je n'en ai; & peut-être que le choix d'une méthode sur l'autre, dépend plutôt des différentes circonstances qui peuvent se rencontrer dans les différens cas, que d'une véritable supériorité.

LETTRE

De M. DE MORTIERE, contenant une Observation sur l'Effet des Douches dans les douleurs.

MONSIEUR,

Après une maladie de sept mois, il m'étoit resté une douleur des plus vives sur la

partie droite, & ſur-tout ſur le pied, que j'avois beaucoup enflé. J'en parlai à un Lieutenant de M. le premier Chirurgien d'une ville de ma Province, que j'ai trouvé ici, qui me conſeilla de prendre des douches. En effet, je fus, ſur le champ, au bain de la riviere, où j'en ai pris deux qui m'ont totalement guéri, & mis en état de marcher; ce que je ne faiſois qu'avec beaucoup de peine auparavant. Il eſt beaucoup de perſonnes qui ſe trouvent dans ce cas, & qui ſeroient peut-être bien-aiſes de ſavoir ce remede, pour en faire uſage; c'eſt ce qui m'a décidé à vous en faire part, pour que vous puiſſiez en inſtruire le public dans votre Journal. Je ſuis charmé de trouver cette occaſion pour vous dire que perſonne n'eſt avec plus de conſidération, &c.

LETTRE

De M. FINANT neveu, Chirurgien-Major en ſurvivance de l'hôpital-militaire de Briançon, ſur une Hernie avec gangrene.

MONSIEUR,

Dans l'art que nous exerçons, & qui, par la ſageſſe de ſes principes, la certitude de ſes opérations, paroît le moins donner

lieu à des causes inconnues, il se trouve encore souvent des occasions où la difficulté, l'impossibilité même de porter le remede à la source du mal, nous force à laisser entre les mains de la nature un succès que nous ne pouvons plus attendre des ressources de l'art, & à seconder seulement les ressorts cachés qu'elle emploie, en écartant ce qui pourroit y former obstacle. Telle est la situation où je me suis trouvé, en traitant la maladie dont je vous envoie une légere, mais exacte description.

Le 17 Juin 1764, M. Telmond, jeune Chirurgien, vint, de grand matin, me trouver, pour me dire que, depuis douze jours, il traitoit d'une colique la nommée *Catherine*, femme de Jean-Joseph Fine, du Grand-Villard, près Briançon, âgée de cinquante ans, d'un tempérament vif & sanguin; que voyant que cette femme se plaignoit toujours des mêmes douleurs, & qu'elle ne remuoit point de son lit, il venoit de lui conseiller d'en sortir, afin qu'elle se dissipât, à quoi elle répondit qu'il lui étoit impossible de pouvoir seulement se retourner; que cette réponse le porta à dire à la malade qu'elle lui cachoit, sans doute, les vraies causes de sa maladie. Le mari présent lui répondit que c'étoient des maladies qui attaquoient des endroits qu'on n'ose pas trop dire. Le sieur Telmond les engagea à ne lui rien cacher. Ayant fait décou-

vrir la malade, il trouva, au pli de l'aîne gauche de cette femme, une groſſe tumeur qui occupoit toute la partie antérieure & ſupérieure de la cuiſſe, le milieu de la tumeur gangréné, où il y avoit un ſinus par lequel il ſortoit une matiere liquide, noirâtre, & très-puante, qu'il jugea être des matieres fécales; qu'ayant interrogé ſa malade, elle lui dit que ſes couches avoient toujours été laborieuſes; qu'à chacune elle avoit reſſenti de vives douleurs au pli de l'aîne; qu'à ſa derniere couche, il y avoit ſeize ans, elle avoit beaucoup plus ſouffert de ces douleurs que dans les précédentes; que depuis elle les reſſentoit par intervalles plus ou moins éloignés, & qu'elle les regardoit comme des ſuites de couche; que ſon dernier accident, auquel elle ne pouvoit dire avoir donné lieu, & dont elle prenoit date de ſeize jours, étoit beaucoup plus fort; qu'elle vomiſſoit, depuis, le peu qu'elle prenoit, ſans jamais aller à la garde-robe.

A ce récit je renvoyai, ſur le champ, ce Chirurgien me préparer l'appareil pour l'opération. J'y menai M. Ervet, Chirurgien-Major du Régiment de Soiſſonnois. Nous trouvâmes, à l'aſpect des parties, que M. Telmond m'avoit très-bien fait le rapport de la maladie. Je commençai l'opération par une longue inciſion peu profonde; j'emportai, avec les ciſeaux, tous les bords mortifiés:

la cavité étoit pleine de matieres fécales qui ne finiſſoient point de couler. Après les avoir bien abſorbées, je découvris des membranes en peloton, toutes ſphacélées, & dont le fond avoit un peu plus de conſiſtance : avant que de les amputer, je portai mes doigts dans l'anneau ; je trouvai que ce peloton formoit un col dans ſa partie ſupérieure, de ſorte qu'ayant voulu eſſayer de le tirer fort doucement à moi, il ne prêta point; j'y fis une ligature le plus haut que je pus, & emportai le deſſous avec les ciſeaux ; après avoir nétoyé, autant qu'il me fut poſſible, toutes les ordures de la plaie, & l'avoir baſſinée avec du vain chaud, je la remplis avec de la charpie ſeche, fis une embrocation d'huile-roſat tout autour, & aſſurai mon appareil par un ſpica ; mais les matieres fécales, qui ne ſortoient point, depuis long-tems, par les voies naturelles, m'obligerent à faire un panſement le même ſoir. Je trouvai la plaie remplie des mêmes matieres, & qui couloient avec la même abondance que le matin, lors de l'opération : le rectum ne faiſant point ſes fonctions, je fus obligé de faire trois panſemens par jour, & de donner à ma malade deux demi-lavemens chaque jour.

Au dixieme panſement, quatre jours après l'opération, la ligature étoit deſcendue d'une douzaine de lignes, & avoit entraîné, avec

elle, la portion qu'elle tenoit liée ; ce qui me détermina à faire une seconde ligature, que je portai beaucoup plus haut que la premiere, &, selon les apparences encore, dans les parties gangrénées, puisqu'elle tomba, avec tout ce qu'elle enveloppoit, le sur-lendemain. Alors je craignis la chute des excrémens dans le bassin ; & perdant toute espérance, j'abandonnai les parties internes aux ressources inconnues de la nature. Je me réduisis à des pansemens plats, à la réserve d'un tampon très-mollet que je mettois à l'embouchure de l'anneau ; je trempois mes plumasseaux dans un digestif animé, & mes compresses dans une liqueur spiritueuse, pour m'opposer, autant que je le pourrois, tant par ces remedes que par les internes, à la mortification.

Pendant plus de huit jours, à chaque pansement, j'appercevois des parties membraneuses pourries & mêlées avec les excrémens & le pus de la plaie, qui alloit en se détergeant & en se vivifiant.

Le douzieme jour, à la faveur des demi-lavemens & d'une boisson peu laxative, la malade fit plusieurs crotins noirs & durs par le fondement : le rectum, depuis lors, commença à reprendre ses fonctions. J'eus soin de l'y entretenir par les mêmes secours, & j'eus la satisfaction, chaque jour, de voir une diminution sensible des excrémens par

la plaie, qui, du 4 Juillet jusqu'au 17, ne fut pansée que deux fois par jour, & depuis le 17 Juillet jusqu'au 14 Août, qui a été le dernier pansement, elle ne le fut qu'une fois toutes les vingt-quatre heures. La malade alloit pour lors, réguliérement tous les jours, à la garde-robe, &, à peu de chose près, à la même heure. Sa maladie a duré cinquante-cinq jours, du jour de l'opération à celui de son dernier pansement.

Cette femme, qui est rentrée dans toutes les occupations de son ménage, dont elle étoit chargée ci-devant, se trouve plus forte, plus engraissée & plus fraîche qu'elle ne l'a été depuis six ans.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6 h. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	8 1/2	16 1/2	14	28 3 1/4	28 3 1/2	28 4
2	12	18	12	28 4	28 4	28 4 1/3 1/2
3	10 1/2	18 1/2	14	28 4 3/4	28 4 3/4	28 4 1/2
4	12	23 1/2	16	28 4 1/2	28 4	28 3 1/2 2/3
5	13 1/2	23 1/2	18	28 3 1/4	28 3	28 1 2/3
6	14	19	13 1/2	28 1 1/4	28 1 1/2	28 1 2/3 1/3
7	11 1/2	21	14	28 1 1/2	28 1 3/4	28 1 1/3 3/4
8	12 1/2	22	17	28 1 1/4	28 1	28
9	14	20	12 1/4	28 1	28 3/4	28 1
10	10 1/4	19	12	28 3/4	28 1	28 1
11	10	20	13	28 1	28 1	28 1 3/4
12	12	21	16 1/2	28 2 1/4	28 2 1/4	28 1 2/3
13	14	17 1/2	13	28 1/2	28 1/2	28 3/4
14	11	20	13	28 1	28 1 1/4	28 1 1/2
15	11	20 1/2	15	28 1 1/2	28 1 1/2	28 1 3/4
16	13	22 1/2	15	28 1 1/4	28 1	28 3/4
17	13	24	15 3/4	28 1/2	28	27 11 1/4
18	13 1/4	24	13	27 11	27 11 1/4	27 11 3/4
19	11 1/2	22	16 1/4	27 11 1/2	27 11	27 11 1/4
20	13 1/4	20	14	27 11 1/2	27 11 3/4	28
21	11 1/2	20	13	28 1/2	28 1	28 1 1/4
22	10	19	15	28 2	28 2 1/2	28 3 1/4
23	12	23 1/3	16	28 4	28 4 1/4	28 4
24	15	21 1/2	18 2/3	28 4	28 3 1/4	28 3 3/4
25	17	24	17 1/2	28 3 1/2	28 2 3/4	28 2
26	15 3/4	21 1/3	15 3/4	28 1 3/4	28 1 1/2	28 1 1/2
27	12 1/4	23 2/3	15 1/4	28 1 1/2	28 2	28 2 1/4
28	12 2/3	23 1/4	15 1/4	28 3	28 3	28 3 3/4
29	15 1/2	26 1/2	16 1/4	28 4	28 3 1/2	28 3 1/3
30	13 3/4	26 1/2	18 1/4	28 3	28 2 1/2	28 2 1/2
31	14 1/2	26	20 1/4	28 2 2/3	28 2 1/2	28 2 3/4

	ETAT DU CIEL.		
Jours du mt.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	N-N-E. nuag.	N-N-E. nuag.	Couvert.
2	N. nuag. v.	N. b. vent.	Beau.
3	N. couv. b.	N. ſerein.	Serein.
4	O. ſer. beau.	O. beau.	Beau.
5	O. nuag. beau.	O. beau, nuag.	Nuages.
6	O. couv. nuag.	O-N-O. nuag. beau, ond.	Couvert.
7	O-S-O. v. nua.	O-S-O. gr. v. b.	Vent, nuag.
8	O-S-O. v. b.	S-O. v. b. nua.	Nuages.
9	O. nuag. ond.	O. beau, ſer.	Serein.
10	N. ſer. n. ond.	O. beau.	Serein.
11	O. beau, nuag.	O-N-O. nuag.	Nuages.
12	N. beau.	N. n. pet. pl.	Beau.
13	N-N-E. couv. écl. tonn. pl.	N-O. couv.	Couvert.
14	N-N-O. c. v.	N. couv. b.	Beau.
15	N. couv. beau.	N-N-E. beau.	Serein.
16	N. beau.	N. beau.	Beau.
17	N. beau.	O. beau.	Serein.
18	N. ſer. beau.	N. beau, ſer.	Serein.
19	N-O. b. ſerein.	N. ſer. beau.	Beau.
20	N-E. ſer. beau.	N-E b. c. pet. pl.	Nuages.
21	S-O. v. b. nua.	O. b. v. ſerein.	Serein.
22	O-N-O. v. b.	N-N-O. petite pluie, nuag.	Nuages.
23	N. ſer. beau.	N-N-E. b. n. v.	Beau.
24	N-N-E. b. n.	N. beau, nuag.	Nuages.
25	N-O. couv.	N-O. c. pet. pl.	Beau.
26	O. couvert.	O. c. pet. pl. b.	Nuages.
27	O. couvert.	N. couvert.	Couvert.
28	N. b. nuag.	N-N-O. n. v.	Beau.
29	N. beau.	N-N-E. b. n.	Beau.
30	N. beau.	N N-E. beau.	Beau.
31	N. beau.	E. beau.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 26 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été de 8 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du même terme: la différence entre ces deux points eſt de 18 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 4 $\frac{3}{4}$ lignes, & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 11 lignes; la différence entre ces deux termes eſt de 5 $\frac{3}{4}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 16 fois du N.
7 fois du N-N-E.
1 fois du N-E.
1 fois de l'E.
2 fois du S-O.
2 fois de l'O-S-O.
10 fois de l'O.
3 fois de l'O-N-O.
3 fois du N-O.
3 fois du N-N-O.

Il a fait 27 jours beau.
10 jours ſerein.
18 jours des nuages.
10 jours couvert.
8 jours du vent.
9 jours de la pluie.
1 jour des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Juillet 1765.

Il y a eu peu de maladies pendant ce mois ; & celles qu'on a obſervées ont été peu dangeureuſes. Il faut cependant en excepter la petite-vérole, qui a continué à faire du ravage : on a vu auſſi des rougeoles, mais qui n'ont eu aucunes ſuites fâcheuſes. Les autres maladies qui ont paru régner, ont été des diarrhées bilieuſes, & quelques fievres continues-ſimples, qui n'ont paru accompagnées d'aucuns ſymptômes graves, & qui ſe ſont terminées la plupart, le ſeptieme jour, par des évacuations bilieuſes.

Observations Météorologiques faites à Lill au mois de Juin 2765 ; par M. BOU CHER, Médecin.

La sécheresse a persisté jusques vers le mi lieu de Juin : les pluies, qui ont tombé dan ce tems, & à la fin du mois, n'ont pas été abondantes. Le barometre a été observée le plus souvent, au-dessous du termes de 28 pouces, sans cependant s'éloigner beau coup de ce terme.

Il y a eu plusieurs jours de chaleur, au commencement du mois. Du 3 au 7 la liqueur du thermometre s'est portée au terme de 24 degrés : le 5 il s'étoit élevé à 25 $\frac{1}{2}$ de grés. Les derniers jours du mois ont été froids : il a gelé en pleine campagne, la nuit du 28 au 29.

La plus grande chaleur de ce mois, mar quée par le thermometre, a été de 25 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation & la moindre chaleur a été de 6 degrés au-dessus de ce terme : la différence entre ces deux termes est de 19 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 1 $\frac{1}{2}$ ligne ; & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 7 lignes : la différence entre ces deux termes est de 6 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 12 fois du Nord.
11 fois du N. vers l'Eſt.
1 fois du Sud-Eſt.
4 fois du Sud.
6 fois du Sud vers l'Ou.
2 fois de l'Oueſt.
4 fois du Nord vers l'Ou.

Il y a eu 22 jours de tems couvert ou nuageux.

13 jours de pluie.
2 jours de tonnerre.
2 jours d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué de la ſéchereſſe tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Juin 1765.

Les fievres inflammatoires ont perſiſté, ſur-tout celles qui intéreſſent la poitrine. Il a eu auſſi des fievres continues-régulieres, avec des embarras inflammatoires dans le bas-ventre, & d'autres, qui portoient à la tête, de la nature de la fievre ardente. On a remarqué que nombre de femmes enceintes ont été attaquées de ces ſortes de fievres, & ont été ſujetes à divers accidens, de façon que pluſieurs ont avorté : les nouvelles accouchées ont auſſi couru pluſieurs riſques.

Il y a eu beaucoup de diarrhés bilieuſes, la plupart avec des douleurs fixes dans di-

vers endroits du bas-ventre, & ſouvent avec de la fievre. Nombre de gens ont été ſujets à des vomiſſemens de matieres verdâtres, avec plus ou moins de ſenſibilité dans les régions épigaſtriques & ombilicales. La cure de ces maladies conſiſtoit dans l'emploi des remedes tempérans, délayans & anodins, enſuite de quelques ſaignées au bras.

Nous avons vu auſſi diverſes eſpeces d'éruptions cutanées, ſans fievre; mais il n'y a pas eu, en ville, de petite-vérole.

Il y a eu encore, ce mois, parmi le peuple, des fievres putrides malignes qui n'ont rien préſenté de particulier: l'éruption miliaire a été moins commune dans ce genre de fievre que le mois précédent.

LIVRES NOUVEAUX.

Obſervations on the nature, cauſes and cure of the diſorders which have been commonly called nervous, hypocondriac *or* hyſteric, *to which are prefixed ſome remarks on the ſympathy of the nerves; by* Robert Whytt, *M. D. F. R. S. Phyſician of his Majeſty, Preſident of the royal College of Phyſicians, and Profeſſor of Medicine in the Univerſity of Edinburgh.* C'eſt-à-dire: Obſervations ſur la nature, les cauſes & le traitement des maladies qu'on appelle communément *maladies nerveuſes, hypocondria-*

ques ou *hyſtériques*, précédées de quelques remarques ſur la ſympathie des nerfs; par M. *Robert Whytt*, Docteur en Médecine, de la Société royale de Londres, Médecin du Roi d'Angleterre, Préſident du College royal des Médecins, & Profeſſeur de Médecine en l'Univerſité d'Edimbourg. A Edimbourg, chez *Balfour*; & ſe trouve, à Londres, chez *Becket* & *du Hondt*, 1765, *in*-8°.

On nous a prié d'annoncer qu'on imprimoit, à Paris, une traduction de cet ouvrage.

An Account of the inoculation of ſmall-pox in Scotland; by Alexander Monro *ſenior, M. D. and F. R. S. fellow of the royal College of Phyſicians, and Profeſſor of Medicine and of Anatomy in the Univerſity of Edinburgh.* C'eſt à-dire: Hiſtoire de l'inoculation de la petite-vérole en Ecoſſe; par M. *Alexandre Monro* le pere, Docteur en Médecine, & Membre de la Société royale de Londres, Membre du College royal des Médecins, & Profeſſeur de Médecine & d'Anatomie en l'Univerſité d'Edimbourg. A Edimbourg, chez *Drummond* & *Balfour*; & ſe trouve, à Londres, chez *Longman*, *Millar* & *Wilſon*, 1765, *in*-8°.

TABLE.

EXTRAIT du Traité des maladies les plus dangereuses qui ont régné dans les Armées de France au-delà du Rhin. Par M. Lotentz, *Médecin*, page 195
Suite des Observations sur les Maladies épidémiques de Cusset. Par M. Desbrest, *Médecin*, 216
Recherches sur la Colique des Potiers. Par M. de Bordeu, *Médecin*, 232
Reflexions sur l'Usage des Humectans. Par M. Paris, *Médecin*, 258
Observation sur une Pierre urinaire, engagée dans l'orifice de la vessie. Par M. Martin, *Chir.* 66
Lettre de M. de Mortiere, *sur les effets des Douches dans les douleurs*, 273
Lettre de M. Finant *neveu, Chirurgien, sur une Hernie avec gangrene*, 274
Observations météorologiques, Juillet 1765, 280
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Juillet 1765, 283
Observations météorologiques faites à Lille au mois de Juin 1765. Par M. Boucher, *Médecin*, 284
Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Juin 1765. *Par le même*, 285
Livres nouveaux, 286

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, Prince du Sang.

Par M. A. Roux, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

OCTOBRE 1765.

TOME XXIII.

A PARIS,

Chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

OCTOBRE 1765.

EXTRAIT.

An Account of the inoculation of ſmall pox in Scotland; by *Alexander Monro* ſenior, M. D. and F. R. S. fellow of the royal College of phyſicians, and Profeſſor of Medicine and of anatomy in the Univerſity of Edimburgh: *C'eſt-à-dire: Hiſtoire de l'inoculation de la petite-vérole en Ecoſſe; par M.* Alexandre Monro *le pere, Docteur en médecine, de la Société royale, Membre du College royal des Médecins, & Profeſſeur de Médecine & d'Anatomie en l'Univerſité d'Edimbourg. A Edimbourg, chez* Drummond & Balfour, *1765, in-8°. On en trouve quelques exemplaires à Paris, chez* Didot *le jeune.*

LORSQUE la Faculté de Médecine de Paris chargea douze de ſes Membres d'examiner & de diſcuter les avantages

ou les inconvéniens de l'inoculation de la petite-vérole, afin de se mettre en état, par leur travail, de porter un jugement plus assuré sur les questions relatives à cette pratique, qui lui avoient été proposées par le Parlement, elle leur enjoignit expressément d'écrire aux plus célebres Médecins, tant François qu'étrangers, soit pour constater la vérité des faits, soit pour leur demander des éclaircissemens sur les succès ou les inconvéniens de l'inoculation dans le lieu de leur pratique. M. Monro le pere fut un de ceux auxquels ces Commissaires crurent devoir adresser leurs questions. Ce savant Médecin voulant y répondre d'une maniere digne de lui, ne se contenta pas de recueillir les faits qui s'étoient passés à Edimbourg, il crut devoir prendre les informations les plus exactes sur les inoculations qui avoient été faites dans le reste de l'Ecosse; ce qui l'empêcha de répondre à tems aux Commissaires de la Faculté de Paris. Mais ses amis, persuadés que ses recherches pouvoient être utiles au public, l'ont engagé à les publier.

Dans une préface, où il rend compte de ces motifs, il exhorte les Médecins & les Chirurgiens qui auroient de nouveaux faits à ajouter à ceux qu'il publie, de répondre aux six questions suivantes, qu'il a cru devoir joindre à celles des Commissaires de la Fa-

culté. 1° Quel eſt le premier âge, après la naiſſance, auquel les enfans ſont ſujets à la petite-vérole? 2° Les enfans ſont-ils plus expoſés aux convulſions & à la miliaire pendant le cours de la petite-vérole, ſoit naturelle, ſoit artificielle, avant l'âge de ſix mois, ou depuis ſix mois juſqu'à deux ans, ou depuis deux ans juſqu'à ſix, ou depuis ſix juſqu'à l'âge de puberté? La pratique d'un ſeul Médecin ne ſuffiſant pas pour décider cette queſtion, il faudroit qu'on ſpécifiât le nombre des enfans ſujets à ces accidens à chacun de ces âges. 3° Eſt-il d'uſage de baigner dans de l'eau tiede les extrêmités des enfans, lorſqu'on attend l'éruption de la petite-vérole? & cette pratique réuſſit-elle? 4° Quels ſont les effets des bains entiers lorſque les boutons de la petite-vérole viennent à s'affaiſſer tout-à-coup, ou lorſque les malades ſont pris de convulſions? 5° Quel eſt le nombre de perſonnes qui ont la petite-vérole, paſſé l'âge de vingt-deux ans? 6° Quelle eſt la proportion de ceux qui meurent de la petite-vérole? combien en échappe-t-il? C'eſt ſur tout aux Miniſtres des paroiſſes qu'il adreſſe cette derniere queſtion : ce ſont eux, en effet, qui ſont le plus à portée d'y répondre d'une maniere ſatisfaiſante. Mais paſſons aux queſtions des Commiſſaires de la Faculté.

I. *Depuis combien de tems l'inoculation*

eſt-elle pratiquée chez vous ? & quel en a été le ſuccès ? M. Monro, avant de répondre à cette queſtion, qu'il diviſe en deux membres, remarque que les habitans de l'Ecoſſe, en général, ont la petite-vérole dans leur enfance, & qu'il eſt rare de voir des adultes attaqués de cette maladie. Il ne croit pas devoir rechercher ſi c'eſt l'effet du climat, de la conſtitution des habitans, ou de ce qu'on n'y craint pas aſſez cette maladie pour éviter les lieux où elle regne. Au contraire, lorſque, dans quelque famille, un enfant eſt attaqué d'une petite vérole bénigne, on laiſſe aſſez généralement les autres enfans avec lui : *on m'a même aſſuré*, ajoute M. Monro, *que, dans le pays des montagnes, c'eſt un ancien uſage que les parens, dont les enfans n'ont pas eu la petite-vérole, épient l'occaſion où quelqu'un du voiſinage eſt attaqué d'une petite-vérole de bonne eſpece, pour la leur communiquer, en les faiſant coucher avec le malade, & en liant autour de leur poignet un fil trempé dans le pus de la petite-vérole.*

Cependant la méthode d'inoculer, comme on le pratique aujourd'hui, ne fut connue dans ce pays que lorſque M. *Maitland*, après en avoir fait l'expérience ſur des criminels, avoir inoculé avec ſuccès la Famille royale, &, par ce moyen, intro-

duit l'inoculation en Angleterre, revint dans sa patrie en 1726. Il inocula d'abord, dans le comté d'Aberdeen, où étoit sa famille, six enfans, dont il en mourut un qui étoit attaqué d'hydrocéphale; ce qu'on lui avoit caché. Cet accident donna une telle prévention contre la pratique de l'inoculation, qu'on a été plus de vingt ans sans vouloir en entendre parler dans ce canton; & ce n'est qu'avec beaucoup de peine que le D. Rose, Médecin d'Aberdeen, l'y a introduite de nouveau.

La même année M. Maitland inocula, dans la partie occidentale de l'Ecosse, quatre enfans d'une famille noble, qui s'en tirerent parfaitement bien, tandis que cinq autres, qu'on avoit cru trop jeunes pour les soumettre à cette opération, ayant été envoyés au loin, avant que les quatre premiers fussent inoculés, prirent la petite-vérole naturelle, & en moururent. La ville de Dumfries, dans laquelle la petite-vérole est presque toujours d'un mauvais caractere, fut cependant le lieu où l'on inocula le plus: on commença en 1733, & on n'a pas discontinué depuis d'y exercer cette pratique. Elle s'introduisit peu-à-peu dans le reste de l'Ecosse, mais si lentement, que la plupart des inoculations, dont M. Monro parle dans la suite, n'ont été faites que depuis dix ou douze ans.

Le préjugé qui s'eſt le plus oppoſé à l'introduction de l'inoculation dans certains endroits de l'Ecoſſe, c'eſt l'idée où l'on étoit que c'étoit tenter Dieu, &, par conſéquent, que cette opération étoit criminelle. Ceux qui l'ont adoptée, ont cru pouvoir penſer, au contraire, que c'étoit un crime de négliger un ſecours auſſi ſalutaire. Les adverſaires de l'inoculation objectoient, outre cela, que, par ſon moyen, on pouvoit introduire, & on introduiſoit en effet, la petite-vérole dans des lieux où elle n'auroit peut-être pas pénétré. Ses partiſans répondoient que, puiſque chaque homme doit avoir, une fois en ſa vie, la petite-vérole, elle doit s'introduire tôt ou tard dans chaque lieu, & que ſi, comme il eſt démontré, il meurt beaucoup plus de monde de la petite-vérole naturelle que de l'artificielle, il eſt plus avantageux de ſe procurer une petite-vérole bénigne dans une ſaiſon favorable, que de lui permettre d'enlever un grand nombre d'hommes, en l'attendant patiemment. Ceux qui s'oppoſent à l'introduction de cette méthode, inſiſtent, en diſant qu'il vaudroit mieux travailler à bannir cette cruelle maladie, qu'à la multiplier; à quoi ceux qui la défendent répondent qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût mettre ce projet à exécution; mais malheureuſement cela eſt impoſſible, ou bien il

faudroit interrompre abſolument tout commerce entre les hommes. Mais, quand même on pourroit en venir à bout, on verroit toujours arriver ce qu'on obſerve dans les pays où l'on eſt peu expoſé à recevoir l'infection du dehors, & où cependant la petite-vérole fait ſouvent des ravages affreux. M. Monro cite pour exemple l'iſle de Shetland, où on n'aborde que par mer, & où il ne paſſe, par conſéquent, que des adultes qui ont déjà éprouvé cette maladie: malgré cela il n'arrive que trop ſouvent que la petite-vérole y regne avec la plus grande violence.

Il ſeroit à déſirer ſans doute qu'on pût trouver quelque remede capable de détruire le germe de la petite-vérole, ſans déranger la conſtitution de la machine; mais tout ce qu'on a propoſé juſqu'ici pour cela n'a pas produit cet effet ſi déſiré. M. Monro voudroit cependant qu'on eſſayât le genievre, dont les deux faits ſuivans lui ont paru indiquer l'efficacité. Une dame, pendant que la petite-vérole faiſoit du ravage dans ſon voiſinage, fit baigner chaque jour ſes enfans dans des bains préparés avec du genievre, & fit brûler du bois de genévrier dans leurs chambres. Aucun des huit ou neuf enfans qu'elle traita ainſi, n'a eu la petite-vérole, quoique, depuis qu'ils ſont adultes, ils aient eu ſoin de leurs propres enfans,

pendant qu'ils avoient cette maladie. *Ayant raconté ce fait à une perſonne*, dit M. Monro, *elle me demanda ſi ce ne ſeroit pas la raiſon pour laquelle aucune des paroiſſes où le genevrier croît en abondance, ne furent attaquées de la peſte, qui fit tant de ravages en Ecoſſe du tems de la reſtauration, tandis que toutes celles des environs en furent dévaſtées; ce dont il m'aſſura avoir été bien informé.*

Pluſieurs perſonnes ont penſé que, puiſque les bills de mortalité contiennent un auſſi grand nombre de morts qu'avant l'introduction de l'inoculation, il en réſulte qu'elle ne conſerve pas autant de citoyens qu'on l'a prétendu. On répond à cela que les obſervations & les faits les plus évidens démontrent que la proportion de ceux qui meurent de la petite-vérole artificielle, eſt infiniment moindre que celle de ceux qui meurent de la naturelle; & pluſieurs des correſpondans de M. Monro l'ont aſſuré, qu'après les informations les plus exactes, ils ſe ſont convaincus qu'il y avoit un plus grand nombre de ceux qui avoient eu la petite-vérole par inoculation, vivans & bien portans, que de ceux qui avoient eu la petite-vérole naturelle: d'ailleurs l'inoculation n'a été pratiquée encore nulle part aſſez généralement pour avoir occaſionné une différence ſenſible dans les bills de mortalité.

Enfin, lorſqu'on veut raiſonner d'après ces bills, on doit avoir égard à pluſieurs autres circonſtances; ſavoir, s'il n'eſt pas venu s'établir un grand nombre de nouveaux habitans, s'il n'y en a pas qui aient abandonné le pays, s'il n'y a pas eu des maladies épidémiques plus ou moins dangereuſes, ſi les proviſions ont été également bonnes dans les années dont on veut faire la comparaiſon, &c. M. Monro donne enſuite un extrait des bills de mortalité d'Edimbourg, depuis l'année 1744 juſques & compris 1763, c'eſt-à-dire dix ans avant qu'on ne pratiquât l'inoculation, & dix ans depuis qu'on l'y pratique plus communément. Il réſulte de cet extrait qu'année commune, un dixieme de ceux qui meurent à Edimbourg périſſent de la petite-vérole: on trouve enſuite la méthode qu'on ſuit en Ecoſſe pour inoculer. Il paroît qu'en général on a banni des préparations tout ce qui tendoit à affoiblir le ſujet, & qu'on fait les inciſions le moins profondes qu'il eſt poſſible. M. Monro penſe même qu'on pourroit peut-être rendre la méthode encore plus douce; & il cite l'exemple d'un homme qui a communiqué la petite-vérole à pluſieurs perſonnes, en leur appliquant aux poignets des fils trempés dans le pus des puſtules de perſonnes qui avoient cette maladie. Quelques-uns de ſes correſpondans

lui ont appris qu'on étoit moins ſujet à voir manquer l'infection, depuis qu'on appliquoit, pendant pluſieurs jours, des fils trempés dans le pus de la petite-vérole, que lorſqu'on ſe contentoit d'une ſeule application.

Dans ſa réponſe au ſecond membre de la premiere queſtion : *Quel a été le ſuccès de l'inoculation ?* M. Monro nous apprend que les lettres de pluſieurs de ſes correſpondans font mention de quelques perſonnes inoculées, qui n'ont pas pris la petite-vérole : le plus grand nombre n'éprouva d'autre incommodité que celle de la petite opération. Dans quelques-uns, la plaie s'enflamma & ſuppura pendant quelques jours : la fievre ſurvint, au temps marqué, dans trois inoculés ; mais elle ſe diſſipa ſans qu'il ſe fît aucune éruption Un autre n'eut point d'éruption varioleuſe ; mais il ſouffrit beaucoup d'un abſcès qui lui ſurvint à l'aiſſelle : un autre eut, le ſixieme jour de ſon inoculation, un éryſipele au viſage, qui diſparut ſans qu'il ſe fît d'éruption varioleuſe. De douze enfans inoculés quinze jours après leur naiſſance, aucun n'eut la petite-vérole : quelques-uns ſeulement eurent des ébullitions, au tems où la petite-vérole a coutume de paroître. Des enfans de cinq mois, inoculés en même-tems & avec de la matiere priſe du même ſujet,

eurent la petite-vérole à l'ordinaire. Pluſieurs perſonnes, qui n'avoient pu prendre la petite-vérole par une premiere inoculation, l'ont eue en ſe faiſant inoculer une ſeconde ou une troiſieme fois. Quelques autres, chez qui l'inoculation n'avoit pas réuſſi, ont eu quelque tems après la petite-vérole naturelle. Un petit nombre, auxquels on avoit répété l'inoculation ſans ſuccès, ont depuis quelques années fréquenté des gens attaqués de la petite-vérole, ſans avoir pris cette maladie.

II. Queſtion : *Eſt-il mort quelqu'un de l'inoculation ?* Pour répondre à cette queſtion, M. Monro a dreſſé une table de toutes les inoculations faites en Ecoſſe qui ſont venues à ſa connoiſſance : il y indique le nom des Inoculateurs, le lieu où ils exercent leur pratique, le nombre de ceux qui ont été inoculés dans les différens lieux reſpectifs par chaque Inoculateur, enfin le nombre de ceux qui ſont morts dans cette opération. Il en réſulte que, ſur cinq mille ſix cens vingt-ſix perſonnes qui ont été inoculées en Ecoſſe, il en eſt mort ſoixante-douze, c'eſt-à-dire un ſur ſoixante-dix-huit. En convenant qu'une partie de ces morts eſt due à l'inoculation, M. Monro fait obſerver qu'il y a eu pluſieurs autres cauſes qui ont concouru avec cette pratique, & auxquelles on peut attribuer la mort

de plusieurs de ces victimes infortunées. Il distribue ces causes en quatre classes. La premiere renferme ceux qu'on a inoculés, malgré leur mauvaise constitution, & dans des circonstances défavorables : on en trouve neuf : 1° un enfant d'une constitution très-foible, inoculé contre l'avis du Médecin ; 2° un autre qui étoit actuellement dans la dentition, & qui fut pris de convulsions deux jours avant le tems où l'éruption a coutume de se faire ; 3° & 4° deux enfans, dont la santé étoit très-mauvaise, & qui ne furent inoculés que sur les pressantes sollicitations de leurs parens, qui se flattoient que leur tempérament pourroit se raffermir par cette opération ; 5° un autre qui étoit presque toujours malade, & sujet à différentes éruptions cutanées : ce qu'on avoit caché à l'Inoculateur : il fut en outre inoculé dans un tems où il régnoit dans tout le voisinage une petite-vérole de la plus mauvaise espece ; 6° un enfant actuellement dans les accidens de la dentition, & qui en outre avoit la gale, ce dont l'Inoculateur ne fut pas averti ; 7° & 8° deux enfans, dont l'un fut inoculé dans le plus grand froid & pendant la pousse des dents, & l'autre ayant la fievre ; 9° enfin un enfant dont la tête étoit d'une grosseur extraordinaire, & dans la famille duquel, sur quatorze enfans, onze étoient morts de maladies de la tête.

La seconde classe comprend ceux dont la mort a été attribuée au mauvais régime qu'on leur avoit fait observer pendant le tems de l'inoculation : ils sont au nombre de six. La troisieme renferme ceux qu'on soupçonne avoir pris la petite-vérole naturelle, pendant le tems de leur inoculation. M. Monro en rapporte douze exemples, sur le témoignage de ses correspondans. Pendant qu'il régnoit une épidémie de petite-vérole confluente, de très-mauvaise espece, trois filles de mêmes parens furent inoculées, après avoir été préparées par l'æthiops minéral & quelques purgatifs. Les plaies des deux ainées ne s'enflammerent ni ne suppurerent point, elles tomberent malades le huitieme jour de l'inoculation; l'éruption parut presque aussi-tôt, & se montra d'un très-mauvais caractere. Elles moururent le neuvieme jour de cette éruption. La même semaine il mourut, dans la petite rue où cet événement s'étoit passé, douze enfans de la petite-vérole naturelle. Les plaies de la troisieme suppurerent pendant huit jours, après lesquels elles se fermerent : le vingt-quatrieme ou le vingt-cinquieme jour la fievre la prit; elle eut un grand nombre de boutons distincts, pleins d'une matiere lymphatique, & elle pensa en périr.

Quatre enfans ayant été inoculés pen-

dant qu'il régnoit une petite-vérole épidémique, compliquée avec une fievre pétéchiale, il y en eut deux qui tomberent malades le ſixieme jour, avec tous les ſymptômes de l'épidémie régnante, & en moururent : les deux autres, qui commencerent à être malades deux jours plus tard, eurent une petite-vérole très-bénigne. Un enfant parut malade immédiatement après ſon inoculation ; & il ſe fit le troiſieme jour une éruption de petite-vérole. Le quatrieme on apperçut de la mortification à la plaie qui avoit été faite à la jambe ; elle étoit accompagnée d'enflure & d'inflammation dans toute la cuiſſe & la jambe. Ces ſymptômes reparurent à deux différentes repriſes : il ſurvint des éryſipeles en différentes parties du corps, & la malade mourut. Un autre enfant qu'on avoit inoculé avec la même matiere que le précédent, eut la fievre au tems ordinaire, & ſa petite-vérole ſe paſſa ſans accidens. Nous ne rapporterons pas les autres exemples, ils ſont, à peu de choſe près, ſemblables aux précédens ; ce ſont des enfans chez leſquels l'éruption s'eſt faite le troiſieme ou le quatrieme jour, & l'on ſoupçonnoit avec d'autant plus de raiſon que leur petite-vérole étoit due à la contagion qu'ils avoient reçue avant leur inoculation, que cette maladie régnoit dans les lieux où ils avoient été inoculés.

Enfin la quatrieme claſſe comprend ceux dont la mort peut être attribuée aux maladies qui ſont ſurvenues pendant le tems de l'inoculation : ils ſont au nombre de dix. Les maladies qui ſe ſont compliquées avec la petite-vérole, ſont des éryſipeles, la fievre ſcarlatine, des toux convulſives, la rougeole, &c. On trouve, entr'autres, cette obſervation ſinguliere qui nous a paru mériter l'attention des Praticiens. Un enfant, inoculé pendant qu'il régnoit des éryſipeles avec une eſpece de mal de gorge gangréneux, eut une éruption ſcarlatine & mourut. *Sa ſœur, qui avoit déjà eu la petite-vérole, ayant eu les oreilles percées dans ce temps, eut auſſi cette fievre ſcarlatine.* Si l'on retranchoit ces trente-ſix morts des ſoixante-douze portés dans la liſte de M. Monro, il eſt certain que cela réduiroit la proportion de ceux qui ſeroient morts de l'inoculation, à un ſur cent cinquante-ſix, au lieu d'un ſur ſoixante-dix-huit.

III. Queſtion : *Quelqu'un de ceux qui ont été inoculés a-t-il eu la petite-vérole depuis, & dans quel tems ?* » Tous mes cor-
» reſpondans s'accordent, dit M. Monro,
» à aſſurer qu'ils n'ont jamais vu perſonne
» attaqué, une ſeconde fois, d'une vérita-
» ble petite-vérole, ſoit que la premiere lui
» eût été communiquée par l'art ou par la
» nature ; & je ſais très-certainement

» qu'une matiere varioleuſe fraîche, ayant » été appliquée, après le deſſéchement de » la petite-vérole, aux plaies qui couloient » encore, il n'en étoit réſulté aucune nou- » velle éruption, ni aucun phénomene » ſenſible. « Cet illuſtre Médecin ajoute qu'il a ſouvent oui-dire aux parens des enfans qu'il traitoit de la petite-vérole, qu'ils avoient déjà eu cette maladie; mais, par la deſcription qu'ils en faiſoient, il étoit évident que ce n'avoit été qu'une petite-vérole bâtarde. Enfin, on lui a adreſſé l'hiſtoire d'un enfant qu'on diſoit être mort de la petite-vérole naturelle, un an ou deux après avoir eu cette maladie par l'inoculation. Ayant remonté à la ſource de cette hiſtoire, il s'eſt trouvé qu'à la vériré cet enfant avoit été inoculé au mois d'Octobre, mais que l'inoculation avoit manqué ſon effet; ce qui avoit déterminé les parens à vouloir le faire inoculer une ſeconde fois; & ils n'attendoient pour cela que le retour de la belle ſaiſon. Malheureuſement ils n'en eurent pas le tems: cet enfant fut attaqué, au mois de Mars, de la petite-vérole naturelle, & en mourut. Les autres enfans des mêmes parens ont été inoculés depuis avec ſuccès; & ils ſe ſont expoſés à l'infection de la petite-vérole naturelle, ſans en avoir éprouvé aucun accident.

IV. Queſtion : *Avez-vous connoiſſance qu'on ait communiqué, par l'inoculation, quelqu'autre maladie avec la petite-vérole ?*

» Je n'ai jamais obſervé, répond M. Monro, » qu'on ait communiqué d'autres maladies » que la petite-vérole par l'inoculation ; & » mes correſpondans s'accordent avec moi » ſur ce point. L'un d'eux m'apprend même » qu'il a employé de la matiere varioleuſe, » priſe d'un ſujet qui avoit une toux con- » vulſive, pour inoculer un enfant qui prit » la petite-vérole, mais point de toux. « Il rapporte cependant enſuite une hiſtoire qui ſembleroit indiquer qu'on peut communiquer, par l'inoculation, d'autres maladies avec la petite-vérole. Un Médecin, qui voyoit un grand nombre de perſonnes attaquées d'une miliaire épidémique, fit inoculer ſon propre fils. Le huitieme jour il lui ſurvint une miliaire qui ſe diſſipa bientôt ; la petite-vérole parut, & fut d'une très-bonne eſpece. On ſe ſervit du pus de cet enfant pour en inoculer d'autres ; ils eurent tous la petite-vérole & la miliaire comme lui. Du pus, pris de ceux-ci, avec lequel on inocula d'autres perſonnes, leur communiqua de-même la petite-vérole & la miliaire. Mais, puiſque le premier enfant avoit gagné cette éruption par la contagion que ſon pere lui avoit apportée, ou de la conſtitution épidémique de l'air, ne peut-il

pas se faire aussi que celle qu'eurent les autres enfants leur avoit été communiquée de la même maniere ?

V. Question : *Plusieurs inoculés ne se sont-ils pas plaints ensuite de différentes incommodités qui paroissoient produites par l'inoculation ? & a-t-on observé que ces accidens fussent plus fréquens ou plus rares après l'inoculation, qu'après la petite-vérole naturelle ?* M. Monro répond que les bords des petites incisions qu'on fait pour introduire le venin, se gonflent, s'enflamment, & suppurent jusqu'à ce que la petite-vérole soit guérie. On a observé quelquefois que ces petits ulceres continuoient à donner du pus pendant quelques semaines, & même des mois entiers, après que la petite-vérole est disparue. Dans quelques-uns l'enflure du bras a été considérable, & les glandes de l'aisselle se sont tuméfiées & durcies ; mais ces accidens se sont ordinairement dissipés lorsque la petite-vérole s'est séchée. Il y en a cependant quelques-uns dans lesquels ces glandes sont venues à suppuration, mais sans suite fâcheuse. Il rapporte à ce sujet l'histoire d'un enfant qui eut une tumeur de cette espece, qui vint à suppuration, sans avoir eu aucune éruption de petite-vérole, & qui, depuis ce tems, s'est exposé à l'infection de la petite-vérole naturelle, sans la prendre ; mais il

a eu la petite-vérole bâtarde, qui fut précédée d'une fievre assez vive.

Deux enfans inoculés éprouverent, pendant le tems de la fievre d'éruption, un froid aux pieds & aux jambes, qu'on eut toutes les peines du monde à dissiper ; il cessa dès que les boutons parurent. Les convulsions & les pustules sont l'accident le plus commun qui accompagne cette espece de petite-vérole, & celui qui a fait périr la plus grande partie de ceux qui en sont morts. On a observé que ceux qui survivoient aux convulsions, avoient beaucoup moins de boutons, & que leur petite-vérole étoit très-bénigne. Cependant M. Monro rapporte l'histoire d'une jeune demoiselle qui, après des convulsions, eut une petite-vérole confluente ; elle en fut reprise lorsque la petite-vérole vint à sécher, & elle en mourut. Ces convulsions, qui précéderent la petite-vérole, ôterent à une autre jeune demoiselle l'usage de la parole & de ses jambes, de sorte qu'elle ne pouvoit plus marcher. On a observé aussi qu'il survenoit assez souvent, après que la petite-vérole artificielle étoit séchée, des échauboulures & des clous ; & quelques-uns des Correspondants de M. Monro croient que ces accidens sont plus fréquens chez les inoculés qui ont eu peu de boutons ; mais tous ces symptômes ont cédé

aiſément aux remedes les plus ſimples.

Voici des accidens que quelques perſonnes ont attribués à l'inoculation, & que d'autres croient devoir attribuer à des cauſes très-différentes. Six enfants d'une même famille furent inoculés ; ils eurent une petite-vérole de la meilleure eſpece, & ils parurent ſe rétablir parfaitement. Trois ſemaines après la chute des croûtes, ils furent pris, ainſi que pluſieurs autres perſonnes de la maiſon, d'une fievre éruptive qui étoit épidémique dans le voiſinage. Cette maladie fut ſi légere, qu'à peine furent-ils obligés de garder le lit. Une petite fille, qui étoit la plus âgée des enfants qui avoient été inoculés, fut la ſeule qu'elle maltraita. L'éruption, qui avoit l'apparence de rougeole, ayant diſparu tout-à-coup, elle fut ſaiſie de ſpaſmes dans les entrailles, & d'un tremblement univerſel dans tout le corps, qui revenoient par accès, étoient accompagnés de douleurs aiguës dans les orteils du pied gauche, & ſe terminerent en une paralyſie de cette jambe, qui tomba à la fin en mortification : elle mourut après trois mois de ſouffrances.

Une petite fille, née de parens manifeſtement ſcorbutiques, ayant été portée, en plein air, à la porte de la maiſon, le cinquieme jour de l'éruption d'une petite-vérole artificielle, qui n'avoit produit que ſoixan-

te boutons, fut saisie tout-à-coup d'une fievre très-violente qui continua trois semaines. Dans le cours de cette fievre, il se forma divers abscès qui ne contenoient qu'une matiere sanieuse, & dont deux paroissoient avoir carié les clavicules : elle mourut épuisée par cette abondante suppuration.

Enfin, une petite fille de quatre ans, née de parens sains, ayant été inoculée, eut trois jours de fievre, pendant lesquels les bords de la plaie se tuméfierent, s'enflammerent & donnerent une matiere ichoreuse, très-puante : la fievre étant tombée, il survint une abondante suppuration ; il se détacha des bords de la plaie différents escarres, ce qui l'agrandit considérablement, & il parut quelques pustules autour de ses bords ; ce qui continua pendant deux mois, au bout desquels elle guérit peu-à-peu. Cet enfant jouit, pendant cinq mois, d'une très-bonne santé : il lui survint alors des tumeurs scrophuleuses ; elle devint hydrocéphale, & mourut.

Ces faits sont les seuls que M. Monro ait pu recueillir sur les différentes maladies qu'on a soupçonné être survenues à la suite de l'inoculation : c'est la réponse qu'il a cru devoir faire à la premiere partie de la question. Quant à la seconde partie : *si ces acccidens sont plus fréquens ou plus rares, après l'inoculation qu'après la petite-*

vérole naturelle, ſes correſpondans ſe ſont tous accordés à dire qu'ils ſont infiniment moins fréquens & moins multipliés après la petite-vérole artificielle qu'après la naturelle. Quant à lui, M. Monro aſſure qu'il a été aſſez heureux pour qu'aucun de ceux qu'il a inoculés n'aient éprouvé aucun accident pendant leur petite-vérole, ni rien de fâcheux à la ſuite.

MÉMOIRE

Sur un Ictere particulier, occaſionné par la ſuppreſſion du flux hémorrhoïdal, par M. HOUSSET, de la Société royale des Sciences de Montpellier, Médecin des Hôpitaux, Bibliothécaire, & ancien Directeur de la Société des Sciences & Belles-Lettres d'Auxerre.

Le Fontenelle de notre ſociété (*a*) fit imprimer, en 1761, dans une des feuilles périodiques du Cenſeur hebdomadaire, un Mémoire qui traitoit des différens travaux dont cette compagnie s'étoit occupée, lu précédemment dans une de ſes ſéances publiques. Parmi les Ecrits dont il rend compte ſommairement, mais avec cet eſprit

(*a*) M. le Pere, Secrétaire.

de

de juſteſſe & de préciſion, qui lui étoit ſi familier, il en eſt un qui m'appartient, dont le ſujet demande à être connu plus particuliérement. C'eſt une obſervation ſur un ictere ſingulier, produit par la ſuppreſſion du flux hémorrhoïdal, dont le traitement devint l'époque de la guériſon d'une douleur fixe, rapportée à la région de l'eſtomac, qui tourmentoit, depuis pluſieurs années, la dame dont je vais parler. J'ai cru faire plaiſir à mes Lecteurs en la leur communiquant.

Madame de Fleuri, penſionnaire dans le Couvent de l'Abbaye royale des Iſles, âgée de cinquante-cinq ans, d'un tempérament ſanguin, approchant du mélancolique, d'une conſtitution de corps aſſez replete, grande & bien faite, fut attaquée, en 1758, de cette maladie, appellée *morbus regius*, ictere ou jauniſſe : ſa peau étoit ternie par la bile, qui s'étoit répandue depuis la région de l'eſtomac juſqu'au ſommet de la tête ; ſes yeux en étoient teints, mais plus que les bras, qui n'avoient pas encore perdu leur blancheur naturelle : le reſte du corps paroiſſoit en bon état. Appellé pour lui procurer du ſoulagement, je lui trouvai un peu de fievre ; ſon pouls étoit dur & élevé : elle reſſentoit de vives douleurs, qu'elle rapportoit à la région de l'eſtomac, à l'hypocondre gauche, en tournant vers

les vertebres dorſales, où étoit le ſiege de la plus grande ſenſation; elle étoit inquiétée par une oppreſſion aſſez grande, augmentée par des vents qui gonfloient le ventricule, preſſoient le diaphragme, & gênoient en conſéquence la reſpiration; elle touſſoit de tems à autre, & ſa toux n'étoit pas moins l'effet d'un rhume, qui lui rendoit la voix enrouée: elle appercevoit, à la région ombilicale, une groſſeur douloureuſe, n'étoit pas libre du ventre; en ſorte qu'elle paſſoit quelquefois trois jours ſans ſe préſenter ſur la chaiſe. Les matieres fécales qu'elle rendoit étoient de couleur de bile, ainſi que ſes urines: ſa langue étoit fort chargée, &c. Tous ces ſymptômes me firent juger que le foie étoit engorgé dans ſa partie poſtérieure, & que les paſſages de la bile, ſur-tout de celle de la véſicule du fiel, étoient obſtrués; qu'en conſéquence les vaiſſeaux de l'eſtomac, des inteſtins grêles, de la rate, recevoient une plus grande quantité de ſang qu'il n'étoit beſoin pour l'exercice de leurs fonctions; que ce ſang étoit chargé de beaucoup de bile, qui ſe répandoit plus volontiers dans les endroits les plus délicats, où elle trouvoit moins de réſiſtance, c'eſt-à-dire vers la peau, les yeux, &c. mais plutôt à la partie ſupérieure qu'inférieure du corps, parce que cette liqueur étant épaiſſe & âcre, elle ne laiſſoit échap-

per que ſes particules les plus ſubtiles dans la route de la circulation la plus voiſine de ſon foyer. Mais comme l'artere carotide porte, preſque ſans ſe détourner, le ſang dans les différentes parties, tant intérieures qu'extérieures de la tête ; que d'un autre côté, l'artere pulmonaire reçoit immédiatement du cœur ce fluide, chargé des mêmes principes, il n'eſt pas étonnant ſi la couleur jaune ne s'étendoit que depuis l'eſtomac juſqu'au ſommet de la tête. Les extrêmités ſupérieures avoient perdu un peu de leur blancheur, tandis que les inférieures la conſervoient : la raiſon eſt que celles-là ſont plus voiſines du cœur que celles-ci. La douleur que notre malade reſſentoit à l'eſtomac, en tournant vers le dos, ſe tire de l'engorgement ci-deſſus établi. Dans cette diſpoſition trouvera-t-on extraordinaire que l'eſtomac ne faſſe pas bien ſes fonctions ; qu'il ſoit farci de matieres glaireuſes ; qu'il devienne ſi ſenſible lorſqu'on lui donne des alimens à digérer ; qu'en un mot il ſoit gêné par des vents? La tenſion conſidérable où il ſe trouve empêche ſon action ſur les matieres alimenteuſes ; il eſt hors d'état de ſe défendre contre l'élaſticité de l'air, qui agit pour lors dans toute ſa force : les nerfs du ventricule diſtendus occaſionnent de la douleur : d'ailleurs les levains digeſtifs ne ſont plus corrigés par une bile

douce ; ils deviennent aigres & aiguillonnent la membrane nerveuſe ; ils ſont en même-tems épais, n'étant pas diviſés par aucun agent. La fievre, la dureté & l'élévation du pouls ne reconnoiſſent point d'autre cauſe que l'engorgement des petits vaiſſeaux & leur tenſion. L'oppreſſion, la difficulté de reſpirer & la toux ſont produites, en partie par les vents, en partie par les humeurs glaireuſes, épaiſſes & âcres, répandues dans l'eſtomac & dans le canal de l'œſophage, qui, preſſant les poumons, s'oppoſent au libre paſſage de l'air dans les véſicules de ce viſcere : je penſai enfin que la dureté douloureuſe, rapportée à la région ombilicale, étoit ſeulement cauſée par des vents. Conduit par ce raiſonnement, je cherchai les cauſes éloignées de ces accidens. Je crus les appercevoir dans les mauvaiſes digeſtions, que bien des ſujets de chagrin qu'avoit la malade depuis longtems avoient fait naître ; & il eſt d'expérience que le chagrin dérange beaucoup les fonctions de l'eſtomac & des inteſtins, en les rendant d'une rigidité ſurprenante, pareſſeux, & détruiſant preſque leur action : d'ailleurs, depuis pluſieurs années, elle ſouffroit journellement de grandes douleurs, dont le ſiege étoit à l'orifice du ventricule.

Lorſque l'eſtomac ne digere pas bien, il

s'enſuit un chyle dépravé, épais, aigre, qui ne paſſe qu'en petite quantité dans les vaiſſeaux lactés & ſes réſervoirs, vicie le ſang avec lequel il ſe mêle, en le chargeant de ſes principes, ainſi que l'on voit un mauvais levain corrompre toute la pâte. Le ſang devient plus lent dans ſon cours, par la groſſiéreté qu'il contracte, paſſe avec moins de facilité dans les vaiſſeaux capillaires, encore plus difficilement dans les veines, ſur-tout dans celles qui le voiturent, dans l'état naturel, avec lenteur, comme les méſéraïques, les épiploïques, ſpléniques, &c. C'eſt pourquoi les obſtructions ne tardent pas à ſe former; embarras qui dérangent les opérations du foie, &, dans ce cas-ci, interrompent le cours de la bile de la véſicule du fief, du canal cholédoque dans les inteſtins; occaſionnent ſon reflux dans la maſſe du ſang, dont elle infecte les tubes, les tendent & les irritent.

Appuyé ſur cette théorie, je fis mes efforts pour procurer du ſoulagement à ma malade. Mon premier ſoin fut de prendre le mal dans ſa ſource: je ſongeai d'abord à débarraſſer le ventricule des matieres glaireuſes & épaiſſes qui en troubloient les fonctions, en même-tems de dégager la poitrine: c'eſt pourquoi je lui preſcrivis une potion à prendre par cuillerée, d'heure en

heure, compoſée avec trois onces d'huile d'amandes-douces, & trois grains de kermès minéral, autrement dit *poudre des Chartreux :* je lui fis obſerver une diete rigide; elle ne devoit prendre que du bouillon de deux en deux heures & demie, &, dans l'intervalle, uſer d'une tiſane faite avec égales parties de racines de chicorée & d'oſeille, un paquet de chiendent à bouillir dans deux pintes d'eau de fontaine, réduite à trois chopines. Le lendemain les douleurs parurent un peu appaiſées : je ſuſpendis, pour lors, l'uſage de la tiſane ci-deſſus mentionnée, pour lui en faire boire une autre légérement purgative. Ce n'étoit qu'une légere décoction de tamarin dans du petit-lait : les ſelles furent aſſez fréquentes. Le troiſieme jour les douleurs ſe déclarerent avec plus de violence, & les ſymptômes furent plus conſidérables : le pouls étoit plein & dur; la douleur de tête étoit des plus fortes. Je conſeillai, dans ce cas, une ſaignée du bras, puis, pour entretenir la liberté du ventre, je lui fis adminiſtrer, deux heures après, un lavement pour lequel elle concevoit de la répugnance. J'en ſondai la cauſe, & je ſus d'elle qu'elle étoit ſujete à un flux hémorrhoïdal, qui, depuis bien des années, étoit diſparu : je me déterminai, vu le peu de ſuccès des remedes antérieurs, à la faire ſaigner du pied. Le

même jour le flux d'hémorrhoïdes se manifesta ; ce qui m'encouragea à répéter la saignée du pied. L'événement fut des plus heureux : toute douleur cessa presqu'à l'instant qu'elle eut rendu, dans une ou deux selles, du sang noir par flocons. Le cinquieme jour fut assez tranquille, & se passa à finir la tisane de tamarin ; le sixieme, comme elle n'avoit plus de fievre, je la purgeai avec la dissolution de deux onces & demie de manne & un gros de sel de nitre, dans une décoction d'une once & demie de tamarin dans du petit-lait ; je fis partager le tout en trois verres. Cette potion fit merveille : les déjections furent fréquentes, sans fatiguer la malade ; la couleur du visage étoit moins jaune, & les yeux moins chargés. Je réitérai la même médecine plusieurs fois ; dans la derniere je fis ajouter trois gros de follicules de séné ; le tout pour deux verres, au lieu de trois.

Aux potions purgatives succéderent les bouillons suivans, à prendre pendant douze jours, matin & soir :

Prenez feuilles de chicorée, de bourrache, de scolopendre, de cresson, de chaque une poignée, du cerfeuil, un paquet, à faire bouillir dans une pinte d'eau de fontaine, avec un quarteron de rouelle de veau, jusqu'à la réduction de chopine :

le reſte partagé en deux bouillons : on en boira un, le matin, à jeun, dans lequel on ajoutera un gros de ſel de Glauber ; & , le ſoir, un autre ſera pris ſur les cinq heures, ſans ſel.

Le ſecond jour de ces bouillons il ſurvint une colique, occaſionnée par la nourriture ſolide, dont on devoit ſe priver : cette indiſpoſition ſe paſſa par le moyen de l'infuſion de thé. Le quatrieme jour je preſcrivis la poudre ſuivante, à mêler dans un bouillon au veau & à la chicorée.

Prenez ſafran de Mars apéritif, vingt grains, rhubarbe choiſie, un ſcrupule, diagrede, huit grains, à mêler pour une poudre.

La malade continua ſes bouillons l'eſpace de douze jours, & ſe porta depuis de mieux en mieux : ſon teint s'éclaircit ; les douleurs d'eſtomac, auxquelles elle étoit ſujete depuis nombre d'années, ſe diſſiperent ; de ſorte que, pour terminer ſa guériſon & déraciner la cauſe du mal, je lui conſeillai l'uſage de l'opiat, dont voici la formule :

Prenez extrait de génievre, trois gros ; extrait d'aloës, vingt grains ; rhubarbe choiſie & pulvériſée, un gros ; kermès minéral, ſix grains ; ſel d'abſynthe, deux ſcrupules ; yeux d'écreviſſes, préparés & ré-

duits en poudre, un gros. Mêlez le tout avec les extraits, & ſuffiſante quantité de ſyrop d'abſynthe, pour un opiat, dont on prendra, tous les matins, un gros en bol, & à jeun.

Après l'uſage des bols, on prit le vin d'abſynthe pendant quinze jours, puis deux fois la ſemaine, juſqu'à parfaite guériſon. Depuis le traitement, la malade a joui d'une bonne ſanté, à l'exception d'un rhumatiſme appellé vulgairement *ſciatique*, dont elle vient d'être attaquée.

COROLLAIRES.

1° On voit, par cette obſervation, qu'une des cauſes évidentes m'étoit inconnue, lorſque je commençai à traiter cette maladie, je veux dire la ſuppreſſion du flux hémorrhoïdal : c'eſt préciſément ce défaut d'évacuation qui avoit produit, d'une maniere éloignée, les ſymptômes dont nous avons fait mention. Un Médecin intelligent ne doit donc pas négliger de demander à ſes malades, ſur-tout aux perſonnes du ſexe, ſi elles ne ſont point aſſujetties à quelques évacuations, dont la ſuppreſſion a pu leur être préjudiciable, comme fleurs blanches, menſtrues, flux hémorrhoïdal, &c., ou à des dépôts d'humeurs dans les glandes de la peau, dont la rentrée produit les effets les

plus funeſtes, comme dartres, loupes, boutons, éryſipeles, &c.

2° Qu'ayant découvert cette cauſe, je m'appliquai ſpécialement à rappeller le flux hémorrhoïdal; &, dans mon deſſein, je pénétrai l'intention de la nature, qui, ci-devant, avoit choiſi cette voie particuliere pour ſe décharger des humeurs qui pouvoient nuire à l'exercice des fonctions corporelles. Le Médecin, dit BAGLIVI (*de Praxi medicâ, lib.* 1,) eſt le miniſtre de la nature, & ſon interprete, *Medicus naturæ, miniſter & interpres;* par conſéquent ſa fonction, pour la faire agir ſelon ſes vues, eſt d'examiner la route qu'elle a ſuivie, & celle qu'il convient qu'elle prenne; ſans quoi la nature eſt rebelle à ſes ordres: *Naturæ non imperat, ſi naturæ non obtemperat:* il lui fait ſouvent changer de ton, au détriment du malade. Il eſt donc du devoir du Médecin, s'il ne veut pas l'être ſeulement de nom, de la ſuivre pas à pas, de ne la pas contrarier, de ſaiſir les voies qu'elle a démontrées être les plus faciles pour chaſſer ſes ennemis; ainſi, dans l'eſpece dont il s'agit, la ſaignée du pied étoit l'agent le plus propre pour débarraſſer le foie d'un fardeau qui l'accabloit, parce qu'elle rappelloit vers ſon principe ce ſang ſurabondant qui devoit s'écouler au dehors, par la médiation des vaiſſeaux hé-

morrhoïdaux : tout autre moyen rendoit le traitement, ou plus long, ou dangereux.

3° Que cet ictere étant particulier, il annonçoit auſſi plus ſpécialement une obſtruction conſidérable dans la partie poſtérieure ou concave du foie, formée par le ſéjour du ſang hémorrhoïdal ; vice d'autant plus conſidérable & plus difficile à détruire, qu'il avoit jetté dans ce viſcere des racines plus profondes ; qu'en conſéquence, il ne ſuffiſoit pas d'avoir ſuivi l'intention de la nature, en faiſant rouvrir les vaiſſeaux hémorrhoïdaux par la ſaignée du pied ; qu'il étoit, outre cela, néceſſaire de réparer le mal que ce trop grand ſéjour avoit occaſionné ; ce qui ne pouvoit ſe faire qu'en diviſant, par les martiaux & les apéritifs, le ſang épaiſſi & engagé dans les extrêmités des arteres, & dans les veines qui leur ſont continues, contre le ſentiment de certains Auteurs.

4° Que la guériſon ne pouvoit pas être radicale & aſſurée, ſans cette ſage précaution de fortifier les ſolides affoiblis par les remedes, de donner une fluidité convenable aux liquides, enfin de rétablir, entre les uns & les autres, cet équilibre ſi eſſentiel pour le ſoutien de la vie, & ſi admirablement établi par l'Auteur de la nature, en faveur des différentes fonctions dont

nos reſſorts doivent s'acquitter pendant notre ſéjour ſur la terre.

5° Que cette maladie étoit du nombre de celles qu'on appelle *ſalutaires*, puiſque ſi elle ne s'étoit pas déclarée, madame de Fleuri auroit continué à être tourmentée par des douleurs d'eſtomac habituelles qui rendent la vie ennuyeuſe & déſagréable ; ce qu'elle n'éprouve plus depuis que nous en avons enlevé les cauſes cachées, que la nature nous a manifeſtées par le moyen de l'ictere ſingulier que nous avons décrit.

OBSERVATION

Sur les Effets de l'Oxymel colchique ; par M. PLANCHON, Médecin à Péruwels en Hainaut.

Non timidè nec temerè.

Melchior. FRICII *Med. Ulmenſ. Tract. Med. de Virtute Venenorum medicâ ; Epigraph.*

Nous vivons dans un ſiecle où l'art de guérir eſt porté à un degré de perfection auquel il n'a jamais atteint ; dans un ſiecle où les poiſons que la plupart de nos aïeux abhorroient, ſont trouvés propres à guérir des maux que la ſage antiquité relé-

guoit ſouvent aux Incurables, & contre leſquels les remedes les mieux preſcrits & les plus accrédités, blanchiſſoient fréquemment. Le ſublimé corroſif, la bella-dona, la ciguë, la pomme épineuſe, la juſquiame & l'aconit, ſont ces ſortes de poiſons que l'art a apprivoiſés, avec leſquels on a rendu la vie à tant d'hommes, & avec leſquels jadis on ne pouvoit le plus ſouvent que leur donner la mort. Parmi nos aïeux les plus célebres dans l'art de guérir, il en eſt bien peu qui aient regardé les poiſons végétaux d'un œil moins timide, qui en aient reconnu les vertus ſpécifiques, & oſé les preſcrire intérieurement. *Fricius* eſt un de ces anciens qui a reconnu & publié que les poiſons végétaux avoient des qualités propres à combattre des maux violens, opiniâtres, & qui réſiſtoient aux remedes ordinaires : il les appelle pour cela, *remedes extrêmes*, & nous apprend qu'on n'en doit point craindre l'uſage intérieur, ſi, ſans trop de témérité & ſans être timide, on les preſcrit avec prudence. *Voyez le Journal de Médecine de Juillet 1763, pag. 31 & ſuiv.*

Parmi ces Médecins illuſtres qui ont fait les premiers eſſais de ces ſortes de poiſons, M. Storck a mérité à juſte titre le premier rang ; & l'uſage heureux qu'il en a fait l'a encouragé d'enrichir la médecine de ſes

nouvelles découvertes. L'oignon du colchique, dont on s'eſt ſervi à peine extérieurement juſqu'aujourd'hui [ſi nous en exceptons quelques Médecins anciens, aſſez téméraires pour le preſcrire dans les circonſtances où les hermodactes ſont indiqués, & où ils penſoient devoir donner les plus violens purgatifs] eſt devenu entre les mains de ce ſavant & ingénieux Médecin, un puiſſant diurétique, un béchique inciſif, &c. (*a*)

Fondé ſur les heureuſes expériences de ce grand Praticien, & le ſuccès avec lequel il a employé l'oxymel colchique, ſans qu'il eût jamais nui à aucun de ſes malades (*b*), je le regardai comme un nouveau bienfait de la Providence, accordé aux recherches & à la hardieſſe d'un Médecin aſſez ami de l'humanité pour oſer chercher à rétablir le déſordre de l'économie animale, par l'uſage prudent des plantes vénéneuſes, dont il avoit prudemment haſardé le premier eſſai ſur lui-même.

(a) *Il réſulte des obſervations de M. Storck, que le colchique eſt atténuant, inciſif, apéritif, diurétique à un haut degré; qu'il favoriſe l'expectoration, & qu'il eſt très-utile dans les hydropiſies.* L. B. D. P. Mémoire ſur le Colchique, pag. xxxjx.

(b) *Je n'ai pas remarqué que ce remede ait produit de mauvais effets dans aucun de mes malades auxquels je l'ai fait prendre.* STORCK, Obſerv. ſur l'Uſage interne du Colchique d'automne, pag. 67.

Si cet habile Médecin eut la satisfaction de guérir des hydropisies qui avoient résisté aux remedes les plus accrédités dans ces sortes de maladies (*a*), combien ne devons-nous pas nous féliciter d'une aussi heureuse découverte! On trouve donc dans l'oignon colchique, corrigé par l'acide du vinaigre (*b*), [antidote, à cet égard, de presque tous les poisons végétaux] adouci par le miel, prescrit à petite dose, un diurétique puissant, d'une nature analogue à la scille (*c*), propre, conséquemment, à être prescrit dans l'asthme humide, & dans ces hydropisies où les diurétiques sont principalement indiqués: aussi M. Storck, enhardi par sa propre expérience, n'a point craint de le prescrire dans ces circonstances critiques où l'art semble devoir échouer. Son

(a) *Je conclus des observations précédentes*, [Vid. Obs. 1-4-5-7-8, &c.] *que l'oxymel colchique est quelquefois utile dans les maladies du genre des hydropisies, dans lesquelles les autres remedes usités en pareils cas, & d'ailleurs très-actifs, n'ont aucuns heureux effets.* Idem, ibid. pag. 66-67.

(*b*) Idem, ibid. pag. 7-17-18.

(c) *Car, quand on remarque, par la comparaison des effets journaliers de la scille, & de ceux du colchique, que leurs vertus sont analogues, on est porté à penser que la scille étant bonne dans l'asthme, le colchique qui lui ressemble par tant d'autres effets, doit aussi produire le même effet.* Mémoire sur le Colchique, *ibid.*

eſſai fut ſuivi d'un ſuccès heureux ; & le rétabliſſement de la plupart de ceux qui en uſerent, & le ſoulagement des autres, qui étoient déjà déſeſpérés (*a*), l'ont engagé à le rendre public pour le bien-être de l'humanité.

Falloit-il d'autres garans que la probité, la candeur & le déſintéreſſement avec leſquels il a publié ſes heureuſes expériences, pour ſe décider en faveur de ce nouveau remede? Auſſi, dès que j'en eus connoiſſance, je ne tardai point de prier M. Michaux, Profeſſeur en Botanique de l'Univerſité de Louvain, de vouloir m'envoyer des oignons colchiques. J'en reçus bientôt, & j'en fis diſpenſer l'oxymel, ſuivant la méthode de ſon Auteur : j'eus bientôt occaſion de le mettre en uſage. Il ſe préſenta dans le mois de Janvier de cette année (1765) la femme du nommé *Joſeph Delcampe*, de Roucourt, village ſitué à une demi-lieue de ce bourg, âgée d'environ cinquante ans, d'un tempérament pituiteux, hyſtérique, & ſujete, depuis long-tems, à un aſthme humide, à qui, depuis le commencement de l'hiver il étoit ſurvenu une hydropiſie univerſelle. Cette infortunée, agacée des paroxyſmes fréquemment répétés de cet aſthme, tomba enfin dans une anaſarque, ſuite aſſez commune de ces ſortes de ma-

(*a*) STORCK, Obſerv. 2-3.

ladies, ſpécialement ſi, par état, ces malades ne peuvent recourir à ceux qui pourroient peut-être les garantir de ſuites auſſi funeſtes. Cette enflure univerſelle augmentoit tous les jours : le ventre étoit aſcitique ; & l'on ſent aſſez que la reſpiration, à cet égard, en étoit plus gênée : il y avoit même des ſignes équivoques d'une hydropiſie de poitrine. Cet épanchement univerſel de ſéroſités avoit bouleverſé l'économie animale, au point que cette femme étoit réduite à traîner des jours languiſſants, qui la guidoient lentement vers les portes de la mort ; d'autant plus que l'étroite condition de ſes affaires domeſtiques (*res anguſta domi*) le dégoût, l'horreur qu'elle avoit pour toute ſorte de drogues l'avoient déterminée, du commencement, à laiſſer ſa triſte & fâcheuſe ſituation aux foibles ſoins d'une nature détraquée, dont l'affaiſſement étoit preſque à ſon comble : chacun la regardoit comme une femme qui mouroit en détail.

J'eus compaſſion de cette infortunée victime d'un mauvais tempérament ; & l'oxymel colchique me parut le ſeul remede qui pût l'arracher des bras d'une mort qui la talonnoit. Je lui en preſcrivis quatre onces, dont elle en prit deux gros, le premier jour, en deux fois ; & j'augmentai la doſe d'un gros tous les jours. A peine eut-elle

commencé à en faire uſage, qu'elle urina abondamment ; elle expectora mieux, choſe qu'elle faiſoit à peine avant. (*Vide* STORCK, *Obſ. jv, pag 38 ; Obſ. vj, pag. 45 ; Obſerv. xj, pag. 57 ; Obſ. xij, pag. 60.*) D'abord l'enflure diminua ; & elle n'eut pas fini les quatre onces, qu'il y avoit un mieux très-ſenſible. Je répétai la même doſe, qui acheva de faire écouler preſque tout le reſte des eaux épanchées. Le viſage, les bras, la poitrine & le ventre reprirent inſenſiblement leur état antérieur & relâché : il n'y eut que les jambes & les cuiſſes qui demeurerent encore enflées. Cette enflure des extrêmités inférieures, qui n'eſt plus telle qu'elle fut jadis, reparoît encore pendant le jour, & ſe diſſipe la nuit.

Cette femme, ſoulagée à ce point, ceſſa de prendre ce remede bienfaiſant, par lequel elle revint dans ſon état valétudinaire. Comme je ne la voyois pas régulièrement, je ne pus l'engager à en continuer l'uſage ; & les fonctions naturelles n'étant plus troublées par l'effet de cette enflure, elle ſe contenta de vivre toujours aſthmatique & vaporeuſe, s'embarraſſant fort peu ſi elle couroit riſque de faire une rechute. Je la vis pourtant, quatre mois après l'uſage de cet oxymel. *Je n'ai pu*, m'a-t-elle dit, *continuer votre remede, ſans lequel il falloit que je mouruſſe ; je ne pus en faire la dé-*

penſe ultérieure : ſans cette circonſtance il eût achevé ma guériſon, puiſque, tandis que je le prenois je crachois beaucoup mieux. J'ai été fâché de ne point avoir été informé de cela ; je le lui euſſe fourni volontiers *gratis*, vu l'effet merveilleux qu'il avoit produit.

Il eſt vrai que l'oxymel colchique n'a pas eu le même ſuccès chez tous les malades ; mais je n'ai point vu ni entendu qu'il eût nui. Au contraire, une femme octogénaire, catarreuſe, que la nature abandonnoit, chez qui il y avoit une toux fâcheuſe, une expectoration preſque éteinte, & enflure des extrêmités, avec aſcite, a uriné davantage, & expectoré avec moins de difficulté, après l'avoir pris ; une défaillance cependant l'a miſe au tombeau. Mais pût-on jamais guérir la vieilleſſe ?

M. Coulonvaux, Médecin à Condé en Hainaut, preſcrivit quatre onces d'oxymel colchique, venant du même Apothicaire : il le donna, comme M. Storck, à un malade hydropique, à la ſuite d'un aſthme. Ce remede ne changea point ſon état : il obſerve ſeulement que ſes urines, qui étoient fort âqueuſes, devinrent bourbeuſes, ſans être plus abondantes : il refuſa de continuer cet oxymel, qui ne lui fit pourtant aucun mauvais effet. Qu'eût-il arrivé s'il l'eût continué ? Ne ſemble-t-il point que le change-

ment des urines promettoit un bon effet ? D'autres Médecins de ma connoissance employerent l'oxymel colchique avec une espece de succès : ils en observerent, comme moi, la vertu diurétique. M. Jouret, Médecin à Leuze, petite ville entre Ath & Tournai, l'a donné à un nommé *des Eleves*, de *Chapelle-à-Wattmes*, village à trois quarts de lieue de cette ville. Ce remede fit beaucoup uriner cet homme dans une hydropisie ascite, & emporta une hydrocele des plus considérables. Ce Médecin observa le même effet chez la nommée *Dorothée Enquinez*, du même village, dans une hydropisie ascite. Il ne leur arriva aucun mauvais symptôme pendant l'usage de ce remede ; mais ils moururent long-tems après, la cause de leur maladie étant insurmontable.

Je viens d'apprendre de M. du Monceau, Médecin-Pensionnaire de la ville de Tournai, qu'il donna cet oxymel à une femme grosse de six mois, devenue hydropique à la suite d'une fluxion de poitrine, avec douleur de côté ; elle étoit d'un tempérament foible & délicat. Ce remede a soulagé pour un tems, en favorisant une excrétion abondante d'urine ; mais ensuite il ne produisit plus le même effet : elle ne s'est cependant plainte d'aucuns mauvais symptômes pendant l'usage de ce remede.

Elle accoucha à ſept mois ; elle eut des ſelles abondantes après ſon accouchement, & périt quinze jours après. Pendant le cours de ſa maladie elle rendit toujours des urines épaiſſes & boueuſes : ſes déjections étoient toujours griſes, plâtreuſes, & glaireuſes comme de la colle fondue.

Une demoiſelle de la mêmme ville, d'un âge aſſez avancé, en prit plus de vingt onces pour une anaſarque à la ſuite d'un aſthme ſans aucun effet ; elle ne s'eſt cependant plainte d'aucun mauvais ſymptôme pendant l'uſage de cet oxymel : elle a employé également tous les autres remedes indiqués en pareil cas, & le tout ſans ſuccès : elle ſuccomba enfin. Trois jours avant ſa mort, on apperçut aux jambes & aux cuiſſes des taches gangréneuſes : ſes jambes coulerent à grands flots, & verſerent une eau ſanguinolente ; preuve manifeſte de la décompoſition des fluides, & de la ſolution de continuité des ſolides. Depuis long-tems la poitrine de cette demoiſelle étoit affectée : il y avoit même des ſignes d'hydropiſie de cette cavité, & l'anaſarque étoit épouvantable.

Ce Médecin donna l'oxymel colchique, avec plus de ſuccès, à une Religieuſe du Couvent des Sœurs-Griſes de la même ville. Cette Sœur, âgée de quarante-quatre ou quarante-cinq ans, cacochyme & valétudi-

naire, après avoir fait usage d'une quantité considérable de remedes, fut attaquée d'anasarque ; elle prit cet oxymel, qui lui fit rendre une quantité prodigieuse d'urine : cette Sœur est enfin guérie.

Ces exemples confirment les observations que M. Storck a faites sur ce nouveau remede, & m'engagent à croire, avec lui, qu'il est fort indiqué dans les hydropisies qu'on sait se guérir la plupart par un flux copieux d'urines : *per urinas evacuati hydropis quum citentur plurima exempla, & hanc viam tentabimus, præeunte naturâ*, &c. BOERH. *de Hydrope, aph. 1243. In* VAN SWIETEN, *tom. iv, p. 256.*

Ce nouveau diurétique, que nous devons à M. Storck, a pourtant quelquefois le sort de bien d'autres remedes très-accrédités ; & il est, comme eux, quelquefois sans effet. On sait trop qu'il est des maux qui sont rebelles aux plus grands spécifiques.

Non est in medico, semper relevetur ut æger ;
Interdùm doctâ plus valet arte malum.
OVID. *de Ponto, lib.* 1, *Eleg. iv.*

N'observe-t-on point fréquemment que des viscères squirrheux, d'où l'on voit naître des collections d'eaux dans différentes cavités, & des épanchemens universels ; que l'affaissement extrême des solides, d'où l'atonie & l'inertie des vaisseaux inhalans dépend en partie, étant continuellement

abreuvés d'une quantité prodigieuſe de ſéroſités croupiſſantes dans ces mêmes cavités ou dans tout le celluleux, ce qui énerve de plus en plus les ſolides; que l'hydropiſie enkyſtée, qui cede même rarement à la ponction, ſont des cauſes qui rendent preſque toujours les plus puiſſans diurétiques ſans effet? Ce ſont ces ſortes d'hydropiques que l'art doit, malgré lui, abandonner à leur malheureux ſort, & qui n'ont d'autre conſolation à attendre que de voir leurs maux s'agrandir, qu'une mort trop tardive, après un délabrement preſqu'univerſel de l'économie animale, vient enfin terminer.

C'eſt dans ces circonſtances que l'oxymel colchique n'aura d'autres ſuccès que d'augmenter peut-être l'excrétion des urines, ſans diminuer ſouvent le volume des eaux épanchées, ou, confondu dans toute la maſſe des liquides qui circulent, perd ſa vertu diurétique, ſans nuire aux malades, étant dépouillé en partie de ſa virulence par l'acide du vinaigre.

Ne peut-on point ici dire de cet oxymel ce que M. le Baron *Van Swieten* dit de la Scille dans ſon *quatrieme tome*, *chapitre de l'Hydropiſie*, §. *1243*, *pag. 260 ? Facilè autem patet tunc tantùm poſſe expectari auxilium ab hoc remedio, ſi cavum, in quo hæret aqua collecta, adhuc aptum ſit ut reſorbeat; ſecùs enim exire non poſſet.*

HISTOIRE

Des Fievres pétéchiales & miliaires qui ont régné pendant huit ans dans le canton de Montaigu-lez-Combrailles, dans la baſſe Auvergne; par M. DE PLAIGNE, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.

La miliaire eſt une maladie nouvelle, qui ne paroît pas de nature à ſe perdre. On devroit encourager les Médecins, dans toutes les Provinces où ſe montre cette production du dix-ſeptieme ſiecle, à fournir leurs obſervations, afin d'ajouter les derniers traits aux différentes eſpeces qu'en a données le ſavant Sauvages. Je crois vous devoir faire part de ce que j'ai pu obſerver ſur ſept à huit cens malades qui m'ont paſſé par les mains. Ce fut le premier Janvier 1757 que parut ſous mes yeux le premier exemple de cette épidémie ſur un Curé travaillé d'une fluxion de poitrine qui me parut ſinguliere : elle ſe termina par une éruption conſidérable de miliaire ; même époque des miliaires qui ont régné à Vienne en Autriche. La longueur du ſujet ne me permet pas de rapporter ici les différentes eſpeces bien caractériſées que j'ai pu obſerver

obſerver dans l'eſpace de huit ans. Je m'en tiendrai à celle qui a été la plus générale.

I. PERIODE. *Miliaris vulgaris è Monte-acuto.* On eſt ſourdement ſaiſi d'un certain engourdiſſement du cerveau, & d'une douleur gravative & permanente dans le front, qui va frapper le derriere de la tête, avec une roideur conſidérable dans les muſcles du col. Cette douleur gravative ſemble ſe propager tout le long de l'épine du dos, & s'éparpiller vers les reins. Les malades éprouvent en même-tems une laſſitude ſpontanée dans toutes les parties du corps : il ſemble, diſent-ils, qu'on leur ait rompu les membres à coups de bâton : quelquefois ce ſont des picotemens, des engourdiſſemens, des mal-aiſes ou des friſſonnemens entre chair & cuir, & alternativement de petites chaleurs paſſageres avec des angoiſſes & des défaillances fréquentes. La fievre, au toucher, eſt peu conſidérable ; c'eſt le plus ſouvent une nuance ou deux au-deſſus de l'émotion : on y obſerve quelques bourraſques, mais qui n'ont rien de réglé. Le pouls fréquent d'abord, devient enſuite plus lent que dans l'état naturel ; il eſt concentré, embarraſſé, & comme rebondiſſant par la gêne de la circulation. Les carotides battent fortement. Il paroît une ſueur dont l'odeur a quelque choſe de ſi particulier, qu'elle eſt devenue pour moi un des

ſignes les moins équivoques de cette épidémie. Quelquefois cette maladie eſt préparée de longue main, par un affaiſſement du corps, un air triſte, un teint plombé, des yeux nébuleux, qui nous font prédire la maladie future. Quelquefois elle ſe déclare ſans aucun prélude.

Voilà ce qui ſe paſſe, les quatre premiers jours, ſouvent avec des nuances plus enveloppées; ce qui en impoſoit dans les commencemens. Ce n'étoit qu'une migraine; pléthore chez les ſanguins; plénitude chez les pituiteux; chez d'autres, douleur de rhumatiſme; & même vapeurs, chez les perſonnes hyſtériques. Il falloit voir & attendre: l'on perdoit un tems précieux; le Médecin reſtoit dans la crainte alternative, ou de trop faire, ou de ne pas faire aſſez.

II. PERIODE. Du 4 au 5 il ſe déclare une légere hémorragie par le nez; elle a été quelquefois fort conſidérable: le mal de tête diminue. Me voilà guéri, dit le malade, mais eſpérance de 24 heures. Le lendemain il renaît; les ſens s'engourdiſſent davantage, ſurvient un délire ſourd, les yeux ſont nebuleux, larmoyans, le viſage eſt plombé, avec un air ſtupide. Quelquefois, au contraire, le malade eſt impatient, il a plus de vivacité; il s'annonce des ſoubreſaults dans les tendons. Tous ces ſymptômes prennent de la force, vers le ſep-

tieme jour : les ſueurs ſont plus copieuſes, plus gluantes, plus fétides. Quelquefois il paroît de petites rougeurs entre chair & cuir, voilà des délires, des angoiſſes, des érétiſmes, des ébranlemens dans toute la machine, des ſtupeurs : le malade eſt babillard, inquiétant ; il prétend ſe bien porter. Des douleurs violentes & ſpaſmodiques parcourent rapidement les jambes, l'eſtomac, les épaules, les hypocondres : le pouls en paroît agité. Cependant l'inactivité qu'il affecte prouve qu'il n'entre pour rien dans la vivacité des douleurs. J'ai remarqué que ces douleurs ſont plus vives, à proportion que le cerveau ſe trouve moins entrepris. S'il l'eſt ſinguliérement, le malade eſt comme aſſommé, dans une ſtupeur univerſelle, avec ſpaſmes : tout cela change ſouvent de place, & vient fondre ſur la poitrine, bientôt affectée d'une oppreſſion violente, & poignardée de mille points irréguliers qui ſemblent devoir fondre le poumon. En effet, il en réſulte des crachats prodigieuſement épais, & que l'on a ſouvent pris pour du pus. Quelquefois c'eſt une toux ſeche, fort irritante, qui ceſſe tout-à-coup, pour reprendre ; d'autres fois, il a paru des crachemens de ſang prompts & copieux : ce ſymptôme vous occupe ; il diſparoît, pour faire place à un autre auſſi effrayant.

III. PERIODE. Du 9 au 10, le plus grand nombre a payé le tribut: c'eſt le moment où la nature fait le dernier effort pour l'éruption. Si elle prend le deſſus, la poitrine ſe dégage, le pouls perd de ſa concentration, les autres ſymptômes diminuent, le corps ſe trouve couvert, en peu de jours, de boutons cryſtallins, ſemblables aux véſicules qui brillent ſur les feuilles de la glaciale: les malades périſſent ſouvent dans l'oppreſſion, ſi l'éruption ne ſe fait pas, ou ſi elle eſt imparfaite. J'en ai vu guérir tout-à-coup, par une éruption pleine & copieuſe; mais ordinairement, & dans le fort de l'épidémie, tous les ſymptômes ci-deſſus prenoient de la conſiſtance, & duroient encore huit à neuf jours. Là, vous voyez un délire ſourd, avec un engourdiſſement univerſel de toutes les fonctions vitales & animales, marcher d'un pas égal juſqu'à la fin de la maladie: tout eſt ſuſpendu, les yeux ſont troubles, le malade eſt ſourd, les crachats toujours rouillés, le pouls concentré, plus lent que dans l'état naturel, quelquefois de quinze pulſations par minute; ſueurs toujours laborieuſes, conſtipation opiniâtre: chez un autre, le cerveau ſera moins embourbé; les ſymptômes ſeront plus dolorifiques; ils varieront ſans ceſſe, diſparoîtront, reviendront par fougues, ſueurs, concentration du pouls, ſoubreſaults, an-

goiſſes, oppreſſions, hémorragies; tout revient à la charge, redouble, & amene de nouvelles criſes d'éruption, tandis que la premiere ſe deſſeche : ainſi l'éruption ſe fait en détail, la nature partage heureuſement ſes efforts; mais ſuſpendez votre jugement; elle peut échouer au port : tout cela nous amene juſqu'au dix-huitieme jour

IV. PERIODE. A cette époque le ventre, qui a été reſſerré pendant l'éruption, s'ouvre de lui-même : les malades rendent des matieres bilieuſes, prodigieuſement fétides, où l'on trouve ſouvent des paquets de vers, ſur-tout ſi on n'a pas purgé dans les commencemens, & dans ce cas-là, quelquefois, au contraire, la maladie eſt accompagnée de cours de ventre; il paroît preſque toujours ſe ralentir dans le fort de l'éruption : les ſueurs ceſſent, les fonctions ſe rétabliſſent, les ſens reprennent leur jeu. L'ame, abſorbée par l'embarras des nerfs, inſtrumens de ſes fonctions, ſe répand au-dehors : le trouble intérieur n'enfante plus d'idées fantaſtiques, les ſenſations ſont nettes, le pouls devient libre, dégagé : s'il conſerve un peu de concentration, craignez la récidive. Les malades éprouvent une grande demangeaiſon à la peau : l'épiderme ſe renouvelle, les cheveux tombent : il reſte quelquefois, dans la convaleſcence, une ſtupeur dans tous les mem-

bres, un engourdiſſement du cerveau & une eſpece d'imbécillité, nouvel indice d'une dépuration imparfaite. J'en ai vu pluſieurs garder long-tems des cæcités, des ſurdités, des tremblemens; d'autres ont eu enſuite des puſtules, des furoncles: elle a été ſuivie de gonflemens aux hypocondres, de bouffiſſures, cachexie, hydropiſie, fievres intermittentes, &c.

Cette eſpece a été ſinguliérement combinée avec les fievres putrides-vermineuſes: les évacuations, dès les premiers jours, étoient prodigieuſement fétides. Dans les étés de 1760, 1761, il falloit commencer par évacuer quarante à ſoixante vers: les nerfs ſe trouvant à la fois ébranlés par les vers & par le levain miliaire, il en réſultoit des tragédies ſurprenantes.

Cette maladie a pris toutes ſortes de formes. Nous avons vu pluſieurs perſonnes, ſur-tout les enfans, promener la miliaire dans les rues; elle s'eſt préſentée ſous les apparences de *rhumatiſme*, de *vapeurs*, de *ſpaſmes*, de *fievres inflammatoires*. Cette derniere eſpece eut lieu dans le commencement de l'épidémie; elle ſuivoit la marche des fluxions de poitrine, ſe terminoit, le 7, le 9, par une criſe prompte. Nous l'avons vu traîner en longueur, tenir le malade toujours abſorbé pendant des cinq ou ſix ſemaines, pouſſant toujours de nou-

velles efflorescences : rien de plus ennuyeux pour le malade & pour le Médecin. Phénomene bien singulier ! elle a été entre-coupée ; elle s'est suspendue au moment le plus terrible, a laissé le malade sans fievre, & convalescent pendant des cinq à six jours, & a repris tout-à-coup son même période, pour finir tous ses tems. Une autre espece a été *secondaire*, est arrivée à la suite d'autres maladies, après des fievres putrides, dont les malades étoient parfaitement guéris : elle s'est montrée là, sans complication, avec tous les caracteres qui lui sont propres. L'été de 1762 fut sec & chaud. Il parut une espece gangréneuse ; elle fut mêlangée de pourpre, escarres, charbons, dépôts lymphatiques & gangréneux ; encore une nuance, c'étoit la peste. L'espece la plus terrible attaquoit le cerveau ; du 3 au 5, sans éruption : elle exigeoit d'autant plus de sagacité, que, dans le même tems, il régnoit des maux de tête, qui se terminoient par une légere hémorragie du nez, sans autre suite. Dans un autre tems elle affecta le poumon par préférence : une fievre gangréneuse, peu inflammatoire, détruisoit le poumon ; dès le premier accès l'humeur étoit fixée : les malades périssoient en 5 jours.

Cette maladie attaque particuliérement les adultes, les tempéramens délicats & cacochymes ; peu dangereuse chez les enfans,

rare chez les vieillards, & chez eux, elle finit le plus ſouvent par la gangrene; elle avance ou détermine les regles chez les femmes, les attaque ſur-tout dans ce tems-là, & après les couches. Il y a beaucoup de vers, les évacuations prodigieuſement fétides: les envies de vomir ne ſont pas fréquentes; la ſoif n'eſt pas conſidérable; la langue blanche & humectée, quelquefois noire, mais ſouvent par l'abus du vin: la détrempe y remédoit. Les urines doivent dépoſer beaucoup, pendant & après l'éruption: ſi elles ſont long-tems troubles & laiteuſes, la maladie ſera ôpiniâtre. C'eſt un mal, ſi l'éruption s'annonce les premiers jours: le levain eſt forcé par l'art ou par la nature; il ſe précipite ſur différentes parties: dans notre eſpece elle commence plus sûrement vers le 9. Après l'éruption, ſi le pouls reſte concentré, avec ſtupeur, attendez de nouvelles éruptions; s'il ſe concentre davantage, & que les urines deviennent limpides, craignez la mort. Les ſaignées, les purgations & le régime anti-phlogiſtique, dans les commencemens, retardent heureuſement les ſueurs & l'éruption. L'éruption tardive eſt plus légitime: plus les boutons ſont cryſtallins, moins compliqués de rougeurs, & plus j'en ai été ſatisfait. Rien n'eſt prématuré: le levain miliaire, ſuffiſamment travaillé, s'exhale ſeul: ſi les boutons s'an-

noncent d'abord rouges & phlegmoneux, au moins à un certain degré, ils ſont moins ſûrs : les taches pourprées ſont d'une autre eſpece & pernicieuſes. De même, ſi les ſueurs copieuſes paroiſſent dès le premier jour, & qu'elles continuent, c'eſt un mal : la nature épuiſe ſes reſſources; reſte le levain qui gangrene. Cette eſpece a voulu paroître au commencement de cette année 1765. *Miliaris ſudatoria.* Cette maladie eſt contagieuſe ; elle ſuit volontiers le ſang. En 1763 on la voyoit ſuivre une rue, & delà paſſer dans une autre. Introduite dans une maiſon, elle paſſe tout en revue : j'en ai traité juſqu'à huit ſous le même toît. Je ſuis très-perſuadé qu'elle pourroit s'inoculer comme la petite-vérole ; mais il eſt décidé qu'on peut l'avoir pluſieurs fois. Je l'ai vue juſqu'à trois fois ſur le même ſujet : quelques-uns ont ſuccombé enfin. Après la mort il paroît des hémorragies, des dépôts, des gangrenes dans les différens viſceres : les cadavres deviennent livides, & ſe corrompent promptement.

THÉORIE.

Engourdiſſement du cerveau, laſſitudes dans tous les membres, abattement univerſel, lenteur dans toutes les fonctions, concentration du pouls; agitations qui ne ſont point co-incidentes avec la fievre, ſoubreſaults,

ſtupeurs dans tous les ſens, &c., tout nous indique que cette maladie n'intéreſſe le ſang que par contre-coup, & qu'elle ſiege eſſentiellement dans le genre nerveux ; elle eſt moins ſanguine & inflammatoire que lymphatique & nervale : auſſi voyons-nous que la nature, qui, dans les maladies inflammatoires, allume la circulation pour fondre & réſoudre les obſtacles, ſuſpend ce reſſort dans cette eſpece de maladie, & ne met en jeu que les nerfs qui ſont ébranlés d'une façon qui me ſurprend toujours, & que tous les Auteurs regardent comme mortelle, lorſque les ébranlemens ſe trouvent ſymptômes des autres maladies. En effet, les ſoubreſaults & les autres commotions du genre nerveux ſont portés à un plus haut degré dans la miliaire la plus bénigne, que dans les fievres malignes ordinaires les plus compliquées. Ici c'eſt un effort de la nature pour débarraſſer les nerfs d'une humeur viſqueuſe & âcre qui les abreuve, les obſtrue, les engourdit & englue les eſprits vitaux, étouffe les fonctions du ſentiment, & porte à la fois dans les humeurs un caractere putride & gangréneux.

Le levain miliaire ayant une affinité particuliere avec la lymphe nervale, il n'eſt pas ſurprenant qu'il affecte par préférence le cerveau, qui en eſt l'origine, & delà tous les rayons qui portent la vie & le ſenti-

ment dans les différentes parties du corps. Il faut donc considérer cette maladie comme un état de stupeur & d'engourdissement, & un commencement de paralysie, occasionné par un levain étranger qui englue les esprits vitaux, & obstrue les nerfs. La nature venant, par ses efforts, à remuer ce prélude paralytique, offre à nos yeux ce spectacle aussi singulier qu'il est effrayant. Il paroît que le levain miliaire, quel qu'il puisse être, est de la classe des stupéfians. On conçoit aisément que l'engorgement de la lymphe nervale dans la substance du cerveau, doit opposer une résistance au cours naturel du sang; delà l'hémorragie du nez, qui arrive le quatrieme jour par le reflux du sang à l'extérieur, & le battement des carotides, que l'on voit sensiblement se contracter avec force; le sang y paroît comme rebondir & revenir sur ses pas. C'est aussi à l'engourdissement & aux spasmes du genre nerveux qu'il faut rapporter la contraction lente & laborieuse des arteres, qui fait la concentration du pouls, ainsi que l'oppression de poitrine, les différentes hémorragies par l'expectoration, les regles, &c. Elles n'ont rien de critique que par contre-coup; elles sont la mesure de l'embarras de la circulation, & celui-ci de l'engourdissement des nerfs: aussi avons-nous remarqué, dans les cas où la nature sembloit partager ses efforts

par différentes repriſes d'éruption, que le ſaignement de nez, la concentration du pouls & les ſpaſmes marchoient de front, & en devenoient l'annonce.

Si le levain miliaire eſt moins abondant, & s'il n'a pas contracté une analogie parfaite avec les eſprits vitaux, le cerveau & le genre nerveux ſeront moins intéreſſés, la maladie moins longue, & la moindre criſe pourra le porter dehors; c'eſt ce que nous avons obſervé au commencement de l'épidémie. Elle ſe terminoit le 7, le 9, alloit à peine juſqu'au 14. Elle parut en hiver ſous le maſque des *fievres inflammatoires*, cédoit à leurs criſes par l'expectoration ou par une ſueur: une éruption pleine & complete jugeoit la maladie. Les choſes changerent par la ſuite: elle ne céda pas même aux criſes des fievres putrides, auxquelles elle s'aſſocia; elle s'étendit au-delà, & joua un rôle diſtinct.

Dans le fort de l'épidémie, le levain miliaire ayant intimement pénétré la lymphe nervale, il ne portoit pas ſes coups plus loin; il frappoit à la ſource des eſprits, y occaſionnoit des fontes gangréneuſes & ſubites. Alternativement les eſprits vitaux n'étant pas mortellement entachés par cette premiere ſecouſſe du levain miliaire, ils pouvoient le porter outre, & le dépoſer dans les différentes parties du corps: d'a-

bord à la poitrine, peut-être par une nouvelle affinité du levain avec l'humeur bronchiale ; delà des oppreſſions conſidérables, ſuivies d'expectoration d'une humeur prodigieuſement épaiſſe & comme purulente, ou bien des dépôts gangréneux. La nature peut-elle porter plus loin ſes efforts encore imparfaits ? Le levain miliaire vient échouer à la peau ; delà les ſuppurations, les dépôts, les eſcarres, les éryſipeles ; & enfin arrive l'éruption miliaire, pure & légitime, ſi la nature eſt pleinement victorieuſe, & le levain moins putride & moins corroſif.

Le levain miliaire s'eſt-il emparé de tout le genre nerveux ? Il n'en ſera pas pour cela fort meurtrier ; s'il n'a pas contracté un caractere particulier de putréfaction, ou ſi le ſujet n'y eſt pas ſinguliérement diſpoſé, la nature induſtrieuſe partagera ſes efforts ; l'éruption ſe fera par repriſes & en détail ; la maladie traînera en longueur.

Il réſulte de nos obſervations ſur le genre de cette maladie, 1° que ce qui étoit laſſitude, engourdiſſement, picotement d'abord, devient enſuite éruption bénigne & légitime, ou au contraire dépôt, eſcarres, gangrene, en proportion de la quantité du levain miliaire, de ſon acrimonie, de ſon épaiſſiſſement, de la diſpoſition de la peau & des forces de la nature, pour le

ſurmonter, le déprendre & le porter dehors. 2° Que le plus violent coup de ſa malignité devroit être celui de tuer du 4 au 5, ſans éruption dans ſon premier effort, par une corruption du cerveau qui ſe manifeſte après la mort. 3° Le ſecond coup en ſous-ordre de ſa malignité, ſeroit de gangrener le poumon, le 5, le 7, le 9, ſans éruption ou avec une éruption imparfaite. 4° De former des dépôts lymphatiques ou gangréneux en différentes parties, ou bien des taches de différentes eſpeces à la ſurface de la peau, avec éruption. 5° Il eſt aiſé de concevoir qu'on ne doit pas s'attendre ordinairement à une éruption ſubite & complete, comme j'en ai vu quelques exemples, le levain miliaire étant d'une nature ſi pénétrante & ſi propre à s'identifier avec la lymphe nervale : il ne doit en général s'en détacher que par nuances, & par des efforts ſoutenus & redoublés, à la différence des engorgemens ſanguins ; ce qui pourra toujours donner un air ſymptomatique à cette éruption, & devenir un ſujet de diſcuſſion pour les Médecins qui ne voudront pas s'attacher à bien ſaiſir la marche de la nature.

TRAITEMENT.

La ſaignée paroît en général contraire à la nature de cette épidémie, avec les reſtrictions dont nous parlerons ci-après. Les

malades ne les ſupportent pas aiſément ; ils ſe trouvent mal ; le pouls eſt lent. Cependant, par rapport aux révolutions qui doivent accompagner cette maladie, je place une ou deux ſaignées au bras ; je ne l'ai guere faite au pied : j'en ai été empêché par les foibleſſes, la pâleur & les défaillances qui ſuivent celle du bras, & qui ſans doute auroient été plus conſidérables, après celle du pied. J'y ſuppléois par une couple de lavemens, qui étoient mon début ordinaire, & qui accompagnoient la ſaignée du bras ; je les trouvois propres à détourner l'humeur du cerveau, à diſpoſer aux évacuations, ſans tirer trop de ſang des veines : cependant je crois que la ſaignée du pied peut trouver ſa place.

Les purgations tiennent le plus près à la nature de la maladie ; elles ſont d'abord indiquées par la plénitude ordinaire qui l'accompagne. Par rapport au levain miliaire, je n'ai pas remarqué qu'elles en aient ſuſpendu l'éruption : au contraire, elles l'ont ſouvent favoriſée, ſoit en la déterminant, ſoit en détournant par les ſelles une partie du levain : dans certains cas même j'ai purgé avec ſuccès dans le fort de l'éruption, quoiqu'en général je tâche de l'éviter.

Préparer les premieres voies & le ſang, corriger la pente que les humeurs ont à la putré-

faction & à la gangrene ; mûrir, ſéparer & porter à la peau l'humeur viſqueuſe qui relâche & engourdit les nerfs, réveiller leur reſſort, calmer l'irrégularité de leurs mouvemens ; voilà les vues qu'on doit ſe propoſer.

Je débute par un couple de lavemens émolliens, ſuivis d'une ſaignée du bras ; j'en place une ſeconde, ſi le tempérament du malade ſemble l'exiger ; j'ordonne une tiſane nitrée, avec chiendent, ſcorſonere, capillaire, bourrache, fleurs de tilleul, & choſes ſemblables ; quelquefois le petit lait ou une ſimple eau panée, avec le miel & le nitre, ou un peu de vinaigre. Cette tiſane va ſon train juſqu'au tems de l'éruption. Je place une couple de purgations anti-phlogiſtiques, ordinairement le deuxieme & le quatrieme jour, avec les tamarins, la manne, un peu de ſéné & de ſel de Glauber ; & ſi les premieres voies me paroiſſent conſidérablement ſurchargées, je commence par l'ipécacuanha ou le tartre ſtibié.

Au ſecond période je continue la tiſane nitrée ; je place quelques potions huileuſes, quelques lavemens émolliens : le malade me paroiſſant ſuffiſamment préparé & détrempé, je fais prendre en vingt-quatre heures, à doſes ſoutenues, la décoction de trois ou quatre gros de quinquina ; elle eſt adoucie ſimplement avec le ſyrop de capillaire : s'il

y a encore de la chaleur, je ſubſtitue le ſyrop de limon, ou quelques gouttes d'eſprit de ſel marin : ce remede eſt continué juſqu'à la fin de la maladie. Aux approches du ſeptieme jour, je travaille le levain, & lui prépare une iſſue, par l'application de deux larges véſicatoires aux gras de jambe, quelquefois à la nuque, dont j'entretiens ſoigneuſement la ſuppuration auſſi juſqu'à la fin de la maladie.

Aux approches des criſes de l'éruption, je rends la tiſane légérement diaphorétique ; j'ajoute la ſerpentaire de Virginie ou quinquina, moitié doſe de celui-ci, aiguiſant la potion d'une poudre tempérante, faite avec nitre, ſucre, camphre, ſel ſédatif d'Homberg, & les yeux d'écreviſſes ; je m'en tiens-là, & m'écarte peu du régime antiphlogiſtique, tant que la nature eſt ferme dans ſa marche ; mais, le plus ſouvent, à cette époque, je renouvelle les véſicatoires, ou j'en applique de nouveaux : ſi la poitrine me paroît conſidérablement engluée de matiere épaiſſe, je ne fais pas difficulté de les appliquer à l'endroit même de la poitrine où la douleur ſemble le plus appuyer : j'en ai vu pluſieurs fois des effets ſurprenans. Dans ce cas, j'ajoute à la potion les ſyrops d'œillet, d'éryſimum, l'oxymel ſcillitique, ou même quelques grains de kermès minéral, pour évacuer une

partie de l'humeur, tandis que le reſte eſt ſollicité par l'expectoration. Si les ébranlemens du genre nerveux ſont conſidérables, j'inſiſte davantage ſur la poudre tempérante, dont je fais des bols, y ajoutant le ſuccin, le cinnabre, & quelquefois le *contrayerva*.

Pendant tout le temps de l'éruption, je joins quelquefois à l'eau panée quelques cuillerées de vin, au lieu du vinaigre ou du nitre; & ſi tout eſt en bon état, je m'en tiens, le plus ſouvent, à la ſimple décoction de quinquina nitrée & camphrée légérement. J'ai eu rarement beſoin de plus forts cordiaux. Ne vous y trompez pas, il faut ranimer les nerfs, & ne pas incendier les humeurs. Rien n'eſt plus propre à précipiter la matiere dans ces différens viſceres. Comme il y a quelquefois une conſtipation opiniâtre, je place quelques lavemens par intervalles, ou quelques onces d'huile d'amandes-douces dans la potion, ou même quelques grains de kermès: j'entretiens les véſicatoires; & s'il y a de la chaleur, j'appuie davantage ſur les acides & les rafraîchiſſans; en un mot, ici comme dans toutes les maladies éruptives & toutes les fievres aiguës, le but du Praticien doit être de modérer les efforts de la nature, s'ils ſont trop actifs, ou de leur prêter la main, s'ils ſont languiſſans.

Lorſque la maladie a pu traîner en longueur, & durer un mois entier, avec des criſes répétées d'éruption, annoncées toujours par de nouvelles ſecouſſes d'anxiété, d'oppreſſion, de ſpaſmes, toutes les fonctions paroiſſant comme embourbées ; après tous les remedes ci-deſſus, je faiſois prendre quelques verrées de tiſane ſudorifique, avec les bois ; je la rendois purgative par intervalles pour réveiller le ton du genre nerveux, & emporter une partie de l'humeur. A la fin de la maladie il eſt eſſentiel de purger.

En général, les véſicatoires, le quinquina, les acides ſont mes remedes ordinaires. J'ai fait paſſer quelquefois une once de nitre, quatre onces de quinquina, trois ou quatre véſicatoires ; tout cela combiné, ſelon les circonſtances, avec la ſerpentaire de Virginie, le *contrayerva*, les abſorbans, les anti-ſpaſmodiques & les diaphorétiques, ou d'autres remedes appropriés, ſelon la variété des ſymptômes, préludant par une ſaignée ou quelques lavemens, & une couple de purgations anti-phlogiſtiques. Par rapport aux ſueurs, j'ai eu ſoin de ne les pas bruſquer, ſans les ſolliciter trop ; je renouvelle l'air, je fais changer de linge ; & j'ai quelquefois préféré l'application des véſicatoires à la nuque, afin que, dans les panſemens, les malades fuſſent un peu aërés.

Nous avons dit que la miliaire se combine avec les fievres inflammatoires : c'est ici le cas de s'expliquer sur l'article de la saignée. Les uns l'exigent dans le traitement de cette maladie, les autres la disent mortelle. Tout cela est vrai : cette distinction demande toute la sagacité du Praticien. Il se présente une péripneumonie, une maladie quelconque, avec tout l'appareil d'une fievre inflammatoire : le pouls est grand, fort développé ; l'intensité des symptômes répond à l'intensité de la fievre. Vous saignez, le sang est coëneux : dans ce cas-là, sans doute, il faut saigner. Saignez, tant qu'il sera coëneux, & que les symptômes dureront ; employez les délayans, les émolliens & les anti-phlogistiques, comme dans les maladies inflammatoires. Ménagez pourtant les saignées comme devant bientôt vous être inutiles : vous en serez averti par un changement de scene ; le pouls devient concentré, embarrassé, gêné dans son cours ; les douleurs sont vives ; mais elles changent de place souvent : les crachats sont fort sanguinolens ; mais tout cela ne répond pas aux agitations du pouls : les soubresaults s'annoncent, le masque tombe, l'épidémie prend le dessus. Ouvrez alors une issue par les véscatoires, & travaillez à débarrasser les nerfs. M. Hasenohol saignoit beaucoup ; mais aussi dit-il que le sang étoit ordinai-

rement coëneux, comme il l'éprouva sur lui-même : d'ailleurs il blâme les purgatifs. Il paroît que la miliaire qu'il avoit à traiter, approchoit beaucoup de notre espece inflammatoire ; mais, dans l'espece combinée avec les fievres putrides, où l'on aura à évacuer de trente à soixante vers, ce seroit s'aveugler que de négliger ce secours, sur-tout dans les commencemens. Cette maladie est un véritable Protée. Les Médecins ne paroîtront jamais d'accord sur son traitement, s'ils n'ont soin de caractériser l'espece qu'ils ont eu à traiter.

Dans les temps où le levain a paru errant, volatil, & détaché, pour ainsi dire, des humeurs, la maladie allant presque jusqu'au 14, sans aucune apparence de malignité, après les anti-phlogistiques ordinaires, la crise a paru obéir à de simples purgatifs combinés avec de légers diaphorétiques : à peine avions-nous besoin d'autres remedes. Mais lorsqu'il eût pousse de profondes racines, & qu'il eût entamé la lymphe nerveale, de façon à accabler le cerveau dès sa premiere irruption, ou qu'il eût affecté la poitrine sans éruption, ou même qu'il se fût annoncé avec des taches pourprées, & des dépôts gangréneux, enlevant les malades le 5, le 7 ; dans ces tems, les saignées & les purgations étoient d'un très-foible secours ; & le plus souvent elles étoient

funeſtes : les acides, le quinquina, tous les anti-ſeptiques avec les véſicatoires, dès le premier inſtant, étoient l'unique reſſource ; mais ſouvent le coup mortel étoit porté, dès le premier accès, & avant que le Médecin fût appellé.

LETTRE

De M. GIRARD ROUSSELIERE l'aîné, Chirurgien de vaiſſeau, ſur l'effet des vulnéraires dans le ſcorbut de mer.

MONSIEUR,

Quoique l'étude & l'eſprit de combinaiſon ſoient la ſource la plus ordinaire de nos connoiſſances, on ne peut cependant pas nier que le haſard ou la néceſſité ne nous faſſent quelquefois faire des découvertes qui échappent au travail le plus aſſidu. C'eſt un fait qui ſe réduit à la derniere évidence, ſi l'on conſidere l'heureuſe obſervation que j'ai faite d'un palliatif du ſcorbut, dont voici en précis le détail.

Etant parti de Nantes ſur un navire où j'étois en qualité de premier Chirurgien, nous arrivâmes à Malimbe, ſur la côte d'Angole, où nous paſſâmes ſix mois & demi à faire l'achat 450 negres deſtinés pour

Saint-Domingue. A notre départ, tout le monde jouiſſoit d'une bonne ſanté ; mais environ huit jours après que nous eûmes perdu de vue la côte d'Afrique, nous fûmes ſurpris par un calme très-chaud, & une pluie fort abondante qui durerent pluſieurs jours, & firent naître, parmi nos negres, que l'on étoit obligé de tenir enfermés dans l'entre pont, une violente dyſſenterie qui ſe communiqua aux blancs de l'équipage & devint générale. Trois blancs & ſoixante négres périrent de cette cruelle maladie : beaucoup de ceux qui eurent le bonheur d'échapper furent pris du ſcorbut. Le cochléaria, le creſſon, le raifort ſauvage, & ſurtout le jus de citron, furent employés avec ſuccès ; mais la grande quantité de malades ayant bientôt épuiſé tous ces remedes, le ſcorbut reparut avec plus de force. Après les ſymptômes ordinaires, dans l'eſpace de huit jours, j'ai vu de vieilles cicatriſes ſe rouvrir, les tendons ſe raccourcir ; & la mort de pluſieurs de ces malheureux paroiſſoit inévitable, pour ne pas dire l'unique remede aux maux qu'ils ſouffroient.

Un d'entreux (c'étoit le Coq ou Cuiſinier des Matelots, qui eſt de Nantes, & ſe nomme *Nobilet*) tomba, en voulant ſe traîner ſur le pont pour prendre l'air : la chute parut rendre ſes douleurs plus aiguës ; il ne ceſſoit de me demander quelque remede

pour calmer ſon mal : moi, plutôt dans le deſſein de tranquilliſer un peu ſon imagination, que dans l'eſpérance de le ſoulager, je lui fis boire, depuis cinq heures du ſoir juſqu'à huit, une pinte d'infuſion de vulnéraires Suiſſes en forme de thé. A neuf heures, il s'endormit & ne ſe réveilla qu'à quatre heures du matin. Je lui demandai de ſes nouvelles: il me dit qu'il avoit paſſé la nuit fort tranquillement; que ſes douleurs étoient diminuées, ſur-tout ſa difficulté de reſpirer, dont il ſe plaignoit depuis plus de trois ſemaines. Sur ſon rapport, je pris le parti de faire uſer du même remede aux autres ſcorbutiques, qui s'en trouverent bien ; & comme preſque chaque jour nous mettoit un homme hors d'état de travailler, je fis ſupprimer l'eau-de-vie que l'on donnoit pour le déjeûner, & j'y ſubſtituai une chopine de la ſuſdite infuſion qui étoit chaude, & dans laquelle ils trempoient leurs biſcuits ; par ſon uſage, ceux qui n'avoient point encore ſenti les atteintes du ſcorbut en furent préſervés, & il ne fit plus de progrès chez ceux qui en étoient infectés. Ce double effet fut produit, malgré la mauvaiſe qualité de nos vivres qui ſe corrompoient de jour en jour. Nous eûmes tous le bonheur d'arriver à la Havane, 98 jours après notre départ d'Afrique, en comptant 26 jours que nous tînmes la mer, après avoir dépaſſé

dépassé Saint-Domingue, qu'un mauvais tems & une brume fort épaisse avoient empêché de découvrir. De quarante-un hommes qui composoient l'équipage, il y en avoit ving-neuf hors de service qui furent mis à terre, où ils se rétablirent dans six semaines. On jetta à la mer 150 livres de pain gâté, & 60 livres de feves aussi gâtées, qui faisoient toutes nos provisions.

OBSERVATION

Sur une Hernie inguinale complete, avec gangrene de l'intestin ; opérée par M. NOLLESON le fils, ancien Chirurgien-Aide-Major des Armées du Roi en Allemagne, Maître en chirurgie à Vitry-le-François.

Le nommé *du Rey*, Lyonnois, âgé d'environ 33 ans, employé à la suite de l'artillerie, en qualité de charretier, pendant la campagne de 1762, portoit depuis dix années ou environ une hernie du côté droit, qu'il faisoit rentrer lui-même, quand le cas l'exigeoit, sans la contenir par un bandage, qu'il croyoit d'autant moins nécessaire que cet accident lui arrivoit rarement & qu'il avoit beaucoup de facilité d'en faire la ré-

duction; mais la nature ne lui fut pas auſſi favorable dans toutes les circonſtances : un jour qu'il étoit occupé à remuer l'artillerie, par un effort violent qu'il fit, les parties ſortirent ſubitement & tomberent dans les bourſes. Le gonflement, la douleur, la tenſion, l'inflammation, la fievre, &c. ſuivirent de près cet accident. M. *le Roux*, Chirurgien en détachement au Corps Royal du camp de Crimberg, fut appellé pour ſoulager cet infortuné : il épuiſa toutes les reſſources de l'art pour diminuer ces violens ſymptômes ; mais tous les remedes qu'il employa, quoique ſagement adminiſtrés, n'eurent aucun ſuccès ; ce qui lui fit prendre le parti de l'envoyer le quatrieme Octobre (troiſieme jour de ſon accident) à notre dépôt établi dans un hameau au-deſſus de Crimberg. J'examinai, avec beaucoup d'attention, ce bleſſé, & les accidens qui accompagnoient ſa bleſſure : je m'apperçus qu'il avoit le hoquet, des nauſées, & même des vomiſſemens, dans leſquels il rendoit les matieres ſtercorales ; ce qui me fit juger qu'il y avoit étranglement à l'inteſtin. Alors je propoſai l'opération, perſuadant au bleſſé qu'il étoit expoſé à un danger de mort évident, ſans ce dernier moyen : il ne voulut point y conſentir ; les mêmes remedes lui furent encore adminiſtrés pendant deux jours, mais toujours ſans en tirer

aucun fruit : au contraire, le mal empira, & les ſymptômes devinrent plus preſſans ; bientôt les douleurs inſupportables qu'il ſouffroit le firent conſentir à ſe laiſſer opérer : je procédai donc à l'opération, en préſence de mes confreres ; l'inciſion faite & le ſac herniaire ouvert, je trouvai l'inteſtin couvert par une grande portion d'épiploon, lequel inteſtin étoit ſorti & formoit un coude d'environ trois travers de doigt : il étoit gangréné dans pluſieurs points de ſon diametre, & de la longueur de moitié de ſa ſortie, qui faiſoit environ trois pouces ; quelques matieres excrémenteuſes s'étoient échappées par ſes points gangréneux, & avoient fait épanchement dans le ſac : je continuai mon opération ; l'anneau débridé, je coupai la partie ſortie & altérée de l'épiploon, ſans y faire de ligature, que je crus très-inutile : je tirai enſuite doucement l'inteſtin, & je fis la ſection de ſa partie gangrénée. L'iſſue des matieres excrémenteuſes en partie gorgées dans l'inteſtin, me fit juger que c'étoit le bout qui répondoit à l'eſtomac ; en conſéquence, & ſuivant la méthode de M. *Ramdhor* (*a*), je pris le

(*a*) Chirurgien du Duc de Brunſwick, lequel, ſuivant ſon obſervation, a amputé environ deux pieds d'inteſtin iléon, avec une portion du méſentere gangrénés. Cet habile Chirurgien a joint

bout ſupérieur, je l'introduiſis dans l'inférieur; & au moyen d'un point d'aiguille, je maintins les parties auprès de l'anneau, après les avoir baſſinées avec un peu d'eau-de-vie & d'eau tiedes: je panſai enſuite la plaie mollement & méthodiquement; je fis une embrocation d'huile roſat ſur le bas-ventre, ſelon l'uſage: le bleſſé continua de prendre des lavemens, non-ſeulement le jour qu'il fut opéré, mais encore les jours ſuivans, qu'ils paroiſſoient être indiqués. Le lendemain, à la levée de l'appareil, je trouvai le tout en aſſez bon état: je continuai le panſement avec un digeſtif un peu animé, & quelques gouttes de baume de Fioraventi, que je diſtillai ſur le reſtant de la charpie, qui tenoit encore à la plaie, & ſur le bourdonnet mollet au bord de l'anneau. L'appareil fut ſoutenu par le *ſpica*, à l'ordinaire: les jours ſuivans, je vis diſſiper tous les ſymptômes; les matieres ſtercorales reprirent leur cours par l'anus: les fils de la ſuture ſe tirerent le dixieme jour après l'opération, & la plaie fut preſque

les deux bouts l'un dans l'autre, & a ſauvé le bleſſé, ſans événemens fâcheux. Voyez le Mémoire de M. Louis ſur la *Cure des Hernies inteſtinales, avec gangrene*, inſéré dans le troiſieme volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie, pag. 184.

entiérement cicatrisée au bout de 30 jours. Le blessé n'éprouva aucun accident pendant tous ses pansemens ; mais il ressentoit quelques douleurs au bas-ventre, pour peu qu'il fît usage d'alimens solides.

Le trente-deuxieme jour, à compter de l'opération, nous reçûmes des ordres pour accompagner un détachement de Carabiniers du côté de Zigenhem ; je partis, après avoir recommandé au blessé d'être circonspect sur la quantité d'alimens & sur la nature de ceux que je lui avois prescrits, pour éviter tout événement : il ne voulut point avoir égard à l'intérêt que je prenois à sa santé ; car, pendant mon absence, il mangea avec ses camarades du porc frais en ragoût, de la salade, &c.

Le cinquieme jour de mon départ j'arrivai du détachement ; je trouvai encore au dépôt ce misérable, digne de compassion : il avoit des vomissemens de matieres stercorales, des convulsions ; le pouls étoit vif, serré & intermittent ; & les foiblesses, qui succéderent aux sueurs froides & aux convulsions, le conduisirent au tombeau.

Quoique l'armée défilât alors, néanmoins je fus curieux d'ouvrir ce cadavre pour examiner les progrès de la nature, suite de l'opération : je trouvai que l'intestin iléon avoit contracté adhérence avec le péritoine & l'épiploon ; que le diametre de l'intestin,

à l'endroit de ſon adhérence, étoit retréci preſque d'un tiers, & qu'il formoit dans cet endroit une courbure reſſemblante, par ſa ſituation, à un angle curviligne; ce qui étoit tout-à-fait oppoſé à l'obſervation de M. *Ramdhor*, où l'inteſtin fut conſervé dans ſon diametre ordinaire.

Il fut aiſé de juger de la cauſe de la mort précipitée de ce malheureux par l'inſpection de cette partie de l'inteſtin dont le diametre plus petit & ſa courbure contre nature étoient cauſe qu'il n'avoit pu donner paſſage à la quantité d'alimens groſſiers & indigeſtes qu'il avoit pris. L'obſervation prouve qu'il ne peut point y avoir plénitude de matieres alimentaires dans l'inteſtin, avec étranglement, ſans qu'il ne ſoit ſuſceptible de grandes irritations. Or il faut conclure que ces irritations ont néceſſairement entraîné avec elles le mouvement anti-périſtaltique & convulſif des inteſtins & de l'eſtomac. De-là les mêmes effets que dans le *volvus*, le *miſerere*, &c.

OBSERVATION

Sur un Déchirement qui s'eſt fait au muſcle de la voûte du palais & de la luette ; par M. LEAUTAUD, Chirurgien-juré de la ville d'Arles, Prévôt de ſa compagnie, ancien Chirurgien-Major de l'Hôpital général du Saint-Eſprit de la même ville.

Je fus appellé pour voir le nommé *Jean Piquet*, fils d'un Navigateur de cette ville d'Arles, d'un tempérament vif, robuſte & ſanguin : il s'étoit laiſſé tomber, je ne ſais comment, ſur un roſeau, lequel heurtant par un des bouts une des dents canines de la mâchoire ſupérieure, & gliſſant deſſus, avoit occaſionné, par ſa chute précipitée dans la voûte du palais, le déchirement du muſcle de cette partie ; de maniere que le muſcle & la luette, réunis & preſque détachés, deſcendoient enſemble dans le goſier, & oppoſoient un obſtacle invincible au paſſage des alimens, & même à la reſpiration. Je crus qu'il étoit à propos de commencer par le faire ſaigner, tant pour arrêter l'hémorragie que pour appaiſer l'inflammation & relâcher les parties. Je fis réitérer la ſaignée le même jour. Comme je jugeai que

ce mal pourroit avoir des ſuites fâcheuſes, je me rendis ſans peine au ſentiment des parens, qui demandoient une conſultation. Je fis donc appeller deux de mes confreres, qui, après avoir examiné à loiſir la partie bleſſée, furent d'avis qu'on emportât ce lambeau de muſcle, ſans quoi, diſoient-ils, la vie du malade étoit en danger : je pris la liberté de leur faire obſerver qu'il conviendroit, avant que d'en venir-là, de tenter la réunion & le recollement de la partie ; que ſi ce procédé n'avoit pas ſon effet, on emploieroit tout de ſuite celui qu'ils avoient d'abord propoſé : ils ſe rangerent ſans peine à mon avis. En effet, je lavai la plaie & le lambeau avec une décoction de vulnéraire & du vin tiéde ; enſuite ayant ramené le lambeau à ſa place, je l'imbibai avec un pinceau de charpie, trempé dans le baume de la Mecque, & le mis au niveau des parties voiſines, après l'avoir étayé d'une plaque de plomb fort déliée & enveloppée d'un linge fin, le tout trempé dans le même baume. En un mot, mon appareil fut ſi heureuſement imaginé, ſi artiſtement appliqué, que, dans moins de vingt jours, ce lambeau du muſcle fut parfaitement réuni au palais : la luette d'ailleurs eſt dans ſon état naturel, de façon que le jeune homme eſt entiérement guéri, parle diſtinctement,

va ſur mer, navigue avec ſon pere, & jouit d'une parfaite ſanté.

Cette obſervation, ainſi que les autres que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, eſt le fruit de pluſieurs années de pratique & des obſervations que j'ai été à portée de faire dans l'hôpital & dans la ville. Je prendrai la liberté de vous en adreſſer d'autres, quand l'occaſion s'en préſentera, & cela, avec d'autant plus de plaiſir, que je ſatisferai mes plus vives inclinations; je veux dire mon zele pour la perfection de notre art, &c.

REMEDE

Dont on vante fort, en Hollande, l'efficacité pour guérir la phthiſie & les ulceres internes.

℞. *Aſphalti vel Bitum. Jud.* ℔ j.
Salis decrepit. ℔ ß.
Arenæ puræ ℔ j ß.

Mettez le tout enſemble dans une retorte, faites diſtiller à un feu bien fort. On a d'abord un peu d'eau, qu'il faut jetter, en ôtant, pour un moment, le récipient. L'huile

noire, qui ſuit de près cette eau, eſt le remede dont il s'agit : on continuera à la faire diſtiller auſſi long-tems qu'elle continue de venir noire, ou d'une couleur d'un bleu foncé. On fait prendre dix à quinze gouttes de cette huile, deux fois par jour, le matin à jeun, &, le ſoir, à l'heure du coucher. Ce remede n'a, dit-on, jamais manqué en aucune eſpece d'exulcération interne.

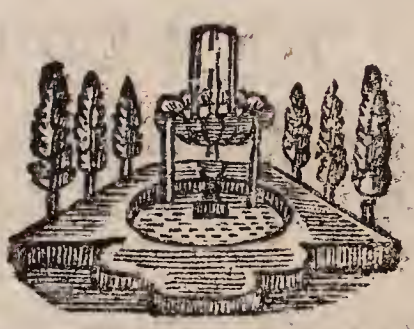

Observations Météorologiques. Août 1765.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6 h. & d. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	16 1/2	26	22	28 2 2/3	28 2 1/4	28 2
2	19 1/3	26 1/2	19 1/4	28 1 1/3	28 1/2	28
3	17	22 3/4	18	28	28	27 11 1/2
4	14 3/4	22 1/2	18 1/2	27 11 1/2	27 11 1/4	27 11 2/3
5	15 1/2	22 2/3	17	28 1/2	28 1/4	28 1/2
6	15 1/4	19 3/4	16 3/4	28 1/3	28 3/4	28 1
7	15 3/4	21 1/4	17	28 3/4	28 1/4	27 11
8	16 1/4	21 1/4	14 1/4	27 10	27 9 1/2	27 10 1/2
9	13 3/4	21 3/4	15 1/2	28	27 11	27 10 1/2
10	13	18 1/2	14	27 9 2/3	27 10	27 11 1/2
11	11 3/4	16 1/2	13 1/4	28 1/2	28 2/3	28 1
12	12 1/4	17 1/4	15 1/4	28	27 10 1/3	27 8 3/4
13	16 1/2	19 1/2	15 1/2	27 7 3/4	27 8	27 9 1/3
14	15 1/2	19 1/4	13 1/2	27 10 1/2	28	28 1 1/3
15	12	17	12	28 1 1/4	28 1 1/4	28 1 1/2
16	12	16 1/2	11 1/4	28 1 1/3	28 1 1/3	28 2 1/2
17	10	16	11	28 2 1/3	28 2 1/3	28 4
18	12	16 3/4	12	28 4 1/4	28 4	28 5 1/4
19	12	18 1/2	14	28 5 2/3	28 5 1/2	28 5 1/3
20	11 3/4	21	16	28 5 1/4	28 4 3/4	28 4
21	13 3/4	23 1/2	18 1/2	28 3	28 2	28 1 1/2
22	16 1/2	24 1/2	19 3/4	28 1 1/3	28 1	28 1 1/3
23	17 3/4	25 3/4	21	28 2 1/2	28 2	28 2
24	18	27 1/2	22	28 2 1/3	28 2	28 2 1/4
25	19	28	22 1/2	28 2	28 2 1/3	28 1 3/4
26	19	28 1/4	21 1/2	28 1 2/3	28 1 1/4	28 1 1/2
27	17	25	20	28 2	28 1 1/2	28 2
28	18	24 1/2	18 3/4	28 2	28 1 1/2	28 1
29	17	21	18	28 3/4	27 11 1/2	27 11 1/3
30	17	21 1/2	17 1/2	27 11 3/4	28 1/2	28 1 1/2
31	14	22	18	28 1 1/3	28 2	28 1 1/2

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	N-N-E. beau.	E. serein.	Beau.
2	N-N-E. nuag. couv.	N-E. nuages, éclairs.	Vent, beau.
3	O. nuag. pet. pluie.	O. nuag. forte ond. écl.	Nuages.
4	S-S-O. couv.	S-S-O. couv. éclairs.	Beau.
5	N-O. nuag.	O-N-O. couv. petite pluie.	Couvert.
6	S-O. couv. petite ond.	O-S-O. tonn. forte ond.	Beau.
7	S-O. nuag. pet. pl. vent.	S. tonn. couv. pl. cont.	Couvert.
8	S-S-O. couv. pluie.	S-O. vent, pluie.	Beau.
9	O-S-O. nuag. gr. vent.	O-S-O. nuag. gr. pluie.	Pluie.
10	O. nuag. pl.	O. pluie.	Pluie contin.
11	O. couvert, pluie.	S-O. couv. pluie, beau.	Beau.
12	S-E. nuages.	S-S-E. couv. petite pluie.	Pluie.
13	S-S-O. pl. tonn. beau, pluie.	S-O. beau, pluie, vent.	Couvert.
14	O-S-O. couv. pet. pl. vent.	O. couvert, gr. vent.	Nuages.
15	N-O. beau, nuages.	N-N-O. couvert.	Serein.
16	N-N-E. couv.	N. couvert.	Serein, vent.
17	N. vent, beau, nuag. couv.	N. pet. pl. b. couv. gr. v.	Beau, vent.
18	N. couv. v.	N. couvert.	Serein.
19	N-N-O. nuag. beau.	N-N-O. nuag. beau.	Serein.

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	La Matinée.	L'après-Midi.	Le Soir à 11 h.
20	N-N-O. ſer.	N. ſerein.	Serein.
21	N. ſerein.	E-N-E. beau.	Serein.
22	E-N-E. ſer.	N-E. beau.	Beau.
23	O. beau.	O. beau.	Serein.
24	O S-O. ſerein.	S-O. ſer. nuag	Nuages.
25	S-O. ſerein.	S. nuag. beau	Serein.
26	S-E. ſerein.	S E. ſer. nuag.	Nuag. vent.
27	O-N-O. beau, nuages.	O-N-O. nuag. beau.	Nuages.
28	O-N-O. cou b.	N-O. nuag. b.	Nua. écl. tonn.
29	N-O. écl. tonn. pluie.	S-O. couv. pl.	Beau.
30	S-O. pl. couv.	S O. nuag. b.	Nuages.
31	S. beau.	S-S-E. beau.	Nuages.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de 28 $\frac{1}{4}$ degrés au-deſſus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur a été de 10 degrés au-deſſus du même terme : la différence entre ces deux points eſt de 18 $\frac{1}{4}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 5 $\frac{2}{5}$ lignes, & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 7 $\frac{3}{4}$ lignes : la différence entre ces deux termes eſt 9 $\frac{11}{12}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 5 fois du N.
3 fois du N-N-E.
2 fois du N-E.
2 fois du l'E-N-E.
1 fois de l'E.

Le vent a soufflé 2 fois du S-E.
2 fois du S-S-E.
3 fois du S.
3 fois du S-S-O.
8 fois du S-O.
4 fois de l'O-S-O.
5 fois de l'O.
3 fois de l'O-N-O.
4 fois du N-O.
3 fois du N-N-O.

Il a fait 20 jours beau.
11 jours serein.
18 jours des nuages.
16 jours couvert.
9 jours du vent.
14 jours de la pluie.
3 jours des éclairs.
5 jours des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Juillet 1765.

Le nombre des maladies s'est beaucoup multiplié pendant ce mois. Les petites-véroles ont continué à être d'un très-mauvais caractere, & ont emporté beaucoup de monde; on a vu en même tems des rougeoles & des fievres scarlatines. Mais la maladie qui a paru dominer a été des dé-

voiemens diſſentériques qui ont régné avec encore plus de force dans les villages des environs de Paris.

Sur la fin du mois on a obſervé des catarres & des fievres intermittentes qui ſe ſont annoncées d'abord d'une maniere orageuſe, mais qui ont cependant cédé avec aſſez de facilité au quinquina, lorſqu'on avoit fait précéder les remedes généraux & les délayans. Elles ſuivoient aſſez généralement le type des fievres tierces & doubles-tierces, & ſe terminoient par des ſueurs & des évacuations bilieuſes, par les ſelles qui ſuccédoient à des déjections plus ou moins crues, les dévoiemens épidémiques paroiſſant ſe compliquer avec ces maladies.

Obſervations Météorologiques faites à Lille au mois de Juillet 1765; par M. BOUCHER, Médecin.

Quoique le vent eût été nord & nord-eſt, pendant la plus grande partie du mois, il y a eu des variations dans la température de l'air. Le thermometre, qui ne s'étoit guere porté au-deſſus du terme de 21 degrés avant le 24, s'eſt porté, ce jour, à 25 degrés, ainſi que le 25 & le 31.

Le peu de pluie qui eſt tombé au commencement du mois n'a été d'aucun ſecours pour nos campagnes.

Les variations du barometre ont été peu considérables, le mercure ne s'étant guere éloigné du terme de 28 pouces.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 25 ½ degrés au-dessus du terme de la congélation : & la moindre chaleur a été de 9 degrés : la différence entre ces deux termes est de 16 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 8 ½ lignes: la différence entre ces deux termes est de 5 ½ lignes.

Le vent a soufflé 11 fois du Nord.
11 fois du N. vers l'Est.
3 fois de l'Est.
1 fois du Sud-Est.
5 fois du S. vers l'Ouest.
5 fois de l'Ouest.
6 fois du N. vers l'Ouest.

Il y a eu 22 jours de tems couvert ou nuageux.

7 jours de pluie.

Les hygrometres ont marqué de la sécheresse tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Juillet 1765.

La fievre putride maligne qui avoit régné l'hiver dernier dans le nord de la ville, s'est

manifeſtée dans quelques quartiers du midi. Elle étoit annoncée par un grand accablement, de violens maux de tête, & ſurtout à la partie antérieure, des douleurs de reins, un état d'angoiſſe aux régions du cœur & de l'eſtomac, un pouls ſerré; & la langue ne paroiſſoit pas ordinairement chargée; elle étoit ſouvent blanchâtre, & puis devenoit rouge & tachetée de blanc, & enſuite ſeche & aphteuſe; les yeux rouges & larmoyans, quelquefois pâles & ternes; le pouls devenoit vîte & petit; les malades tomboient dans des diſparates, & enſuite dans le délire abſolu, avec des ſoubreſaults dans les tendons des poignets; le ventre ſe bourſouffioit & ſe tendoit, quoiqu'il y eût ſouvent des ſelles d'un jaune foncé; la diarrhée avoit lieu dans quelques-uns; beaucoup rendoient des vers; le hoquet ſurvenoit quelquefois, ſymptôme du plus mauvais préſage: il y a eu des éruptions miliaires blanches & rouges; ce genre d'éruption n'a paru critique que dans un ſeul de mes malades. Pluſienrs ſont morts vers le neuvieme de la maladie, & quelques-uns plutôt; cette fievre a eu la marche de la double-tierce-continue dans pluſieurs ſujets.

Dans le traitement, le grand nombre de ſaignées a paru plus contraire que profitable, lorſque la maladie ne ſe trouvoit pas compliquée de véritable engorgement in-

flammatoire. Après deux ou trois saignées au plus, un émétique a été très-souvent salutaire, quoique les indications pour l'administrer ne paruſſent pas fort évidentes. Un ſecond vomitif, ſuivi de l'uſage de quelque décoction de tamarin, a, dans nombre de perſonnes, arrêté le progrès de la maladie, & en a guéri ſur le champ quelques-unes. Il étoit difficile d'y ſuppléer dans l'état de la maladie, eu égard au trouble où ſe trouvoit alors toute l'économie animale. Il falloit, en pareil cas, ſe conformer aux vues curatives qui ont été ci-devant propoſées.

Nous avons vu, ce mois, des apoplexies véritables & eſſentielles, & des affections apoplectiques, dépendantes d'embarras dans la poitrine ou de vice dans les premieres voies. Il étoit dangereux, pour la cure, de prendre le change dans l'appréciation de l'une & de l'autre eſpece.

LETTRE

De M. MARRET, Docteur en Médecine, & Secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon, au ſujet de la Diſſertation ſur les Anti-ſpaſmodiques de M. GODAR, *Médecin à Vervier.*

MONSIEUR,

En faiſant imprimer la Diſſertation ſur les

anti-ſpaſmodiques proprement dits, que l'Académie couronna l'année derniere, M. *Godar*, Médecin à Vervier, près Liege, y a ajouté, ſur le *diaboliſme* & ſur les exorciſmes, des détails qui n'étoient pas dans l'original. La compagnie vous prie, Monſieur, d'en donner avis au public, & de lui annoncer que tout ce qui eſt compris depuis la page quarante-quatrieme juſqu'à la cinquante-unieme, & dans les pages quatre-vingt-neuf & quatre-vingt-dix, ſont des additions dont elle n'a eu connoiſſance qu'après l'impreſſion de l'ouvrage ; impreſſion qui s'eſt faite à Paris, quoique par le frontiſpice il paroiſſe que cette Diſſertation ait été imprimée à Dijon.

Voudrez-vous bien encore, Monſieur, avertir le public, qu'à l'exception des paquets qui lui ſeront envoyés par ſes Aſſociés, l'Académie ne recevra aucun de ceux qui ſeront adreſſés par la poſte, ſans être affranchis ?

J'ai l'honneur d'être, &c.

LIVRES NOUVEAUX.

Lettre concernant l'inoculation, avec cette épigraphe :

Plus mali à medico quàm à morbo eſt, ſi vel imperitiâ, vel audaciâ peccet. SCHOLZII *aphoriſ.* 13, *ſect. j.*

A Besançon, chez *Charmet*, 1765, *in*-8° de 32 pages.

Réponse à une brochure intitulée : *Lettres concernant l'inoculation*, avec cette épigraphe :

Semper, & infirmi animi, exiguique voluptas Ultio.

JUVENAL, *sat. xiij.*

A Besançon, chez *Daclin*, 1765, *in*-8° de 51 pages.

Pieces justificatives des lettres concernant l'inoculation, à Lons-le-Saunier, chez *Delhorme*, 1765, *in*-8° de 51 pages.

Réponse à la seconde brochure de M. D***, intitulée pieces justificatives des lettres concernant l'inoculation, avec cette épigraphe :

Refellere sine pertinaciâ, refelli sine iracundiâ.

CICER.

A Besançon, chez *Daclin*, 1765, *in*-8° de 48 pages.

La mort du fils cadet de M. *Lapeiriere*, inoculé à Besançon par M. ***, a donné lieu à ces quatre brochures. Cet enfant fut pris, quatre ou cinq jours après l'éruption de sa petite-vérole, d'une fievre miliaire & scarlatine, compliquée avec un mal de gorge gangréneux. M. *** prétend que cette maladie, qui attaqua aussi trois autres personnes inoculées par le même Inoculateur, a été l'effet de la méthode qu'on

avoit employée pour introduire le venin de la petite-vérole dans leur ſang. L'Inoculateur, qui ne convient pas des faits qu'on lui reproche, prétend au contraire qu'elle étoit l'effet d'une épidémie qui régnoit alors dans les environs des lieux où s'étoient faites ces inoculations, ce qu'il ignoroit. Il ſeroit difficile, d'après les pieces qu'on a fournies au procès, de décider la queſtion; cependant, en convenant que la méthode de l'Inoculateur, ſuppoſé qu'il ait en effet employé celle qu'on lui reproche, eſt vicieuſe & ſujete à de très-grands inconvéniens; on a de la peine à concevoir qu'elle ait pu occaſionner une maladie de l'eſpece de celle qui a conduit cet enfant au tombeau; ſurtout qu'elle l'ait occaſionnée dans quatre perſonnes d'âge, de ſexe & de tempéramens différens, inoculées en même tems.

Réflexions ſur les hermaphrodites, relativement à Anne Grandjean, qualifiée telle dans un mémoire de Me *Vermeil*, Avocat au Parlement, à Avignon; & ſe vend, à Lyon chez *Jacquenod* fils, 1765, *in*-8° de 55 pages.

Réflexions critiques ſur quelques écrits qu'a produits la queſtion de la légitimité des naiſſances tardives, ſuivies d'une Diſſertation ſur les hommes marins. Par Mademoiſelle *Pliſſon*; à Paris, chez *Ducheſne* 1765, *in*-8°.

Nous donnerons l'extrait de cette piece, qui pourroit faire honneur au Médecin le plus éclairé, en continuant de rendre compte de cette trop fameuse diſpute.

Maniere d'ouvrir & de traiter les abſcès, à portée de la main du Chirurgien & des ſecours de la chirurgie, avec cette épigraphe:

Dicam inſigne, recens, adhuc indictum ore alio.
HOR. *lib.* 3, *ode xjx.*

A Paris, chez *Deſſaint*, 1765, *in*-8° de 580 pages.

Obſervations ſur les accouchemens, ou ſuite de la théorie & pratique de cet art, traduites de l'anglois de M. *Smellie D. M.* tom. 3; à Paris, chez *Didot* le jeune, 1765, *in*-8° de plus de 600 pages, ſans y comprendre la table générale des matieres de tout l'ouvrage, qui en contient 122.

On trouve chez le même Libraire, & chez *Vincent*, les livres ſuivans.

Nobiliſſ. illuſtriſſ. Alb. V. Hallero, *Societatis Regiæ Gotting., &c. De variolis, apoplexiâ & hydrope S. A. D.* Tiſſot *D. M. &c. Lauſanæ*, 1765, *in*-12 de 241 pages.

Nobiliſſ. illuſtriſſ. J. G. Zimmermanno *M. D. De morbo nigro, ſcirris viſcerum, cephaleâ, inoculatione, irritabilitate, cum cadaverum ſectionibus S. A. D.* Tiſſot, *D. M. &c. Lauſanæ*, 1765, *in*-12 de 72 pages.

Lettre à M. de Haën, Conſeiller-Aulique de LL. MM. Imp. &c. en réponſe à ſes queſtions ſur l'inoculation ; par M. *Tiſſot* D. M. avec cette épigraphe :

Serio eſt in periculo auxilium quærere.

A Lauſanne, 1765, *in*-12 de 142 pages.

Lettre à M. Hirzel, premier Médecin, &c. ſur quelques critiques de M. de Haën ; par M. *Tiſſot*, D. M. &c. A Lauſanne, 1765, *in*-12 de 144 pages.

Lettre à M. Zimmerman, Doct. Méd. &c. ſur l'épidémie courante ; par M. *Tiſſot*, D. M. &c. avec cette épigraphe :

Dira per incautum ſerpunt contagia vulgus ;
Ancipiti trepidant igitur terrore per urbes.

A Lauſanne, 1765, *in*-12 de 122 pages.

Traité hiſtorique des plantes qui croiſſent dans la Lorraine & les Trois-Evêchés, contenant leur deſcription, leur figure, leur nom, l'endroit où elles croiſſent, leur culture, leur analyſe & leurs propriétés, tant pour la médecine que pour les arts & métiers. Par M. *P. J. Buc'hoz*, Docteur en Médecine, &c. Tome V. A Paris chez *Durand*, & à Nancy, chez *Lamort*, 1765, *in*-8° de 243 pages.

TABLE.

EXTRAIT de l'Hiſtoire de l'inoculation de la petite-vérole en Ecoſſe. Par M. Alexandre Monro *le pere*, *Médecin*, page 291
Mémoire ſur un Ictere particulier, occaſionné par la ſuppreſſion du flux hémorrhoïdal. Par M. Houſſet, *Médecin*, 312
Obſervation ſur les Effets de l'Oxymel colchique. Par M. Planchon, *Médecin*, 324
Hiſtoire des Fievres pétéchiales & miliaires qui ont régné, pendant huit ans, dans le canton de Montaigu-lez-Combrailles, dans la Baſſe-Auvergne. Par M. de Plaigne, *Médecin*, 336
Lettre de M. Girard Rouſſeliere *l'ainé, Chirurgien de vaiſſeau, ſur l'Effet des Vulnéraires dans le ſcorbut de mer*, 358
Obſervation ſur une Hernie inguinale complete, avec gangrene de l'inteſtin ; opérée par M. Nolleſon *fils, Chirurgien*, 361
Obſervation ſur un Déchirement qui s'eſt fait au muſcle de la voûte du palais & de la luette. Par M. Leautaud, *Chirurgien*, 367
Remede dont on vante fort en Hollande l'efficacité pour guérir la phthiſie & les ulceres internes, 369
Obſervations météorologiques, Août 1765, 371
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois d'Août 1765, 374
Obſervations météorologiques faites à Lille, au mois de Juillet 1765. Par M. Boucher, *Méd.* 375
Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Juillet 1765. *Par le même*, 376
Lettre de M. Marret, *au ſujet de la Diſſertation ſur les Anti ſpaſmodiques de* M. Godar, *Méd.* 378
Livres nouveaux, 379

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

NOVEMBRE 1765.

TOME XXIII.

A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

NOVEMBRE 1765.

EXTRAIT.

Traité hiſtorique des plantes qui croiſſent dans la Lorraine & les Trois-Evêchés, contenant leur deſcription, leur figure, leur nom, l'endroit où elles croiſſent, leur culture, leur analyſe & leurs propriétés, tant pour la médecine, que pour les arts & métiers; par M. P. J. BUC'HOZ, Docteur en médecine, &c. Tome IV & V. A Paris, chez Durand, neveu; *& à Nancy, chez* Lamort, 1765, *in*-8°.

M. BUC'HOZ donne, dans ces quatrieme & cinquieme volumes, la troiſieme & la quatrieme famille des plantes, c'eſt-à-

dire les plantes ſternutatoires & ſalivantes, & les hyſtériques & emménagogues. On donne le nom d'*errhines* ou de *ſternutatoires* aux plantes qui, par leur âcreté, ſont capables de picoter la membrane du nez, & de procurer une ample excrétion de ſa mucoſité. Les anciens penſoient que cette mucoſité provenoit du cerveau, dans les narines, par les trous de la lame cribleuſe de l'os ethmoïde; en conſéquence ils preſcrivoient les ſternutatoires dans toutes les maladies du cerveau qui reconnoiſſent pour cauſe une humeur viſqueuſe, abondante, telles que la léthargie & la migraine, & dans le *coryza* & le catarre. Les modernes, en adoptant cette pratique, n'ont pas admis la théorie ſur laquelle les anciens la fondoient; théorie dont l'anatomie a démontré la fauſſeté. Pour rendre raiſon de l'action des errhines dans ces ſortes de maladies, ils ſuppoſent que, lorſque la membrane pituitaire eſt engorgée, & que ſes couloirs ſont embarraſſés, les branches de la carotide externe, qui ſe répandent ſur cette membrane, ſe trouvent comprimées, & qu'en conſéquence le ſang ſe porte en plus grande quantité dans la carotide interne, ou même dans les branches de l'externe, qui pénetrent dans le crâne; ainſi ils prétendent qu'en débarraſſant les couloirs de la membrane pituitaire, on débouche les rameaux de la carotide externe

distribués sur cette membrane, &, par conséquent, qu'on remédie à la plupart des maladies de la tête qui reconnoissent pour cause la compression du cerveau; ils conviennent encore dans le larmoiement, dans l'inflammation des yeux, &c. On les prescrit aussi quelquefois lorsqu'il s'agit d'exciter une contraction subite des muscles du bas-ventre, comme dans certains accouchemens laborieux; ceux, par exemple, dans lesquels le fœtus est mort. Ils sont contre-indiqués dans le cas de pléthore, & dans les tempéramens secs & bilieux.

On emploie quelquefois ces mêmes médicamens en forme de masticatoires, pour augmenter la sécrétion des humeurs qui se séparent dans la bouche; ce qu'ils operent en irritant les glandes qui la tapissent: pour lors on les nomme *salivans*. On les prescrit sous cette forme, 1° dans la puanteur de la bouche, causée par les humeurs qui croupissent dans les glandes; 2° dans les douleurs de dents, produites par l'âcreté des humeurs qui se déposent quelquefois sur les gencives; 3° enfin dans la paralysie de la langue. La qualité irritante de ces mêmes remedes ne les rend pas moins propres à agir sur la membrane de l'estomac, que sur les organes que nous venons de nommer; aussi sont-ils tous émétiques.

Les plantes que M. *Buc'hoz* a renfermé

dans cette classe, sont l'*arnica*, la coquelourde, l'herbe-à-éternuer, l'herbe-aux-poux, le laurier-rose, le *lychnis*, le marronier d'Inde, la moutarde, la nielle & le poivre d'Inde. Pour continuer à donner une idée de la maniere dont notre Auteur traite ses sujets, nous allons rapporter ce qu'il dit de l'*arnica*.

» L'*arnica* ou doronic d'Allemagne est une » plante qui pousse, dès sa racine, plusieurs » feuilles vertes, oblongues, nerveuses, ar- » rondies à leurs extrêmités, semblables à » celles du plantain, du milieu desquelles s'é- » leve une tige à la hauteur d'environ deux » pieds, ronde, nouée, rameuse vers le haut, » accompagnée de feuilles plus petites que » les precédentes, opposées deux à deux à » chaque nœud. Il paroît à chaque sommité » une fleur radiée, dont le disque est for- » mé de plusieurs fleurons jaunes; & la cou- » ronne est composée de demi-fleurons de » même couleur, portés sur des embryons, » & renfermés dans un calice fort évasé, & » fendu jusqu'à sa base en plusieurs parties. » Lorsque la fleur est passée, il lui succede » des semences noires, cannelées, oblon- » gues, garnies d'aigrettes. Sa racine est » brune, rampante, fibreuse, rougeâtre, » d'une odeur aromatique assez agréable. «

Cette plante, que les Botanistes ont appellée *doronicum*, *alisma*, *damasonium*,

arnica, *ptarmica*, *calta Alpina*, *cryſanthemum*, &c. & *tabac des Voſges*, en françois, ſe trouve aux environs de Remiremont, du côté du Valdageot, & ſur la route qui conduit d'Epinal à Remiremont : elle ſe plaît ſur-tout dans les prairies ſeches & arides des Voſges, où elle croît ſans culture. Elle fleurit pour l'ordinaire en Mai & Juin ; ſes ſemences ſont mûres en Juillet & Août. *Tournefort* place l'*arnica* dans ſa 14e claſſe, & M. *Linnæus* dans ſa 19e.

» Toute la plante eſt d'uſage en médecine, » continue M *Buc'hoz* ; ſuivant *Cartheuſer*, » la fleur a plus d'activité & de principe ré- » ſineux. Une once de fleurs donne un gros » & demi d'extrait réſineux, & deux gros » & un ſcrupule d'extrait gommeux ; tandis » qu'égale quantité de feuilles ne fournit qu'un » gros & douze grains d'extrait réſineux, & » deux gros & demi d'extrait gommeux. Le » même *Cartheuſer* recommande l'*arnica* » dans les chutes & dans les contre-coups, » lorſqu'il y a lieu de ſoupçonner du ſang » extravaſé & épanché intérieurement..... » Cette vertu n'eſt pas la ſeule, ſelon le mê- » me Auteur. Elle convient auſſi très-bien dans » la gravelle, la néphrétique, la douleur de » côté opiniâtre, la goutte, la paralyſie, » l'hydropiſie commençante, la cachexie, » les fievres quartes opiniâtres, les épanche- » mens de ſang qui ne cedent point aux re-

» medes ordinaires, les obſtructions de la » matrice, de la rate & des autres viſceres, » & même dans l'aſthme.

» On preſcrit l'herbe & les fleurs à la doſe » d'une ou deux pincées en infuſion dans l'eau » bouillante. Auſſi-tôt que le malade a pris » cette infuſion, il reſſent de grandes dou- » leurs dans la partie affectée, & ſur-tout » dans la région de l'eſtomac, avec une » forte envie de vomir, & des tranchées » très-aiguës dans le bas-ventre; ce qui ne ſe » calme que par une ample évacuation d'u- » rines, de ſueurs, & même le vomiſſe- » ment. «

M. *Buc'hoz* ajoute enſuite que M. *Chomel*, dans ſon *Traité des Plantes*, révoque en doute la plus grande partie des vertus de l'*arnica* & qu'il prétend qu'on ne doit donner cette plante qu'à petite doſe, à cauſe de ſon acrimonie. » Au reſte, continue-t-il, » l'*arnica* eſt conſidéré en Allemagne comme » une panacée univerſelle; ils le conſeillent » dans les pertes de ſang auxquelles les fem- » mes ſont ſujetes & ſouvent avec ſuccès, » principalement lorſque ces pertes viennent » d'engorgement des viſceres : on prétend » que les fleurs bouillies dans la leſſive ſont » très-bonnes pour les maux de tête, & pour » rendre les cheveux blonds. *On nous en-* » *voie les aigrettes de l'*arnica, *qu'on nom-* » *me* fleurs des Voſges; *elles font éternuer*

» *violemment ; c'eſt pourquoi elles ſont très-*
» *bien indiquées dans les affections vapo-*
» *reuſes.* « Cette diſſertation ſur l'*arnica* eſt terminée par trois obſervations de *Jean-Michel Fehr* qui confirment les vertus atténuantes & vulnéraires de l'*arnica*.

On trouve à la fin de cette famille les plantes qu'on peut rappeller à la claſſe des ſternutatoires ; ce ſont la bétoine, le cabaret, l'ellébore blanc, l'eupatoire femelle, l'iris, la marjolaine, le muguet, l'origan, la ſauge & le *thlaſpi*. Et comme cette famille eſt peu abondante, l'Auteur a placé à la fin du volume quelques plantes qui n'ont aucune vertu connue ; ce ſont le bled de vache, la chenille, la grenadille, la penſée, le *polygonifolia*, le *ſyringa* & le *tribuloïdes*.

La quatrieme famille qui compoſe le cinquieme volume, comprend, comme nous l'avons dit, les plantes hyſtériques & emménagogues ; on donne ce dernier nom à celles qui ſont propres à rétablir les évacuations naturelles au ſexe. Pour expliquer la maniere par laquelle agiſſent les emménagogues, M. *Buc'hoz* commence par développer les cauſes de la purgation menſtruelle des femmes & des dérangemens qui lui arrivent. Les femmes, ſelon lui, jouiſſent d'une conſtitution de corps plus molle & plus humides ; les oſcillations de leurs vaiſſeaux ſont plus foibles, & les liqueurs s'y

meuvent avec plus de lenteur, d'où il conclut qu'elles doivent beaucoup moins transpirer, & par conséquent qu'il doit se former tous les jours un superflu qui, s'accumulant peu-à-peu, produit une véritable pléthore. Voici comment il explique de quelle maniere cette pléthore peut occasionner le flux menstruel.

» Dans la pléthore, dit-il, la masse des » fluides est augmentée, son mouvement » doit donc augmenter aussi à proportion : la » force & l'impulsion qu'elle exerce sur les » solides & les vaisseaux, doivent absolu- » ment être plus considérables; mais cette » impulsion est toujours beaucoup plus vive » & plus grande sur les vaisseaux de la ma- » trice, parce que, 1° l'aorte inférieure a » beaucoup plus de capacité dans les femmes » que dans les hommes. 2° La matrice a » une situation perpendiculaire. 3° Ce vis- » cere, eu égard à son volume, reçoit beau- » coup de sang. 4° Ses vaisseaux sont moins » soutenus, & ne se trouvent pas envelop- » pés dans la matiere adipeuse. 5° Ces mê- » mes vaisseaux sont repliés, & forment » mille circuits en forme de serpent. 6° Les » veines qui rapportent le sang, sont dessti- » tuées de valvules. 7° Enfin il y a une quan- » tité de vaisseaux excrétoires lymphatiques » qui partent de l'extrêmité des vaisseaux ca- » pillaires artériels sanguins, & s'ouvrent

» dans la cavité de la matrice ; ces vaiſſeaux » laiſſent paſſer continuellement une liqueur » lymphatique plus ou moins épaiſſe, ſuivant l'âge, le tempérament & le ſexe. « Il réſulte de ces faits, ſelon lui, que l'impulſion du ſang ſur les vaiſſeaux de la matrice doit être plus conſidérable que ſur tous les autres ; qu'il doit agir avec impétuoſité ſur les orifices des tuyaux excrétoires lymphatiques, qu'il doit pénétrer dans leur cavité, & s'ouvrir un paſſage juſques dans la matrice, d'où réſulte l'évacuation menſtruelle.

» Quoiqu'il y ait pléthore, ajoute-t-il » un peu plus bas, l'éruption des regles ne » ſe fera point, ſi la vîteſſe du ſang eſt diminuée conſidérablement, ſi les fibres ſont » relâchées & leurs oſcillations trop foibles, » enfin ſi les vaiſſeaux de la matrice ſont obſtrués. Nous avons prouvé plus haut » que l'impulſion du ſang ſur les vaiſſeaux de » la matrice eſt la cauſe qui détermine l'écoulement des menſtrues. Si donc ſa vîteſſe eſt diminuée, ſon impulſion doit pareillement diminuer : il en eſt de même, » ſi les fibres ſont relâchées & ſe contractent » foiblement ; car elles ne peuvent l'être » que le mouvement du ſang ne ſe ralentiſſe, & que conſéquemment ſon impulſion ne ſoit moindre. L'obſtruction des vaiſſeaux de la matrice eſt encore un obſtacle

» à l'écoulement périodique ; il n'eſt pas
» douteux que la vélocité du ſang diminue
» en raiſon de ſon épaiſſiſſement & de ſa viſ-
» coſité ; il ne peut être épais que ſes glo-
» bules ne ſe trouvent embarraſſés & ſerrés
» les uns ſur les autres ; que les molécules,
» qui réſultent de leur union, ne ſe trou-
» vent trop groſſieres pour pénétrer les
» tuyaux capillaires, & qu'en conſéquence
» elles ne perdent beaucoup du mouvement
» qui leur eſt imprimé : or elles ne peuvent
» perdre ce mouvement, ſans ralentir le mou-
» vement entier du liquide qu'elles compo-
» ſent, & par conſéquent ſans empêcher le
» flux menſtruel. «

M. *Buc'hoz* démontre, de la même maniere, que la conſiſtance viſqueuſe du ſang produit le même effet. » Si donc, continue-
» t-il, l'épaiſſiſſement & la viſcoſité du ſang
» arrêtent le flux menſtruel, nous avons eu
» raiſon de dire que l'obſtruction des vaiſ-
» ſeaux de la matrice étoit une des princi-
» pales cauſes de cette ſuppreſſion ; car l'ob-
» ſtruction des vaiſſeaux de la matrice ne pro-
» vient que de l'épaiſſiſſement & de la viſ-
» coſité du ſang. «

Notre Auteur conclut de cette théorie, que, pour rétablir les menſtrues, il faut faire uſage des remedes qui puiſſent corriger l'épaiſſiſſement & la viſcoſité du ſang, lever les obſtructions & embarras de la matrice,

& réveiller les oscillations des fibres : or les emménagogues produisent ces effets ; ils élevent le pouls, le rendent plus fréquent, augmentent la chaleur naturelle, donnent du vermeil au visage, raniment les forces ; appliqués extérieurement, ils sont même résolutifs : d'où il résulte qu'ils agissent sur la masse du sang, qu'ils le raréfient, qu'ils divisent & atténuent ses globules, détruisent son mucilage trop visqueux, & procurent de la fluidité aux humeurs, donnent du ton aux fibres, levent les obstacles de la circulation & débouchent les vaisseaux obstrués.

Les plantes emménagogues sont encore histériques, & soulagent beaucoup dans les vapeurs ; dans ces cas, le sang est fort coagulé, son mouvement est ralenti, sa circulation est irréguliere, le pouls est petit & imperceptible ; les emménagogues ne peuvent être que d'un grand secours dans cette maladie. Elles aident encore à détacher le *placenta* ou arriere-faix, à pousser au-dehors le fœtus mort, & à faire couler les vuidanges, pourvu qu'il ne s'agisse que de réveiller le ressort des solides, de diviser la masse du sang, d'augmenter sa force & son impulsion sur les vaisseaux de la matrice, & de les déterminer vers ce viscere.

Les emménagogues ne doivent s'employer que lorsque le mouvement du sang est ralenti ; il faut les éviter lorsqu'il y a

inflammation & disposition à l'inflammation, ou lorsque le sang est extrêmement échauffé & raréfié; car la plupart de ces remedes ont une odeur forte, pénétrante & désagréable; ils abondent en principes sulfureux, âcres & volatils, & n'agissent qu'en excitant dans le sang une fermentation qui n'est déjà que trop violente dans les cas inflammatoires. Les plantes qui composent cette famille & dont M. *Buc'hoz* traite en autant de dissertations, sont l'*agnus-castus*, l'amaranthe jaune (l'immortelle) l'aristoloche, l'armoise, l'arroche puante, le *botrys*, le *calamus* aromatique, le *caucalis*, la conyse, le *cuminoïdes*, le giroflier jaune, le glayeul puant, l'herbe-aux-chats, le marrube, la matricaire, la mélisse, la menthe, le *meum*, l'orvale, le rapistre, la rhue, le roseau vulgaire, la sabine, le safran, le soleil, le souci, le *stachys* & la valériane.

Celles qui ont à-peu-près les mêmes vertus, & que l'Auteur ne fait qu'indiquer parce qu'il en traite dans d'autres familles, sont les apéritives en général, l'*arnica*, l'*asperula*, le boucage, la bryone, le cabaret, les céphaliques, le concombre sauvage, la coque-lourde, l'*œnula-campana*, le génievre, la gentiane, le *libanothis*, la mercuriale, la moutarde, le *myrrhis*, le nerprun, la nielle, l'orange, le pêcher, les stomachiques, le tabac.

EXTRAIT.

Mélanges d'Hiſtoire naturelle ; par M. ALLÉON DULAC , Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon , avec cette épigraphe.

Quàm magnificata ſunt opera tua, Domine ! Omnia in ſapientiâ feciſti ; impleta eſt terra poſſeſſione tuâ. *Pſ.* 103.

A Lyon , chez Duplain , 1765 , *petit in-8° , 6 vol.*

Il n'y a point d'étude ſi féconde ni ſi digne de l'homme que celle de l'hiſtoire naturelle ; & rien ne fait peut-être plus d'honneur au ſiecle où nous vivons , que les découvertes & les nombreux écrits en ce genre qu'on voit paroître tous les jours. Mais il faut avouer qu'une infinité de morceaux précieux enſevelis dans les immenſes recueils des Académies , dans les ouvrages périodiques de chaque Nation , & un grand nombre de diſſertations particulieres , que leur peu de volume & la langue dans laquelle elles ſont écrites empêche de ſe répandre , ſont perdus pour la plupart de ceux qui s'occupent de cette étude ; ce qui doit néceſſairement retarder le progrès de nos connoiſſances en ce genre. On ne ſauroit donc trop encourager ceux qui , préférant la ſatisfaction d'ê-

tre utiles à la vanité de paſſer pour originaux, veulent bien conſacrer leurs veilles à recueillir ces morceaux précieux, & à les mettre à la portée de tout le monde.

Les *Mélanges* que nous annonçons ne ſont pas le recueil le moins intéreſſant que nous ayons en ce genre. M. *Alléon Dulac* a tout mis à contribution, les Mémoires des Académies & les Journaux de toutes les Nations de l'Europe : il a même donné la notice ou plutôt le précis de pluſieurs ouvrages, ou rares, ou écrits en langue almande, dont nous n'avions que des idées très-imparfaites. Dans l'impoſſibilité où nous ſommes d'entrer dans le détail des différentes pieces qui compoſent cette collection, nous nous contenterons d'en rapporter quelques-unes, pour faire connoître la maniere dont les ſujets y ſont préſentés ; perſuadés que les morceaux que nous allons citer engageront ceux de nos lecteurs qui s'occupent de ce genre d'études, de recourir à l'ouvrage même, où ils trouveront une infinité de choſes qu'ils chercheroient vainement ailleurs, nous choiſirons une *Lettre du Docteur Jean* Fothergill, *à la Société de médecine de Londres, ſur une gomme très-aſtringente* que M. *Alléon* rapporte dans ſon 5e volume.

» La nouvelle gomme aſtringente qu'on a » découverte en Afrique, eſt épaiſſe & » caſſante, de couleur rouge, tirant ſur le

» noir, & d'ailleurs fort opaque. Si cepen-
» dant on la caſſe en très-petites parcelles,
» elles ſont d'un rouge tranſparent. Elle n'a
» point d'odeur; mais dès qu'on la met dans la
» bouche, on la trouve fortement aſtrin-
» gente, quoiqu'agréable. La plus grande
» partie s'y diſſout promptement. Rien, en
» même-tems, n'eſt plus ſtyptique. Si on la
» jette dans l'eau, les ſix ſeptiemes ſe fon-
» dent promptement, & lui communiquent un
» goût aſtringent, & la colorent d'un rouge
» foncé; ce qui reſte ſans ſe diſtoudre ſem-
» ble réſineux. Cette gomme différe de celle
» du Senégal, en ce qu'elle eſt beaucoup
» plus caſſante; du ſang de dragon, en ce
» qu'elle ſe diſſout dans l'eau; & des deux,
» par ſa ſtypticité remarquable. Sans ces dif-
» férences on la prendroit, ſans contredit,
» à l'apparence pour du ſang de dragon.

» On m'avoit envoyé des eſſais d'une au-
» tre gomme rouge & épaiſſe, qui provient
» ſans doute d'un autre arbre, puiſqu'elle
» ne ſe diſſout pas ſi promptement, & qu'elle
» eſt d'un goût amer & déſagréable.

» La premiere fois que j'en entendis faire
» mention, ce fut dans une conſultation
» avec le feu Docteur *Oldfield*, ſur une
» diarrhée chronique très-obſtinée, qui avoit
» réſiſté à toutes ſortes de remedes. Ce Mé-
» decin nous aſſura qu'il avoit ordonné, avec
» ſuccès, cette drogue en pareil cas. Je la

» cherchai, en conſéquence, chez plus d'un » Apothicaire, & je ne la trouvai qu'à Yorck. » Le poſſeſſeur n'en avoit qu'une petite » quantité, qu'il avoit achetée à bord d'un » vaiſſeau venu de Guinée.

» Je parcourus enſuite nos voyageurs » d'Afrique; & voici ce que je trouvai dans » les voyages de Moore :

» *Extrait d'une Lettre d'inſtruction du Gou-* » *vernement du Fort-Jacques, à l'Auteur,* » *alors Facteur à Brucoë, ſur la riviere de* » *Gambi, datée du 27 Mai 1733.*

» Il y a une liqueur rouge qui coule abon- » damment de l'écorce d'un arbre nommé » *Pau-de-ſangue* ; (le mot de *pau* eſt une » corruption du mot portugais *palo*, qui ſi- » gnifie *bois* :) en y faiſant une inciſion, & » en peu de tems, elle s'épaiſſit juſqu'à la » conſiſtance d'une gomme d'un très-grand » prix ; c'eſt pourquoi vous m'obligerez de » faire vos efforts pour nous en procurer une » grande quantité.

» En réponſe à cette Lettre, l'Auteur en » envoya un échantillon, de Brucoë, qu'on » prit pour la vraie gomme adragan. Il ſe » donna beaucoup de mouvemens pour tâ- » cher d'en ramaſſer ; mais comme on lui » en apportoit de toutes les eſpeces, juſqu'à » dix ou douze livres à la fois, il avoit beau- » coup de peine à trouver, ſur cette quan-

» tité, deux livres de vraie gomme adra-
» gan ; le reſte n'étoit que de la gomme
» de Senégal, beaucoup moins parfaite.

» On peut conclure de tout ce qu'on vient
» de dire ; qu'il ſe trouve de cette vraie
» gomme aſtringente, & que ce ſeroit une
» nouvelle découverte à joindre à toutes
» celles qui ont été faites ſur la matiere mé-
» dicale. Peut-être même en tireroit-on
» parti dans le commerce, ſur-tout pour les
» couleurs.

» Les maladies où cette drogue ſemble le
» plus néceſſaire, ſont la diarrhée habituelle,
» les fleurs blanches, & généralement tou-
» tes les incommodités qui viennent de re-
» lâchement & d'acrimonie. «

Ajoutons à ce morceau la deſcription du *ſerpent à ſonnettes*, extraite de l'*Hiſtoire de la Caroline*, de M. *Catesbi* ; elle ſe trouve, comme la précédente, dans le cinquieme volume.

» Ce ſerpent a la tête brune & les yeux
» rouge ; la partie ſupérieure de ſon corps
» eſt d'un brun tirant ſur le jaune, marquée
» tranſverſalement par de larges raies noires
» irrégulieres ; ſa ſonnette eſt de couleur
» brune, compoſée de pluſieurs cellules
» membraneuſes, d'une figure pyramidale,
» & ſi bien articulées l'une avec l'autre, que
» la pointe de la premiere arrive juſqu'à la

» baſe de la troiſieme, & ainſi de ſuite.
» Cette articulation étant très-lâche, donne
» la liberté aux parties des cellules qui ſont
» renfermées ſous les voiſines, de frapper
» les unes contre les autres; c'eſt ce qui
» cauſe ce bruit terrible qu'on entend lorſ-
» que cet animal remue la queue.

» Ce ſerpent eſt un des plus grands & des
» plus terribles de tous ceux de la nature des
» viperes. Il y en a de huit pieds de long,
» & qui peſent huit à neuf livres. Leur mor-
» ſure eſt preſque toujours mortelle. Si leurs
» dents pénetrent les veines ou les arteres,
» la mort eſt inévitable pour les perſonnes
» mordues, & on expire en moins de deux
» minutes. Lorſqu'ils mordent dans une par-
» tie charnue, il faut la couper auſſi-tôt pour
» arrêter le cours du venin. Ils ſont pareſſeux
» & ſe meuvent fort lentement; ils ne ſont
» même jamais agreſſeurs; & s'ils ſont pro-
» voqués, ils avertiſſent de leur prochaine
» attaque en ſecouant leur queue. On eſt gé-
» néralement perſuadé, en Amérique, du
» charme & de la puiſſance attractive de ces
» ſerpens. On aſſure que les oiſeaux & les
» écureuils, au moment où ils apperçoivent
» cet animal, ſe trouvent tellement ſurpris
» qu'on s'en apperçoit à leurs cris & à leur
» agitation. Ils négligent tout, & ſe trou-
» vent forcés invinciblement de deſcendre

» du ſommet des arbres les plus élevés, & » ils arrivent juſqu'au ſerpent, qui les dévore » auſſi-tôt.

» Il n'eſt pas ordinaire de les voir dans les » maiſons : un domeſtique du Colonel *Bake*, » faiſant un lit, dans la Caroline, au mois » de Février 1723, & ayant quitté la cham- » bre qui étoit au rez de-chauſſée, trouva, » lorſqu'il y revint, peu de minutes après, » un ſerpent à ſonnettes entortillé dans les » draps.

» Le danger de la morſure eſt proportion- » né à la force du ſerpent, & au plus ou » moins de quantité de poiſon qu'il injecte. » Lorſque la morſure eſt legére, les Indiens » ſe contentent de ſuccer la plaie, & cela leur » réuſſit quelquefois. Mais la perſonne gué- » rie ne manque jamais de reſſentir des dou- » leurs tous les ans, au même-tems où elle » a été mordue.

» Les Indiens de la Virginie & de la Ca- » roline uſent encore d'un autre remede : » ils portent dans leur poche une petite ra- » cine tubéreuſe, qu'ils mâchent, & dont » ils appliquent le jus ſur la bleſſure. «

Nous finirons ce que nous avons à dire ſur ce Recueil, en donnant l'extrait de la *découverte d'un nouveau métal dans le* mica *jaune*, par M. *Juſti*, inſéré dans le ſe- cond volume des *Mélanges*. » Un jour, dit

» M. *de Jussi*, on m'apporta quelques échan-
» tillons de *mica* jaune ; comme on m'assura
» qu'un habile Chymiste y avoit trouvé une
» partie considérable d'or, & que je n'ad-
» mets point d'axiôme négatif dans la chy-
» mie, je me laissai enfin persuader d'essayer
» ce minéral ; & quoiqu'à la coupelle il ne
» se déclarât pas le moindre vestige d'or ni
» d'argent, j'avois remarqué, pendant le
» rôtissage (le grillage) que la coupelle
» jaune, non-seulement s'étoit soutenue dans
» un feu violent, continué pendant une
» heure, mais qu'elle y étoit même devenue
» plus belle, en s'approchant de plus en plus
» de celle de l'or, tandis que les plus belles
» pyrites & d'autres minéraux extérieure-
» ment semblables à l'or, perdent au feu
» très-promptement leur beauté : j'eus donc
» lieu de croire que la nature de ce *mica*
» n'étoit point encore connue, & je me dé-
» terminai à l'examiner par différens essais.
» Je trouvai que l'eau-forte n'attaquoit
» que le roc des échantillons, & qu'elle
» laissoit le *mica* en entier au fond du vais-
» seau ; je trouvai encore, que l'eau-régale
» mordoit sur ce même *mica*, & le dissol-
» voit en quelque façon. Cette derniere cir-
» constance m'engagea sur-tout à continuer
» l'examen de mon sujet. Je me souvins
» qu'au lieu de plomb, *Bécher* propose,

» pour certaines mines, l'argent comme un
» fondant, coûteux à la vérité, mais très-
» sûr. Ayant donc fait fondre une demi-
» once d'argent pur, j'y mis une dragme de
» *mica* grillé; je le couvris de deux onces
» d'un bon verre fondant, & le laissai,
» pendant trois heures, dans un grand feu
» de fusion. Pour faire le verre fondant
» dont je me servis: prenez deux parties de
» verre de plomb, préparé de *minium*, de
» la maniere ordinaire, une partie de *cro-*
» *cus* de Mars, une partie de *crocus* de
» Vénus, une partie de verre d'antimoine,
» & trois parties de flux blanc; réduisez le
» tout en poudre, mêlez bien la masse, fai-
» tes-la fondre; tenez-la en fusion dans un
» bon feu, pendant cinq ou six heures, &
» remuez-la une couple de fois; mais pre-
» nez bien garde qu'il n'y tombe pas de
» charbon.

» En séparant (en faisant le départ)
» mon argent, je ne vis pas sans étonne-
» ment qu'il se précipita une quantité assez
» considérable d'une chaux qui ressembloit
» à la plus belle chaux d'or. Cette chaux
» n'étoit point d'un brun noirâtre, comme
» celle qui, avant le coupellement, se préci-
» pite de l'argent traité avec les *crocus* de fer
» & de cuivre, le verre d'antimoine, &c.
» La mienne avoit la couleur d'un jaune

» clair, tout-à-fait ſemblable à celui qu'a le
» plus bel or dans la ſéparation. On penſe
» bien que je ne tardai pas à l'édulcorer,
» à la ſécher & à la peſer. Je trouvai en
» effet que je venois de gagner, dans la
» demi-once d'argent employé, vingt-qua-
» tre livres, poids d'eſſai, ou un quart de
» dragme, poids ordinaire de chaux; mais,
» en la fondant avec du borax & du ſalpêtre,
» je trouvai, au lieu de l'or prétendu, un
» métal d'un gris noirâtre qui ſembloit tenir
» le milieu entre le fer & le zinc; auſſi n'é-
» toit-il pas malléable..... Je fondis mon
» métal noirâtre avec une égale quantité
» d'or pur, & j'obtins une maſſe de qua-
» rante-ſept livres, poids d'eſſai, qui reſ-
» ſembloit à l'or le plus beau & le plus fin;
» &, au lieu qu'en exceptant le cuivre, la
» moindre addition de quelqu'autre métal
» détruit la couleur & la beauté de l'or, le
» mien n'étoit devenu que plus beau; &,
» ce qu'il y eut de plus étonnant, ce fut
» que, malgré une ſi forte addition d'un
» métal très-âcre, l'or n'avoit rien perdu de
» ſa malléabilité; il s'étendit ſous le mar-
» teau froid auſſi-bien que rougi.....

» Ce ſuccès inopiné m'ayant donné beau-
» coup d'eſpérance, je mis mon demi-or à
» la coupelle; &, pour ne rien négliger, je
» le coupellai avec vingt-quatre livres de

» plomb

» plomb de Villach..... En pesant le bouton
» que je venois d'obtenir, je le trouvai de
» vingt-cinq livres, poids d'essai; & j'eus,
» par conséquent, une augmentation d'une
» livre & demie, ou d'un grain de poids
» ordinaire, qui devoit nécessairement ve-
» nir du métal inconnu, parce que le plomb
» de Villach ne contient point d'argent, &
» que j'avois particuliérement essayé celui
» dont je venois de me servir. Par la suite
» je fis encore un autre essai. Je fis d'abord
» fondre une demi-once d'argent pur avec
» un quart de dragme d'or; & lorsque ces
» deux métaux étoient en fusion, je mis
» une dragme de *mica*, que je couvris avec
» le verre fondant dont j'ai parlé : le poids
» se trouvoit encore augmenté d'un quart
» de dragme. Mais, dans cet essai, je ju-
» geai à propos de coupeller la masse avant
» la séparation (le départ) & je ne trouvai
» qu'un demi-grain d'augmentation; ce qui
» fut bien peu en comparaison de ce qu'a-
» voit rendu le premier procédé. D'autres
» occupations m'ont empêché de pousser
» plus loin ces essais; mais je me propose de
» les reprendre dans quelque tems. «

M. *de Justi* conclut de ces expériences, que la constance de la couleur d'or que le *mica*, dans le rôtissage, fait voir dans le feu le plus vif, la ressemblance de sa chaux

avec celle de l'or, & l'augmentation véritable, quoique petite, de ce dernier métal, méritent une très-grande attention. Il ne s'eſt point déguiſé qu'on pouvoit lui objecter que la chaux précipitée de l'argent, & ſi ſemblable à la chaux d'or, ne s'eſt point formée du *mica*, mais bien des particules de cuivre, de fer & d'antimoine, qui étoient peut-être dans le verre fondant, ſans s'être aſſez vitrifiées; mais il croit pouvoir répondre que comme ce verre fondant s'eſt fait dans un feu de ſix heures, & que, dans cette opération, les parties métalliques non vitrifiées ſe réuniſſent dans un régule, il n'eſt point à préſumer qu'il ſe puiſſe conſerver dans le verre autant de parties métalliques qu'il s'en incorpore, en effet, dans l'argent. Il ne s'en eſt pas tenu à cette conjecture; il a tenu en fuſion, pendant trois heures, une demi-once d'argent pur, & deux onces du verre fondant en queſtion. Il ne s'eſt montré dans le départ qu'un ſédiment muqueux, qui ne peſoit pas un grain; d'où il conclut que la chaux dont il s'agit a été fournie par le *mica* jaune.

OBSERVATION

Sur un Cancer occulte, guéri par les pilules compoſées de ciguë ; par M. RENARD, Médecin à la Fere.

Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat.

Le cancer qu'une dame Religieuſe de l'Abbaye royale du Calvaire de cette ville, portoit au ſein gauche depuis dix-huit mois, étoit occulte, confirmé malin & adhérent. Cependant il n'avoit pas fait de grands progrès pendant un ſi long eſpace de tems, puiſque le ſquirrhe égaloit tout au plus la groſſeur d'un pois ordinaire ; mais il avoit jetté de profondes racines dans toutes les parties environnantes qui étoient tendues, tuméfiées, lancinantes & extrêmement douloureuſes. La peau, qui recouvroit la tumeur, paroiſſoit rouge, luiſante, & comme marbrée par un grand nombre de veines remplies d'un ſang noir & épais. La troiſieme des vraies côtes, placée au-deſſus du ſquirrhe, étoit ſi prodigieuſement arquée, que je la crus exoſtoſée. L'indication étoit de fondre. Dans cette vue je fis appliquer deſſus la tumeur, pendant quelque tems, les emplâtres de Vigo, de ciguë & de ſavon,

mais inutilement. La ciguë verte, pilée ou cuite, & quelques cataplasmes résolutifs & anodins n'eurent pas plus de succès, quoique tant conseillés par d'illustres Praticiens.

Le vice étoit interne; ainsi les topiques seuls ne pouvoient rien opérer. Au contraire, les élancemens devenoient tous les jours plus fréquens & plus atroces : tous les muscles de la poitrine paroissoient entrepris, & la malade n'osoit plus respirer. L'action même de parler, de marcher ou de manger, augmentoit ses douleurs, & devenoit pour elle un nouveau supplice. Déjà elle ne goûtoit plus les douceurs du sommeil; ses yeux n'étoient guere ouverts qu'aux larmes; &, pour comble de malheur, tout lui présageoit un avenir funeste; car elle n'ignoroit pas qu'un cancer, soit caché, soit ouvert, dès qu'il est confirmé & adhérent, est absolument incurable. L'extirpation même, ce moyen si cruel de guérir, & peut-être le seul connu autrefois, n'est pas praticable alors. (a) D'ailleurs la mort lui paroissoit, ainsi qu'à la plupart des cancéreux, dans pareilles circonstances, préférable à l'opération : elle l'attendoit donc (la mort) en philosophe chrétienne, sans la désirer ni la craindre.

(a) *Albucasis* croit que, quelque nouveaux que soient les cancers, s'ils sont grands & adhérens, on ne doit pas entreprendre de les extirper; car, ajoute-t-il, je n'en ai jamais guéri, ni vu aucun Chirurgien en guérir un seul.

Parfaitement ſoumiſe aux ordres de la Providence, & occupée ſans ceſſe, ainſi que toutes les autres dames de ſa Communauté, de la pratique de toutes les vertus, ſous la diſcipline & à l'exemple d'une illuſtre & reſpectable Abbeſſe, ou plutôt d'une mere chérie, elle faiſoit tous les jours à ſon Dieu le ſacrifice de ſes maux. Ce que peut la religion ! Cependant, malgré tant de vertus & de réſignation, notre malade a encore paſſé pluſieurs intervalles de deux ou trois ſemaines, ſans prendre aucun remede. Mais la renaiſſance des douleurs & leur atrocité la forçoient bientôt d'y recourir; & je puis aſſurer que c'a toujours été avec un nouveau ſuccès. Enfin, après treize ou quatorze mois paſſés dans ces alternatives, le ſquirrhe s'eſt trouvé totalement fondu, & la malade radicalement guérie.

Cette cure a été notoire à toute la ville, où elle a cauſé d'autant plus de ſurpriſe & d'admiration, que Mad. * * * eſt d'un tempérament cacochyſme (*a*), qu'elle a eſſuyé pluſieurs graves & longues maladies, &

(a) *Evidens eſt cancrum à cauſis internis ortum, vix unquam cum ſpe felicis eventûs tolli poſſe; & maximè quidem ſi effæta ætas, vel inſignis cacochymia demonſtrent.....* VAN SWIETEN, *Comment. in* Hermann. BOERH. *aphor.* tom. j, page 824.

qu'enfin elle eſt dans l'âge critique. (*a*) Cette derniere complication a exigé, pendant le cours de la maladie, ſept ſaignées du bras & une du pied. Je les conſeillois ſur-tout toutes les fois que je remarquois plus d'élévation & de plénitude dans le pouls, plus de gonflement, de chaleur & d'élancemens dans le ſein (*b*); alors tous ces accidens diminuoient conſidérablement, & la malade jouiſſoit pendant quelques jours d'un calme aſſez tranquille. Les purgatifs compoſés pour l'ordinaire de rhubarbe, de mercure doux, de diagrede & de gomme ammoniac, répétés toutes les trois ou quatre ſemaines, la ſoulageoient auſſi beaucoup. Dans les plus violentes douleurs & les inſomnies les plus accablantes, j'ordonnois un peu de narcotiques, tels que les émulſions avec le ſyrop diacode, la thériaque avec demi-grain de *laudanum*, quelques gouttes anodines de Sydenham, &c. Mais le grand remede, & peut-être le ſeul ſpécifique dans la cure du cancer, c'eſt la ciguë. (*c*) C'eſt à elle ſeule

(a) *Parentes etiam, ſi fama nuncia veri, ægra trahebant corpora.*

(b) *Vacuatio antè primùm tentanda eſt ſanguinis..... Mox purgatione utendum, per initia quidem ex ſimplicioribus petita.* FUCHSIUS, *lib. v, cap. xv, ubi de Cancro.*

(*c*) Cependant pluſieurs Médecins célebres vantent, comme ſpécifique dans cette maladie, la

que notre malade doit la bonne ſanté dont elle jouit aujourd'hui.

Il paroîtra toujours étonnant qu'une plante ſi utile ait éprouvé dans tous les tems mille contradictions. A Athenes elle avoit des qualités très-venimeuſes. Socrate, Phocion & tant d'autres grands hommes ont été empoiſonnés avec le ſuc de cette herbe, tandis qu'à Rome on la regardoit comme un remede propre à modérer ou à tempérer la bile, & qu'en Lombardie on la mangeoit en ſalade. Pluſieurs Médecins, long-tems avant M. Storck, en ont conſeillé l'uſage interne. Il paroît qu'ils préféroient la racine au reſte de la plante. J. Ray, mort en 1706, à ſoixante-dix-huit ans, l'employoit comme fébrifuge & diaphorétique. M. Reneaume, Médecin de Blois, la faiſoit prendre en ſubſtance, depuis un ſcrupule juſqu'à demi-gros, dans du vin; ou bien en infuſion, depuis un gros juſqu'à deux, pour les ſquirrhes du foie & du pancréas. De nos jours on n'eſt guere plus d'accord ſur ſon effica-

bella-dona, quelques préparations de plomb, &c. Et Jean de Gaddeſden, Auteur d'un ouvrage intitulé *Roſa Anglica*, prétend auſſi guérir les cancers produits par une cauſe externe, avec la parelle rouge ou ſang de dragon, *lapathum ſanguineum*. C'eſt la bête-ſauvage de Galien : ſes feuilles, ſelon les meilleurs Praticiens, ſont laxatives & rafraîchiſſantes, & ſa graine aſtringente & anodine.

cité. Quelques tentatives infructueuſes, ou tout au plus quelques accidens légers paroiſſent contre-balancer des cures heureuſes. Pour moi je crois, avec M. Larrouture, M. D. (*a*) que ſi ce remede n'a pas par-tout le même ſuccès, il faut s'en prendre à la différence du climat & du ſol. Quand on aura, par un grand nombre d'obſervations heureuſes, conſtaté la plus grande efficacité de la ciguë d'un pays, alors on obligera tous les Apothicaires d'en tenir toujours dans leurs boutiques; & les Médecins auront ſoin de la diſtinguer de toutes les autres, par le nom du pays d'où on la tirera; comme on dit le *ſafran du Gâtinois*, la *petite ſauge de Provence*, *l'écorce du Pérou*, la *racine du Breſil*, &c. on dira la *ciguë de Picardie*, par exemple, *des Pyrénées* (b), ou de telle autre province.

Parlons maintenant de la cauſe du cancer de Mad. ***, de la maniere dont la ciguë lui a été adminiſtrée, à quelle doſe, dans quel tems, & comme tout s'eſt terminé heureuſement.

Les cancers, dit le ſavant Aſtruc, ſont

(*a*) Voyez le Journal de médecine du mois de Juin 1764

(*b*) Il eſt prouvé, par l'excellente obſervation de M. Larrouture, que la ciguë de Baygorry, ſur les frontieres d'Eſpagne, eſt très-efficace dans la cure du cancer.

toujours une ſuite d'un ſquirrhe formé peu-à-peu par congeſtion. Celui de Mad. *** venoit de deux cauſes; l'une intérieure, la diſcraſie des humeurs; l'autre extérieure & accidentelle : le bout du manche d'une pelle à feu heurta le ſein, & fit contuſion; delà l'épanchement & l'amas d'une humeur épaiſſe, capable de former, ſur-tout dans un ſujet cacochyme, une tumeur dure & rénitente, telle que le ſquirrhe; & on ſait qu'un ſquirrhe ſe convertit en cancer, toutes les fois que la chaleur du ſang eſt augmentée par quelque cauſe que ce ſoit, ou qu'il aborde en trop grande quantité à la tumeur ſquirrheuſe, ou enfin parce qu'il eſt trop abondant dans le corps, comme cela eſt ordinaire dans le dernier âge critique.

Les principales indications dans la cure du cancer, ſont d'atténuer, de fondre, d'évacuer & de calmer. L'extrait de ciguë réunit preſque ſeul toutes ces vertus. Je le fis préparer & adminiſtrer à la maniere de M. Storck. Ce fut la dame Infirmiere de la maiſon, qui joint à beaucoup d'intelligence & de talens quelques connoiſſances en pharmacie, qui compoſa elle-même ces pilules. La malade les prit ſeules, ſans addition, pendant ſix ſemaines, d'abord à la doſe de deux grains & demi, matin & ſoir. On augmenta enſuite tous les jours chaque priſe d'un demi-grain, juſqu'à environ un

ſcrupule. Mais en Janvier 1764 il ſurvint peſanteur d'eſtomac & mauvaiſes digeſtions : je fis ajouter alors aux pilules ſimples ci-deſſus, une ſixieme partie d'*aquila alba*, & autant de pilules ſavonneuſes; cette correction ne ſuffit pas encore, & l'eſtomac parut ſe delabrer de plus en plus juſqu'au mois de Mai. Enfin la malade perdit courage, & voulut tout abandonner, quoique pourtant les douleurs, les élancemens & la rénitence fuſſent déjà bien diminués : je l'encourageai par toutes ſortes de motifs, & je vins à bout de lui perſuader de ſe repurger de nouveau, & de continuer ſes pilules auxquelles je fis ajouter une quatrieme partie de ſemences de fenouil pour fortifier l'eſtomac & provoquer les urines. Ce fut la derniere fois où je fis quelques changemens aux pilules, dont nous augmentâmes chaque priſe petit à-petit, juſqu'à un demi-gros. Cette doſe continuée juſqu'en Janvier 1765, a ſuffi pour terminer la cure; ainſi nous avons eu la conſolation de voir le ſquirrhe qui s'allongeoit vers la glande axillaire, ſe ramollir, ſe fondre inſenſiblement, & enfin diſparoître entiérement. Il n'eſt donc pas néceſſaire, comme quelques-uns le conſeillent, pour guérir un cancer, de prendre deux fois par jour juſqu'à un gros ou un gros & demi de pilules de ciguë. D'ailleurs j'étois trop timide pour le tenter;

j'aurois craint de faire périr ma malade. Un événement malheureux doit rendre tout homme honnête & humain, plus circonſpect & moins entreprenant. Les nouveaux remedes n'ont pas par-tout le même ſuccès. Je regretterai toujours d'avoir vu périr dans la ſtupeur & le vertige, une vieille femme du bourg de Tourouvre en Perche, qui avoit un ſquirrhe cancéreux à la mamelle, après avoir uſé pendant huit jours d'une teinture préparée avec la *bella-dona*, &c. (*a*) décrite & fort recommandée par un Médecin diſtingué, dont la théorie éclairée & la pratique heureuſe lui méritent tous les jours, à juſte titre, dans une grande ville de cette province, toutes ſortes d'applaudiſſemens, d'honneurs & de récompenſes.

Le régime, pendant tout le traitement de cette maladie, a été fort ſimple. La malade ne prenoit jamais que des alimens de facile digeſtion, s'interdiſoit tous ceux qui étoient cruds, viſqueux ou incraſſans; buvoit peu ou point de liqueurs fermentées; ſa boiſſon ordinaire étoit une infuſion préparée avec les fleurs pectorales, céphaliques ou vulnéraires, à ſon choix; le ſureau, la mauve, le tilleul, le coquelicot, la violette, l'ortie blanche & la menthe auxquelles

(*a*) Voyez le Journal de médecine, Janvier 1761.

elle a donné la préférence, ont varié tour-à-tour ſa boiſſon; elle y ajoutoit toujours un peu de réglisſe, de ſyrop ou de ſucre, pour édulcorer; elle prenoit auſſi quelques lavemens d'eau tiede ou émolliens, pour entretenir la liberté du ventre dans les intervalles d'une médecine à l'autre.

Mais comme on n'eſt jamais ſi près de la maladie que quand on vient d'être malade, *Ferè fit malum malo aptiſſimum*, à peine notre convaleſcente avoit-elle joui, pendant environ trois ſemaines, d'une ſanté paſſable, qu'elle eſſuya une terrible inflammation de bas-ventre. On craignit longtems pour ſes jours; & malgré le ſecours de pluſieurs ſaignées, de fomentations chaudes, de lavemens émolliens, de minoratifs acidulés, d'eau de poulet ou de veau, de décoction d'orge, de limonade, de potions calmantes, &c., je déſeſpérai quaſi de la ſauver. Déjà on m'accuſoit d'avoir fait rentrer l'humeur cancéreuſe dans la maſſe du ſang, & de cauſer par là la mort de la malade : *In medicinâ decantantur tenebræ & nocturæ philoſophantur.* J'allois donc paſſer pour homicide; mais les remedes eurent enfin un heureux ſuccès, la malade guérit, & tout le monde fut forcé d'admirer les reſſources de l'art.

Enfin Madame * * vient de prendre le lait d'âneſſe, pendant un mois, pour affer-

mir de plus en plus ſa ſanté, qui eſt très-bonne aujourd'hui 3e Juillet 1765.

OBSERVATION

Sur une Leucophlegmatie urineuſe, cauſée, en premier lieu, par la préſence d'une pierre dans la veſſie, guérie par l'opération, &, en ſecond lieu, par la criſpation des filieres ſécrétoires des reins, guérie par les humectans; par M. PAMARD fils, Chirurgien d'Avignon, &c.

Les ſymptômes des maladies, quoique les mêmes, ont ſouvent des cauſes différentes; ils exigent, par-là, des remedes oppoſés à ceux qui les avoient primitivement fait évanouir: il faut beaucoup d'attention pour ne pas prendre le change; &, dans le cas des extrêmes, ſuivant le conſeil de Celſe, il vaux mieux eſſayer un remede douteux, que de laiſſer le malade en proie à une mort inévitable.

Le fils de M. Bondon, Sculpteur de notre ville, âgé de cinq ans, étoit attaqué de la pierre; il ſouffroit peu, mais par intervalles: la pierre bouchoit ſi exactement l'entrée du canal de l'uretre, que les urines, après avoir rempli la veſſie, refluoient dans la maſſe, & procuroient peu-à-peu une

anarſarque ou leucophlegmatie urineuſe qui inondoit tout le tiſſu cellulaire ; l'enfant reſtoit affaiſſé & aſſoupi juſqu'à ce que les urines repriſſent leur cours ; l'anaſarque ſe diſſipoit entiérement, &, ſi l'on en excepte peu de bouffiſſure à la peau, ce petit malade paroiſſoit jouir d'une bonne ſanté. Pour rendre raiſon de la ceſſation naturelle de ce ſymptôme, il ſuffit d'obſerver que l'extenſion graduée de la veſſie, en lui faiſant perdre ſon reſſort, évaſoit l'entrée du canal de l'uretre, & que la pierre alors n'étant plus reſſerrée par les côtés, ſe dégageoit facilement : les parens de l'enfant, accoutumés à cet accident, ne s'en effrayoient plus, puiſqu'il ceſſoit de lui-même ; mais devenu plus fréquent & de plus longue durée, on me fit voir le malade. Je le ſondai, &, après une préparation relative au tempérament, je le taillai. Au moment que j'eus entamé le col de la veſſie, le premier jet des urines entraîna la pierre ; elle tomba heureuſement dans un baſſin, & fit du bruit, ce qui m'épargna des recherches inutiles. Elle étoit exactement ſemblable, en forme & en groſſeur, à un noyau d'olive : comme ſa ſurface étoit par-tout raboteuſe, je jugeai qu'elle devoit être ſeule. Le malade étoit preſque guéri le 12e jour, & du moment de l'opération, il n'avoit plus été queſtion d'enflure. Lorſque je la vis reparoître avec la

même rapidité, j'en fus d'autant plus surpris que je n'avois pas lieu de l'attendre ; & dès que la mere de l'enfant & sa garde m'eurent protesté de leur exactitude dans l'observance du régime que j'avois prescrit, je me fus mauvais gré de mon peu de recherche dans la vessie, où je soupçonnai dès-lors encore quelque pierre, vu la similitude du symptôme. Ce reflux urineux avoit déjà gagné jusqu'aux épaules, dans l'espace de trois heures. Je sondai le malade, dans la vue de dégager la vessie de l'obstacle que j'y soupçonnois; mais je ne rencontrai rien, & je ne tirai pas une seule goutte d'urine. En mettant la main sur le ventre, quoique tuméfié, je ne sentis pas cette rondeur de la vessie qui en caractérise la dilatation, sur-tout chez les enfans, où elle est ordinairement très-grande ; je jugeai que le mal venoit des reins : on mit en usage les diurétiques chauds, qui augmenterent visiblement le mal. L'enflure avoit gagné le visage, & le cours de l'urine dans le tissu cellulaire étoit si libre, que l'enflure augmentoit du côté qu'on couchoit l'enfant ; il étoit affaissé & très-assoupi, son pouls étoit dur & concentré, le danger devenoit pressant ; & ce fut dans cette situation, que je ne saurois peindre avec des couleurs assez vives, tant pour le petit malade que pour moi, que j'accusai le spasme des reins, occasionné par quel-

que imprudence qu'on ne vouloit pas m'avouer. *Convulsio fit vel ex repletione vel inanitione*, dit HIPP. *aphor.* 39. L'état du pouls me rassuroit sur la foiblesse ; ainsi, pour relâcher les reins, & malgré la bouffissure qui avoit grossi cet enfant du double, je le saignai du bras; je lui tirai deux paletes de sang noir : je le fis envelopper dans un drap de lit plié en six doubles, & trempé dans l'eau tiede, lui donnant en même tems beaucoup d'eau froide à boire. Par ces fomentations universelles, réitérées tous les quarts d'heure, & continuées quatre heures de suite, j'eus la satisfaction de voir couler les urines : le relâchement fut annoncé par une syncope qui dura quelques minutes. Il fut ranimé par l'application de linges chauds & secs, &, dans peu de jours, il fut parfaitement guéri. Les syncopes, dans des cas de cette espece, sont toujours exemptes de convulsions ; elles dépendent entiérement du relâchement des solides; ainsi les syncopes convulsives procurées, selon Hippocrate, *ex inanitione*, supposent une déplétion des vaisseaux subite, telle que nous voyons souvent après les saignées & autres exemples journaliers. Pour revenir à mon sujet, j'appris que cette leucophlegmatie urineuse secondaire avoit pour cause des alimens grossiers qu'une petite fille, sœur du malade, lui avoit don-

nés furtivement. Si l'enfant fût mort, on auroit assurément gardé le secret sur cette imprudence, qui n'est que trop fréquente, & qui a coûté la vie à bien des hommes dans tous les états.

Pour achever la cure, j'eus recours à des purgatifs légérement hydragogues, qui, en expulsant les matieres contenues dans les premieres voies, enlèverent entiérement la bouffissure ; elle fut plus rétive que dans les premiers tems où il n'étoit pas question d'inflammation ni d'érétisme.

Cette observation m'a paru rare, & d'autant plus intéressante, qu'elle étaye de plus en plus la méthode d'attaquer les spasmes, de quelque nature qu'ils soient, par les humectans, jusqu'à ce que le relâchement s'annonce (*a*), avant que d'employer les remedes capables de détruire les causes qui les procurent dans les cas de complications.

Le bain tiede eût-il été d'un plus grand secours que les fomentations, & son effet auroit-il été plus prompt ? La question est épineuse, & je renvoie mon Lecteur à l'excellent *Traité du bain aqueux simple*, par M. Raymond, Docteur en médecine, aggrégé au college de Marseille. Il eût été difficile de déterminer le degré de chaleur

(*a*) M. *Pomme*, Traité des Vapeurs des deux sexes.

de l'eau, ou trop chaude ou trop froide, dit ce ſavant Médecin ; elle auroit pu être contraire, &, dans les deux extrêmes, la gravitation de l'eau ſur toute l'habitude du corps, ou ſeulement ſur la moitié, dans le demi-bain, auroit pu augmenter l'embarras du cerveau : les fomentations dans les inflammations internes locales, conſeillées par l'Auteur cité, agirent avec efficacité ; d'où je puis conclure qu'elles méritoient la préférence.

OBSERVATION

Sur une Vérole confirmée qui n'a été précédée d'aucunes maladies vénériennes locales ; par M. ROBIN DU SAUGEY, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.

Nullius addictus in verba jurare Magiſtri.
HOR. *Epiſt.* 1.

C'eſt une opinion aſſez généralement reçue en médecine, que le virus vérolique ne ſauroit s'introduire dans la maſſe du ſang, qu'il n'ait porté préalablement ſon empreinte ſur les parties par où il s'inſinue : delà la néceſſité, dit-on, des maladies locales vénériennes, pour conſtater l'exiſtence de la vérole : (on ſent bien qu'il n'eſt point

ici queſtion de l'héréditaire.) Le célebre M. *Aſtruc*, qu'on doit regarder, à juſte titre, comme l'Auteur qui a traité, avec le plus d'élégance & de préciſion, de l'origine, de la nature & de la cure du virus vérolique, s'explique ainſi ſur ce ſujet (*a*) : *Les parties du corps qui ont d'abord reçu le virus vérolique, ſont auſſi les premieres à en reſſentir les impreſſions ; comme les parties naturelles dans les deux ſexes, ſi le mal eſt venu de l'acte vénérien ; la langue, les gencives, le dedans des joues, le palais, le goſier dans les enfans, ſi ce mal a été pris en tettant, &c. . . . . C'eſt pourquoi*, ajoute t-il, *quand il y aura paru des maladies vénériennes locales, on pourra prononcer, ſur des ſignes aſſez légers, ſur la réalité de la vérole ; mais s'il n'a point paru de maladie de cette eſpece, il vaut mieux prendre le parti de la négative.* Il y a lieu de ſoupçonner que le ſentiment de cet Auteur n'eſt tel, que parce que l'occaſion de ſe convaincre du contraire ne lui a pas été fournie par des faits capables de le diſſuader. L'obſervation ſuivante prouvera cependant qu'il n'eſt pas fondé. Un jeune homme, âgé de vingt-cinq à vingt-ſix ans, fut attaqué, ſur la fin d'Octobre de l'année derniere, d'une douleur ſourde dans le teſti-

(*a*) Traité des Maladies vénériennes, livre II, chapitre iij.

cule gauche, qui augmentoit chaque jour. Les douleurs foibles, qu'il y reſſentoit dans les commencemens, ne le porterent point à demander du ſecours : il les ſupporta patiemment ; mais étant augmentées avec beaucoup de vivacité, il fut obligé de demander du ſecours : il s'adreſſa à moi. J'examinai la partie ſouffrante, je trouvai que le teſticule gauche étoit fort enflammé, ſon volume fort augmenté ; il y reſſentoit une douleur vive & pungitive : mon attention ſe porta enſuite ſur l'épididime & le cordon ſpermatique : l'un & l'autre me parurent très-engorgés, & contribuer beaucoup au volume que préſentoit la tumeur. Ma premiere queſtion fut d'abord (pour m'aſſurer de la nature de la maladie) de lui demander s'il ne lui étoit point arrivé, par quelques accidens, de ſe froiſſer les teſticules. Il me répondit que non. Alors portant mes vues d'un autre côté, je lui dis que, ſans doute, il avoit eu commerce avec quelques femmes. Il m'aſſura qu'il y avoit plus de ſix mois qu'il n'en avoit connu. Dans l'incertitude que la maladie préſente ne portât avec elle un caractere vérolique, je remontai plus haut, & demandai à mon malade s'il n'avoit jamais eu de *chaude-piſſe*, d'*ardeur d'urine*, de *chancres*, &c. A toutes ces queſtions il répondit que non ; mais il ajouta, avec ingénuité, qu'il étoit ſurpris

de n'avoir eu aucun de ces ſymptômes, puiſque, dans des parties de débauches, il avoit connu des femmes certainement affectées d'un vice vénérien, qu'elles avoient communiqué à ſes compagnons.

Après toutes ces recherches, je fus naturellement porté à croire que la maladie n'étoit qu'une ſimple inflammation, & je la traitai comme telle. Je fis donc appliquer les remedes ordinaires, comme ſaignées, lavemens, cataplaſmes anodins, &c. L'inflammation ſe diſſipa, les douleurs s'évanouirent; mais l'*épididime* reſta toujours engorgé. Quoique j'euſſe eu ſoin, ſur la fin du traitement, d'ajouter *la terre cimolée* aux cataplaſmes de *mica panis*, afin de fortifier la partie & de la rendre capable d'achever la réſolution, mes ſoins furent inutiles: le volume de l'*épididime* diminua, il eſt vrai; mais l'engorgement en devint plus dur & moins douloureux. Je mis alors en uſage les réſolutifs & les fondans pris intérieurement; mais rien n'opéra. Mon malade porta toujours un emplâtre réſolutif ſur la partie, & ne quitta point ſon ſuſpenſoire, de crainte que le tiraillement du teſticule déjà affoibli n'y attirât l'inflammation.

Un mois ſe paſſa ſans qu'il y reſſentît la moindre douleur; mais dans les commencemens de Décembre les différens

symptômes que j'ai détaillés reparurent avec de nouvelles forces. Je ne pouvois attribuer cette rechute à son inexactitude à observer ce que je lui avois prescrit; il avoit fidelement porté son suspensoire, & mis en pratique les autres conseils que je lui avois donnés. Je travaillai donc sur nouveaux frais, & je parvins, avec les mêmes secours, à mitiger la douleur, à diminuer l'inflammation & les autres symptômes; mais l'engorgement de l'épididime subsista toujours, malgré l'application des résolutifs, & l'usage interne des fondans.

Au bout de six semaines, c'est-à-dire dans le milieu du mois de Janvier, tous les symptômes reparurent : je répétai donc les mêment remedes, qui eurent pareils succès que dans les deux cas précédens.

Trop préoccupé du préjugé des écoles, je n'osai point dire à mon malade que je soupçonnois chez lui *un virus vérolique*; j'attendis que d'autres signes détruisissent mon incertitude : ils ne tarderent pas à paroître; car, un mois après cette derniere rechute, les mêmes symptômes, savoir, la douleur, l'inflammation, &c. s'emparerent du testicule droit, qui jusqu'alors n'avoit point encore été affecté, &, quelques jours après, du testicule gauche.

Il faut observer que mon malade, depuis quelque tems, se plaignoit de vives douleurs

dans les cuiſſes & les jambes, & de violens maux de tête, qui lui venoient, par accès, chaque ſoir : il lui ſurvint, ſur toute l'habitude du corps, de petits boutons miliaires qui l'obligeoient à ſe gratter juſqu'au ſang ; à cela ſe joignit la chute des cheveux de la partie antérieure de la tête, qui tomberent preſque tous dans l'eſpace d'un mois. Ces ſymptômes réunis furent des motifs très-puiſſans pour me faire revenir de mon erreur. Je reconnus la vérole, & je déterminai mon malade à ſubir les frictions mercurielles, après les préparations ordinaires : leur uſage fut ſuivi du ſuccès le plus heureux. Tous les ſymptômes qui l'accabloient diſparurent, excepté l'engorgement ſquirrheux du teſticule gauche, qu'il ne fut pas poſſible de réſoudre. On ſait que ces ſortes d'engorgemens réſiſtent à tous les remedes, & qu'on doit peu s'en inquiéter. Mon malade a joui, depuis ce tems, d'une très-bonne ſanté ; il a pris de l'embonpoint, & n'a plus été en proie à ces retours d'inflammations.

M. Aſtruc ne connoît que deux ou trois obſervations qui puiſſent lui faire penſer que quelques perſonnes, ſans avoir été attaquées d'aucunes maladies vénériennes locales, n'avoient pas laiſſé d'avoir une vérole réelle & confirmée. L'une eſt de *Bernardin Tomitano*, & les deux autres de

Jean-Louis Petit, Chirurgien. *Tomitano* ne fait mention que d'un ſeul ſigne, ſavoir, de l'abattement univerſel & du dérangement de l'eſtomac. L'autre obſervateur n'en rapporte pareillement qu'un, ſavoir, des puſtules répandues ſur la peau. M. *Aſtruc* a raiſon de dire qu'aucun de ces ſignes ne ſuffit pour démontrer l'exiſtence de la vérole. Cependant, ſi ces maladies ne cedent point aux remedes convenables & appropriés, & ſi d'ailleurs les malades ont des ſoupçons d'avoir connu des femmes infectées, on doit craindre alors que le virus vérolique ne ſoit répandu dans la maſſe de leurs humeurs; en conſéquence, on doit y remédier par le ſpécifique, autrement on feroit périr les malades dans l'uſage de remedes vains & inutiles.

HISTOIRE

D'une Catalepſie ſinguliere; par M. DE PLAIGNE, *Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, & Médecin à Montaigu.*

Mademoiſelle ***, âgée de dix-ſept ans, d'un tempérament ſanguin mélancolique, ayant de l'embonpoint, fut prématurée pour l'eſprit & pour le corps; elle fut réglée dès l'âge

l'âge de dix ans, & donna de bonne heure des preuves d'un eſprit vif & pénétrant. A l'âge de treize ans ſon cœur parut éprouver quelques atteintes ; elle ſe crut gênée dans la maiſon paternelle, devint rêveuſe ; elle éprouvoit quelques maux de tête, & paroiſſoit quelquefois diſtraite dans les cercles.

L'ame s'affecta de plus en plus : on la voyoit quelquefois, après un moment de rêverie, parler ſeule, s'exprimer en bons termes, répéter avec préciſion tout ce qu'elle avoit entendu en différentes converſations, ſans omettre aucunes circonſtances. Si quelqu'un s'amuſoit à lui adreſſer la parole, elle répondoit pertinemment, prenoit les gens pour tels qu'ils ſe donnoient : la vue ne la diſſuadoit pas. Mais ſi l'œil ne recevoit pas les impreſſions de l'objet préſent, en revanche, elle avoit l'ouie extrêmement délicate : un petit treſſaillement ramenoit les eſprits. Lui demandoit-on où elle en étoit ? elle ne ſe rappelloit plus le rôle qu'elle venoit de jouer ; mais elle reprenoit, ſans héſiter, la phraſe ou le propos dont il s'agiſſoit, au moment qu'elle étoit tombée dans ſa rêverie. Tout cela n'étoit encore que paſſager. Inſenſiblement l'ame s'eſt fixée ſur un objet ; elle s'eſt plongée dans un délire dont je laiſſe à d'autres à fixer la nomenclature. Elle s'eſt

perſuadée qu'elle a épouſé le Curé de ſa paroiſſe, qui eſt ſon voiſin, chez qui elle va ſouvent, & qui eſt un parfaitement honnête homme : elle en porte le nom ; & ſi on l'appelloit autrement, elle tomberoit en convulſions. Elle prétend qu'elle a eu deux enfans de ſon mariage : l'un a ſix ans ; elle l'a mis en penſion. C'eſt l'enfant d'un de ſes voiſins qu'elle s'eſt approprié ; elle le promene dans les rues, le tient de près, travaille à lui donner une bonne éducation. L'autre eſt en nourrice, elle le viſite ſouvent. Elle a parfaitement copié, pendant cinq ou ſix mois, toutes les indiſpoſitions des femmes enceintes ; groſſeſſe, maux de cœur, juſqu'aux envies ; elle a fait tous les préparatifs ordinaires, layette & autres choſes néceſſaires à un enfant. A ce délire près, elle eſt comme toute autre perſonne ; elle ſe leve, s'habille, va à la meſſe, rend des viſites, obſerve toutes les décences, proportionne très-bien toutes ſes politeſſes, ſelon l'état & les conditions, parle & raiſonne avec eſprit : ſi on l'agace, la replique eſt prompte ; elle ſaiſit les ridicules, & les caractériſe par les traits les plus vifs ; rentre à la maiſon aux heures ordinaires, fait bien toutes ſes fonctions naturelles, boit, mange, digere, &c. En un mot, tout paroît être dans l'ordre.

Si quelqu'un, ſcandaliſé de lui voir pren-

dre le titre de *la femme d'un Curé*, s'adreſſe à ſon voiſin pour éclaircir ce myſtere ; il peut parler hardiment en ſa préſence, même à haute voix, elle n'eſt à tous ces propos, qu'autant qu'il les lui adreſſe directement. Livrée à ſon objet, rien de ce qui l'environne ne fait d'impreſſion ſur elle ; elle ne voit & n'entend que ce qu'on veut qu'elle voie & qu'elle entende. Adreſſez-lui la parole, elle eſt toute entiere à vous ; mais ſoyez meûnier, bergere, ſon pere ou ſon mari, vous n'avez pas beſoin de modifier beaucoup votre voix, elle vous tiendra pour tel, & vous répondra en conſéquence.

Voici un phénomene encore plus ſingulier. Le ſentiment du tact eſt anéanti chez elle. Tandis qu'elle répond, avec juſteſſe, à toutes les queſtions qu'on lui fait, on peut lui pincer le bras, lui écraſer les doigts, y enfoncer une épingle, &c. Elle paroît n'avoir rien de commun avec toutes ces parties, & ne pas s'appercevoir de ce qu'elles éprouvent. On ne craint pas d'interrompre le fil de ſa converſation, pourvu que la main, en paſſant, ne croiſe pas l'axe viſuel. Alors elle demande ce qu'on veut lui faire. On l'a vue, en hiver, s'approcher du feu, ſe chauffer même les pieds, comme ſi elle eût ſenti du froid, parce qu'elle en voyoit faire autant aux autres, ſe brûler de façon à en garder des plaies pendant très-

long-tems, & tout cela ſans s'en apperce-voit. Elle ne ſe plaint de ſes maux que dans de courts inſtants, où elle revient à elle.

Tout ce qu'ont perdu ſes ſens externes, paroît avoir tourné au profit du ſens interne. Tout le ſentiment eſt paſſé dans l'imagination. Si on lui dit quelque choſe qui puiſſe l'affecter vivement: par exemple, *que ſon mari l'a quittée*, ou qu'on prononce le mot *perruque*, auquel elle a attaché une idée qui la choque, dans l'inſtant il ſe fait un petit trémouſſement chez elle, elle tombe dans des convulſions horribles; elle allonge & retire la langue alternativement; elle articule avec une rapidité ſurprenante; elle fait des hurlemens: ſon corps bondit & s'élance, & finit par être ſaiſi d'un véritable *opiſthotonos*: ſa tête, ſes bras, ſes talons ſe portent en arriere, & vont s'accrocher: elle reſte quelque tems dans cet état, puis ſe remet; mais il lui reſte une oppreſſion conſidérable, & ſa tête eſt agitée par des mouvemens alternatifs, ſi violens, qu'on diroit qu'elle va s'enfoncer dans ſa poitrine.

A cet état ſuccede une roideur univerſelle: la malade devient comme une barre de fer, les yeux fixés en haut, le tronc, les bras, les jambes collés & tendus: on feroit d'inutiles efforts pour les plier ou pour la faire aſſeoir. Cet état arrive quelquefois, ſans être précédé du premier. Lorſqu'il la

prend debout, elle reſte plantée ſur ſes jambes comme une ſtatue, & ſe renverſe de même, ſi on lui fait perdre l'équilibre : ſi elle eſt à genoux, ſon corps paroît peſant & lourd : il faut beaucoup de force pour la déplacer. On l'a ſurpriſe, dans cet état de roideur, ſur une fenêtre, ſur le bord d'un puits, dans un parfait équilibre : il falloit veiller, & attendre que ſes membres euſſent pris une ſoupleſſe cataleptique, pour la retirer de cette attitude & du danger que l'on pouvoit craindre.

Au moment que ſon corps ſe trouve ainſi comme pétrifié, elle a l'uſage du ſentiment & de la connoiſſance ; revenue à elle, elle rend compte de ce qu'on a dit, même à voix baſſe, vers l'extrêmité de la ſalle ; elle m'a dit qu'alors elle ſentoit un tiraillement & une peſanteur prodigieuſe dans tous les membres ; ſi on la touche le plus légérement avec la main, c'eſt un coup de maſſe pour elle. Cet état eſt le ſeul dont elle conſerve quelque idée dans le calme ; il l'affecte encore dans le délire : elle ſe plaint ſouvent des chaînes que ſon pere lui a impoſées ; elle le prie de l'en délivrer : c'eſt cet état qu'elle veut peindre.

On l'a vue, dans cette eſpece de roideur, conſerver le mouvement progreſſif des jambes, le corps & les bras collés & roides, aller rapidement devant elle ; éviter même

les dangers. On court à elle pour l'arrêter; ſon corps force la réſiſtance : on la retourne, pour lui faire perdre ſa direction, elle pirouette ſur le talon, pour la reprendre ; enfin on eſt obligé de la coucher par terre : la roideur de ſon corps ne lui permettant pas de ſe relever, on attend, ſans crainte, le changement de cet état, qui dûre quelquefois un bon quart-d'heure.

A cela ſuccede un petit ébranlement dans toute la machine : la ſcene change ; ſes membres ayant perdu leur inflexibilité, prennent & conſervent toutes les attitudes qu'on veut leur donner ; en un mot, elle tombe dans un état parfait de *catalepſie* : c'eſt une véritable ſtatue de cire, qui ne donne aucune marque de connoiſſance ni de ſentiment : cet état dure auſſi quelquefois au-delà d'un quart-d'heure.

Enfin elle tombe dans une eſpece de ſommeil ſuivi d'un petit treſſaillement dans tout le corps ; elle ouvre les yeux, revient parfaitement à elle, & eſt tout-à-fait dans l'état naturel, elle ſent, elle voit, elle répond, avec prudence & avec circonſpection, à toutes les queſtions qu'on lui fait, reprend les propos ſenſés dont il s'agiſſoit dans le calme précédent, & dont les forts ébranlemens qu'elle vient d'éprouver n'ont pas effacé la mémoire ; elle conſerve quelque idée des convulſions, mais aucune du

délire : ſi on lui en retrace les extravagances, elle rougit & en fait ſes excuſes. Elle eſt alors d'un accablement & d'une laſſitude extraordinaire ; à peine peut-elle s'exprimer ; ſes yeux naturels, mais languiſſans, peignent la douleur de ſon ame. Je l'ai interrogée dans cet état ſur les cauſes morales qui peuvent avoir contribué à la plonger dans ce déſordre. Elle m'a avoué qu'elle avoit eu quelques peines domeſtiques, mais qui ne peuvent avoir pris ſi fortement que ſur une imagination prodigieuſement vive ; elle pleure ſur ſon état, & déſire ardemment que l'on prenne les moyens de l'en retirer : ce qu'on n'a pas fait encore.

A peine jouit-elle de ce calme, qu'il lui échappe : un autre petit trémouſſement la replonge dans ſon délire ; ſes yeux deviennent brillans & pleins de feu ; elle parle de ſes enfans, de ſon mari, &c. Elle n'a rien oublié de tout ce qui s'eſt paſſé, de tout ce qu'elle a projeté dans ſon dernier délire ; mais c'eſt inutilement qu'on lui parleroit de toutes les réflexions ſenſées qu'elle avoit faites dans le calme. Ce calme duroit pluſieurs jours dans le commencement ; c'étoit même ſon état naturel : ce ne ſera bientôt plus qu'un moment fugitif. Elle eſt continuellement plongée dans ſon délire ſomnambule, avec inſenſibilité. Lorſque l'idée

de plaiſir ou de peine qui l'affecte n'eſt pas bien vive, l'attaque de catalepſie n'eſt pas précédée de convulſions ; mais lorſque celles-ci ont lieu, elles ſont toujours ſuivies de catalepſie ; & ce n'eſt qu'à ſa faveur que la malade paſſe dans un état de calme, où tous ſes ſens ſont en équilibre.

Lui ayant un jour fait flairer une priſe de tabac pour faire une expérience, ſur le champ elle fut priſe de convulſions ſuivies de l'état de roideur ; enſuite de la catalepſie, un inſtant de calme, & enfin le délire ordinaire. Je fus ſurpris alors de voir que la malade ne pouvoit plus s'exprimer ; elle ne faiſoit que balbutier, en me faiſant ſigne avec le doigt de lui remettre ſa langue. Je l'examinai, & je la trouvai repliée, de façon que ſa pointe alloit toucher le fond du palais. Toutes les fois qu'on lui a fait prendre un peu de tabac par le nez elle a éprouvé le même accident : ſes parens m'ont dit qu'elle l'avoit gardée une fois ainſi repliée plus de huit jours, & qu'il n'y avoit qu'une ſeconde attaque, égale à la premiere, qui pût la lui remettre. Je la laiſſai quelque tems dans cet état. Alors je lui ſoufflai un peu de tabac dans l'œil gauche, ſur le champ les convulſions la prirent, & furent ſuivies des autres ſcenes : la langue fut déliée ; mais l'œil, ſur la fin, laiſſa couler quelques larmes, & perdit la faculté de

voir, quoiqu'il parût auſſi net que l'autre : elle n'entendoit rien non plus de l'oreille du même côté. En ſoufflant du tabac dans les deux yeux, ſans doute qu'on ſeroit venu à bout de la rendre aveugle pour quelque tems, & de ſuſpendre ainſi l'uſage de tous ſes ſens. On ne peut aſſez admirer la bizarrerie de ces phénomenes. Tandis que le ſentiment du tact ſe refuſe aux irritations les plus fortes, le ſens de la vue, celui de l'odorat & de l'ouie conſervent une telle irritabilité, qu'un peu de tabac, la plus légere impreſſion, ſuffiſent pour la plonger dans des convulſions horribles.

On a vu cette malheureuſe perſonne emporter leſtement dans ſon délire l'homme le plus robuſte ; on l'a vue écrire des lettres très-bien dites, même dans les ténebres, ayant les yeux fixés, les cacheter, mettre la ſuſcription, appeller un Domeſtique, le payer, en lui recommandant ſa lettre. Elle m'en a écrit deux qui ſont pleines d'eſprit. Quelquefois, ayant fini ſa lettre, elle eſt tombée en catalepſie, eſt revenue à elle. Il étoit curieux de la voir lire une lettre qu'elle ſe trouvoit entre les mains, connoître ſon caractere, la déchirer en rougiſſant.

On m'a dit l'avoir vue lire dans les ténebres ; je n'ai pas vérifié le fait : mais en voici un que toute la famille & pluſieurs

perſonnes reſpectables m'ont atteſté. On lui a donné dans les ténebres une bourſe pleine de toute ſorte de pieces de monnoie, on lui a demandé ce qu'il y avoit dans la bourſe ; elle a ſuivi toutes les pieces, & a dit exactement la ſomme : on lui a donné un jeu de cartes, elle les connoiſſoit au tact, au point de pouvoir jouer avec elles, quoiqu'elle eût les yeux fixés, & qu'elle ne reconnût pas la perſonne avec qui elle jouoit, la prenant pour ce qu'elle ſe donnoit.

Elle a eu chaque année deux grandes attaques vers les mois de Fevrier & Octobre ; elles ont duré un mois environ. Dans ce tems-là, comme elle n'a pas de relâche, on la tient renfermée dans un lit fait exprès & matelaſſé, parce que, dans les fortes ſecouſſes de ſes convulſions, elle pourroit ſe frapper. Elle a eu juſqu'à quarante attaques par jour, dont le plus grand nombre préludoit par des convulſions. Alors elle ne prend pas de nourriture, ou, tout au plus, un verre de tiſane ou de lait. En vingt-ſept jours elle n'a pas pris quatre livres peſant d'alimens liquides ou de ſolides. Ces grandes attaques ſont annoncées, quinze ou dix-huit jours d'avance, par de grandes oppreſſions & un grand appétit, qui ceſſe lors des attaques.

La malade rendit au commencement, en différentes repriſes & avec le ſecours de

quelques lavemens, une vingtaine de pierres groſſes comme des noix. Son pere m'a dit qu'en ayant caſſé quelques-unes, quoiqu'avec peine, l'intérieur lui avoit paru grisâtre, tirant ſur le jaune, & compoſé de petits grains comme du ſable; qu'il les avoit fait tremper vingt-quatre heures dans l'eau, & qu'il n'avoit pu venir à bout de les ramollir qu'un peu vers la ſurface. La malade étant à deux lieues de diſtance de moi, & ne faiſant aucun remede, il m'eſt impoſſible de ſuivre toutes les expériences qu'un tel ſujet peut fournir à un Naturaliſte. La malade m'a dit éprouver un mal-aiſe aſſez habituel dans la région de l'eſtomac, dont l'augmentation eſt ſouvent pour elle l'annonce d'une attaque.

LETTRE

De M. GUERIN fils, Maître en chirurgie à Pont-Sainte-Maxence, contenant l'hiſtoire d'une fracture très-compliquée des os du crâne.

MONSIEUR,

Vos feuilles étant conſacrées à recueillir les faits rares & ſinguliers qui peuvent contribuer aux progrès de la médecine & de la

chirurgie, je crois devoir vous adreſſer le détail de la cure la plus heureuſe & la moins ordinaire.

Le nommé *Michel Dervillers*, Batteur-en-grange, âgé de vingt-cinq ans, de la paroiſſe de Brenouille, près Pont-Sainte-Maxence, dioceſe de Beauvais, fut, le 14 Janvier dernier, au village d'Avrigny, près Clermont en Beauvoiſis. A la veille d'y prendre femme & de s'y fixer, il avoit porté dix écus, qui devoient ſervir au loyer d'une maiſon. Michel, riche comme le Savetier de la Fontaine, & plus content, puiſqu'il ne perdoit ni le manger ni le dormir, ſe laiſſa entraîner au cabaret par un homme de ſa connoiſſance, qui, à la vue de ſon argent, dont il lui prit envie de faire ſa proie, le fit boire bien avant dans la nuit pour lui ôter toute retraite, & l'engagea à coucher avec lui. Environ vers les deux heures du matin, le faux ami ſortit du lit, & fut choiſir dans la cour un caillou, tel qu'il le déſiroit pour ſon deſſein. Chargé de cette arme offenſive, il revint ſe coucher aux côtés du pauvre Michel, qui ne tarda pas à ſommeiller. Son compagnon l'en frappa ſi rudement à la tête, &, pour me ſervir de ſes termes, les coups furent ſi multipliés, que (ſon bras en étoit las) le pariétal gauche fut entiérement fracturé. L'alarme ſe répandit avec le jour dans

le voisinage ; &, sur la déposition qui fut faite au Juge de Clermont, un Médecin & deux Chirurgiens furent nommés pour constater les blessures & l'état du malade. Ces MM. trouverent l'infortuné Michel dans un assoupissement qui leur fit craindre pour sa vie. Il étoit occasionné par le grand nombre d'esquilles qui (comme je l'ai remarqué depuis) chevauchoient les unes sur les autres, pressoient fortement la dure-mere, & arrêtoient le mouvement péristaltique du cerveau. L'épuisement lui rendoit le pouls lent & concentré, & le malade ne put leur donner aucun signe. Ses blessures furent jugées mortelles par ces MM. Et craignant, sans doute, qu'il ne fût pas en état de supporter l'opération du trépan, ou qu'il ne fût pas tems encore de tirer les esquilles, ils se contenterent de bassiner les plaies, & d'y introduire quelques compresses de charpie trempée dans du vin : ils l'abandonnerent aux soins d'un Chirurgien du voisinage, qui pendant huit jours suivit le même pansement. Le 22 le malade fut transporté aux Ageux, demeure de son pere.

Je fus appellé le 23. Je trouvai le blessé dans un état si déplorable, que je n'osai me flatter d'aucun espoir : le visage étoit bouffi & enflammé, le pouls extrêmement petit & lent : il étoit plongé dans un assoupissement presque continuel ; &, quand on

lui parloit, il se plaignoit de ressentir dans la partie fracturée des élancemens, des bourdonnemens pareils à ceux que cause le son d'une cloche dont on est près.

Je levai l'appareil, & je facilitai un écoulement considérable de pus qui me surprit par son odeur fétide. Il s'éleva en même-tems des plaies une puanteur que j'eus beaucoup de peine à supporter: j'examinai le pus, que je trouvai extrêmement clair, & d'un mauvais caractere; je comptai jusqu'à vingt plaies, & je trouvai un enfoncement à la partie supérieure du pariétal: je jugeai qu'il y avoit fracture à la suture sagitale; & je ne me trompai point. Je pris mes pinces, j'enlevai dudit enfoncement trois esquilles; ce qui soulagea beaucoup le malade. En examinant de nouveau les autres plaies, je vis que la violence des coups avoit déchiré & emporté l'épiderme & les muscles; que les os de chaque plaie étoient à découvert; que, dans quelques-unes, il y avoit enfoncement, dans d'autres fêlure; & je fus convaincu que non-seulement le pariétal gauche étoit fracturé, mais même la partie supérieure du pariétal droit; le frontal à la future coronale, & l'occipital à la future lambdoïde. Ces énormes fractures m'étonnerent, mais ne me découragerent pas. Fondé sur les Observations de M. de la Faye, dans ses notes sur

les opérations de M. Dionis ; raſſuré par l'état du malade que j'avois extrêmement ſoulagé, en enlevant les trois eſquilles, je donnai mes ſoins au panſement, que je continuai, pluſieurs jours, avec de la charpie ſeche, à cauſe de la quantité du pus.

Le 27 il ſurvint pluſieurs tumeurs en différens endroits de la tête : une entr'autres, extrêmement groſſe, ſur le pariétal droit, & une autre ſur le zygoma, du côté de la fracture. J'appliquai des cataplaſmes ; mais elles n'en conſerverent pas moins leur couleur rouge & enflammée.

Le 1er Février je pris le parti de les ouvrir. Environ une chopine d'un ſang très-noir ſe vuida de la tumeur ſur le pariétal droit, & un verre à-peu-près des autres. En trois ſemaines elles furent entiérement guéries par les inciſions. Ces tumeurs, ſans doute, ont été formées par la rupture de quelques vaiſſeaux dans les contre-coups.

Quelques jours après je fis une ample dilatation des plaies ; je tâchois d'enlever le plus que je pouvois d'eſquilles, & je remarquai que, chaque jour, les ſens & la mémoire s'affermiſſoient dans le malade. Je me prouvai, comme je l'avois préjugé, que l'aſſoupiſſement avoit été occaſionné par la compreſſion des eſquilles ſur la dure-mere, & par la ceſſation du mouvement du cerveau. A quelque tems delà je m'apperçus

que les chairs renaiſſoient à la circonférence de la grande plaie ; qu'elles chaſſoient des écailles des os pariétal, frontal & occipital, & que la dure-mere renvoyoit une eſpece de crême que j'appelle *exfoliation*.

Le bleſſé eſt, ce 11 Mars, au quarante-ſeptieme jour de mes panſemens : je l'ai trouvé ſans fievre juſqu'au 27 du mois dernier que l'aſſaſſin fût ſupplicié. Elle fut accompagnée d'un tremblement aſſez conſidérable, qui dura vingt-quatre heures ; & j'attribue cette légere criſe à l'indiſcrétion d'un voiſin qui lui dit que les parens du criminel pourroient bien, quelque jour, mettre le feu à la maiſon de ſon pere.

Dans le cours du traitement, j'ai enlevé vingt-ſept eſquilles, tant de la fracture que de l'exfoliation : j'en conſerve pluſieurs, dont les deux tables ſont jointes, & qui forment un volume de quatre bons travers de doigt ſur deux de large.

J'avois permis au bleſſé, depuis quelque tems, d'agir un peu & de ſe promener : j'ai vu, avec plaiſir, que tout ce que j'ai fait a avancé, aſſuré même ſa guériſon. Quoiqu'éloigné d'une demi-lieue de Pont, il eſt venu hier chez moi. Il n'a aucun reſſentiment de ſon mal : les chairs ſe raffermiſſent, les cicatrices ſe lient à merveilles, & la taie qui couvre le cerveau, & qui, par ſa ténuité, en laiſſe appercevoir tous

les mouvemens, croît & se fortifie. Son état actuel me rassure pleinement, & m'engage à vous adresser, avec confiance, ce que je vous prie d'insérer dans vos feuilles.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATION

Sur une fracture de l'humérus, compliquée de plaies, d'esquilles, & accompagnée de mortification; par M. BOUSQUET, Eleve en Chirurgie à Paris.

Une femme, âgée d'environ trente-six ans, d'un tempérament fort & robuste, fit une chute, il y a six mois, & eut la partie inférieure de l'humérus fracassée par une voiture qui passa aussi-tôt après. On transporta la malade chez elle, & un Eleve en Chirurgie fut mandé pour en faire la réduction. A son arrivée il reconnut sans peine la fracture, & sans faire beaucoup de recherches, il appliqua un bandage roulé, après avoir fait la manœuvre accoutumée, pour réduire les fractures. Quelques heures après l'application de cet appareil la malade éprouva les douleurs les plus vives; le gonflement & la tension parurent, & s'étendirent même, dans peu de tems, jus-

qu'à l'extrêmité des doigts, par l'impoſſibilité du retour des liqueurs, occaſionné par la compreſſion du bandage. La fievre, l'inflammation & les autres accidens de cette eſpece ſurvinrent ſans beaucoup tarder. Je fus mandé, le lendemain, pour voir la malade, qui fut depuis commiſe à mes ſoins. Avant d'ôter l'appareil, je fis appeller le Chirurgien qui l'avoit appliqué; mais il ne put s'y rendre, à raiſon d'un autre malade pour lequel il avoit été mandé à ſix lieues de Paris. Dans cette circonſtance, ne pouvant me diſpenſer de ſoulager la malade, qui faiſoit des cris continuels, je fis mander un de mes confreres. Je défis auſſi-tôt le bandage, & j'apperçus une plaie tranſverſale, de la longueur de quatre travers de doigt, ſituée un pouce & demi au-deſſus de l'articulation du coude, & du côté externe; de plus, je ſentis deux petites eſquilles d'os très-vacillantes, & que j'enlevai, avec une très-grande facilité, par l'ouverture de la plaie, n'étant adhérentes que par une petite portion de tiſſu cellulaire. Je panſai d'abord la plaie avec un plumaſſeau couvert d'un digeſtif ordinaire & légérement animé; & je recouvris la partie avec un emplâtre d'onguent ſtyrax: je ſoutins le tout avec un bandage à dix-huit chefs, & des faux fanons bien matelaſſés, après avoir appliqué aux environs pluſieurs compreſſes

trempées dans l'eau-de-vie camphrée. Le bras de la malade fut placé dans une ſituation convenable, & elle fut miſe à un régime très-ſévere, & les ſaignées furent réitérées relativement à la durée & à l'augmentation des accidens.

La malade ſe trouva ſoulagée auſſi-tôt après le panſement : les douleurs furent beaucoup moins vives, & les accidens parurent beaucoup moins conſidérables ; les parties engorgées ſe débarraſſerent en partie ; mais la diminution de cet accident ne fut pas aſſez grande pour empêcher la mortification qui ſurvint à la partie le troiſieme jour. La ſéparation de l'épiderme, les phlyctenes remplies d'une ſéroſité rougeâtre, la couleur pâle & cendrée de la partie, & l'odeur cadavéreuſe qu'elle répandoit la firent bientôt reconnoître. Les ſcarifications, quoique d'un très-petit ſecours, furent miſes auſſi-tôt en uſage, pour dégorger la partie & faciliter la pénétration des remedes ; & je débridai, en même-temps, les parties étranglées, qui étoient la ſource de tous les accidens. Les digeſtifs animés avec la teinture de myrrhe & d'aloës, l'emplâtre d'onguent-ſtyrax, les fomentations avec l'eau-de-vie camphrée & ammoniacée, les lotions avec la décoction de quinquina, & les panſemens réitérés ne furent point négligés. Malgré ces dilatations & l'application de ces différens topiques, la gangrene

s'étendoit tous les jours. Je continuai l'usage des anti-septiques, & je fis prendre à la malade intérieurement le camphre & le quinquina ; remedes connus pour s'opposer à la mortification, en donnant du ton & du ressort aux solides affaissés, & en rendant le mouvement aux fluides engorgés. Ces différens moyens, quoique très-bien indiqués, n'eurent pas un meilleur succès. Je me déterminai alors à emporter, avec l'instrument tranchant, toute la partie gangrénée, afin d'éviter un plus grand délabrement, en temporisant à le faire, & à débrider de nouveau les parties environnantes qui formoient l'étranglement. Du jour même de cette opération la gangrene se borna, & ne fit plus aucun progrès. Trois jours après il survint une meilleure suppuration ; & la plaie devint rouge & vermeille dans l'espace de cinq à six jours. Les anti-putrides furent supprimés peu-à-peu : l'on panſa la plaie avec un digestif ordinaire, & le baume d'Arcæus seul termina cette maladie, après soixante-dix jours de traitement.

La malade se sert de son bras, & exécute tous les différens mouvemens comme avant son accident ; & la formation du cal est très-bien faite & sans aucune difformité.

OBSERVATION

Sur une pierre trouvée ſous la langue d'un homme, par M. LEAUTAUD, Chirurgien-juré de la ville d'Arles, Prévôt de ſa Compagnie, ancien Chirurgien-Major de l'Hôpital-général du Saint-Eſprit de la même ville.

Si le corps de l'homme étoit capable de ſubſiſter dans ſon état naturel, ſans ſouffrir le moindre changement, en ſorte que toutes les parties dont il eſt compoſé puſſent toujours faire leurs fonctions, on jouiroit, ſans interruption, de la ſanté & de la vie; mais, comme rien n'eſt plus fin ni plus délicat que les reſſorts qui meuvent cette merveilleuſe machine, il s'enſuit néceſſairement qu'elle doit être ſouvent dérangée par l'impreſſion de corps étrangers qui s'y engendrent, qui ſont infiniment plus ſolides; &, par conſéquent, il eſt impoſſible que nous puiſſions éviter la mort, qui en fait la totale diſſolution, à laquelle les maladies nous conduiſent.

L'obſervation que je vais détailler, tout ſimplement & uniment, eſt un phénomene bien ſingulier, ſi intéreſſant pour le bien de l'humanité, que j'ai cru devoir l'expoſer

aux yeux des perſonnes qui ont quelque connoiſſance de l'économie animale.

Je fus appellé pour voir le ſieur *Marin*, Tanneur de cette ville d'Arles, d'un tempérament ſec, nerveux & mélancolique, âgé d'environ cinquante ans, attaqué d'une tumeur dure ſous la langue, avec une ſalivation des plus abondantes, & des douleurs inſupportables dans cette partie. Après avoir examiné à loiſir le ſymptôme de cette maladie, je conclus, & j'aſſurai aux parens, qu'il y avoit une pierre dans cette partie, dont il falloit faire l'extraction, en le préparant par les remedes généraux, s'il vouloit être bientôt guéri, ſans quoi le malade riſquoit de perdre la vie. Cependant un pronoſtic ſi déciſif ne fut point goûté de la part du malade, ſe flattant vainement, & ſans aucun fondement, qu'il n'avoit aucune pierre ſous la langue. Les parens approuverent ſi fort l'opération, qu'ils le ſolliciterent à s'y ſoumettre: néanmoins il ne voulut jamais conſentir à ſe laiſſer opérer. Ne pouvant donc le convaincre, ni rien obtenir ſur l'eſprit de cet infortuné, je le fis ſaigner deux fois, dans le même jour, pour calmer la fievre & les grandes douleurs qu'il reſſentoit périodiquement dans cette partie, lui faiſant faire des embrocations avec l'onguent d'*Althæa* & l'huile de lys, appliquant des cataplaſmes émolliens

par-deſſus le menton, lui ordonnant un gargariſme avec les fleurs de mauve blanche & le miel roſat, lui recommandant toutefois de le renouveller le plus ſouvent qu'il pourroit, & je me retirai dans l'eſpérance qu'il viendroit bientôt à réſipiſcence. En effet, deux jours après, il m'envoya chercher pour me faire voir la ſituation de ſon mal. Je découvris, avec mon ſtylet, une fort petite ouverture : alors le malade ne douta plus que ce ne fût une pierre, & me laiſſa agir en conſéquence. Je dilatai, avec mon biſtouri, cette petite ouverture, & je ſaiſis ſur le champ la pierre de la groſſeur d'une groſſe noiſette, avec le bec de corbin ; je la tirai tout de ſuite, quoiqu'un peu adhérente. Néanmoins le malade & les parens furent fort ſatisfaits, malgré une petite hémorragie qui ſurvint, que j'arrêtai avec l'agaric, ſoutenu de petites compreſſes graduées ; & par ce moyen, le malade fut bientôt guéri par les gargariſmes ordinaires : *Bonus magiſter experientia eſt.*

Pour tirer une conſéquence juſte de ce que je viens de dire, je conclus & je dis qu'il peut ſurvenir des pierres par-tout où il y a des liqueurs, & cela, parce que les parties intégrantes des alimens dont nous uſons, n'étant pas détruites en entier, retiennent leur groſſeur & leur figure ; & étant entraînées dans les capillaires très-étroits & pleins de détours, s'y en-

gagent, & forment, par leur séjour, un corps qui doit grossir & durcir à proportion des corpuscules qui s'y joignent.

OBSERVATION

Sur un déplacement naturel de la clavicule, par M. MARTIN, principal Chirurgien de l'Hôpital S. André de Bordeaux.

Parmi les mauvaises conformations que nous apportons en naissant, il y en a qui ont besoin d'une prompte opération, d'autres où il est nécessaire d'attendre un âge un peu avancé : enfin, il s'en trouve où il est absolument impossible d'y remédier, mais qu'il est utile de connoître pour ne pas confondre un vice de naissance avec un accident. C'est une difformité de cette derniere espece que j'ai à rapporter.

Bernard Point, âgé de 30 ans, de l'Agénois, se présenta à l'Hôpital le 6 Décembre 1764, pour se faire remettre l'épaule qu'on lui avoit dit être cassée pour avoir porté dessus des fardeaux assez pesans. Rien de plus commun que de voir venir des personnes dans cette maison, qui se disent affligées d'une telle maladie. Les unes auront des

des morceaux de bois ou cartons ſur la partie qu'on croit fracturée, ſoutenus par quelques liens, & appliqués par de bonnes femmes, ou par des gens de différens métiers: mais ce qui arrive le plus ſouvent, c'eſt de voir des appareils de cette eſpece mis par le Bourreau. Je dois cependant à ce dernier un peu plus de conſidération qu'aux autres; &, en faveur d'une cure aſſez heureuſe qu'il a faite, je trouverois un grand nombre de perſonnes qui atteſteroient qu'il eſt beaucoup plus habile dans cette partie que nous. Pour m'aſſurer de cette prétendue fracture, que je ne concevois guere, par la cauſe qu'on m'avoit dit l'avoir produite, je fis faire au malade différents mouvements du bras & de l'épaule, ſans qu'il fût depouillé, & je jugeai, par la liberté que j'avois eu à les lui faire exécuter, qu'il n'y avoit point de fracture ni de luxation; qu'il n'avoit beſoin, pour la douleur qu'il reſſentoit, que de quelques jours de repos, & je permis l'hoſpitalité. A l'heure du panſement on me dit que ce même homme avoit une fracture à la clavicule. Je m'approchai de ſon lit; j'en jugeai ainſi à la premiere inſpection, & je fus fâché de ne l'avoir pas réduite ſur le champ; car, comme elles ſont très-peu ſuſceptibles de gonflement, on peut, ſans crainte, dans le moment de l'accident, appliquer le bandage. Cependant, en me rap-

pellant la facilité avec laquelle je lui avois fait faire les premiers mouvemens, je l'examinai de nouveau; & dans cet examen j'y reconnus plutôt une luxation en-deſſus de ſon bout huméral. En effet, cette extrêmité étoit ſaillante & comme arrondie, ſans être articulée avec l'acromion; mais en touchant cette partie il me dit que ſon mal ne ſe trouvoit point là; qu'il portoit, depuis ſa naiſſance, la groſſeur que j'obſervois; que ſon pere & ſes freres en avoient une ſemblable, & que ſa douleur ſe trouvoit ſur le moignon de l'épaule: cela ſe trouva juſte, car le quatrieme jour il ſortit guéri, après avoir été ſaigné deux fois. Si cette ſucceſſion de difformité du pere à ſes enfans eſt véritable, elle paroît aſſez particuliere, & peut-être que ſon explication pourroit ſatisfaire les Phyſiciens; mais je me contente de l'expoſé du fait, avec les remarques ſuivantes, que m'a donné lieu de faire ſa ſingularité. 1° Cette clavicule eſt un quart moins longue que celle de l'autre côté, qui eſt dans l'état naturel. 2° Elle n'a point d'articulation avec l'acromion, comme je l'ai déjà dit, & s'en trouve éloignée de deux bons travers de doigt. 3° Les faces de cette extrêmité ſont très-peu ſenſibles; & on ne diſtingue point à l'inférieure une tubéroſité, qui d'ordinaire eſt très-apparente dans le ſquélette. Cette derniere re-

marque, assez difficile à faire dans l'état naturel, a été assez facile dans ce cas-ci, par la liberté que j'avois de bien saisir cette extrêmité. 4° Il part de l'apohyse coracoïde une substance osseuse, beaucoup moins grosse que la clavicule, & qui va s'y terminer aux environs du défaut de la tubérosité. 5° Enfin l'articulation sternale est dans l'état ordinaire, & les fonctions de l'épaule ne se trouvent point dérangées.

De toutes ces remarques je crois qu'on peut tirer des inductions sur cette espece de difformité, & juger que c'est un défaut naturel d'une articulation humérale de la clavicule avec l'acromion, causée par une diminution de longueur de la premiere, & qu'une substance osseuse, continue à l'apophyse digitale, remplace. Ce sentiment me paroît d'autant plus vrai, qu'il est tiré du rapport du malade & de l'examen des parties viciées, & qu'il seroit difficile de pouvoir y supposer une ancienne fracture. En effet, la difformité que la clavicule laisse ordinairement, quand elle a été cassée, est bien différente de celle que nous avons décrite; & quand on voudroit supposer que le défaut de secours dont on auroit pu manquer dans le commencement, auroit donné lieu à cette espece de chevauchement; en s'imaginant, contre toute vraisemblance, un éclat de cet os, ne seroit-on

on point toujours dans le droit de demander d'où vient cette continuité osseuse avec l'apophyse coracoïde, & ce défaut d'articulation avec l'acromion? De plus, j'ai pardevers moi plusieurs faits qui prouvent que le bandage pour la fracture de la clavicule fait très-peu de chose pour la cure. Qu'on me permette d'en rapporter deux.

I. OBSERV. Le nommé *Pierre Troqueneau*, âgé de 55 ans, du Barois, mendiant dans cette ville, se fractura, en tombant dans une fosse, la partie supérieure du péroné gauche, & la clavicule du même côté. Sa mauvaise humeur lui fit défaire le bandage que je lui avois fait pour cette derniere, & m'empêcha de lui en remettre un nouveau. Néanmoins, au bout du tems ordinaire, il fut très-bien guéri, sans beaucoup de difformité.

II. OBSERV. Dans le mois de Mai dernier il se présenta à l'hôpital un Matelot, qui me dit avoir eu l'épaule cassée depuis huit jours. Je l'examinai, & je reconnus à la clavicule le commencement d'un cal qui se portoit un peu en devant. Pour éviter son trop grand accroissement, je voulus appliquer l'appareil ordinaire. Je fis faire des extensions qui furent inutiles; & au lieu de recasser cet os, comme il y en a qui l'ont proposé dans pareil cas, je lui conseillai de n'y rien faire, mais seulement de prendre du

repos, & de garder un régime de vivre. Il ſuivit mes avis. Au bout de quelque tems j'eus occaſion de le voir: le cal n'avoit point augmenté depuis ce temps, & n'étoit guere plus gros que celui qui ſe rencontre d'ordinaire dans ces eſpeces de fractures.

Cette obſervation, aſſez ſinguliere, nous préſente d'abord un vice de conformation qu'il eſt utile de connoître, par rapport aux différens accidens qui peuvent arriver ſur cette partie, afin de ne pas faire la mépriſe que j'avois d'abord faite à la premiere vue; mais elle nous offre encore deux conſéquences phyſiologiques à tirer. 1° Que la clavicule ne jouit point, dans ſon état naturel, d'un mouvement libre ſur l'omoplate, & que le cartilage intermédiaire, qui ſe trouve quelquefois entre ſon extrêmité humerale & l'acromion, doit plutôt être regardé comme ſurnuméraire, que propre à favoriſer les mouvemens de cette articulation. 2° Que la fonction de la clavicule avec l'omoplate eſt abſolument néceſſaire pour arrêter cette derniere, comme on le ſait, dans ſa ſituation, & empêcher que le bras ne ſe porte trop en devant.

OBSERVATION

Qui prouve les inconvéniens de ne tirer qu'une partie d'eau, en faisant la paracentheſe ; par le même.

Quoique tous les Auteurs s'accordent aujourd'hui à dire qu'il faut, en faisant la paracentheſe, tirer toute l'eau des hydropiques, je crois que l'obſervation que j'ai à rapporter ne ſera pas ſuperflue, dès qu'elle tend à confirmer ce même précepte, & qu'elle démontre les inconvéniens attachés à l'autre méthode.

Le 24 Janvier dernier je fis la ponction au nommé *Gabriel Leſeur*, Soldat invalide, & je ne lui tirai qu'une certaine quantité d'eau, plus conſidérable cependant, autant que je l'ai pu évaluer, que celle qui y reſta. Je fis l'appareil, ſuivant l'uſage, avec un plumaſſeau ſec & le *ſparadrap*, par-deſſus des compreſſes, & une bonne flanelle ſur tout l'abdomen, ſoutenues avec une ſerviete qui entouroit le corps depuis les hypocondres juſques vers la crête des os des îles. Le troiſieme jour cet homme me dit que l'eau ne ceſſoit de couler par l'ouverture que je lui avois faite, & que depuis ce tems, ayant été continuellement mouillé,

il s'étoit beaucoup enrhumé, & me prioit fort de lui arrêter cet écoulement. Volontiers je l'aurois fait, si j'avois connu d'autre moyen qu'une nouvelle ponction, que je ne crus pas devoir encore lui faire. Le cinquieme jour, en le visitant, j'apperçus à l'ouverture une membrane graisseuse qui me parut être une portion du grand épiploon, ou l'extrémité de quelques appendices de cette nature, qui se trouvent sur la convexité de l'arc du colon. Sans trop m'embarrasser de cette espece de membrane, je crus que la nature, plus éclairée que moi, s'en vouloit servir pour empêcher l'issue des eaux, & en conséquence je ne la retranchai point, ni ne la remis pas dans sa place. L'écoulement, comme je l'avois pensé, fut en effet moins considérable les jours suivans; mais il se forma aux environs une petite tumeur qui parvint à un volume assez considérable, sous la forme d'un abscès, que je conduisis à maturation & à cicatrice avec l'onguent de la Mere, employé plus ou moins épais. Quoique ces accidens ne soient pas bien graves en apparence, ils le sont cependant assez pour faire rejetter cette maniere de tirer l'eau, & pour donner la préférence à celle qu'on recommande aujourd'hui, où le premier pansement suffit ordinairement pour la guérison de la plaie. Les anciens avoient reconnu ces accidents, & pour les éviter,

ils ordonnoient de faire l'ouverture obliquement ; mais alors, en gliſſant l'inſtrument entre les parties, on pourroit bien ne pas entrer dans la cavité ; & même, par cette méthode, l'infiltration de l'eau, qui ne manqueroit pas d'arriver entre les parties contenantes, cauſeroit bien plus ſouvent les inflammations & abſcès que j'ai reconnus, quoique mon trocar fût porté perpendiculairement.

La défaillance & la gangrene des inteſtins, qu'on a vu arriver quelquefois, furent les raiſons qui obligerent ces premiers Maîtres de ne tirer d'abord qu'une partie d'eau. Mais la premiere arrive rarement, ſi on a ſoin que la tête du malade ne ſoit pas trop élevée, & qu'on faſſe comprimer également l'abdomen, pour empêcher que le ſang ne ſe porte avec trop de vîteſſe dans les arteres du cercle inférieur. Quant à la ſeconde, elle eſt encore bien plus rare ; & je penſe qu'elle ne peut arriver que lorſque la cauſe de l'hydropiſie ſe trouve dans les inteſtins même, ou dans l'engorgement des glandes méſentériques : & dans ce cas, où la néceſſité obligeroit de tirer de l'eau, on pourroit faire la ponction dans un lieu plus élevé que l'endroit de l'action, en prenant les précautions faciles de ne pas bleſſer le foie ni la rate, ſuppoſé qu'ils fuſſent obſtrués, & en évitant les muſcles droits. Cependant je

crois qu'il eſt aſſez difficile de tirer toute l'eau, en ſuivant la méthode recommandée. En effet, comment ſe pourroit-il que celle qui eſt contenue dans le baſſin puiſſe ſortir par une canule qui en eſt ſi éloignée? J'ai ſouvent ouvert des cadavres, quelque tems après leur avoir fait la ponction, & j'ai trouvé une quantité d'eau beaucoup plus conſidérable que celle qui auroit dû s'épancher depuis l'opération, en la compenſant avec celle que j'avois tirée & l'intervalle de chaque opération, quoique j'aie obſervé que l'épanchement ſe fait bien plus promptement ſur la fin des maladies. Mais voici une obſervation qui ſemble bien prouver cette vérité. Pierre Lambert, du Médoc, pays marécageux, voiſin de cette ville, & qui fournit dans cet hôpital un grand nombre de malades hydropiques, ne voulut jamais ſouffrir que je lui fiſſe la ponction. Après ſa mort je la fis au lieu d'élection, & je lui tirai une quantité d'eau très-claire. Les Eleves m'aiderent à le mettre dans la ſituation la plus avantageuſe, pour lui avoir pu tirer toute, s'il avoit été poſſible. N'en pouvant plus avoir, j'ouvris l'abdomen, & j'en trouvai une grande quantité dans le baſſin. Tous les viſceres étoient dans l'état le plus ſain; ce qui prouve encore, pour le dire en paſſant, que leur altération, qui eſt ſi commune dans ce cas, ne vient point de

leur compreſſion, par le ſéjour de l'eau dans cette cavité, mais plutôt d'une maladie qui leur eſt eſſentielle, & qui vraiſemblablement eſt la cauſe la plus commune des hydropiſies.

OBSERVATION CHIRURGICALE

Sur une Tumeur carcinomateuſe dans l'œil droit, enlevée par une opération de M. HEILIGENSTEIN, premier Chirurgien de S. A. S. Madame l'Electrice Palatine.

La ſingularité de la maladie dont on va donner la deſcription, la cauſe qui l'a produite, les circonſtances qui l'ont accompagnée, & l'opération par laquelle elle a été guérie, paroiſſent mériter attention.

La femme qui fait le ſujet de cette obſervation eſt d'un tempérament maigre & ſanguin : elle eſt âgée de ſoixante-deux ans. Elle ſe heurta la tête, en 1762, contre un corps dur qui lui occaſionna une aſſez forte contuſion. Depuis, ſa vue s'obſcurcit au point de ne plus diſtinguer que les gros objets.

Peu-à-peu il ſe forma une tumeur en

forme d'œuf de poule, qui descendoit & touchoit le cartilage du nez Elle consulta pour lors des gens de l'art, mais sans succès, & resta dans le même état jusqu'au 17 Octobre 1764, qu'elle me fit appeller. Elle étoit devenue si difforme, qu'elle étoit contrainte de se cacher la moitié du visage : elle sentoit une grande pesanteur à l'endroit de la tumeur. Les topiques fondans, ni les remedes internes ne firent aucun effet ; elle eut la vue totalement détruite : il survenoit tous les jours de nouveaux accidens, & la tumeur augmentoit.

Je l'examinai avec toute l'attention possible : je découvris que c'étoit un véritable carcinome ; je ne balancai pas d'en faire l'extirpation, comme le seul moyen de parvenir à sa guérison. Après avoir disposé mon appareil, je plaçai la malade dans un fauteuil ; ensuite je pris une aiguille courbe, armée d'un fort fil, que je plongeai un demi-pouce au-dessous de l'endroit où je devois faire l'opération. J'eus la facilité de tirer la tumeur avec ce fil, pour la séparer de la conjonctive, à laquelle elle étoit fortement attachée, jusqu'à la partie inférieure de la cornée transparente : l'œil débarrassé de ce fardeau, reprit, en moins d'un mois, son état naturel. Je n'employai dans mes pansements que de très-légers suppuratifs, avec des fomentations émollientes, animées de

l'eau vulnéraire, & j'appliquai des compreſſes expulſives à la partie externe de la paupiere inférieure, imbibées de la même fomentation : tous les accidens ceſſerent ; une petite ſuppuration louable s'établit le jour ſuivant. Enfin cette femme n'a plus ni douleur ni foibleſſe à l'œil, dont la vue eſt parfaitement rétablie : elle jouit de la meilleure ſanté.

La tumeur peſoit trois onces & demie ; on n'obſerve ni cavité ni éroſion : on n'y voit qu'un entrelacement de vaiſſeaux, tant ſanguins que lymphatiques : elle étoit très-variqueuſe.

Observations Météorologiques. Septembre 1765.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6 h. & d. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	16	23 1/2	17	28	28 1/3	28 1 1/2
2	14 1/2	22	16	28 3	28 3 1/2	28 4
3	14	19 1/2	17 1/4	28 4 1/4	28 4 1/2	28 4 2/3
4	15	22 1/4	18 3/4	28 4 3/4	28 4 1/4	28 4
5	15 1/2	23	17 1/2	28 4 1/4	28 4 1/2	28 4 3/4
6	16 1/2	22 1/2	18 1/2	28 4 1/2	28 3 3/4	28 4
7	15 1/2	24	18	28 3 1/2	28 3 3/4	28 4
8	16	22 1/2	15 1/2	28 4 1/2	28 4	28 4 1/4
9	12 1/2	20 1/2	14	28 4 1/2	28 4 1/2	28 4 1/2
10	12 1/2	20 1/2	15 1/2	28 4 1/4	28 3 3/4	28 3 3/4
11	13 1/2	21 1/2	16	28 3 1/2	28 3 1/2	28 3 2/3
12	14 1/2	18 1/2	12 3/4	28 4	28 4 1/4	28 5
13	10 1/2	16 1/2	12	28 5 2/3	28 5 1/2	28 5 3/4
14	10 1/2	17	11 1/2	28 5 1/2	28 4 3/4	28 4 1/2
15	8	16 3/4	12 1/2	28 4 3/4	28 4 1/4	28 4 2/3
16	11	20	14 1/2	28 4	28 3 3/4	28 2 1/2
17	13	18 1/2	15	28 1 2/3	28 1 1/4	28 1 1/3
18	14 1/4	19 1/4	12 3/4	28 1/2	28	28 1/2
19	9 3/4	16 1/2	13	28 1	28 1	28 3/4
20	12	16	13 1/2	28 1 1/3	28 1 3/4	28 1 2/3
21	11	15 3/4	13 1/2	27 11 3/4	28	28 1 3/4
22	12 1/2	16 3/4	13	28 3	28 4	28 3 1/2
23	12 1/2	17	12 1/2	28 3	28 2 1/2	28 3
24	12	15	10	28 3	28 3 1/4	28 4
25	10 1/4	14 1/4	10	28 4	28 3 3/4	28 3 1/2
26	7	15	9 1/2	28 2 3/4	28 2 2/3	28 3
27	7	15 1/2	11	28 2 3/4	28 2	28 1 1/2
28	10	13 1/2	12 1/2	28 1/2	28	27 11 3/4
29	12	15 1/4	10	28 1/4	28 3/4	28 1 2/3
30	9	16 1/2	11 1/2	28 1	28 3/4	27 9 1/2

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S-E. nuages.	S-O. b. nuag.	Nuages.
2	O-S-O. beau.	O-S O. beau.	Nuages.
3	S-S-O. cou. pl.	O-S O. couv.	Nuages.
4	S-O. beau.	O. beau.	Serein.
5	N-N-O. serein.	N-O. nuag.	Nuages.
6	N O. nuag. b.	N O. beau, nua.	Serein.
7	N-O. beau.	O-N-O. serein.	Serein.
8	N-N-O. ser.	N-N-O. beau.	Beau, vent.
9	N. serein.	N. b. nuag.	Serein.
10	N-N-O. beau.	N. serein.	Serein.
11	N-O. serein.	N-N-O. b. nua.	Serein.
12	N-N O. couv.	N. beau, nua.	Beau.
13	N-N-O. b. nua.	N-N-O. n. b.	Beau.
14	N. nuages.	N. couvert.	Beau.
15	N. beau.	N. beau.	Beau.
16	N-O. nuag.	N-O. nuag. b.	Beau.
17	O-S-O. couv. beau.	O-S-O. nuag. beau.	Couvert.
18	S-O. couv.	S-O. cou. v. pl.	Couvert.
19	O-S-O. beau, nuages.	O. couvert, vent.	Vent, nuag.
20	N-O. pl. couv.	O. pl. lég. cou.	Couvert, pl.
21	S-O. couv. pl	O. pl. couv.	Couvert.
22	N-O. couv.	N-O. nuag.	Couvert.
23	S-O. pl. cou. b.	N-O. beau.	Nuages.
24	N O. nuag. b.	N-O. b. nuag.	Nuages.
25	N. couvert, beau, nuag.	N-N-E. nuag.	Serein.
26	N-E. serein.	N-E. b. nuag.	Serein.
27	E. beau, nuag.	E-S-E. b. nua.	Nuages.
28	S-E. couv. pet. pluie.	E S-E. couv. ondée.	Couv. pluie.
29	N-O. c. pet. pl.	O. nuages.	Beau.
30	S-S-O. nuag.	S-S-O. c. pl. c.	Pluie.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 24 degrés au-deſſus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur a été de 7 degrés au-deſſus du même terme : la différence entre ces deux points eſt de 17 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 5 $\frac{1}{4}$ lignes, & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 9 $\frac{1}{2}$ lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 8 $\frac{1}{4}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 6 fois du N.
1 fois du N-N-E.
1 fois du N-E.
1 fois de l'Eſt.
2 fois de l'E-S-E.
2 fois du S-E.
2 fois du S-S-O.
5 fois du S-O.
4 fois de l'O-S-O.
5 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
10 fois du N-O.
6 fois du N-N-O.

Il a fait 22 jours beau.
10 jours ſerein.
21 jours des nuages.
14 jours couvert.
8 jours de la pluie.
3 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Septembre 1765.

Les maladies, qui avoient régné pendant le mois dernier ont continué pendant tout ce mois-ci. Les petites-véroles, la rougeole & la fievre ſcarlatine ſe ſont multipliées : les petites-véroles ſur-tout ont fait encore plus de ravage que dans le mois précédent. On a obſervé auſſi des dévoiemens dyſſentériques, & de véritables dyſſenteries. Les fievres intermittentes ont ſeulement paru un peu moins fréquentes ; mais à leur place, il y a eu beaucoup de fievres putrides. On a remarqué, ſur la fin du mois, quelques catarres qui n'ont pás eu de ſuite.

Observations météorologiques faites à Lille au mois d'Août 1765; par M. BOUCHER, Médecin.

La pluie, survenue vers le 5 du mois, avoit interrompu ou troublé la moisson, & sa continuation faisoit craindre qu'elle n'en fût endommagée. La terreur fut dissipée vers le 15, le tems s'étant remis au beau, & s'y étant maintenu jusqu'au 28, qu'il y eut, ainsi que le 29, beaucoup de tonnerre & d'éclairs, avec de la grosse pluie (*a*).

C'est dans ce mois que les plus fortes chaleurs ont eu lieu. Le 1er, la liqueur du thermometre s'étoit portée à 27 ½ degrés au-dessus du terme de la congélation; elle a monté, le 22, à 28 degrés. La chaleur se maintenoit la nuit au point que le thermometre a été observé, le 25, à neuf heures du soir, à près de 21 degrés.

Les brouillards du matin commencerent à s'établir après le 15.

Le vent a été constamment *nord* les cinq premiers jours du mois, & a varié ensuite le reste du mois.

(*a*) Le tonnerre est tombé, le 29, en trois ou quatre endroits, en ville & dans les environs. Il a tué un cheval d'un côté, & de l'autre il a brisé la tour d'un clocher.

Le mercure, dans le barometre, a été observé, presque tout le mois, au-dessus du terme de 28 pouces. Le 13 il est descendu à celui de 27 pouces 4 lignes.

La plus grande chaleur de ce mois marquée par le thermometre, a été de 28 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 8 degrés au-dessus de ce terme : la différence entre ces deux termes est de 20 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 4 lignes : la différence entre ces deux termes est de 11 lignes.

Le vent a soufflé 5 fois du Nord.
7 fois du N. vers l'Est.
5 fois de l'Est.
3 fois du Sud-Est.
8 fois du Sud.
8 fois du Sud vers l'Ou.
4 fois de l'Ouest.
6 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 20 jours de tems couvert ou nuageux.

14 jours de pluie.
3 jours de tonnerre.
2 jours d'éclairs.
6 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué de la sécheresse tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois d'Août 1765.

Les vives chaleurs du commencement de ce mois, jointes à la séchereſſe, & ſuccédant à une température moyenne de l'air, ont cauſé des étouffements, des rhumes, des angines & des crachemens de ſang. Les pluies froides, qui ont bien vîte ſuccédé à ces bouffées de chaleurs, en répercutant la tranſpiration, ont produit des *cholera-morbus*, beaucoup de diarrhées, & des coliques bilieuſes & inflammatoires, auxquelles maladies ſe ſont jointes diverſes eſpeces d'éruptions cutanées, ébullitions ou échauboulures, puſtules urticaires, éryſipeles, ſurtout au viſage.

A la ſuite des chaleurs réveillées vers la fin du mois, on vit éclorre des maladies inflammatoires, des pleuréſies vraies & fauſſes, des rhumatiſmes inflammatoires, des inflammations d'entrailles. Ces maladies ont été ſouvent compliquées d'amas de ſaburre dans les premieres voies; &, dans leurs progrès, elles ont pris ſouvent le type & la marche des fievres doubles-tierces-continues.

Ce dernier genre de fievre a été fort répandu tout le mois. Elle différoit de la fievre continue-rémittente du mois précédent, en ce qu'elle s'annonçoit le plus ſouvent

avec les ſymptômes d'une fievre inflammatoire, portant ſur-tout à la tête & aux reins, & parfois à la poitrine & au bas-ventre. Le ſang tiré des veines ſe trouvoit plus ou moins ferme & coëneux : la plupart des malades étoient tourmentés par la ſoif; preſque tous rendoient des vers. La maladie ſe terminoit par des ſueurs & des ſelles bilieuſes ; enſuite des ſaignées ſuffiſantes, les apozèmes de tamarins nitrés, les décoctions chicoracées, le petit-lait, l'oxymel, &c. ont été les principaux moyens employés pour la cure.

PROGRAMME

De la Faculté de Médecine de Paris.

M. *de Dieſt*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, ayant légué, par ſon teſtament du 18 Septembre 1756, à la Faculté de Médecine, une ſomme de 60000 livres, à condition qu'elle admettroit, tous les deux ans, un Candidat à faire gratuitement ſa licence, & qu'elle lui accorderoit, ſans frais, la Régence, déſirant ſeulement que, dans le cas où il ſe préſenteroit quelqu'un de ſa famille, ſoit du côté des *Dieſt*, ſoit de celui des *Helvétius*, on leur donnât la préférence, s'ils en

étoient jugés dignes. Quant à tous les autres ſujets qui pourroient ſe préſenter, ſoit françois, ſoit étrangers, il a demandé qu'on accordât cette faveur à celui qui ſeroit le plus pauvre, & qui paroîtroit le mieux la mériter.

La Faculté de Médecine, ayant accepté cette fondation, homologuée au Parlement le 13 du mois d'Août 1764, annonce qu'elle ouvrira la licence l'année prochaine 1766, conformément à l'article VI de ſes ſtatuts; & en conſéquence elle invite les Candidats en Médecine qui voudront être admis à ce concours, de ſe préſenter, dans les derniers jours du mois de Janvier prochain, aux Ecoles de la Faculté, & leur impoſe les conditions ſuivantes.

1° Ils apporteront leur extrait baptiſtaire, pour conſtater qu'ils ont atteint l'âge de vingt-trois ans, & un certificat en bonne forme de quelques perſonnes conſtituées en dignité, qui rende témoignage de leurs bonnes mœurs, & certifient qu'ils font profeſſion de la religion Catholique, Apoſtolique & Romaine.

2° Ils préſenteront des lettres de Docteur en quelque Univerſité, ou des lettres de Maître-ès-Arts, & des certificats d'études dans l'Univerſité de Paris.

3° S'ils ſont étrangers, ils apporteront des lettres de naturaliſation.

4° Ils subiront un examen sur toutes les parties de la Médecine, en présence de la Faculté assemblée, qui admettra à faire la licence celui qui en aura été jugé le plus digne.

COURS DE CHYMIE,

Ou Analyse des substances végétales, animales & minérales.

Guillaume-François Rouelle, maître Apothicaire, Démonstrateur en Chymie au Jardin du Roi, & des Académies royales des Sciences de Paris & de Stockholm, & de l'Académie électorale d'Erfort, commencera ce Cours le lundi 18 Novembre 1765, à trois heures après midi, en sa maison, rue Jacob, au coin de la rue des Deux-Anges, fauxbourg Saint-Germain.

AVIS

Sur un Cours de Chymie.

Le ſieur *Demachi* avertit que le Cours de Chymie, qu'il commençoit annuellement au mois de Novembre, ne commencera qu'au mois de Mars prochain ; ce dont il aura ſoin d'avertir le public de nouveau. Pluſieurs conſidérations, &, entr'autres, l'impreſſion d'un Livre qui deviendra eſſentiel à ſes auditeurs, & dont un bon tiers eſt déjà imprimé, l'ont déterminé à ce changement, dont il ne s'écartera point les années ſuivantes.

TABLE.

EXTRAIT du Traité historique des Plantes qui croissent dans la Lorraine. Par M. Buc'hoz, p. 387
——— *Des Mélanges d'histoire Naturelle.* Par M. Alléon Dulac, 399
Observation sur un Cancer occulte, guéri par les pilules de ciguë. Par M. Renard, *Médecin*, 411
——— *Sur une Leucophlegmatie urinaire.* Par M. Pamard *fils*, *Chirurgien*, 421
——— *Sur une Vérole confirmée.* Par M. Robin du Saugey, *Médecin*, 426
Histoire d'une Catalepsie singuliere. Par M. de Plaigne, *Médecin*, 432
Lettre de M. Guerin *fils*, *Chirurgien*, *sur une Fracture compliquée des os du crâne*, 443
Observation sur une Fracture de l'Humérus Par M. Bousquet, *Eleve en chirurgie*, 449
——— *Sur une Pierre trouvée sous la langue d'un homme.* Par M. Leautaud, *Chirurgien*, 453
——— *Sur un Déplacement naturel de la clavicule.* Par M. Martin, *Chirurgien*, 456
——— *Sur les Inconvéniens de ne tirer qu'une partie de l'eau, en faisant la paracenthèse.* Par le même. 462
——— *Sur une Tumeur carcinomateuse dans l'œil droit, extirpée par M.* Heiligenstein, *Chir.* 466
Observations météorologiques, Septembre 1765, 469
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Septembre 1765, 472
Observations météorologiques faites à Lille au mois d'Août 1765. Par M. Boucher, *Médecin*, 473
Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de d'Août 1765. *Par le même*, 475
Programme de la Faculté de Médecine, 476
Cours de Chymie, 478
Avis sur un Cours de Chymie, 479

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

DECEMBRE 1765.

TOME XXIII.

A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

DECEMBRE 1765.

EXTRAIT.

De Melancholiâ & morbis melancholicis, tomus alter, tentamina ad horum curationem complectens. *C'eſt-à-dire : de la Mélancolie & des Maladies mélancoliques, tome II, contenant des eſſais ſur leur traitement, avec cette épigraphe :*

His ſaltem accumulem donis.
VIRG. Æneid. IV.

A Paris, chez Cavelier, 1765.

M. LORRY ſuit, dans ce nouveau volume, la même diviſion qu'il avoit adoptée dans le premier. (Voyez notre Journal du

mois de Mai dernier) c'eſt-à-dire qu'il expoſe, dans la premiere partie, la méthode curative de la mélancolie nerveuſe, & dans la ſeconde, celle de la mélancolie humorale. En traitant de la cure de l'une & de l'autre eſpece de ces maladies, il indique d'abord les moyens d'éloigner & de combattre les cauſes qui peuvent les produire, & de corriger la diſpoſition du corps, qui concourt à les faire naître, afin de les prévenir. Delà il paſſe à la méthode de traiter la maladie elle-même, lorſqu'elle exiſte, & indique le traitement qui convient à chacun de ſes degrés; enfin il donne les moyens de combattre chaque ſymptôme en particulier.

On a pu voir, dans l'extrait que nous avons donné du premier volume, que M. Lorry diſtingue deux eſpeces de mélancolies nerveuſes : l'une qui réſulte de l'augmentation de l'activité des nerfs; l'autre, qui eſt l'effet de ſa perverſion. La premiere, qu'on doit regarder plutôt comme une infirmité que comme une maladie, eſt le principe & la ſource de toutes les maladies mélancoliques : c'eſt pourquoi notre Auteur s'attache d'abord à donner les moyens de corriger la conſtitution qui la produit. Cette conſtitution ne ſuppoſe, dans les fibres élémentaires du corps, qu'une très-grande fineſſe, qui les rend ſenſibles à l'action des cauſes même les plus légeres; d'où réſulte

leur exceſſive mobilité. Cette diſpoſition eſt, ou naturelle, ou acquiſe : il ſuffit d'écarter les cauſes qui l'ont produite pour détruire cette derniere ; mais on ne corrige la premiere qu'en changeant entiérement le ton des fibres. M. Lorry expoſe en deux articles les moyens d'obtenir l'un & l'autre de ces effets. Il traite, dans le premier, de la maniere de remédier à la foibleſſe & à la tenſion naturelle de la fibre ; & dans le ſecond, de celle de corriger la foibleſſe acquiſe par le mauvais uſage des choſes qu'on appelle dans les écoles, *non naturelles*, l'air, les alimens, les exercices, &c.

On entend par *foibleſſe naturelle*, non-ſeulement celle que les enfans tiennent de leurs parens, mais encore celle qu'on contracte, dans l'enfance, par le mauvais régime, le défaut d'exercice, &c. L'une & l'autre demandent le même traitement. Le raiſonnement & l'expérience concourent également à démontrer qu'il eſt poſſible, qu'on eſt même parvenu plus d'une fois à corriger cet état de foibleſſe, & à redonner aux fibres la force dont elles manquent, en imitant le procédé de la nature. On ſait que cette mere bienfaiſante, pour donner aux différens organes qui compoſent la machine animée, le degré de force qui leur eſt néceſſaire, fait circuler le ſang dans les

vaiſſeaux de différens ordres, dont l'impulſion, continuellement renouvellée, applique aux fibres les plus reculées de ces vaiſſeaux une roſée nourriciere, ſuffiſamment élaborée, qui arroſe toutes les parties, depuis l'inſtant que l'embryon a commencé à exiſter dans la matrice juſqu'à la derniere vieilleſſe. Par cette application elle développe d'abord ces vaiſſeaux pulpeux, leur donne de la ſolidité, & même la dureté des os.

Par conſéquent, ſi, par un régime convenable, & tel que l'art le preſcrit, l'on fournit au ſang une grande quantité de matiere propre à former cette roſée nourriciere; ſi, en augmentant peu-à-peu l'action des vaiſſeaux, on l'applique avec plus de force, & on la fait pénétrer plus avant, il n'eſt pas douteux qu'on favoriſe la nutrition des fibres, & qu'on augmente leur force. C'eſt le but que les anciens ſe propoſoient dans l'éducation qu'ils donnoient aux jeunes gens; éducation qui ne tendoit preſque qu'à procurer au corps la force néceſſaire pour remplir les devoirs que leur impoſoit le titre de *citoyens*. C'étoit la fin de la gymnaſtique que les Grecs avoient réduite en art, & dont ils abuſerent à la fin, en la détournant de ſa premiere inſtitution.

M. Lorry développe, à cette occaſion, en quoi conſiſtoit cet art chez les Grecs &

chez les Romains. On ſait que, chez ces deux nations, la gymnaſtique avoit trois objets, ou de fortifier la ſanté des jeunes gens, & de corriger celle des adultes, lorſqu'elle s'étoit dérangée, ou de rendre les hommes plus propres aux exercices de la guerre, & à en ſoutenir les fatigues, ou enfin de les mettre en état de vaincre dans les combats du gymnaſe. M. Lorry ne s'attache qu'au premier de ces objets, & remarque que, dès que les jeunes gens ſortoient de l'enfance, on leur preſcrivoit un genre de vie propre à leur conſerver la ſanté, à corriger la foibleſſe de leurs organes, & à leur donner de la force. Pour cet effet on les menoit dans le gymnaſe, au point du jour, c'eſt-à-dire au lever du ſoleil, avant que la chaleur ſe fît ſentir, afin qu'elle ne diſſipât pas trop promptement leurs forces, & tandis que leurs vaiſſeaux étoient pleins d'un ſuc nourricier, bien cuit. L'art conſiſtoit à proportionner le genre d'exercice à chaque individu.

Il n'eſt pas difficile, d'après ces principes, de tracer la méthode qu'on doit ſuivre pour fortifier les perſonnes d'un tempérament foible. 1° Il faut que les alimens qu'on leur preſcrit ſoient proportionnés à leurs forces digeſtives; qu'ils ſoient reçus dans le ventricule, & qu'ils paſſent peu-à-peu dans le ſang, ſans y exciter de trouble;

que la quantité ne peche ni par l'excès ni par le défaut, afin qu'il en réſulte un ſuc nourricier, bien conditionné & propre à être appliqué aux fibres élémentaires des vaiſſeaux. 2° On favoriſera cette application par un exercice proportionné, ſur-tout ſi on s'y livre, lorſque le ſuc nourricier aura reçu toutes les élaborations dont il a beſoin; ce qu'indique la coction des matieres excrémentitielles, ſur-tout de l'urine. On l'accélere, en relâchant le tiſſu des fibres, afin de faciliter l'abord de la matiere nourriciere; ce que produit le ſommeil, & que les anciens obtenoient par les frictions, les onctions, les bains tiedes ou les étuves; enſuite il eſt néceſſaire de les reſſerrer tout-à-coup, d'y retenir la matiere qui y a été une fois introduite, ſoit par des bains froids, comme le pratiquoient les anciens, ſoit par tout autre moyen.

Mais il eſt eſſentiel de ne pas trop ſe preſſer de vouloir fortifier les enfans avant qu'ils aient atteint tout leur accroiſſement, parce que les fibres ſont d'autant moins ſuſceptibles de prendre cet accroiſſement, qu'elles réſiſtent davantage aux forces qui doivent les étendre, qu'elles ſont plus fortes. Il eſt bon d'imiter encore en ceci les anciens, qui ne permettoient pas les bains froids aux enfans qui n'étoient pas encore ſortis de la premiere enfance. En louant

l'uſage alternatif des bains chauds & froids, M. Lorry condamne le ſoin mal-entendu de ces parens qui n'oſent pas expoſer leurs enfans aux impreſſions de l'air, qui prennent tant de précautions pour les mettre à l'abri du froid, du vent, &c. Précautions qui ne tendent qu'à les rendre plus foibles. On ne peche pas moins en ne les accoutumant qu'à un ſeul genre d'alimens. Quelle force peut prendre un eſtomac qui n'eſt excité par aucune nouvelle ſenſation? La négligence de ces parens qui rejettent toute eſpece de ſoin n'eſt pas moins condamnable. Il n'arrive que trop ſouvent que des enfans, qu'on a laiſſé ſe gorger d'une trop grande quantité d'alimens, & qu'on n'a cherché à fortifier par aucune eſpece d'exercice, prennent, vers l'âge de puberté, un accroiſſement très-conſidérable, & qu'ils reſtent ſi foibles qu'il en eſt peu qui échappent à la phthiſie.

La foibleſſe acquiſe differe de la foibleſſe naturelle, en ce que celle-ci ſuppoſe toujours le peu de conſiſtance de la matiere qui compoſe les fibres, & par conſéquent le danger imminent de leur rupture. La foibleſſe acquiſe n'eſt pas toujours accompagnée du même péril: il ſuffit pour la produire, que la tenſion & la vibratilité ſoient augmentées à l'excès; ce qui arrive plus facilement dans les perſonnes qui ont la

fibre grêle, mais peut auſſi avoir lieu dans les plus robuſtes, par l'action de quelque cauſe violente. Pluſieurs circonſtances peuvent produire cette diſpoſition dans ces derniers, dans les différens périodes de leur vie. Telles ſont des chaleurs exceſſives, ou trop long-tems continuées, de fortes gelées, des alimens aromatiques, âcres, huileux; l'abus des boiſſons ſpiritueuſes, mais ſur-tout les affections de l'ame, lorſqu'elles ſe continuent aſſez long-tems pour détourner ceux qui y ſont en proie de toute autre penſée. Toutes ces cauſes & une infinité d'autres ne rendent pas, à la vérité, la fibre plus grêle; mais elles en produiſent tous les effets, en augmentant la tenſion, & en mettant obſtacle à la nutrition. Une ſeule cauſe peut produire une véritable foibleſſe, détruire la force de la fibre la plus robuſte, & la rendre grêle; c'eſt une matiere âcre quelconque, engendrée dans les humeurs, capable de décompoſer le tiſſu muqueux, & de détruire l'union des parties terreuſes avec le *gluten* qui les lie; telle eſt celle qui s'engendre dans les ſcorbutiques, les phthiſiques, ceux qui ſont attaqués du virus vénérien.

Ces cauſes agiſſent de maniere que, par leur premiere impreſſion, elles bouleverſent toute l'économie du corps. Si on les attaque, dès le principe du dérangement, & qu'on parvienne à les détruire, on eſt

assuré de rétablir la premiere santé, & de ramener le calme. Mais si elles ont eu le temps de prendre racine, il ne suffit pas de les écarter pour remédier à leurs rages : elles ont quelquefois fait des impressions si profondes qu'elles se conservent, lors même que la cause n'existe plus ; & on ne peut espérer d'y remédier que par les excès opposés.

Un Médecin qui entreprend de traiter cette indisposition, doit donc s'attacher d'abord à écarter les causes qui ont produit la trop grande vibratilité des fibres avant de penser à les fortifier. La nature abandonnée à elle-même, suffit ordinairement pour rétablir leur force, lorsque rien ne s'oppose à son action. On remédie aux causes par des changemens opposés ; mais il faut beaucoup de prudence pour opérer ces changemens ; car, comme l'a observé Hippocrate, tout excès, tout changement subit, tout ce à quoi on n'est pas accoutumé n'est pas sans péril. Il faut donc aller par degrés successifs, & imiter la nature qui n'agit jamais par sauts. C'est plutôt par l'usage convenable & bien dirigé des six choses non-naturelles, que par celui des remedes les plus vantés, qu'on préviendra la foiblesse des fibres, ou qu'on remédiera aux désordres qu'elle entraîne à sa suite. Cependant, lorsque le mal est par-

venu à son dernier degré, on doit avoir recours aux médicamens capables de changer la mauvaise disposition que les causes morbifiques ont produite. Par exemple, les acides, les laxatifs, les adouciſſans, tels que les fruits d'été, corrigent efficacement la tension produite par une chaleur excessive ; les bains, l'eau pure en boisson peuvent aussi y remédier. La saignée détruit la pléthore, lorsqu'elle existe, l'exercice en prévient le retour ; les adouciſſans remédient aux effets des alimens âcres, les aqueux à ceux des salins, les savonneux à ceux des huileux, &c. En un mot, dans cette espece de maladie, il faut toujours s'attacher aux causes & les combattre, si l'on veut rétablir l'ordre & ramener la santé.

Si, lorsque les causes sont détruites, l'impression qu'elles ont faite subsiste encore, il faut alors travailler à fortifier les fibres par les moyens qu'on a indiqués, pour combattre la foibleſſe naturelle ; mais comme, dans ce cas-ci, il reste dans la fibre ou une trop grande vibratilité, ou une véritable atonie qui, quoiqu'entiérement opposées, demandent également qu'on rétabliſſe la force, (car la tension, dans le premier cas, dépend de la foibleſſe de la fibre trop distendue, & l'atonie, dans le second, suppose qu'elle est sans action) il faut recourir à d'autres secours pour obtenir l'effet qu'on

déſire. Ces ſecours ſont, ou des médicamens, ou conſiſtent à diriger les forces du corps vers quelqu'autre objet, ou vers d'autres ſenſations, afin que le corps ceſſe d'être expoſé à l'action des cauſes qui ont produit la vibratilité morbifique de ſes fibres; de maniere que ces fibres recevant une nouvelle impreſſion plus modérée, perdent celle qui dérangeoit leur économie; c'eſt ce qu'on appelle *diverſion* ou *diſtraction*.

Dans la mélancolie nerveuſe, même dans celle qui eſt l'effet d'une foibleſſe acquiſe, preſque toutes les ſenſations ſe concentrent, en quelque ſorte, dans un ſeul objet; d'où réſulte néceſſairement l'affoibliſſement des autres fonctions, & l'impuiſſance des nerfs, effet de l'éréthiſme & de la ſtupeur, qui en ſont la ſuite. Si on peut parvenir, par quelque moyen, à éloigner ce ſentiment qui engourdit & affoiblit toute la machine, on eſt aſſuré de détruire la cauſe de la foibleſſe: d'un autre côté la nature excitée par de nouvelles ſenſations, fait de nouveaux efforts, qui ne contribuent pas peu à rétablir les forces. Il n'y a que deux moyens de produire cet effet. Le premier conſiſte à oppoſer à cette ſenſation pénible & conſtante, une autre ſenſation, ou plus forte, ou du moins égale; ce qui réuſſit quelquefois dans les affections de l'ame, & peut être dangereux dans tous les autres cas; le

ſecond, à lui ſubſtituer des ſenſations modérées, mais continuellement variées. Quelque légere que ſoit l'attention qu'on donne à ces nouvelles impreſſions, comme elles ſe renouvellent continuellement, & ſe ſuccedent ſans ceſſe, elle doit diminuer peu-à-peu la ſenſation dominante, & détourner l'être ſentant par de nouveaux ſentimens. Delà vient que les Médecins ont ſi fort recommandé la variété dans les alimens, dans le régime, dans l'air qu'on reſpire, dans les exercices, en un mot, dans la maniere de vivre; delà vient que les voyages, que nous avons ſubſtitués aux exercices des anciens, ſont ſi utiles pour remédier à l'affoibliſſement du ſyſtême des nerfs.

En effet, les voyages ſont utiles de plus d'une maniere. Premiérement, par le changement continuel de lieux & de climats, ils détournent l'eſprit des affections triſtes qui l'occupent; ils fortifient l'ame, en l'accoutumant aux périls qui les accompagnent plus ou moins. Par les mouvemens toujours variés qu'ils font éprouver au corps, ils empêchent que les fibres ne ſoient toujours montées ſur le même ton; ce qui ne contribue pas peu à les fortifier, & concourt à faire pénétrer plus avant, & à leur appliquer plus fortement les ſucs nourriciers deſtinés à les réparer. Ces avantages ne ſont pas les ſeuls que les voyages ſont capa-

bles de produire. Le changement d'alimens, la ſobriété qu'on eſt forcé d'obſerver, lorſqu'on ſe hâte d'arriver, le renouvellement continuel de l'air (car l'on reſpire tantôt l'air ſubtil des collines, tantôt l'air épais & élaſtique des vallées) ſont encore des moyens très-efficaces de corriger la diſpoſition dont nous parlons.

Quoique le plus sûr moyen de remédier à la foibleſſe qui diſpoſe à la mélancolie nerveuſe, ſoit de diriger les ſix choſes non naturelles, puiſque c'eſt à leur abus que cette maladie doit ſon origine ; cependant il arrive ſouvent que certains médicamens font ſuccéder rapidement la force & la gaieté à la foibleſſe nerveuſe, & que quelques autres fortifient peu-à-peu les fibres. La premiere eſpece peut être conſidérée comme des remedes palliatifs ; les autres peuvent procurer une guériſon parfaite. On met dans la premiere claſſe ceux qui agacent légérement les fibres, & leur procurent une tenſion uniforme, entiérement oppoſée à la tenſion irréguliere à laquelle elles ſont ſujetes ; on doit placer dans la ſeconde ceux qui endurciſſent les fibres, en rapprochent les parties élémentaires, & ſont capables de procurer un tiſſu beaucoup plus ferme au cuir même des animaux morts : on doit y joindre ceux qui procurent aux fibres une très-grande quantité de matiere

nourriciere, ſans avoir beſoin de beaucoup de force pour être élaborée. Nous ne ſuivrons pas M. Lorry, dans les détails où il entre ſur les différentes ſubſtances qu'on peut ranger ſous ces deux claſſes : c'eſt aſſez que nous rapportions ſes principes, bien perſuadés que nos lecteurs, qui n'attendent pas de nous de ſi grands détails, auront recours à l'ouvrage lui-même, pour en avoir l'application. Cette même raiſon nous empêchera de rien extraire de l'appendix qui ſe trouve à la ſuite de ce chapitre, dans lequel notre Auteur indique les moyens que les anciens ſur-tout mettoient en uſage pour remédier à la foibleſſe des différentes parties. Nous allons paſſer au ſecond chapitre qui traite de la cure de la mélancolie nerveuſe.

Ce chapitre eſt diviſé en quatre articles. Le premier a pour objet le traitement des cauſes de la mélancolie nerveuſe. La cauſe prochaine d'une maladie n'eſt autre choſe que cette maladie elle-même ; ainſi, en traitant des moyens de remédier aux cauſes de la mélancolie nerveuſe, M. Lorry n'a cru devoir s'occuper que des cauſes éloignées. Ces cauſes peuvent être conſidérées ſous deux points de vue, ou en tant qu'elles produiſent la maladie, & pour lors elles ſont proportionnées aux effets produits ; ou en tant qu'elles jettent le malade dans un

état de foibleſſe habituelle : c'eſt ſous ce dernier point de vue qu'elles ont été conſidérées dans le premier chapitre dont on vient de lire l'extrait. On ne les conſidere donc, dans celui-ci, qu'en tant qu'elles produiſent immédiatement & tout-à-coup la maladie. Mais quel que ſoit leur effet, les moyens de les combattre ne ſont pas différens ; auſſi notre Auteur ne fait-il que développer de plus en plus, dans cet article, la méthode qu'il a ſi bien établie dans le premier chapitre ; & comme de toutes les affections de l'ame, la triſteſſe eſt celle qui eſt la plus propre à produire la mélancolie nerveuſe, il a cru devoir s'étendre ſur l'efficacité de la muſique, pour remédier aux déſordres que cette paſſion a coutume de produire ; ce qui lui donne occaſion de remonter à l'origine de cet art divin, d'en tracer l'hiſtoire & d'en décrire les effets ; ce qui fait la matiere d'un ſecond appendix qu'il a inſéré à la ſuite de cet article premier. Ce morceau perdroit trop à être abrégé : pour que nous ne renvoyions pas nos lecteurs à l'ouvrage même, nous nous contenterons de remarquer qu'il réduit à trois eſpeces les effets que la muſique a coutume de produire ſur les hommes ; car, ou elle excite certains mouvemens dans l'ame, ou bien elle calme le trouble qui s'y eſt

excité ; ou enfin elle produit dans les fibres & dans les nerfs des ſecouſſes & des vibrations régulieres.

L'article ſecond a pour objet le traitement des principaux effets de la mélancolie nerveuſe ; il eſt ſous-diviſé en quatre paragraphes, dont le premier traite des moyens capables de détruire la tenſion mélancolique. La tenſion morbifique de la fievre nerveuſe eſt un des principaux accidens qui demande l'attention du Médecin dans la mélancolie nerveuſe, ſoit ſimple, ſoit dans celle qui dépend de l'augmentation inégale de la vibration. Dans l'une & dans l'autre eſpece, lorſqu'on a une fois combattu la cauſe, & qu'il ne reſte plus qu'à détruire l'impreſſion qu'elle a laiſſée, il faut avoir égard aux différens tems de la maladie, & diſtinguer le tems du paroxyſme & celui de la rémiſſion, pendant lequel ſeul on peut travailler, avec quelque ſuccès, à la cure fondamentale.

Dans la premiere eſpece de maladie, le paroxyſme ne conſiſte que dans une tenſion univerſelle, également répandue par tout le corps, & qui par conſéquent exige des relâchans, qui doivent toujours être proportionnés au degré de la maladie ; & même, ſi la tenſion eſt telle qu'on puiſſe craindre quelque rupture, on eſt obligé d'avoir recours à la ſaignée, qui eſt, de tous les moyens

qu'on peut employer, le plus propre à ramener le calme, mais qui cependant ne ſuffit pas pour détruire une maladie qui n'a rien en ſoi d'inflammatoire ; ainſi on doit être fort réſervé à la répéter, à moins que le tempérament du malade, les cauſes éloignées de la maladie, le climat ou la maniere de vivre ne l'exigent.

Dans la ſeconde eſpece, il faut diſtinguer avec beaucoup plus de ſoin le tems du paroxyſme de celui de la rémiſſion ; car comme cette affection, qui eſt très-compliquée, reconnoît preſque toujours pour cauſe un peu d'atonie, il eſt rare qu'on doive avoir recours à la ſaignée hors du paroxyſme. On peut cependant la pratiquer quelquefois dans la violence de l'accès, pourvu que ce ſoit avec modération. Hors ce tems on emploie ſouvent, avec ſuccès, les corroborans, & on guérit même la maladie par un régime & des remedes reſtaurans & cardiaques. Les moyens que M. Lorry propoſe pour procurer le relâchement, qui ſuffit pour détruire la premiere eſpece de maladie & peut calmer les paroxyſmes dans la ſeconde, ſont l'uſage abondant de l'eau, ſur-tout ſi elle eſt chargée de quelque matiere mucilagineuſe ou ſavonneuſe qui en facilite le mêlange avec le ſang, les légumes ſavonneux, les fari-

neux, les viandes légeres, les bains tiedes, de reſpirer l'air ſalutaire & légerement humide du matin, &c.

Il y a un autre moyen de procurer ce relâchement, c'eſt d'affoiblir & d'émouſſer le ſentiment de la fibre. Mais comme les remedes capables de produire cet effet ſont plus propres à remédier aux ſymptômes de la maladie qu'à guérir la maladie elle-même, notre Auteur a cru devoir en traiter ſéparément, & en a fait le ſujet des deux paragraphes ſuivans, dont le premier traite des moyens de remédier aux ſymptômes des ſens.

On doit diſtinguer trois degrés dans la léſion que les ſens ſouffrent dans l'une & l'autre eſpece de mélancolie nerveuſe. Le premier ne conſiſte que dans la ſimple augmentation de la ſenſibilité; dans le ſecond, cette augmentation va juſqu'à menacer de délire; dans le troiſieme, l'exercice des ſens eſt entiérement perverti, ce qui eſt quelquefois accompagné du délire le plus féroce. Lorſqu'on veut entreprendre de remédier au premier degré, on doit obſerver ſi cette augmentation dans l'exercice des ſens eſt l'effet d'une cauſe qui a agi tout-à-coup, & a jetté le corps & l'ame hors de leur aſſiete, ou ſi elle vient d'un dérangement ancien, & qui s'eſt fait peu-à-peu.

Dans le premier, comme cette cauſe eſt preſque toujours quelque affection forte de l'ame, il faut non-ſeulement rappeller les ſens, mais encore les détourner de l'objet qui les occupe ſi fort ; & comme il arrive très-ſouvent que ces états ſont accompagnés de défaillance, on doit avoir recours à quelque ſtimulant, dont la force doit être proportionnée au degré de la maladie. Cela ſuffit le plus ſouvent pour rétablir l'ordre, à moins que l'érétiſme n'eût interrompu la circulation, auquel cas on eſt obligé d'avoir recours à la ſaignée.

Il n'eſt pas ſi aiſé de remédier au ſecond cas ; & ce n'eſt qu'avec le tems, & par le ſecours de différens remedes adminiſtrés avec prudence, qu'on vient à bout de rétablir des organes qui ont été ſi long-tems dans le déſordre. Ces remedes ſont les aſſoupiſſans, les anti-ſpaſmodiques, tout ce qui peut détourner l'ame ſur d'autres objets, la diſtraire, l'occuper, mais ſur-tout le repos du corps & de l'eſprit long-tems continué.

Lorſque la mélancolie nerveuſe eſt parvenue à ſon premier degré, & que les ſens ſont entiérement pervertis, il faut avoir recours aux remedes les plus efficaces & les plus prompts : il faut cependant prendre garde de ne pas abuſer de la ſaignée ; car une ob-

ſervation bien conſtante a appris que plus on ôte de ſang, plus les ſymptômes qui affectent les ſens s'aggravent. Mais les remedes qui conviennent le mieux dans ce cas ſont les laxatifs, & ſur-tout les bains, peut-être même les bains froids, qui non-ſeulement délaient, mais même fortifient les fibres : les aſſoupiſſans, les adouciſſans & les délayans achevent ordinairement la cure.

L'autre indication qui ſe préſente à remplir dans le traitement de la mélancolie nerveuſe, c'eſt de détruire le ſpaſme ; ce qui conſiſte à régler le mouvement des nerfs. Il ne faut pas croire, dit M. Lorry, qu'il ſuffiſe d'aſſoupir ou d'émouſſer les ſens, pour calmer les mouvemens ſpaſmodiques. Il y a une très-grande différence entre ces deux ſymptômes ; & il n'y en a pas moins entre les remedes qu'on doit y oppoſer Il arrive, à la vérité, quelquefois que la vertu anti-ſpaſmodique ſe trouve jointe, dans le même remede, avec la vertu narcotique ; mais il arrive plus ſouvent encore que les ſubſtances, qui ſont capables d'aſſoupir les ſens, augmentent les ſpaſmes ; ce qui eſt vrai, ſur-tout de l'opium.

Les anti-ſpaſmodiques proprement dits, ſont des corps qui font ceſſer le ſpaſme,

ſans détruire la cauſe qui le produit. Notre Auteur en diſtingue deux eſpeces. Les uns détruiſent ſimplement le ſpaſme, ſans produire d'autre effet ſur les nerfs : les autres les fortifient en même-tems, ou plutôt ils ne détruiſent les ſpaſmes qu'en fortifiant les nerfs. Il range dans la premiere claſſe les remedes volatils qu'on retire des animaux, ou qui tiennent de la nature animale ; tels ſont les alkalis volatils, qu'on obtient, par la force du feu, des parties des animaux, ſoit ſeuls, ou joints aux huiles volatiles des plantes ou des bitumes, les huiles animales très-rectifiées, le *caſtoreum*, le muſc, la civette, l'ambre-gris. Il met dans la ſeconde les matieres végétales, qui, par leur nature volatile, approchent en quelque ſorte de la nature animale. Elles ſont, à la vérité, très-peu anti-ſpaſmodiques, & elles ne paroiſſent remédier aux ſpaſmes qu'en fortifiant les fibres. La liqueur æthérée de Frœbenius, l'æther nitreux, qu'on croit plus efficace, la liqueur minérale-anodine d'Hoffman tiennent le premier rang parmi les anti-ſpaſmodiques de cet ordre. Les autres, qui approchent beaucoup du camphre par leur nature & par leurs propriétés, nous ſont fournis par le *ſagapenum*, le *galbanum*, le *bdellium*, &c. Toutes ces ſubſtances paroiſſent tenir, en quel-

que forte, de la nature animale, par leur volatilité. Si on en excepte ce petit nombre, tous ceux qu'on tire des végétaux n'agiſſent qu'en remédiant au tiſſu trop lâche des nerfs, & en reſſerrant les fibres ; tels ſont la myrrhe, la térébenthine, l'oliban, le maſtic : ils ſont plus propres à prévenir le ſpaſme, qu'à le guérir lorſqu'il exiſte ; & peut-être ſont-ils, par cela même, plus propres à guérir la maladie. On peut rapporter à cet ordre de médicamens toutes les plantes qu'on appelle *fortifiantes* & *cardiaques*, pourvu qu'elles n'aient en même-tems rien d'âcre ou d'irritant ; on doit y joindre celles qui ont un goût & une odeur aſtringente & aromatique, parmi leſquelles ſe trouve la racine de valériane ſauvage. Mais cette racine, qui eſt un des antiſpaſmodiques fortifians les plus efficaces, ne convient point, lorſqu'il y a de la tenſion ou de l'érétiſme dans les fibres : elle n'eſt utile que dans les ſpaſmes, qui, en affoibliſſant les fibres, donnent lieu à l'érétiſme. On doit en dire autant des autres anti-ſpaſmodiques fortifians qu'on tire des végétaux ; tels que la racine de pivoine, le gui de chêne, les fleurs de tilleul, de caille-lait, de primevere, d'orange, les feuilles de menthe & de méliſſe, &c.

Enfin la derniere indication qui reſte à remplir

plir, & à laquelle ſeule on doit ſonger dans les intervalles des paroxyſmes, c'eſt de détruire la cauſe immédiate qui rend les fibres ſi mobiles. Cette cauſe eſt, ou la tenſion dont M. Lorry a déjà traité, ou l'atonie, qui va faire le ſujet du dernier paragraphe de cet article. Il n'eſt que trop ordinaire de voir la foibleſſe & l'atonie ſuccéder aux ſpaſmes & à l'érétiſme le plus violent. Il eſt certain que, dans ce cas, il faut avoir recours aux anti-ſpaſmodiques toniques & aux corroborans; mais leur uſage demande à être dirigé avec prudence, de peur de réveiller les ſpaſmes, qui ne ſont ſouvent qu'aſſoupis: il faut la plus grande ſagacité dans le Médecin, pour bien proportionner ces remedes à l'état du malade. Dans les cas où l'atonie n'eſt pas bien marquée, mais dans leſquels on peut la craindre, on doit préférer les plus légers anti-ſpaſmodiques fortifians; mais dans ceux où le malade tombe dans un état de langueur & de foibleſſe, à la ſortie des paroxyſmes, où, en un mot, il y a des ſignes d'une atonie évidente, il faut recourir néceſſairement aux moyens les plus propres à ranimer le ton des fibres, & à leur redonner leur premier reſſort: c'eſt alors que les anti-ſpaſmodiques les plus puiſſans de ceux qui compoſent la ſeconde claſſe, peuvent être employés avec le plus grand ſuccès.

Il y a long-tems qu'Hippocrate a obſervé que les convulſions venoient non-ſeulement de réplétion, mais encore d'inanition, & que ces dernieres étoient même les plus dangereuſes, étant plus aiſé de retrancher que d'ajouter ; le premier étant au pouvoir de l'art, au lieu que la nature ſeule peut ajouter ce qui manque dans le corps. D'où il ſembleroit réſulter qu'on devroit éviter toute ſorte d'évacuation dans la mélancolie nerveuſe, dans laquelle les ſpaſmes ſont ſi fréquens ; mais l'expérience démontre, tous les jours, qu'on recourt à la ſaignée, dans ces ſortes d'affections, ſans qu'il en réſulte d'inconvénient, & qu'elle ſoulage même quelquefois le malade. L'art conſiſte à bien démêler les cas où elle peut convenir : on l'emploie, avec ſuccès, dans les paroxyſmes ou dans l'intervalle des accès. Dans le paroxyſme, on doit y avoir recours, ſelon M. Lorry, toutes les fois que la tenſion eſt portée juſqu'au point de faire craindre la rupture. Il arrive ſouvent que les malades ſont agités d'un violent délire ; qu'ils ont les yeux ſaillans & enflammés, le viſage noir, qu'ils tirent la langue ; de ſorte qu'il eſt à craindre qu'ils ne tombent en léthargie ou en apoplexie, ſi on ne leur donne un prompt ſecours ; d'autres ſuffoquent, & ont la plus grande peine à reſpirer : ces autres ſont plongés dans un profond ſommeil ; les

carotides leur battent ; il ſort de leur bouche une écume ſanguinolente. Qui pourroit héſiter, dans ce cas, de faire ouvrir la veine ? Ce ſecours, il eſt vrai, ne met pas fin au paroxyſme ; mais du moins il éloigne le danger. Il faut avouer, cependant, que quelquefois il ne procure aucun ſoulagement, même dans le paroxyſme ; c'eſt ce qu'on obſerve chez les femmes qui ſont extrêmement foibles, & dont la mélancolie ne reconnoît d'autre cauſe que cette foibleſſe.

Mais en remédiant au ſymptôme, la ſaignée n'aggrave-t-elle pas la maladie ? Notre Auteur convient qu'il ne voit pas en quoi la ſaignée pourroit être utile dans cette maladie, ſi on la conſidere, abſtraction faite des cauſes qui ont pu la produire. Elle nuit même en détruiſant l'équilibre, en énervant les forces, en jettant les fibres dans l'atonie ; & on a obſervé plus d'une fois que la ſaignée avoit renouvellé des convulſions qui paroiſſoient aſſoupies ; mais cet effet eſt rare, ſur-tout parmi les dames Pariſiennes, & on ne l'obſerve que dans celles que le moindre changement dérange : encore eſt-ce moins la perte du ſang qui produit cet effet, que l'évacuation ſubite ; car ces mêmes perſonnes ſupportent facilement une hémorrhagie beaucoup plus conſidérable.

Il n'en eſt pas de même du vomiſſement & des évacuations par les ſelles, que de la ſaignée ; les vomitifs & les cathartiques nuiſent non-ſeulement par les évacuations ſubites qu'ils procurent, mais encore par l'irritation qu'ils occaſionnent : on doit donc les éviter dans la mélancolie nerveuſe, ou du moins, ſi on eſt forcé d'y avoir recours, par les ſignes de ſaburre dans les premieres voies, M. Lorry conſeille d'y joindre les anti-ſpaſmodiques, qui préviennent d'une façon ſurprenante les ſpaſmes, qu'ils ne manqueroient pas de produire ſans cela.

M. Lorry examine, dans le quatrieme & dernier article du chapitre que nous analyſons, certains remedes qu'on regarde comme ſpécifiques dans la mélancolie nerveuſe ; ces remedes ſont le quinquina, les bains & le lait. Le quinquina peut convenir, ainſi que tous les toniques amers & les ſtomachiques, toutes les fois que l'atonie ſe joint au ſpaſme, que les forces ſont languiſſantes, & que cette foibleſſe eſt la cauſe ou accompagne la mélancolie nerveuſe ; mais il ſeroit très-nuiſible dans les cas où cette maladie dépend de la trop grande ſenſibilité des fibres. On diſtingue les bains en chauds & en froids, les uns & les autres en bains entiers ou en demi-bains, &c. Les bains froids, dans leſquels on plonge tout le corps, peuvent ſervir à fortifier les fibres, & par con-

séquent sont utiles dans cette espece de mélancolie que produit l'atonie ou la foiblesse des fibres ; mais ils augmenteroient les spasmes, si on y avoit recours pendant qu'ils existent, ou dans cette espece de mélancolie qui reconnoît pour cause la trop grande tension & la trop grande sensibilité des fibres. Dans celles-ci, les bains tiedes méritent la préférence ; au lieu qu'ils seroient nuisibles dans l'espece précédente. M. Lorry semble craindre que le poids de l'eau, qui comprime tout le corps, ne soit plus propre à réveiller qu'à calmer les spasmes, en faisant refluer le sang à l'intérieur ; que la sueur, qui suit après leur action, n'augmente l'atonie à laquelle les spasmes ne disposent que trop les fibres : ainsi il paroît donner la préférence aux bains froids, pour peu qu'ils soient indiqués. Lorsque les fibres ne sont foibles que parce qu'elles sont grêles & tendues, & que l'estomac, qui participe à la foiblesse universelle, ne peut pas digérer les alimens qui demandent une certaine force pour être travaillés, le lait peut non-seulement être employé comme une excellente nourriture, mais encore il est propre à donner de la force aux fibres. Il n'en est pas de même des cas où les fibres sont dans l'atonie ; le lait est capable de l'augmenter, & par conséquent il ne sauroit convenir.

M. Lorry a joint, en forme de corollaire, la méthode thérapeutique qui convient aux différentes especes de mélancolie nerveuse : comme ce n'est que l'application des principes que nous venons d'exposer, nous terminerons ici cet Extrait ; il suffira pour faire connoître la marche d'un ouvrage dont nous ne saurions trop recommander la lecture aux Praticiens. Nous nous contenterons d'indiquer les matieres qui sont traitées dans le reste du volume. Le chapitre 3e a pour objet le traitement des maladies qu'on doit rapporter à la mélancolie, quoiqu'elles portent un nom différent ; il est divisé en deux articles. Le premier traite de la curation des affections hystérique & hypocondriaque, de celle de la manie nerveuse, & de la convulsion ; le second, de la maniere de traiter la fievre lente nerveuse, la phthisie, la paralysie & l'hydropisie nerveuse.

Nous avons déjà dit que la seconde partie avoit pour objet le traitement de la mélancolie humorale : elle est divisée en quatre chapitres ; l'Auteur y suit la même marche que dans la premiere : il traite, dans le premier chapitre, de la maniere de corriger la disposition à la mélancolie humorale ; dans le second, des moyens qu'on peut opposer aux causes capables de l'introduire dans le corps ; dans le troisieme, de la cure de cette

espece de mélancolie : celui-ci est divisé en deux articles. Le premier contient le traitement de la mélancolie, que les anciens ont décrit ; & l'Auteur y a joint, en forme d'appendix, la description de l'elléborisme des anciens ; le second, la méthode curative de la mélancolie humorale : il est sous-divisé en quatre paragraphes, qui traitent, 1° de la curation de la mélancolie humorale universelle ; 2° de celle de la mélancolie humorale hypocondriaque ; 3° de celle de la mélancolie qui a son siege dans la tête ; 4° de celle de l'humeur mélancolique, fixée sur les différentes parties. Enfin le quatrieme chapitre est destiné au traitement des maladies mélancoliques humorales, qui ont des noms particuliers, telles que la passion hystérique & hypocondriaque, & la manie mélancolique humorale : il traite aussi de la curation des maladies qui résultent de la dégénérescence de l'humeur mélancolique, comme l'hydropisie & la phthisie, qui succedent à la mélancolie humorale.

LETTRE

A M. PETIT, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie royale des Sciences, &c.; par M.* RAZOUX, *Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, aggrégé au College des Médecins de Nîmes, de l'Académie royale de la même ville, de la Société médico-physique de Basle, Correspondant de l'Académie royale des Sciences de Paris & de Montpellier.*

MONSIEUR,

Je croyois, en adressant à M. *Belletête* l'histoire des inoculations faites à Nîmes, avoir fourni une des plus fortes preuves en faveur de cette méthode; & je ne me serois jamais imaginé qu'on pût tirer du récit des circonstances que j'avois détaillées, des raisons pour la proscrire. Mais le rapport de M. *de l'Epine*, que je viens de lire, pourroit m'en faire douter, si je devois ajouter foi à toutes ses réflexions. J'y ai vu avec étonnement qu'on se servoit de mes propres paroles pour combattre l'inoculation, en prenant ce que j'avois dit dans un sens tout contraire. J'ai d'abord

héſité pour ſavoir ſi je répondrois. Les écrits polémiques n'étant nullement de mon goût, j'étois diſpoſé à ne pas le faire; mais l'amour ſeul de la vérité, qui m'a mis la plume à la main, m'a forcé de la reprendre, en proteſtant que, quelque ſort que puiſſe avoir cette Lettre, je ne repliquerai point. Les ſavans Médecins qui ont ſigné ce rapport, pour qui j'ai tout le reſpect & toute la déférence poſſible, me permettront de réclamer contre les inductions qu'ils ont tirées des faits que je rapporte, & de leur repréſenter les raiſons que j'ai de ne point adhérer à leurs concluſions. Vous comprenez, Monſieur, qu'il eſt très-juſte de me rétracter, ſi les faits que j'ai avancés ſont faux, ou ſi, en m'annonçant d'une façon ambiguë, mes paroles ont induit à erreur MM. les Commiſſaires qui ont donné leur avis ſur le fait de l'inoculation. Il eſt juſte encore de faire moi-même le commentaire des endroits obſcurs de mon Mémoire, afin d'éviter que vous, Monſieur, & vos confreres ne ſoyez trompés, au grand détriment du public.

Il y a dans ce rapport trois articles eſſentiels, que je ſuis indiſpenſablement obligé de relever.

1° On reproche à l'inoculation, d'après mon Mémoire, de ne point mettre les inoculés à l'abri de la petite-vérole naturelle.

2° On lui reproche de traîner à sa suite les dépôts les plus fâcheux, les charbons, les fluxions, les ophthalmies, &c.

3° On lui reproche enfin de produire des accidens très-graves qui ont mis en danger de perdre la vie ceux qui s'étoient soumis à cette opération.

Pour justifier l'inoculation, il faut entrer dans quelque détail : permettez-le moi, Monsieur, j'abrégerai autant qu'il sera possible.

Note (Z***) *art. ij, page 44 du rapport de MM. les Commissaires de la Faculté.*

» Nous trouvons dans un ouvrage impri-» mé, de 34 pages *in*-4°, qui a pour titre : « *Lettre à M.* Belletête, *Doyen de la Faculté de médecine de Paris, &c.; par M.* Razoux, *Docteur en médecine de l'Université de Montpellier, &c., sur les inoculations faites à Nîmes, &c., l'anecdote suivante.....* » On » croyoit que le fils de M. **** avoit eu, » dès son bas-âge & chez sa nourrice, la » petite-vérole : son pere & sa mere l'aflu-» roient ainsi. Il avoit vu sa sœur sans au-» cun ménagement pendant tout le tems de » sa maladie (la petite-vérole par inocula-» tion), & n'avoit ressenti aucune incom-» modité. On voulut s'assurer si l'inocula-» tion produiroit quelqu'effet sur lui. On le » soumit à cette opération, & on ne fut

» pas peu surpris le huitieme jour de voir » une éruption de petite-vérole très-com- » plete. Il sortit de cette épreuve aussi » heureusement qu'on pouvoit le défi- » rer. «

Y a-t-il-là, Monsieur, quelque chose d'extraordinaire? & sur le témoignage d'une nourrice, les parens de cet enfant ne peuvent-ils pas avoir été trompés? La preuve même qu'ils ne faisoient pas beaucoup de fond sur cette premiere petite-vérole, c'est qu'ils soumirent leur fils à l'inoculation. Mais ce qui ne manquera pas de vous surprendre, c'est de voir cette anecdote rapportée sous ce titre, qui ne lui convient certainement point : *Exemple de petite-vérole inoculée, suivie d'éruption, à une personne qui portoit des cicatrices de la petite-vérole naturelle, qu'elle avoit eue précédemment....* Notre inoculé ne portoit aucune cicatrice, aucune marque de cette prétendue petite-vérole précédente : l'assertion d'une Nourrice étoit le seul fondement de cette croyance..... » Les Inoculateurs regarde- » ront sans doute le succès de cette opé- » ration comme une démonstration évi- » dente que le pere & la mere, qui assu- » roient l'un & l'autre que leur fils avoit eu » la petite vérole, se trompoient, ainsi que » tous ceux qui l'avoient cru..... « Vous conviendrez, Monsieur, que c'est en effet le

jugement que tout lecteur impartial portera de cette anecdote, totalement déplacée ici.

Note (Z****), *art. ij*, ibid.

» Le même M. *Razoux* rapporte deux » exemples bien authentiques de petite-vé- » role ſurvenue naturellement à deux per- » ſonnes qui avoient été inoculées dans » toutes les regles, & que cependant on » jugeoit l'avoir été inefficacement, l'une » deux fois, & l'autre une fois ſeulement. » La premiere, mademoiſelle *Senilhac*....; » la ſeconde, mademoiſelle *Baux*, dont » on tranſcrit les hiſtoires. «

Je crois avoir diſcuté ces deux faits ſi victorieuſement dans ma lettre à M. *Bellet*, que j'oſe y renvoyer tous ceux à qui cet article du rapport de M. *de l'Epine* pourroit faire quelqu'impreſſion. J'ajouterai ſeulement, au ſujet de mademoiſelle *Baux*, que M. ſon pere étoit ſi pleinement perſuadé que l'inoculation n'avoit pas pris ſur ſa fille, qu'il étoit tout diſpoſé à la faire inoculer une ſeconde fois dans la ſaiſon prochaine, lorſque la petite-vérole le prévint. Après tout, M. *de l'Epine* a la bonne foi de convenir qu'*on jugeoit que ces deux demoiſelles avoient été inoculées inefficacement*; & c'eſt accorder le fait en queſtion.....

» Veut-on, dit-il en terminant cette » note, que ces deux inoculées aient eu

» vraiment la petite-vérole par l'inoculation » l'une & l'autre? Nous ne conteſtons pas : » il n'y a qu'à reporter ces deux faits à (Z**.)

... Ce ſavant Médecin me permettra de lui dire que ce n'eſt point ce qu'il faut penſer de ces deux hiſtoires, ni la concluſion qu'il faut en tirer. On doit convenir que l'inoculation a manqué ſur l'une & ſur l'autre; qu'elle a été infructueuſe & ſans effet; que, par conſéquent, cette opération n'a pu les mettre à l'abri de la contagion de la petite-vérole naturelle.

Note (Q q), *art. jx, page* 70.

» M. *Razoux*, &c. donne la relation de » trois petites-véroles inoculées qui ont été » confluentes, n° 15, 36, 41, & de ſix » qui ont eu des accidens très-graves, n° 15, » 38, 40, 41, 43, 69. «

Je réponds d'abord, & je demande, Monſieur, que vous ayez la bonté de conſulter dans mon Mémoire les nos cités. Vous y verrez que j'ai dit, au n° 15, page 9 : *la malade... fut couverte... de boutons de petite-vérole, dont quelques-uns même furent confluens*, EN PETITE QUANTITÉ. J'ajouterai ici, pour plus grande exactitude, qu'en conſultant mon Journal, j'ai vu qu'on pouvoit en compter quatre de cette eſpece ſur tout le corps, dont deux étoient au viſage. J'en appelle à vous,

Monſieur, & à tous les Praticiens. Peut-on dire qu'un ſujet eſt attaqué d'une petite-vérole confluente, parce qu'on appercevra 4, 5, 6 boutons de cette eſpece dans tout le corps? Je me ſers à-peu-près des mêmes expreſſions, au n° 36..... *boutons dont quelques-uns même ont été confluens*: cependant, ajoutai-je tout de ſuite (ce qui mérite d'être obſervé) *ni les unes ni les autres*, ce ſont trois ſœurs dont je parle, *n'ont eu acune ſuite fâcheuſe; & elles ont été bientôt parfaitement guéries*. Je dis enfin, au n° 41..... le 31 Mai, (Journal de la maladie) *boutons en très-grande abondance; ils ſont même confluens au front, au menton & au nez*. Remarquez qu'il n'y avoit que ceux-ci qui fuſſent confluens, & en petite quantité, tandis que tous ceux qui étoient répandus ſur tout le corps, *en très-grande abondance*, ne l'étoient pas. Eſt-il poſſible, Monſieur, que ce qui devroit être regardé comme le triomphe de l'inoculation, lui ſoit imputé comme un crime? J'ai été trop ſincere, & j'ai pouſſé l'exactitude trop loin. Je n'aurois pas dû faire mention d'un bouton à chaque endroit indiqué, mais je ne m'en repens point, malgré les inductions qu'on en a tirées. J'aime mieux qu'on ne puiſſe me reprocher d'avoir omis la plus légere circonſtance, que ſi on m'accuſoit d'avoir voulu rendre

bonne la cauſe de l'inoculation, par la réticence du plus petit de tous les faits.

Second reproche qu'on fait, dans cette note, à l'inoculation. On nomme ſix ſujets en qui elle a produit des accidens très-graves, n° 15, 38, 40, 41, 43 & 69..... Il eſt bon de vous faire obſerver, Monſieur, que nous venons déjà de parler de deux qui ſont ici répétés, n° 15 & 41. Quant à ceux des n°s 38, 40, 43 & 69, il eſt évident que les objets ont été étrangement groſſis, pour charger la nouvelle méthode des fautes dont on doit juſtement accuſer des circonſtances accidentelles. Mais, après tout, je ne puis convenir des faits qu'on m'impute. Non, Monſieur, je n'ai jamais dit que nos inoculés aient eu des accidens aſſez graves pour faire craindre pour leurs jours. Je prends pour exemple l'inoculée du n° 40 : c'eſt la plus maltraitée (s'il eſt poſſible de ſe ſervir de ce terme ; avec ces MM. il faut extrêmement meſurer ſes expreſſions.) Cette D^lle eut, je l'avoue, pendant quelques inſtans, un léger délire, & même une eſpece de treſſaillement de tendons. Ces deux ſymptômes, qui certainement ne nous effrayerent point, précéderent de bien près l'éruption qui les fit auſſi-tôt diſparoître. Je dois ajouter qu'ils étoient accompagnés d'un ſommeil fort tranquille, dans lequel la nature pré-

paroît ſon ouvrage, je veux dire la ſortie des boutons. Il faut, en même-tems, que je rende ici un témoignage à la vérité. Les dartres auxquelles le jeune homme du n° 43 avoit été ſujet depuis ſa jeuneſſe, & qui avoient engagé M. *Aubanel*, ſon Médecin, qui dirigeoit les préparations, à les continuer prudemment, pendant trois mois; ces dartres, dis-je, ont totalement diſparu depuis l'inoculation. J'ai donc eu tort de dire que l'inoculation ne guériſſoit pas les dartres. Il eſt vrai que cette opération par elle-même ne les guérit peut-être point; mais les préparations bien adminiſtrées, auxquelles on ſoumet ceux qui doivent être inoculés, doivent changer en meilleure qualité le ſang & les humeurs, & parvenir, par ce moyen, à détruire les dartres. En outre, les inciſions peuvent ſervir d'émonctoire par où l'humeur dartreuſe peut s'écouler. C'eſt toujours au moins le ſecond exemple de la guériſon des dartres par cette voie, en comptant, pour le premier, la malade dont parle M. *Pomme*, Médecin à Arles, dans ſa lettre à M. *de la Condamine*, inſérée dans le Journal de Médecine, tome xxij, pag. 461.

Note (R r), *art. jv*, *pag. 72.*

» Le fils ainé de M. *Colomb*, âgé d'environ » dix ans, a été inoculé l'année derniere.

» Quelques furoncles ſuivirent cette inocu-
» lation, & certains dépôts de matiere pu-
» tride parurent ſur la peau..... Un mal
» d'yeux très-opiniâtre ſuccéda à toutes ces
» indiſpoſitions. « *Lettre.....de M. Razoux à M. Belletête.*

Vous remarquerez, Monſieur, qu'on parle ici du même ſujet dont on a déjà parlé (*note* Q q) *art. jx.* On a joint enſemble, dans cet article, ce que je dis moi-même, dans le texte de ma lettre, au ſujet de ces légers accidens, en retranchant la raiſon plauſible que j'en donne, appuyé ſur le témoignage d'un Auteur très-fameux, & le diſcours que me tint le pere de ce jeune homme, dont je rapporte, en *note*, les paroles. Il auroit été cependant très-eſſentiel de dire que cet inoculé gagna la gale d'un Domeſtique, qui la lui communiqua immédiatement après ſon inoculation; qu'il eut, en même-tems, une grande frayeur occaſionnée par une chute, & que ce n'eſt qu'à la ſuite de tous ces accidens que parurent les furoncles, le mal d'yeux, &c. Que, malgré tout cela, ſon frere & lui jouirent, bientôt après, d'une parfaite ſanté, qui, depuis lors, n'a point été interrompue. Il me paroît, Monſieur, que, lorſqu'on rapporte un procès en juge impartial, ce doit être à charge & à décharge, ſuivant l'équité & la juſtice.

Note (W w), *pag. 76.*

M. *de l'Epine*, dans le texte de ſon Rapport, parle des dépôts *énormes & effrayans* à la ſuite de l'inoculation. On en a vu, dit-il, porter le caractere d'*anthrax ou charbonneux ;* & il cite en preuves l'inoculé du n° 69, dont il a déjà fait mention à la *note* (Q q.)

» Voici un exemple d'*anthrax* rapporté » par quelqu'un bien digne de foi, & que » vraiſemblablement les Inoculateurs ne dé» ſavoueront pas : » (M. *Razoux*, Médecin de Montpellier, qui exerce la médecine, depuis vint-deux ans à Nîmes) » c'eſt » de cet obſervateur exact & peut-être trop » véridique, au gré de quelques Inocula» teurs, que nous l'apprenons..... « Ici ſe trouve l'hiſtoire de l'inoculation du fils de M. *Barre*, &c.

On a ſoin ſeulement de rejetter de la narration tout ce qui pourroit affoiblir la force des argumens & des traits qu'on lance contre la nouvelle méthode. Par exemple, on ſe garde bien d'appuyer ſur les détails ſuivans, & de dire que cet enfant inoculé à la mamelle, avoit paſſé par l'épreuve qu'on lui avoit fait ſubir, le plus heureuſement du monde; qu'on étoit déjà parvenu au ſixieme jour de l'éruption, ſans aucune eſpece d'accident, & que, par une impru-

dence qu'on ne ſauroit trop blâmer, on l'avoit expoſé à un air froid & humide, pour le tranſporter à un village éloigné de cinq quarts de lieue de Nîmes, par un tems très-mauvais, *tandis que le pus renfermé dans les puſtules ſe faiſoit encore appercevoir, & que les plaies étoient au plus fort de la ſuppuration.* Voilà, Monſieur, des circonſtances ſur leſquelles on ne ſauroit trop inſiſter, & des détails qu'on ne doit jamais perdre de vue. Il eſt vrai que je parle, dans cet article, de boutons noirs & fort gros, & d'un furoncle charbonneux qui ſurvint après cette imprudence. Mais ne devoit-on pas s'attendre à quelque choſe de pis, par la *rétropulſion* du levain varioleux & de la matiere de l'inſenſible tranſpiration ? Qu'il me ſoit néanmoins permis de vous faire obſerver, Monſieur, que ce dépôt *énorme & effrayant*, réduit à ſa juſte valeur, étoit gros comme une olive. Que ſi j'ai dit qu'il rendit une prodigieuſe quantité de pus ſanguinolent, c'étoit eu égard à ſon volume, & que les boutons ou furoncles, qu'on peut bien ſe diſpenſer de décorer du nom de *puſtules d'une ſeconde éruption*, furent bientôt guéris, & n'ont porté aucun préjudice à cet inoculé..... M. *de l'Epine* finit cette note en diſant : ſi tous les événemens pareils à celui-ci nous étoient révélés par les Inoculateurs, la ferveur des Inocu-

liſtes ou amateurs pourroit perſévérer; mais ils feroient peu de proſélytes.

Je vous proteſte, Monſieur, dans la pluss grande ſincérité, que j'ai révélé tous less accidens quelconques qui ſont venus à maa connoiſſance au ſujet de l'inoculation, & que ſi j'ai quelque choſe à me reprocher, c'eſt d'avoir exagéré, pour ainſi dire, le mal, plutôt que de l'avoir diminué, pour engager les Inoculateurs à une circonſpection exacte, & pour leur faire éviter de fauſſes démarches, que j'ai toujours plus redoutées que les dangers de la nouvelle méthode. Je vous conjure donc, Monſieur, permettez-moi de vous le répéter encore une fois, vous & tous ceux ſur qui le rapport de M. *de l'Epine* pourroit faire quelque ſenſation, de vouloir bien lire en entier les articles contentieux dans ma lettre à M. *Belletête*; & certainement je crois, ſans trop me flater, que vous y reconnoîtrez, au premier coup d'œil, la vérité, & que vous ne ſerez effrayé ni du ſuccès de cette inoculation, ni des prétendues diſgraces de toutes les autres. M. *Barre*, le pere de l'inoculé dont je viens de parler, a été ſi peu rebuté par les événemens qui ſurvinrent à la ſuite de l'inoculation de ſon fils ainé; il a ſu ſi bien rendre juſtice à la petite-vérole artificielle, & ne pas lui imputer ces légers accidens dûs à toute autre cauſe, qu'il vient

de faire inoculer le troiſieme de ſes enfans, à-peu-près au même âge, avec les précautions requiſes, & que l'inoculation a parfaitement bien réuſſi, & ſans aucune eſpece de ſuite.

Note (Z z), *art. vj*, *pag.* 80.

» Madame la Baronne de *Calviere* fut » inoculée au printems de 1761. Cette » dame eut deux éruptions, dont la pre- » miere ne fut que très-peu conſidérable : » les boutons s'éclipſerent bientôt pour » faire place aux ſeconds, qui parcoururent » leurs différens périodes à l'ordinaire. Cette » dame eut une eſpece de petit dépôt au » pied, les inciſions ayant été un peu trop » tôt fermées. «

J'appelle, avec M. *Deydier*, Médecin de cette dame, *petit dépôt au pied*, ce qu'on pourroit appeller *un clou* ou *un furoncle*. J'ai dit, après mon confrere, que ce dépôt étoit ſurvenu, parce que les inciſions avoient été un peu trop tôt fermées. M. *Deydier* ayant été obligé de perdre cette dame de vue pendant quelques jours, quoiqu'il eût expreſſément recommandé de panſer les plaies avec le plus grand ſoin, on négligea ſon avis ; on diſcontinua les panſemens, les plaies ſe cicatriſerent, & le furoncle parut, le tout cependant ſans aucun danger, & ſans que la malade en reſſentît d'autre incom-

modité que celle de ne pouvoir marcher pendant quelques jours Doit-on, Monſieur, relever ſi pompeuſement une auſſi légere circonſtance ? & devroit-on faire attention à un pareil accident ? Cette dame, en effet, & M. le Baron *de Calviere* n'y ont pas eu égard. Loin de s'être aſſez mal trouvés de la nouvelle méthode, pour l'abandonner, ils l'ont employée de nouveau ce printems dernier ; & ils ſe félicitent d'avoir mis les jours de leur fils unique à l'abri de la contagion de la petite-vérole, par l'inoculation heureuſe qu'il vient d'éprouver. Quelle différence dans la façon de penſer ! On crie, on déclame à *Paris* contre nos inoculations, & ſur-tout contre celle d'une dame qui ſe hâte, à *Nîmes*, de faire jouir ſon enfant du même bénéfice que cette opération lui a procuré à elle-même. Au reſte, l'endroit où ce dépôt parut eſt digne de remarque. On avoit ſaigné du pied cette dame, lors de la préparation ; & ce fut ſur la cicatrice même de la ſaignée que s'établit ce furoncle.....

M. *de l'Epine* ajoute, à la *page* 104, *note* (Q q), en parlant une ſeconde fois de cette inoculation: » Madame la Baronne » *de Calviere*, âgée de trente ans, (inoculée en 1761) *a eu pluſieurs éruptions*, » & , à la ſuite, un petit dépôt au pied ; » M. *Razoux* en donne peu de détail.... «

Comme je ne veux rien laiſſer à déſirer à M. *de l'Epine*, j'ai prié M. *Deydier* de me donner tous les détails qu'il pourroit recueillir ſur cette maladie; & quoique j'aie déjà rapporté tout ce qu'il m'a dit d'eſſentiel, j'ai voulu, pour plus grande exactitude, tranſcrire mot à mot ce que mon confrere a eu la bonté de me donner par écrit; le voici: » Madame *de Calviere* fut » inoculée le 20e Mai 1761: la fievre va- » riolique ne fut décidée que le 31e. A cette » époque la cicatrice de la ſaignée du » pied, qui avoit été pratiquée le 17e ou » le 18e Mai, s'enflamma, & ſuppura aſſez » notablement pendant le cours de la petite- » vérole, & quelque tems après. La pre- » miere éruption parut au viſage le 3e Juin; » (car je n'appelle point une *éruption* l'ap- » parition de quelques boutons avant-cou- » reurs qui ſe montrerent deux ou trois jours » auparavant:) elle fut complete le 4e au » ſoir; il y eut environ deux cens boutons » répandus par tout le corps, très-beaux, » pouvant chacun fournir du pus, pour » ſervir de levain: la ſuppuration de la cica- » trice de la ſaignée ſe guérit en quelques » jours. Cette inoculation, l'une des plus » heureuſes, des plus completes & des plus » ſatisfaiſantes, n'a eu aucune autre ſuite que » l'eſpece de petit dépôt ou furoncle ſur la » cicatrice de la ſaignée du pied, & deux

» légers éryſipeles au bras, par la négligence
» qu'on eut de panſer les plaies, après leur ci-
» catrice apparente. J'y remédiai bientôt, en
» les panſant de nouveau, de maniere à y
» rappeller la ſuppuration : ces dépôts ſu-
» perficiels furent bientôt guéris. «

Note (M m), *art. jv, page* 97.

» M. *Roncalli* fait une réflexion judi-
» cieuſe, & qui vient trop bien à ce ſujet
» pour ne la pas placer ici. Il faudroit, pour
» pouvoir porter un jugement équitable &
» aſſuré ſur le mérite de l'inoculation, que
» l'on inſtruisît le public des ſuites de la
» convaleſcence ; & c'eſt, dit-il, ce qui ſe-
» roit bien néceſſaire, & que l'on ne fait
» pas. *Nullum*, dit-il, *poſt arte productam*
» *luctam*, *de ipſorum perſeverante valetu-*
» *dine*, *nuntium* ; *p.* 6, *col.* 2, *lin.* 9,
» *Diſſ. Epiſt. ad* Sylveſtr. *Ant.* Ponticelli
» *Brixiæ* 1759. «

Le vœu de M. le Comte *Roncalli* & celui de MM. les Commiſſaires de la Faculté, eſt en tout accompli pour les inoculés de *Nîmes*. Que peuvent-ils déſirer davantage ? Neuf ans ſe ſont déjà écoulés depuis la premiere inoculation. Sur ſoixante-dix-huit inoculés, dont ma lettre à M. *Belletête* renferme la liſte, je n'en connois que quatre qui ſoient morts depuis neuf ans ; je ne dis pas de l'inoculation, mais de maladies

maladies ordinaires dont perſonne n'eſt exempt, & toujours, graces au Ciel, aſſez long-temps après l'opération ; de ſorte que les mal intentionnés ne ſauroient lui imputer leur mort. TOUS LES AUTRES JOUISSENT ET ONT CONSTAMMENT JOUI DE LA MEILLEURE SANTÉ. On ne peut donc pas dire à leur égard : *Nullum de ipſorum perſeverante valetudine nuntium*, puiſqu'en voilà des nouvelles certaines, que toute une ville atteſte, & que perſonne ne peut démentir.

Après tout ce que je viens de vous rapporter, vous croiriez bien, Monſieur, que M. *de l'Epine* n'a plus rien à dire ſur nos inoculations : il a parlé de toutes celles qui pouvoient lui donner quelque priſe ; il a diſcuté, analyſé tous les faits, épilogué ſur toutes les circonſtances : cependant il ne s'en tient pas là ; & comme ſi ma lettre à M. *Belletête* étoit un ouvrage nouveau dont il n'eût fait aucune mention, & qui eût été entiérement inconnu à MM. les Commiſſaires, il y revient encore, & reprend tous les articles dont il a déjà parlé. Il les préſente tous enſemble ſous un ſeul point de vue, afin que réunis ils puiſſent faire, s'il eſt poſſible, plus d'impreſſion que ſéparés. Liſez, je vous prie, Monſieur, à la page 101, *note* (Qq) : » Depuis que ce rapport a été lu » à la Faculté, dit-il, & qu'elle en a or-

» donné l'impreſſion, il nous eſt parvenu un » ouvrage imprimé à Nîmes, ſous le titre de » *Lettre à M. Belletête, par M. Razoux, &c.* «

Après des éloges dont je remercie très-humblement cet illuſtre Auteur, & que je ne mérite pas, il ajoute: » A Nîmes, comme » à Paris, l'affaire de l'inoculation eſt un » myſtere. Non-ſeulement on ne parle » qu'avec une réſerve extrême à ceux qui » ne témoignent pas une entiere confiance » dans cette nouveauté, mais les Inocula- » teurs, rivaux même entr'eux, nonobſtant » l'uniformité de ſentimens, évitent avec » grand ſoin de laiſſer tranſpirer leurs diſ- » graces réciproques, tant celles qui peu- » vent être ſurvenues dans le cours de la » maladie, que celles qui ont pu arriver » à la ſuite de cette opération. «

Comment M. *de l'Epine* peut-il dire que l'affaire de l'inoculation eſt un myſtere à Nîmes? N'ai-je pas dit tout ce qui étoit parvenu à ma connoiſſance ſur cette matiere? N'en ai-je pas même dit plus que les Inoculateurs ne pouvoient le déſirer, comme M. *de l'Epine* lui-même en convient (*a*)? Ai-je omis quelque fait particulier, quelque circonſtance aggravante?.... Comment encore M. *de l'Epine* peut-il dire que les Inoculateurs de Nîmes ſont rivaux entr'eux? Quelle marque en ont-ils donnée? Quelle

(*a*) M. *Razoux* peut être trop véridique, au gré de quelques Inoculateurs... pag. 75.

preuve en a-t-il ? Mais je veux pour un moment lui accorder ce fait ; & je dis que ſi les Inoculateurs ſont véritablement rivaux entr'eux, bien loin de déguiſer, de pallier, de cacher leurs fautes reſpectives, leurs diſgraces réciproques, leurs malheurs particuliers ne les dévoileroient-ils pas mutuellement ? Ne les expoſeroient-ils pas au grand jour ? Quel reproche ! Qu'il eſt mal fondé ! Pourſuivons.

» Ce n'eſt donc qu'avec une peine infi-
» nie que, de ſoixante-dix-huit inoculés
» dans Nîmes, pendant le cours de huit
» années, M. *Razoux* a pu recueillir les dé-
» tails d'environ trente-cinq ou trente-ſix
» inoculations. Des quarante-deux ou qua-
» rante-trois autres, il n'en a pu obtenir que
» le nom des perſonnes & les dates ; en-
» core, dit-il, ce n'eſt qu'avec le plus grand
» ſoin qu'il a pu les découvrir (*pag.* 102.) «

Que M. *de l'Epine* me permette de lui dire qu'il n'a pas bien lu ma lettre. Il eſt vrai que de ſoixante-dix-huit inoculés, je n'ai donné le détail que de trente-cinq ou trente-ſix, parce qu'effectivement je n'ai rien eu à dire que de ces trente-cinq ou trente-ſix : il me ſuffiſoit de marquer le nom & la date des autres, m'arrêtant ſur les ſeules inoculations qui avoient fourni quelque remarque, quelque obſervation particuliere dont on pût faire mention. Ce n'eſt donc pas

parce que je n'ai pu recueillir des détails sur les quarante-trois restantes, que je n'en ai point parlé; mais c'est qu'en effet ces inoculations n'ayant rien de digne de remarque, je n'avois rien à dire que le nom & la date. Je vous avoue, Monsieur, que je suis tout étonné de voir que M. *de l'Epine* non-seulement donne à mes paroles un sens différent de celui qu'elles présentent, mais qu'il en abuse jusqu'à me faire dire que ce n'est qu'avec le plus grand soin que j'ai pu découvrir l'histoire des inoculations que je rapporte, tandis que, peu de lignes après, il ajoute » que MM. *Baux*, *Deydier* & » *Aubanel*, mes confreres, MM. *Pignol* » & *Pradel*, Chirurgiens, m'ont adminis- » tré les mémoires dans lesquels j'ai puisé » l'histoire des malades qu'ils ont traités. « M. *de l'Epine* feint donc d'ignorer une chose qu'il sait très-bien, d'après ma lettre, & cela uniquement pour prouver le mystere qu'on fait, selon lui, à Nîmes de l'inoculation. Il auroit dû citer avec un peu plus d'exactitude, & se contenter de dire avec moi que le seul M. *Nicolas*, Chirurgien, m'avoit refusé la liste de ses inoculations. Je ne me suis plaint que de lui, en me louant de tous les autres. Voilà la vérité. Vient ensuite l'histoire en grand de l'inoculation de Mlle *Senilhac*, de Mlle *Baux*, de Mlle *Boyer*, de M. *Colomb*, de

Mlle *de Monval*, de Mlle *Meynier*, de M. *Mathieu*, de M. *Barre*, & de madame la Baronne de *Calviere*.... Toutes ces inoculations ont été rapportées en détail par M. *de l'Epine*, & même plus d'une fois. Agréez, Monsieur, que je vous renvoie à ce que je viens de dire de chacune en particulier, & sur-tout aux détails que j'ai donnés dans ma lettre à M. *Belletête*. La seule attention que l'Auteur du rapport a eu, en transcrivant le journal de ces maladies, a été de s'arrêter au jour critique où le malade paroissoit être dans le plus mauvais état, laissant ainsi ses lecteurs en suspens sur la réussite de l'inoculation ; & abandonnant le sort de nos inoculés à des conjectures, il s'est contenté seulement d'avertir en commençant, qu'aucun de nos inoculés n'est mort : » mais, ajoute-t-il, » s'il faut juger du sort de quarante-deux ou » quarante-trois, par les événements rapportés des trente-cinq ou trente-six autres, il » paroît que s'il n'y en a aucun à qui il en » ait coûté la vie, plusieurs ont couru le » plus grand risque de la perdre ; ils ont eu » la plupart des accidens très-graves, &c. «

Il est bien dur pour moi, Monsieur, d'être obligé de donner à M. *de l'Epine* un désaveu formel. Non, Monsieur, aucun de nos inoculés n'a couru risque de la vie ; aucun n'a eu des accidens très-graves ;

aucun n'a reproché à l'inoculation les ſuites fâcheuſes qu'on lui impute ; aucun n'a eu la petite-vérole naturelle une ſeconde fois ; en un mot, aucun n'a jamais pu que ſe louer de cette méthode.

On a beau dire, Monſieur, que la petite-vérole naturelle n'eſt pas une maladie auſſi meurtriere que le publient nos Inoculateurs : l'expérience journaliere ne nous convainc que trop du contraire ; & la mort des Souverains mêmes les plus chéris devroit bien déſabuſer ceux qui ſoutiennent cette aſſertion. Je ne ſais juſqu'à quel degré peuvent s'étendre les ravages de la petite-vérole dans les autres pays : tout ce que je ſais affirmativement, c'eſt que, dans le nôtre, elle eſt très-ſouvent mortelle, quelque méthode qu'on emploie pour la traiter. Je me ſuis confirmé dans cette idée, depuis que j'ai eu ſoin de tenir, avec quatre de mes confreres les plus occupés à la pratique, un état de tous les malades attaqués de la petite-vérole, dans l'avant-derniere épidémie que nous eûmes ici. Il réſulta de la combinaiſon de nos liſtes que, ſur quatre cens quatre-vingt-ſeize malades, il en mourut ſoixante-ſeize, & que plus de cent furent ſi maltraités, qu'ils porteront toute leur vie les marques de cette maladie. M. *de Sauvages*, illuſtre Profeſſeur en Médecine à Montpellier, me fournit encore une preuve des ravages de la

petite-vérole dans cette ville, en rapportant que la derniere épidémie qu'il y eut, fut si meurtriere, qu'elle enleva presque la moitié de ceux qui en furent attaqués, suivant le calcul qui fut fait par M. *Coulas*, D. M. de la Société royale des Sciences. *In ultimâ quippe*, dit-il, *hujus morbi* (*variolarum*) *epidemiâ*, *juxtà calculum ab egregio Doctore D.* COULAS *institutum*, *dimidia ferè pars varioloſorum huic morbo ſuccubuit Monſpelii.* (*Diſſ. de Prognoſi medicâ ex Necrologiis eruenda*, *1762 M. Maii*, pag. 11.) J'avance, par conſéquent, que la meilleure raiſon en faveur de l'inoculation eſt une épidémie pareille de petite-vérole.

Revenons à notre rapport, dont nous nous ſommes un peu écartés, & terminons enfin nos réflexions.

M. *de l'Epine* finit cet article par ces mots: » Voilà, ſur ſoixante-dix-huit inocu-» lations pratiquées à Nîmes, l'hiſtoire bien » circonſtanciée de trente-cinq ou trente-ſix » petites-véroles inoculées, dont un obſer-» vateur irréprochable nous donne la rela-» tion. Nous ignorons donc bien plus de la » moitié des malheurs que l'inoculation a » cauſés dans cette ville ? « Quelle concluſion ! Eſt-il poſſible qu'on puiſſe en tirer de pareille ? Non, Monſieur, dois-je répondre à M. *de l'Epine* : vous n'ignorez pas

la moitié des malheurs causés par l'inoculation ; vous en êtes entiérement instruit par un témoin irréprochable ; vous les avez discutés, examinés, appréciés, &, ne craignons pas de le dire, exagérés ; vous les savez tous, dis-je, ces prétendus malheurs qui ne nous effraient ni ne nous intimident point, & qui n'ont pas empêché, depuis la publication de ma lettre, & depuis un an, de faire trente-cinq nouvelles inoculations avec les plus heureux succès.

Ne vous arrêtez donc point, je vous en conjure, Monsieur, dans votre Mémoire en faveur de l'inoculation, que toute l'Europe attend avec impatience, à l'extrait tronqué de ma lettre à M. *Belletête* ? Rapportez-vous-en à l'original que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, & à cette espece de commentaire que j'y joins ? Ne croyez point, quoi qu'on en dise, que nous ayons eu des récidives de petite-vérole après l'inoculation bien & duement faite ; que nos inoculés aient eu de doubles éruptions, dans le sens de M. *de l'Epine* (*a*) ; que nos pe-

(*a*) Je m'explique, & j'entends ce mot dans un tout autre sens que M. *de l'Epine*. Lorsque je parle de *premiere éruption*, il faut entendre des boutons avant-coureurs qui précedent toujours ou presque toujours l'apparition des véritables

tites-véroles aient été confluentes, en prenant ce terme dans sa juste valeur ; que les accidens qui ont précédé l'éruption, nous aient jamais fait craindre pour la vie de nos malades ; que les suites enfin de nos inoculations aient été, en aucune façon, fâcheuses. (*a*)

Nos concitoyens, témoins des succès & des avantages de cette méthode, en deviennent de plus en plus les partisans. Le nombre des inoculés, qui augmente d'une saison à l'autre, en est la plus solide preuve : les villes voisines même suivent notre exem-

pustules varioliques, qui quelquefois paroissent seules, & doivent être regardées pour lors comme une éruption incomplete. Ce symptôme n'est pas si extraordinaire que M. *de l'Epine* voudroit le faire penser ; il n'est pas même particulier à la petite-vérole inoculée : on le voit quelquefois dans la petite-vérole naturelle ; & lorsque j'ai invité les Inoculateurs à communiquer au public leurs recherches sur cet accident, ce n'a été que pour qu'on pût parvenir par-là, s'il étoit possible, à distinguer essentiellement l'éruption parfaite qui délivre l'inoculé d'une récidive de petite-vérole, d'avec l'éruption imparfaite, qui ne le met, en aucune façon, à l'abri de cette maladie.

(*a*) Les furoncles, les ophthalmies, les scarlatines, les érysipeles, les dépôts qu'on nous reproche, ont été tous d'une nature si bénigne, qu'ils ne nous ont pas mis en état de nous repentir un seul instant d'avoir donné à quelqu'un la petite-vérole artificielle.

ple. Alais, où l'on n'avoit point encore pratiqué l'inoculation, compte douze inoculés dans ſes murs ; & Montpellier en a déjà trois, dont deux ſont les enfans d'un Docteur de la Faculté, qui y pratique la médecine avec diſtinction.

S'il faut encore, Monſieur, une derniere preuve en faveur de cette opération, je me prépare à vous la fournir par la publication d'une ſeconde édition de ma lettre à M. *Belletête*, dans laquelle ſeront inſérées les trente-cinq nouvelles inoculations qui ont été faites depuis la premiere édition. J'y joindrai, en ſuivant toujours mon premier plan, l'hiſtoire particuliere de toutes celles qui mériteront quelqu'attention ; & je ne négligerai pas les obſervations qui pourront contribuer à établir des regles juſtes & certaines ſur le diagnoſtic, le pronoſtic, & ſur-tout la pratique de cette nouvelle méthode, mon unique but étant l'utilité publique, que je ne perdrai jamais de vue.

J'ai l'honneur d'être, &c.

RÉPONSE

Aux Réflexions de M. PARIS, *Docteur en médecine, ſur l'emploi des Humectans dans les maladies ſpaſmodiques; par M.* PAMARD *fils, Chirurgien à Avignon, &c.*

MONSIEUR,

Si vous voulez que je réponde aux réflexions critiques que vous venez de publier dans le Journal de Méd. du mois de Sept. pag. 258, au ſujet de mon obſervation ſur le ſtrabiſme, inſérée dans celui de Juillet paſſé, pag. 63, qui conſtate l'efficacité des humectans dans les maladies ſpaſmodiques, je prendrai la liberté de vous repréſenter que toutes ces diſcuſſions théoriques ne ſont guere du goût des Médecins-Praticiens, & qu'elles leur ont déjà paru très-inſipides. *Tous ces raiſonnemens contradictoires de tenſion des ſolides & de relâchement, que vous voulez également admettre pour cauſe immédiate des affections vaporeuſes*, d'après le nombre des Auteurs que M. *Pomme* combat, ſont amplement diſcutés dans la ſeconde édition du *Traité des Vapeurs*, à laquelle je vous renvoie. Liſez-la, & vous y trouverez des argumens

& des réponſes auſſi ſolides qu'ingénieuſes à des Médecins de grande réputation (*a*), qui ont vieilli dans la pratique, & qui, par conſéquent, datent de plus loin que vous & moi.

Je crois donc, Monſieur, que nous ferons beaucoup mieux de laiſſer à ces Auteurs célebres le ſoin de défendre leur cauſe ; nous travaillerons, en attendant, à nous éclaircir ſur ce point, par notre propre expérience. La mienne m'a appris juſqu'ici, que M. *Pomme* étoit fondé dans ſon ſyſtême, puiſque le malade qui a fait le ſujet de l'obſervation dont il s'agit, déjà victime des remedes que notre Auteur proſcrit, a été enfin radicalement guéri par ceux qu'il préconiſe. Je communiquerai ſucceſſivement pluſieurs obſervations du même genre : il en paroîtra une des plus intéreſſantes même avant que ma réponſe paroiſſe. Oppoſerez-vous aux faits les plus authentiques une théorie vétilleuſe ? Je crois aujourd'hui, par le peu que j'ai vu, qu'il n'eſt aucun Médecin & Chirurgien qui de bonne foi ne fuſſent à même de fournir nombre d'exemples de la même eſpece : quelques-uns ſont aſſez généreux pour avouer la mépriſe ; & les autres corrigent tacitement leur pratique.

Si vous avez des obſervations contraires

(*a*) MM. *Aſtruc*, *Raulin*, *Fizes* & *Macquart*, Auteur du Journal des Savans.

qui vous soient propres, vous êtes obligé de les publier promptement : je vous en prie, au nom de M. *Pomme ;* il vous le demande avec instance, à vous premiérement comme citoyen d'Arles, & par-là son collegue, & ensuite à tous les Médecins, ses confreres ; je lui ai entendu plusieurs fois tenir ce langage, & je suis persuadé qu'il ne me dédira pas. Il s'explique assez clairement, ce me semble : ne l'auriez-vous pas bien compris ? ou bien auriez-vous interprété faussement sa demande ? Relisez son ouvrage, vous trouverez par-tout la science & la prudence d'un Praticien éclairé, vraiment digne du rang qu'il occupe aujourd'hui dans le royaume ; & en le méditant sans prévention, vous y trouverez encore les sages précautions qu'il nous indique pour fixer de justes bornes à l'emploi des humectans ; alors vous vous reprocherez d'avoir voulu redresser votre maître, en exposant avec emphase le danger évident que procureroit l'abus de ses remedes ; & si on s'avisoit de les employer sans connoissance & sans choix, n'auriez-vous cité l'ingénieux *Téliamed* que pour vous écarter des éloges qu'il donne à l'eau ? A Dieu ne plaise, Monsieur, que je vouluſſe accuser votre démarche d'être *déplacée ;* je suis fermement persuadé que votre zele pour le bien de l'humanité vous a séduit : feriez-

vous fâché qu'un Chirurgien ſe fût aviſé de traiter une maladie ſpaſmodique, & de la guérir ? Vous voyez que je ne ſors pas de ma ſphere. Attaché par goût aux maladies des yeux, voudriez-vous que je méconnuſſe celles qui dépendent de cauſe interne, & que, comme le Chevalier de *Taylor* (a), j'eus tout de ſuite recours aux opérations les plus bizarres ? Je vous rends plus de juſtice ; & , en ce cas, la mépriſe eſt pardonnable, & très-aiſée à réparer. Une obſervation bien conſtatée, qui autoriſe votre façon de penſer, raccommodera tout ; elle juſtifiera votre démarche, décidera la queſtion & terminera la diſpute. M. *Pomme*, je le répete, la demande depuis long-tems cette expérience contraire ; (je veux dire une cure de cette eſpece opérée par les ſtimulans, ce qui ſera favorable au relâchement des ſolides que l'on veut admettre pour cauſe des vapeurs) & ſes proſélytes conſentent bien volontiers que vous vous chargiez du ſoin de la faire vous-même. Je tiens à honneur d'être du nom-

(a) Nous l'avons vu depuis peu en province, le fer à la main, opérer les cataractes de bonnes ou de mauvaiſes eſpeces, ſans la moindre préparation & ſans ſuccès ; propoſer des inciſions aux yeux, pour guérir du ſtrabiſme ; pratiquer l'artériotomie, pour guérir la goutte-ſereine la plus parfaite ; & enfin ouvrir la cornée pour des ophthalmies opiniâtres.

bre : vous le ſavez, & en cette qualité, je vous prie de croire que rien n'égale l'impatience que j'ai de vous voir prononcer définitivement ſur ce ſyſtême.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATION

Sur une attaque d'affection hyſtérique, avec ſuppreſſion des lochies ; par M. BRUN, Docteur en Médecine, réſidant à Pignans, en Provence.

Le traitement de l'affection hyſtérique fait aujourd'hui l'occupation des plus grands Médecins. Les différentes productions qu'il fait naître journellement en ſont une preuve bien convaincante. Quelles que ſoient les conteſtations des Médecins ſur la partie théorique de ces ſortes de maladies, l'obſervation-pratique a ſeule le droit de terminer le différend. Celle que je vais publier aujourd'hui autoriſe la façon de penſer de M. *Pomme ;* & quoique je me ſois déjà préſenté une fois pour le défenſeur de ſon ſyſtême, je déclare avec lui, que je ne rejetterai pas les expériences contraires qu'on pourroit faire à l'avenir ; mais qu'il me ſoit permis, en attendant, de publier les ſuccès d'une doctrine ſi lumineuſe : l'obſervation ſuivante en eſt le fruit.

Mademoiſelle *Ginovès*, femme d'un Ménager de cette ville, âgée de vingt-ſept ans, accoucha heureuſement d'un enfant mâle, le 15 Juillet, à trois heures du matin. Vers le midi du même jour il ſurvint chez cette accouchée des mouvemens vaporeux qui augmenterent par degrés ; &, à deux heures après-midi, ils devinrent ſi forts, qu'on employa l'eau des Carmes ; ce qui attira les convulſions, & porta bientôt le paroxyſme à ſon dernier période. Un aſſoupiſſement léthargique qui parut pour lors alarma la famille : on courut chez M. *Brun*, Chirurgien, qui, tout auſſi effrayé, vint m'appeller lui-même. A mon arrivée je trouvai la malade roide comme une barre de fer : les vuidanges étoient totalement ſupprimées, & le pouls preſque éclipſé ; mais cet état ne fut pas de longue durée. La malade rentra bientôt en convulſion, & donna des ſymptômes réels d'épilepſie : l'écume à la bouche la caractériſa. Dans cette conjoncture, je ne connus d'autre remede que les lavemens d'eau froide, l'état convulſif de la mâchoire ne me permettant pas d'employer d'autres ſecours ; mais ceux-ci eurent peine à pénétrer ; & les mouvemens convulſifs redoublerent juſqu'au point que la malade devint inacceſſible ; ce qui me détermina à recourir aux ſpécifiques vantés par M. *Pomme*. Ce fut l'eau froide, dont

je fis arroſer le corps de l'accouchée, après l'avoir dépouillée de ſes linges, & miſe tout à nud; ce qui ſuppléa au bain froid. Ce remede eut ſon effet, puiſque, dans un court intervalle, on vit ceſſer les convulſions. La malade ouvrit les yeux & la mâchoire, & reprit ſes ſens peu à peu. Une toux convulſive ſurvint alors, je la combattis avec une abondante boiſſon d'eau de poulet, que j'avois déjà preſcrite au commencement de l'attaque. Ce ſymptôme diſparut à ſon tour; & alors les vuidanges ſe rétablirent: la convaleſcence fut enfin très-heureuſe par ce traitement.

Les réflexions que je pourrois ajouter ici ſeroient tout-à-fait ſuperflues; je renvoie le lecteur à celles que l'on trouve dans l'ouvrage de l'Auteur cité.

OBSERVATION

Sur les effets pernicieux du Perſil commun; par M. Th. D. MARIOTTE, Docteur-Médecin à Liege.

M. le Conſeiller *Bourguignon* me fit appeller, le 25 de Juillet dernier, pour voir *Helene Jourdan*, ſa Lingere, âgée de vingt-ſix ans, qu'il avoit fait tranſporter de la campagne au fauxbourg de Liege, pour

qu'elle fût plus à portée des ſecours de la médecine : j'y arrivai vers les trois heures de l'après-midi. La malade m'apprit que, la nuit du 23 au 24, étant au lit, elle fut ſaiſie d'une eſpece de convulſion ſi forte, que toutes les perſonnes de la maiſon en furent épouvantées ; elle ajouta qu'étant ſortie de ce premier accès, elle fut ſurpriſe de voir tant de monde autour de ſon lit, & qu'une heure & demie après un ſecond accès l'avoit repriſe avec plus de violence ; que, dans ce moment, on appella le Chirurgien le plus à portée, qui, lui ayant tiré du ſang, lui fit prendre un vomitif ; que, malgré ces ſecours, elle avoit encore éprouvé deux accès dans la matinée du 24, qui lui commençoient par le bras droit. Après lui avoir fait toutes les queſtions que je crus convenables pour découvrir la cauſe du mal, que je ſoupçonnai, du premier abord, hyſtérique, elle me dit qu'elle n'avoit aucun ſouvenir d'avoir donné occaſion à une telle maladie ; qu'elle s'étoit cependant émue, le jour avant l'invaſion de ces convulſions, au récit qu'on lui fit de la chute d'un ouvrier du haut d'une maiſon, dans une rue par laquelle elle avoit paſſé quelque tems après. Je lui demandai ſi elle n'avoit jamais eu de convulſions pendant ſa vie. Elle m'aſſura que c'étoit les premieres qu'elle eût jamais ſouffert ; ce que me con-

firma ſa ſœur ainée, qui étoit préſente. Je lui preſcrivis les anti-ſpaſmodiques, & la mis au régime.

A ma viſite du lendemain 26, je la trouvai dans la premiere place, s'amuſant avec les gens qui étoient au logis. M'ayant introduit dans ſa chambre, elle me dit qu'elle n'avoit plus eu d'accès, & qu'à l'exception de la foibleſſe, elle ſe trouvoit aſſez bien. Un moment après elle ſaiſit ſon bras droit avec la main gauche, en me diſant : *Voici encore un accès qui me prend.* J'entendois à peine ce qu'elle me diſoit, lorſque, dans le même moment, je la vis dans un accès d'épilepſie bien caractériſée. Après lui avoir fait donner du ſecours, je vins chez M. le Conſeiller *Bourguignon*, pour l'informer du genre de maladie dont étoit atteinte ſa Lingere, &, en même-tems, pour tâcher de découvrir la cauſe de cette maladie, que je ne pouvois attribuer au récit qu'on lui avoit fait d'un malheur auquel elle n'avoit aucun intérêt, & duquel elle n'avoit pas été témoin. Après avoir raiſonné pendant quelque tems, il eut la bonté de me dire qu'il ne ſavoit pas qu'elle eût rien pris de mal ſain, ſinon que, le 23, à huit heures & demie du ſoir, deux heures & demie avant ſon premier accès, elle avoit bu au moins deux chopines d'eau, dans laquelle on avoit fait cuire des poiſſons avec une poignée de

perſil & ſes racines. Cette façon d'aprêter le poiſſon eſt très-commune en Hollande ; c'eſt ce qu'ils appellent *water-ſoute*. La malade m'a ajouté qu'après avoir bu cette eau, elle avoit auſſi mangé tout le perſil avec ſes racines. Ne me rappellant que confuſément ce que j'avois lu autrefois dans les Auteurs ſur la propriété de cette plante, le premier qui me tomba ſous la main fut SIMON PAULI, *Quadripart. Botanic.*, où il eſt dit, pag. 429 : » *Notum piſces & carnes tàm herbâ quàm radicibus petroſelini condiri ; ſed qui epilepſiâ facilè corripiuntur, hos temperare ſibi volunt, ne facilè petroſelini radicibus veſcantur.* «

Je ne pourſuivis pas mes recherches plus loin dans ce premier moment, bien perſuadé que l'épilepſie dont il eſt queſtion étoit occaſionnée par le perſil. J'appris, à ma viſite du 27, qu'elle n'avoit plus eu d'accès depuis celui que j'avois vu ; mais elle étoit dans une ſombre mélancolie & un accablement général, accompagné de ſoubreſaults continuels dans les tendons ; je lui preſcrivis un lavement qui fut réitéré les jours ſuivans ; j'ajoutai l'extrait de quinquina aux potions anti-ſpaſmodiques.

Je fus appellé le jour ſuivant de bon matin : on me dit que, vers minuit, la malade avoit demandé les derniers Sacremens, qui lui furent adminiſtrés, & que depuis

elle n'avoit preſque plus parlé. Je la trouvai, en effet, dans un coma-vigil, dont elle ſortit le ſoir du même jour, pour entrer dans une fatuité moins déſagréable que les ſymptômes précédens, ne faiſant que rire aux différentes queſtions qu'on lui faiſoit. Elle étoit encore dans cet état à ma viſite du 29, à laquelle j'appris que l'inſomnie avoit été conſtante. Depuis ce dernier période de la maladie, je lui fis prendre des pilules narcotiques. Les deux premieres, qui furent placées aux intervalles convenables, ne produiſirent aucun effet ; mais après la troiſieme, elle dormit pendant près de douze heures.

A ſon réveil il ne lui reſtoit aucun des ſymptômes ci-devant expoſés, excepté la foibleſſe & les ſoubreſaults dans les tendons ; ils ont cédé aux feuilles d'orangers, qui, jointes à une bonne nourriture, lui ont rendu, en peu de jours, ſa premiere vigueur : elle fut en état d'aller à la paroiſſe, le Dimanche 4 Août, & de retourner, le 6 du même mois, à la campagne de ſon maître, en parfaite ſanté, telle qu'elle eſt encore aujourd'hui 10 Septembre 1765.

On obſerve tant de variété & de contradictions dans les Auteurs ſur cette propriété du perſil, que l'expérience ſeule pouvoit éclaircir ce doute : c'eſt ce qu'a reconnu *Jean Langius*, qui, ne pouvant adopter au-

cun ſentiment, en appelle à l'obſervation : *de Apio veritatem casûs fortuiti experientia indicabit.* Epiſtol. med. pag. 369.

D'autres Auteurs croient que l'*apium ſativum* dont parlent les anciens, n'étant pas notre perſil commun, nous ne devons pas lui attribuer la vertu de cauſer l'épilepſie. » *Cum petroſelinum noſtrum non ſit* » *ſativum apium antiquorum, minimè* » *propter ea movere epilepſiam quam movere* » *dicunt apium hujus modi.* « Joan. Baptiſt. SILVATICUS, *Controv. Med.* p. 328.

Pluſieurs, loin de lui ſoupçonner cette propriété, le regardent, au contraire, comme un remede convenable dans la même maladie. *Ex herbis ſolùm iis utatur quæ alvum ducere poſſunt vel urinam ut blitum & apium.* Leonard. Jacchinus, *Comment. in nonum lib. Rhaſ.* Barthol. MONTAGNANÆ, *ſelect. oper.* p. 253.

Meſué rapporte, d'après Dioſcoride, que la rhue convient aux épileptiques, & que le perſil en renouvelle les accès, dans le tems qu'il ne paroît pas que Dioſcoride en ait jamais parlé. C'eſt à ce ſujet que Jean Langius traite Meſué d'audacieux. *Undè Meſue eò audaciùs ſcribere audet Dioſcoridem tradidiſſe rutam prodeſſe epilepticis, apium verò epilepſiam excitare cum Dioſcorides nuſquam hoc nos admonuerit.* Epiſtol. Med. p. 369.

Rondelet en défend l'uſage dans la douleur de tête, compliquée avec l'épilepſie, parce que, dit-il, ſuivant le ſentiment des modernes, il excite l'épilepſie ; cependant Galien a fait uſage du perſil dans cette maladie, à qui, dit Hautin, nous devons plutôt ajouter foi qu'aux modernes. Jac. HOLLERI *Opera pract. lib. primo, cap.* 15.

Nicolas Piſon dit que ceux qui ſont ſujets à l'épilepſie, doivent principalement s'abſtenir du perſil. Melchior Sebizius, *de Alimentor. facult.* dit que l'expérience paroît prouver le contraire.

Jean-Baptiſte Montanus, pour concilier le ſentiment de Galien avec celui d'Avicenne, dit que Galien preſcrivoit le perſil comme étant convenable dans cette maladie ; au lieu qu'Avicenne défendoit l'ache, comme n'y ayant rien de plus pernicieux. » *Credo ego quòd apium apud antiquos ſit* » *quod nos petroſelinum vocamus, non eſt* » *ita vaporoſum ſicuti apium de quo intelli-* » *git Avicenna : à quo ſummoperè abſtinen-* » *dum, ſed Galenus intelligit de petroſelino* » *quod convenit in ipsâ epilepſiâ, & hoc* » *modo iſti duo magni viri poterunt con-* » *ciliari*, pag. 42. «

Joan. Manardus paroît avoir penſé plus juſte que les autres, lorſqu'il condamne toutes les eſpeces de cette plante dans cette

maladie. *Quodnam verò genus sit quod in comitiali morbo damnatur, ego indiscriminatim putaverim omne apium alimenti ratione damnari.* Epistol. Med. p. 329.

Daniel Sennert, après avoir cité pour autorité Avicenne, Arnaud de Villeneuve, Tabernamontanus, Alexander Trallianus, qui l'affirment, ne pense pas que l'on puisse rejetter le sentiment de tant d'homme savans, mais que l'on devoit là-dessus consulter l'expérience. *Cùm ergo tot docti viri id affirment non puto planè istam sententiam esse rejiciendam, sed potiùs experientiam quæ non planè refragabitur consulendam.* Tract. de Epilep.

Je passe sous silence quantité de contradictions qui se trouvent dans les Auteurs, à ce sujet, croyant suffisantes celles que je viens de rapporter, n'ayant eu en vue que d'exposer un fait qui paroît décider une question agitée depuis tant de siecles, qui doit être de quelque considération dans la pratique, & qui paroît prouver en outre que notre persil commun n'a pas seulement la propriété de réveiller l'épilepsie, mais aussi celle de la faire naître, étant pris immodérément.

OBSERVATION

OBSERVATION

Sur les Plaies en travers des Extrêmités, par M. MARTIN, principal Chirurgien de l'hôpital S. André de Bordeaux.

On ne ſauroit trop prendre de ſoins pour recueillir & publier les faits qui peuvent appuyer la doctrine établie dans le ſavant Mémoire de M. Pibrac, ſur l'abus des ſutures. C'eſt dans ces vues que je publie aujourd'hui les obſervations qui ſuivent, pour démontrer les avantages de la ſituation, & d'un bandage méthodique, ſur la ſuture entrecoupée, recommandée ordinairement dans les plaies en travers des extrêmités.

I. OBSERV. Jacques Robietron, âgé de 37 ans, de la Bretagne, entra dans l'hôpital le 22 Août 1764, avec une plaie en travers, éloignée d'environ quatre pouces de l'articulation du tibia avec le fémur, ayant diviſé les tendons des muſcles extérieurs de la jambe, & l'attache du *faſcia-lata* à la tête du *péroné*; de façon que le tiſſu graiſſeux & les membranes cellulaires qui ſe trouvent entre la face interne de ce tendon commun & la convexité de l'os, étoient ſenſiblement à découvert. En introduiſant le doigt dans la plaie, on pouvoit, en le recourbant un peu,

toucher la face plate du fémur qui ſe trouve au dernier quart inférieur & poſtérieur de cet os. Je lavai d'abord cette conſidérable plaie avec du vin chaud, & quand elle fut ſuffiſamment nétoyée des grumeaux de ſang, je mis ſur chaque bord de petites compreſſes étroites, à la diſtance de quatre lignes des levres de la plaie, & ſur la longueur de celle-ci un plumaſſeau ſeulement doré du baume d'*Arcœus*, trempé dans l'eau-de-vie camphrée, tiercée avec l'eau commune : enſuite je pris une bande roulée à deux chefs, dont je portai le milieu ſur la partie ſupérieure, en anticipant ſur la premiere compreſſe uniſſante, & à meſure que j'avançois vers la partie poſtérieure du membre, pour y former un croiſé, je rapprochois, autant qu'il m'étoit poſſible, les tégumens & les chairs, en gênant l'action des dernieres. Quand ce croiſé fut fait, je revins à la partie inférieure de la plaie, en faiſant paſſer un jet de bande par-deſſus la ſeconde compreſſe uniſſante, & avec le jet ſupérieur je formai un renverſé qui couvroit en partie le premier jet, & favoriſoit la réunion. J'en fis autant à la partie ſupérieure. Après avoir formé un ſecond croiſé, on peut répéter l'un & l'autre autant de fois qu'on le juge à propos. Ce premier appareil fut levé le cinquieme jour : j'avois ſoin de le faire humecter avec la même liqueur que j'ai citée plus haut, le matin & le

soir ; car, sans cette précaution, j'ai observé qu'il se forme sur la plaie une croûte qui est très-long tems à tomber, qui retarde la guérison & peut causer des accidens. Je fis saigner le malade quatre fois du bras, les deux premiers jours, parce qu'il étoit d'un tempérament sanguin : il fut mis à la diete, & pour l'empêcher de faire aucuns mouvemens, je le mis dedans des sanons qui lui tenoient la jambe en extension & la cuisse un peu élevée. Quand ce premier appareil fut levé, la plaie me parut bornée aux tégumens : sa surface étoit mouillée d'une liqueur roussâtre, sans doute, par la sérosité qui avoit encore la liberté de passer par les vaisseaux ouverts. L'appareil que je remis fut semblable au premier, mais un peu moins serré; je ne le fis arroser qu'une fois par jour, & le cinquieme, que je le levai, la plaie étoit dans un si bon état que je ne mis dessus que quelques brins de charpie seche, contenue avec l'emplâtre de diapalme. Mon malade est sorti parfaitement guéri le 4 Septembre.

II. OBSERV. Jeanne Courche, de cette ville, entra à l'hôpital le 25 Janvier de la même année, pour un coup de fabre qui lui coupa, en travers, les tendons fléchisseurs du poignet & des doigts. Je réunis cette plaie de la même maniere que je viens de décrire : la réunion a été si parfaite que le mouve-

ment du poignet & des doigts eſt auſſi libre qu'auparavant. Je ne lui ai fait que cinq panſemens, cependant le vingtieme jour de ſa bleſſure elle fut parfaitement guérie, quoiqu'elle ne ſoit ſortie de l'hôpital que le 28 Février ſuivant.

Je pourrois donner beaucoup d'autres exemples de plaies aux extrêmités de cette nature, guéries auſſi heureuſement, qui prouveroient l'avantage de ce bandage uniſſant, & le danger des ſutures dans ce cas; mais je me contente de ces deux obſervations, les croyant ſuffiſantes pour démontrer que la contraction des muſcles n'eſt point une raiſon pour coudre des chairs d'un ſentiment exquis. Les plaies de cette eſpece doivent être panſés très-rarement : le poids d'un gros de baume d'Arcæus eſt ſuffiſant pour guérir celles qui ſont les plus conſidérables, lorſque notre bandage a été employé. Ce baume ſi commun doit être préféré à tous les autres, comme le plus propre à empêcher la forte criſpation des vaiſſeaux ouverts, & leur trop grand prolongement.

OBSERVATION

Sur la Rupture d'un Sac herniaire, & la Chute des parties y contenues ; par M. MERSENNE, maître Chirurgien à Manſigné, dans le Maine.

Une femme, de la paroiſſe de Manſigné, dans le Maine, née d'une conſtitution robuſte, avoit abuſé de ſes forces dans les pénibles travaux de la campagne. Dix groſſeſſes & une toux mal ménagée acheverent de l'épuiſer. Dans une de ſes dernieres groſſeſſes, cette femme ſe trouva incommodée d'une hernie ventrale qui occupoit la ligne blanche proche l'inſertion des muſcles pyramidaux. Elle étoit dans l'habitude de porter un corps de baleine, dont le devant étoit fortifié d'un buſque. Le bout inférieur de cet inſtrument excoria la tumeur herniaire. Cette excoriation, d'abord légere, continuant d'être irritée par la même cauſe, devint en peu un ulcere aſſez conſidérable. Appellé pour ſecourir la malade, je panſai la plaie ; le la cicatriſai par les moyens ordinaires. Je preſcrivis à cette femme un bandage de corps contentif, & je lui défendis abſolument l'uſage des corps baleinés, & de tous vêtemens capables d'irriter la tumeur. Ces ſages précautions

lui ſervirent pendant quelques années ; mais un rhume négligé, irrité même par le travail, dégénéra en phthiſie pulmonaire. Dans cet état, les efforts de la toux furent un jour ſi violens, que le ſac herniaire ſe rompit, & que la partie inférieure de l'epiploon ſortit au dehors avec une très-grande partie des inteſtins.

Malgré l'effroi & la douleur que lui cauſa cet accident, éloignée de ſecours, elle releva elle-même ſes inteſtins, les enveloppa dans ſon tablier, gagna ſa maiſon & m'envoya querir en diligence. Si-tôt que je fus arrivai, je baſſinai les inteſtins ; je tentai de faire rentrer ces parties, ce qui me fut impoſſible, étant toutes tuméfiées & bourſouflées. J'appellai à mon ſecours M. Goumenaux, Chirurgien au Lude : je dilatai la plaie ; je fis la réduction en ſa préſence ; je panſai méthodiquement ; j'appliquai ſur l'ouverture de la plaie une pelote garnie de remedes convenables ; ce qui, joint aux ſaignées du bras, aux embrocations, aux lavemens, &c. rendit bientôt le calme à notre malade. Dès le jour ſuivant, je lui fis prendre un minoratif qui eut tout le ſuccès déſiré.

Cependant, malgré ce ſuccès, j'ai eu la douleur de la voir mourir, ſix ſemaines après la cure, d'une maladie que je puis regarder comme étrangere à celle que je décris, c'eſt-à-dire d'une fievre éthique-pulmonaire, qui la conſumoit depuis ſix mois.

Cette obſervation doit ſervir d'exemple à ceux qui ſont attaqués de hernies quelconques. Les moindres rhumes peuvent devenir pour eux de la plus grande conſéquence; & les travaux durs & pénibles, tôt ou tard, mettent leurs jours en danger : ils ne peuvent donc ſe tenir trop ſur leurs gardes, dès les moindres apparences de toux, & ne doivent jamais quitter les bandages appropriés.

OBSERVATION

Sur la Bronchotomie ; par le même.

Une femme, âgée d'environ trente-cinq ans, fut attaquée d'un violent mal de gorge, ſur le ſeptieme mois de ſa groſſeſſe. Ayant été mandé pour la ſecourir, je mis en uſage les ſaignées, les cataplaſmes émolliens & anodins, les gargariſmes, &c. Tous les remedes uſités en pareil cas furent ſans effet; le mal fit des progrès conſidérables en ſix jours, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : les glandes amygdales, jugulaires, maxillaires & tyroïdiennes étoient extrêmement gonflées; je remarquai même un peu de fluctuation vers ces dernieres; j'en fis l'ouverture, ce qui donna à la malade un peu de ſoulagement. J'allai le lendemain pour la viſiter;

je me flattois que le mieux auroit continué. Quelle fut ma surprise ! tout alloit de mal en pis. Le visage étoit d'un rouge noir ; les yeux enflammés sortoient de leur orbite ; un râlement dans la trachée-artere se faisoit entendre au loin ; enfin la malade étoit sur le point de suffoquer : je me hâtai de lever l'appareil, & faute d'instrument plus convenable, une lancette me servit à faire la bronchotomie, & un tuyau de plume d'oie, que j'assujettis par le moyen d'une bandelette, me tint lieu de canule : il sortit par cette opération un verre de matieres glaireuses & purulentes, & la malade ressentit un prompt soulagement : j'ôtai la canule le quatrieme jour de l'opération, & le dixieme, la plaie étoit totalement cicatrisée & la malade guérie. Si cette opération étoit moins appréhendée, & qu'on la pratiquât plus souvent, on auroit la satisfaction de sauver bien des gens qui périssent de l'esquinancie.

Enfin j'ai tout lieu de croire que la suffocation étoit autant procurée par l'humeur glaireuse & purulente qui occupoit toute la trachée-artere, que par l'inflammation qui bouchoit la glotte, interceptoit l'air & empêchoit une fonction essentielle à la vie.

Observations Météorologiques. Octobre 1765.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 7 h. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	11	15 ½	10 ½	27 9	27 8 ⅔	27 9 ⅔ ¾
2	11	16 ½	12	27 6 ¼	27 4 ¾	27 5 ¾
3	9 ½	13 ½	9	27 6 ¼	27 6 ½	27 9
4	9	13	12	27 8 ½	27 4 ½	27 3 ⅔
5	9 ½	14 ½	11	27 9 ⅓	27 9 ¾	27 9 ½
6	11 ½	13 ½	11	27 8 ½	27 8 ½	27 8 ½
7	8 ½	14	9 ¾	27 9	27 9 ⅓	27 9 ½
8	10 ¾	12	7 ½	27 11	28 1 ½	28 2 ⅓
9	7	13 ½	10	28 2	28 ¾	27 11 ¼
10	8 ½	13	11	28 1 ½	28 2 ⅔	28 2
11	10	13 ¾	9 ½	28 1	28 1 ½	28 ⅔
12	10	12	6	27 11	27 11	28
13	5 ¼	12	9	28 1 ⅔	28 2 ⅓	28 1
14	11	14 ½	11 ¼	27 11	28	28
15	11 ½	13 ½	8 ½	28 ¼	28 1 ¼	28 2
16	7 ½	12	7 ¼	28 3	28 3 ½	28 4
17	7	13	9 ¼	28 4	28 3 ¾	28 3 ¾
18	6 ¾	14 ¼	10	28 3	28 3	28 2 ¾
19	7 ¾	14 ½	12	28 2 ¼	28 2	28 1 ¾
20	10 ¼	14 ¾	11 ¾	28 1 ½	28 1 ½	28 1 ½
21	11 ½	15 ½	14	28 2	28 2	28 1 ½
22	12 ¾	16 ½	13	28 ¼	28	27 11
23	12 ½	14	11	27 9	27 9 ½	27 9 ½
24	9	12 ¼	7 ½	27 8	27 7 ½	27 8
25	5 ½	10 ½	8 ½	27 9 ½	27 10 ½	28 ¼
26	5	8 ½	5 ½	28 ¾	28 ¾	28 1 ¼
27	7	10	5	28 1	28 2 ¼	28 3 ⅓
28	3	8 ¾	6	28 3 ⅔	28 3 ⅓	28 1 ½
29	½ 6	11 ½	9	27 11 ¾	27 10 ½	27 8
30	¾ 4	7 ½	7 ¼	28	28	27 11 ⅓
31	½ 7	10 ½	11 ¾	27 10	27 8 ½	27 9

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S - O. pluie.	O. cou. pet. pl.	Nuag. pl.
2	S S O. pl. v.	S-S-O. c. pl. écl.	Nuages.
3	S O. couv. pl.	S-O. pluie.	Beau.
4	S S-E. cou. pl.	S-S E. pl. gr. v.	Ouragan.
5	S-O. b. nuag.	S-O. pl. nuag.	Nuages.
6	E S E. cou. pl.	S-S O. pluie.	Nuages.
7	S-O. b. nuag.	S-O. b. n pet. pl.	Nuag. gr. pl.
8	O. cou. pet. pl	O-N-O. couv.	Nuages.
9	S-S-E. nuag. b.	S. nuag. beau.	Couv. gr. pl
10	O. beau, nua.	S-S-O. couv.	Nuages, pl.
11	S-S-O. cou. pl.	S-S-O. n. pl. b.	Beau.
12	S-O. pl. couv.	O. pl. nua. b.	Beau, pluie.
13	O beau.	O. beau, pl.	Pluie.
14	O S O. c. pet. pl.	N-N O. c. pl.	Pluie.
15	O-N-O. nuag. pluie.	N-N O. vent, nuag. beau.	Pluie.
16	N N O. b. nua.	O N O. nuag.	Beau.
17	S O. b. nuag.	O-S-O. b. nua.	Beau.
18	S S E. beau	S-S-E. beau	Beau.
19	S-S O. lég. brouill. beau.	O-S O. nuag. couv.	Beau.
20	O S O. nuag.	O-S-O. beau.	Couv. pluie.
21	S - S-O. br. petite pluie.	S-O. nua. cou.	Couv. pluie.
22	S S-O. nua. c.	S O. nuag. b.	Nuages.
23	S O. pl. couv.	S-O. pet. pl. n.	Nuages.
24	S. couv. pet. pl.	S-S-O. pet. pl.	Nuages.
25	O. b. couv.	N-O. nuag. b.	Nuages.
26	O N O. c. br.	O-N-O. br.	Couvert.
27	O. br. pet. pl.	O. couvert.	Beau.
28	N-N-O. beau.	S. beau, br.	Nuages.
29	S-O. c. vent.	S S-O. cou. pl.	Pluie.
30	N-O. b. nuag.	O. pl. couv.	Couv. vent.
31	S - O. couv.	S-O. pluie, v.	Couv. vent.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 16 ½ degrés au-deſſus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur a été de 4 degrés au-deſſus du même terme : la différence entre ces deux points eſt de 13 degrés & demi.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 3 lignes, & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 3 ⅔ lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 12 lignes un tiers.

Le vent a ſoufflé 1 fois de l'E-S-E.
3 fois du S-S-E.
3 fois du S.
9 fois du S-S-O.
11 fois du S-O.
4 fois de l'O-S-O.
7 fois de l'O.
4 fois de l'O-N-O.
2 fois du N-O.
4 fois du N-N-O.

Il a fait 19 jours beau.
5 jours de brouillard.
22 jours des nuages.
23 jours couvert.
23 jours de la pluie.
6 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Octobre 1765.

On a continué à obſerver, pendant tout ce mois, une grande quantité de petites-véroles ; elles ont paru avoir preſque toutes la marche de petites-véroles confluentes, même dans les perſonnes dont les boutons étoient d'ailleurs aſſez diſtincts. Il eſt ſurvenu, vers le 9 ou le 10 de la maladie, de la ſalivation : la tête, les mains & les pieds ſe ſont enflés ſucceſſivement, &c. Beaucoup de perſonnes ont été les victimes de cette cruelle maladie ; & elle a eu, chez pluſieurs autres, des ſuites très-fâcheuſes.

Les rougeoles ont plus ou moins participé au caractere de malignité de la petite-vérole ; & il paroît qu'il s'y eſt joint une fievre putride, laquelle, lorſqu'on l'a méconnue, a fait périr les malades.

Il eſt ſurvenu, vers la fin du mois, des péripneumonies catarreuſes & de ſimples rhumes, qui ont cédé facilement aux remedes lorſqu'ils ont été bien adminiſtrés.

Observations Météorologiques faites à Lille au mois de Septembre 1765 ; *par M.* BOUCHER, *Médecin.*

Le tems s'eſt ſoutenu à un état de douce température juſqu'au 16 : nous avons même encore eu quelques jours de chaleur, la liqueur du thermometre s'étant portée, le 15 & le 16, entre 19 & 20 degrés, & à 21 degrés le 11. L'air s'eſt conſidérablement refroidi la derniere moitié du mois : il y a eu, même en ville, des gelées blanches à la fin du mois.

La pluie, qui s'étoit établie par un orage le 1er, a ceſſé le 3, & a repris le 18, pour ſept à huit jours, mais par intervalles.

Le mercure, dans le barometre, a été plus ſouvent obſervé au-deſſus du terme de 28 pouces, qu'au-deſſous ; mais il ne s'eſt guere éloigné de ce terme, ſi ce n'eſt, le 30, qu'il eſt deſcendu à 27 pouces 6 lignes.

Le vent a été *ſud* au commencement du mois, & *nord* à la fin.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 21 degrés au-deſſus du terme de la congélation ; & la moindre chaleur a été de 4 ½ degrés au-deſſus de ce terme : la différence entre ces deux termes eſt de 16 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 ½ lignes ; & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 6 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 8 ½ lignes.

Le vent a ſoufflé 3 fois du Nord.
4 fois du Sud.
8 fois du N. vers l'Eſt.
2 fois de l'Eſt.
3 fois du Sud vers l'Eſt.
10 fois du S. vers l'Ou.
6 fois de l'Oueſt.
7 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 21 jours de tems couvert ou nuageux.
10 jours de pluie.
1 jour de tonnerre.
1 jour d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué de la ſéchereſſe tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Septembre 1765.

La maladie dominante étoit toujours la fievre continue-rémittente, qui, dans pluſieurs, s'annonçoit avec les ſymptômes d'une fievre inflammatoire, mais qui, dans le fond, étoit une fievre putride-verminеuſe, qui prenoit un caractere de malignité lorſqu'elle n'étoit pas d'abord traitée convenablement.

Nous avons vu encore, ce mois, beaucoup de coliques bilieuſes & inflammatoires en même tems, qui ont dû être traitées par les ſaignées, les lavemens émolliens, les potions huileuſes, acidulées avec le jus d'orange & de citron; les boiſſons délayantes & anodines: elles étoient ſouvent compliquées de diarrhée; ce qui conſtituoit une eſpece de diſſenterie, quoique ſans flux ſanguinolent. Dans les diarrhées, ſoit ſimples, ſoit diſſentériques, on étoit ſouvent obligé, après les ſaignées ſuffiſantes & l'uſage abondant des boiſſons émollientes, d'avoir recours à l'ipécacuanha, pour couper la racine du mal. Généralement parlant, on s'eſt trouvé mal des aſtringens, dans quelque tems de la maladie que ce fût, & quelque rebelle qu'elle fût.

Il y avoit encore des rhumatiſmes inflammatoires rebelles; & l'on voyoit, ſurtout à la fin du mois, éclorre nombre de fievres tierces: j'ai vu auſſi, à la fin du mois, quelques apoplexies.

LIVRES NOUVEAUX.

Discours prononcé aux Ecoles de Médecine pour l'ouverture solemnelle du cours de chirurgie ; par M. *François-Louis-Thomas d'Onglé*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Professeur de chirurgie en langue françoise, avec cette épigraphe :

Quæ per te cecidit, per te fortuna resurget.
CLAUD.

A Paris, chez *Didot* l'aîné, 1765, *in*-4° de 24 pages.

Opuscule sur l'inoculation, P. L. M. D. (par M. *d'Auxiron*, Docteur en Médecine.) A Besançon, chez *Charmet*, 1765, *in*-8° de 56 pages.

Nouvelles observations sur la Préparation d'antimoine du sieur *Jacquet*, sans nom d'Imprimeur ni du lieu de l'impression, une feuille *in*-12.

Recueil d'observations des effets des eaux minérales de Spa, de l'an 1764, avec des remarques sur le système de M. *Lucas* sur les mêmes eaux minérales ; par *J. P. de Limbourg*, Docteur en Médecine à Liege, chez *Desoer*, *in*-8°, 1765.

Recherches sur la durée de la grossesse, & le terme de l'accouchement. A Amsterdam, 1765, *in*-8° de 71 pages. On le trouve chez *Didot* le jeune.

COURS D'HISTOIRE NATURELLE.

M. *Valmont de Bomare*, Démonſtrateur avoué du Gouvernement, Membre de pluſieurs Académies de l'Europe, & Maître Apothicaire de Paris, reprendra ſes leçons ſur l'hiſtoire Naturelle le Lundi 2 de Décembre, à dix heures & demie très-préciſes du matin, & les continuera les Mercredi, Vendredi & Lundi de chaque ſemaine, à pareille heure, en ſon cabinet, rue de la Verrerie, près la rue du Coq.

Ce Démonſtrateur commencera auſſi un ſecond Cours d'hiſtoire Naturelle, le Mardi 3 de Décembre, à onze heures & demie très-préciſes : les conférences de ce Cours particulier ſeront continuées les Jeudi, Samedi & Mardi de chaque ſemaine, aux mêmes heures indiquées.

On avertit que le *Diſcours ſur le Spectacle de la Nature* ſera prononcé le 2 de Décembre, & qu'on ne le répétera point pour le ſecond Cours.

Voyez, dans notre Journal de Décembre de l'année paſſée, l'idée que nous avons donnée de ce Cours, auquel les Amateurs d'hiſtoire Naturelle aſſiſtent toujours avec un nouveau fruit.

TABLE
GÉNÉRALE
DES MATIERES

Contenues dans les six derniers mois du Journal de Médecine pour l'année 1765.

Livres annoncés.

Medecine.

Réflexions sur les hermaphrodites, page 381
Programme de M. Wrisberg, contenant quelques faits relatifs à l'inoculation, 95
Histoire de l'inoculation de la petite-vérole en Ecosse. Par M. Monro *le pere*, 287
Lettre concernant l'inoculation. Par M. Desoteux, 375
Réponse à une brochure intitulée : Lettres concernant l'inoculation. Par M. Acton, 380
Pieces justificatives des Lettres concernant l'inoculation. Par M. Desoteux, ibid.
Réponse à la seconde brochure de M. Desoteux, ibid.

Opuſcule ſur l'inoculation. Par M. d'Auxiron, 568
Lettre de M. Tiſſot *à M. de Haller, ſur la petite-vérole, l'apoplexie, l'hydropiſie,* 382
——————*à M. Zirmmermann, ſur la maladie noire, les ſquirrhes, la céphalalgie, l'inoculation, l'irritabilité, &c.* 382
Lettre de M. Tiſſot *à M. de Haën, en réponſe à ſes queſtions ſur l'inoculation,* 383
——————*A M. Hirzel, ſur quelques cri-*
de M. de Haën, ibid.
——————*A M. Zimmermann, ſur l'épi-*
démie courante, ibid.
Obſervations ſur la nature, les cauſes & le traitement des maladies qu'on appelle Nerveuſes, *&c.* Par M. Whytt, 286
Diſſertations ſur la nature, &c. des anti-ſpaſmodiques. Par M. Godar, 94
Lettre de M. Marret, *au ſujet de cette Diſſertation.* 178
Conſult. ſur une naiſſance tard. Par M. Bouvard, 190
Lettre à M. Bouvard, *au ſujet de ſa derniere Conſultation.* Par M. le Bas, 191
Reflexions ſur quelques Ecrits qu'a produits la queſtion ſur la légitimité des naiſſances tardives. Par Mlle Pliſſon, 381
Recherches ſur la durée de la groſſeſſe, 568

CHIRURGIE.

Diſſertation nouvelle ſur la cataracte. Par M. Colombier, 93
Maniere d'ouvrir & de traiter les abſcès à la portée de la main du Chirurgien, 382
Traité complet des accouchemens. Par Lamotte, 94
Obſerv. ſur les accouchemens. Par Smellie, 382

Discours prononcé aux écoles de médecine, pour l'ouverture du cours de chirurgie. Par M. Thomas d'Onglée, 568

HISTOIRE NATURELLE.

Mélanges d'hist. natur. Par M. Alléon Dulac, 190
Traité historique des Plantes qui croissent dans la Lorraine. Par M. Buc'hoz, *tome IV*, ibid.
——— ——— ——— *Tome V.*, 383
Nouvelles observations sur la préparation d'antimoine du sieur Jacquet, 568
Observation sur les eaux minérales de Spa. Par M. Darimberg, ibid.

EXTRAITS.

Second Extrait de divers ouvrages sur les naissances tardives, 3
Troisieme Extrait, 99
Histoire de l'inoculation de la petite-vérole en Ecosse. Par M. Monro *le pere*, 291
Traité des maladies qui ont régné dans les Armées de France. Par M. Lorentz, 195
Traité de la mélancolie. Par M. Lorry, *tome II*, 483
Traité historique des plantes qui croissent dans la Lorraine, Par M. Buc'hoz, *tomes IV & V*, 387
Mélanges d'histoire Naturelle. Par M. Alléon Dulac, 399

OBSERVATIONS.

MEDECINE.

Observation sur une Fille sans langue, qui parle & fait toutes les autres fonctions qui dépendent de cet organe. Par M. Bonamy, 37

Description d'un Fœtus monstrueux. Par M. Renard, 118
Observation sur une Abstinence de près de six mois. Par M. Mercadier, 133
Lettre sur quelques cas de Coliques guéries par l'application des corps froids. Par M. Marrigues, 48
Recherches sur la Colique des Potiers. Par M. de Bordeu, 232
Lettre de M. de Lignac, *contenant trois observations sur les accouchemens retardés*, 128
Observations sur les Maladies épidémiques de Cusset. Par M. Desbrest, 141
Suite, 216
Observation sur une Paralysie à la suite d'une chute. Par M. Martin, 180
——— *Sur un Strabisme connivent.* Par M. Pamard *fils*, 63
Reflexions sur l'usage des Humect. Par M. Paris, 258
Réponse aux Réflexions de M. Paris. Par M. Pamard, *fils*, 539
Observation sur une Leucophlegmatie urinaire. Par *le même*; 421
Observation sur une attaque d'affection hystérique, avec suppression des lochies. Par M. Brun, 543
——— *Sur le Ver solitaire.* Par M. Thomas, 68
Mémoire sur un Ictere particulier, occasionné par la suppression du flux hémorrh. Par M. Houllet, 312
Histoire des Fievres pétéchiales & miliaires qui ont régné à Montaigu-lez-Combrailles. Par M. de Plaigne, 336
——— *D'une Catalepsie singuliere. Par le même*, 432
Observation sur une Vérole confirmée. Par M. Robin du Saugey, 426
Lettre sur l'inoculation. Par M. Razoux, 512

Maladies qui ont régné à Paris pendant les mois de
Mai 1765, 90
Juin 1765, 186
Juillet 1765, 283
Août 1765, 374
Septembre 1765, 471
Octobre 1765, 564
Maladies qui ont régné à Lille. Par M. Boucher.
Avril 1765, 92
Mai 1765, 188
Juin 1765, 285
Juillet 1765, 376
Août 1765, 475
Septembre 1765, 566
Observations sur l'Usage interne du Bulbe de Colchique. Par M. Marges, 20
Observation sur les Effets de l'Oxymel colchique. Par M. Planchon, 324
——— *Sur les Effets pernicieux du persil commun*. Par M. Mariotte, 545
Observation sur les Vertus du Camphre & de la Sanicle dans les contusions. Par M. Salerne, 173
Lettre sur les effets des douches dans les douleurs, Par M. de Mortiere, 273
——— *Sur l'Effet des Vulnéraires dans le scorbut*. Par M. Girard Rousseliere *l'ainé*, 358
Observation sur un Cancer occulte, guéri par les pilules de ciguë. Par M. Renard, 411
Remede contre la phthisie & les ulceres internes, 369

CHIRURGIE.

Réponse aux Doutes de M. Pouteau fils, sur un cystocele. Par M. Brun, 55
Lettre sur les Opérations de la taille, faites par la méthode de M. le Cat. Par M. Pillore, 81

Observation sur une Séparation totale des os pubis. Par M. Martin, 83
——*Sur l'utilité & le Danger des sondes après l'amputation de la verge. Par le même,* 177
——*Sur une Pierre urinaire, engagée dans l'orifice du col de la vessie. Par le même,* 266
——*Sur un Déplacement naturel de la clavicule. Par le même,* 456
——*Sur les Inconv. de ne tirer qu'une part. de l'eau, en faisant la paracenthèse. Par le même,* 462
——*Sur les plaies en travers des extrêmités. Par le même,* 553
——*Sur une Plaie avec fracas à la main.* Par M. Goirrand, 161
——*Sur la Sortie totale de la Matrice.* Par M. Martinay, 167
——*Sur une Hernie avec gangrene.* Par M. Finant *neveu,* 274
——*Sur une Hernie inguinale complete avec gangrene de l'inteſtin.* Par M. Nolleſon *fils.* 361
Observation sur la rupture d'un sac herniaire. Par M. Merſenne, 557
——*Su la Bronchotomie. Par le même,* 559
——*Sur un déchirement du voile du palais & de la luette.* Par M. Leautaud, 367
——*Sur une Fracture compliquée des os du crâne,* Par M. Guerin *fils,* 443
——*Sur une Fracture de l'Humérus.* Par M. Bouſquet, 449
——*Sur une Pierre trouvée ſous la langue d'un homme.* Par M. Leautaud, 453
——*Sur une Tumeur carcinomateuſe dans l'œil droit, extirpée par M.* Heiligenſtein, 466

HISTOIRE NATURELLE.

Obſervations météorologiques faites à Paris.
Mai 1765, 87
Juin 1765, 183
Juillet 1765, 280
Août 1765, 371
Septembre 1765, 469
Octobre 1765, 561
Obſervations météorologiques faites à Lille. Par M. Boucher,
Avril 1765, 91
Mai 1765, 187
Juin 1765, 284
Juillet 1765, 375
Août 1765, 473
Septembre 1765, 565

AVIS DIVERS.

Programme de la Faculté de médecine, 476
Cours de chymie de M. Rouelle, 478
Avis ſur le cours de chymie de M. Demachy, 479
Cours d'hiſtoire Naturelle. de M. Bomare, 569

Fin de la Table générale des Matieres.